

L'industrie française en 2004-2005

Avant-propos

L'emploi industriel représente aujourd'hui plus d'un salarié sur cinq (en incluant l'énergie, l'agroalimentaire, la construction) et ce chiffre ne rend compte que partiellement de l'importance de l'industrie dans notre économie. Son puissant effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie peut notamment se mesurer par sa contribution à l'effort de recherche et développement privé (plus de 80 %).

Dans ce contexte, les travaux de la Commission permanente de concertation pour l'industrie (CPCI) apparaissent indispensables. La CPCI est d'abord un lieu d'échange et de réflexion. Ses travaux en 2005 ont porté sur des enjeux essentiels pour les entreprises : la fiscalité, avec notamment le suivi de la réforme de la taxe professionnelle, les politiques d'innovation, les réglementations environnementales comme par exemple le règlement européen Reach sur l'enregistrement des substances chimiques, mais aussi le marché du travail, avec en particulier la campagne d'attractivité des métiers de l'industrie auprès des jeunes.

La CPCI produit également des rapports servant de références au débat public sur la politique industrielle. Son rapport annuel 2004-2005 dresse un état des lieux précis, concret et lucide de la compétitivité de l'industrie française. Il met en lumière l'ampleur des défis auxquels notre industrie est confrontée : l'appréciation récente de l'euro ou, plus structurellement, l'émergence de nouveaux acteurs dans le commerce mondial, comme la Chine et l'Inde. Le rapport met aussi en relief la reprise conjoncturelle qui s'est amorcée à la mi-2005 et qui devrait se consolider en 2006 : la baisse de l'emploi industriel a ralenti, le bilan et le résultat des entreprises se sont améliorés.

Ces constats sont autant d'incitations à poursuivre la politique industrielle moderne et ambitieuse du Gouvernement, en faveur d'un renforcement de nos capacités d'innovation et de recherche. En 2005, nous avons mis en place un éventail très large de moyens et d'outils destinés à accompagner les entreprises dans cette direction : la loi d'orientation pour la recherche, le renforcement du crédit impôt recherche, les aides aux jeunes entreprises innovantes, la création de l'Agence nationale de la recherche et de l'Agence de l'innovation industrielle sont autant d'initiatives qui, dès 2006, soutiendront l'effort des entreprises dans la recherche et l'innovation. Les pôles de compétitivité en sont l'un des principaux leviers. D'ambition mondiale pour les plus importants, ces pôles redessinent la carte industrielle de la France : cette dynamique qui fait travailler ensemble élus, chercheurs et entrepreneurs est essentielle à la structuration et à la revitalisation du tissu économique national et régional.

Cette politique industrielle est un maillon indispensable de la politique économique d'ensemble du Gouvernement : elle est la condition d'une croissance durable et des créations d'emploi de demain, à côté de l'urgence de la baisse du chômage et de la nécessité d'assainir nos finances publiques pour mieux faire « respirer » notre économie.



Le ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
Thierry BRETON



Le ministre
délégué à l'Industrie
François LOOS

Avant-propos

La CPCI au cœur du combat pour la compétitivité

Comme les précédents, ce dernier rapport de la CPCI « L'industrie française en 2004/2005 » apporte une quantité de renseignements, pour la plupart originaux, sur la situation et l'évolution de l'industrie dans notre pays. Tous les lecteurs, qu'ils soient étudiants, professeurs, économistes, élus ou journalistes... y trouveront, j'en suis persuadé, un grand intérêt. Nous devons cet important travail aux services et organismes compétents de l'État, aux économistes associés à la CPCI et aux fédérations professionnelles, sous la direction de Daniel Dewavrin.

En fin d'année 2005, la conjoncture industrielle, plus que morose au cours des derniers exercices, paraît devoir retrouver le chemin d'une meilleure croissance. Il faut bien entendu s'en réjouir, mais sans pour autant manquer de réalisme. Si la courbe du Pib national s'améliore, l'industrie y joue encore un rôle insuffisant. Certes, les exportations croissent de nouveau, mais selon une estimation en valeur qui traduit en partie la forte augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. L'investissement reste trop faible. Bref, la reprise est fragile.

Pour la conforter, renouer avec une croissance plus solide et donc avec l'emploi, les leviers qu'il convient d'actionner de façon soutenue sont clairement identifiés. Ils sont au nombre de quatre.

Tout d'abord, poursuivre et parachever les réformes tendant à réduire le poids des spécificités françaises en matière de fiscalité, de charges et de contraintes législatives, qui affectent la compétitivité des entreprises industrielles.

Ensuite, stimuler l'effort de R & D et d'innovation, particulièrement des PMI, avec en point de mire les objectifs européens de Lisbonne en 2010. Les récentes décisions publiques sont à cet égard un gage de renouveau.

En troisième lieu, appuyer le développement international, tant il est vrai qu'en dépendent la croissance et l'emploi dans l'industrie. Il faut espérer que les négociations de l'OMC faciliteront la reconquête des parts de marché perdues, grâce à un meilleur accès aux pays émergents.

Enfin, agir pour un meilleur équilibre du tissu industriel. La France souffre gravement d'un nombre insuffisant de moyennes entreprises – entre 200 et 2 000 salariés –, les mieux à même d'investir, d'innover, de prospecter et de prospérer sur les marchés mondiaux. Il faut donner les moyens aux petites entreprises de grandir.

La CPCI travaille sur ces quatre fronts et constitue une source privilégiée d'orientation et de propositions pour le gouvernement. Née de ses souhaits, la campagne menée auprès des jeunes et le succès qu'elle rencontre est, à cet égard, un des meilleurs facteurs d'espoir et de confiance pour l'avenir de notre industrie.



Yvon JACOB
Vice-Président de la CPCI
Président du Groupe des fédérations industrielles

Les contributions à la rédaction du rapport

L'élaboration du rapport 2004-2005 de la Commission permanente de concertation pour l'industrie a été supervisée par la section « diagnostics et prospective » de la CPCI, présidée par Daniel Dewavrin.

Ce rapport a été rédigé par des chargés d'études du Sessi et coordonné par M. Georges Honoré (rapporteur de la section « diagnostics et prospective »).

Les principaux rédacteurs de chaque partie du rapport et des fiches thématiques associées sont Georges Honoré pour l'environnement économique, Raymond Heitzmann pour l'analyse de l'investissement et de la R & D, Elisabeth Rignols pour celle du marché du travail et pour celle du dossier sur les métiers, Gilbert Terroux pour l'analyse des échanges extérieurs, de la compétitivité et de l'attractivité du territoire, et les chargés d'étude de l'Observatoire des entreprises de la Banque de France, dirigé par Mireille Bardos, pour l'analyse du financement de l'industrie.

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif auquel ont participé de nombreux organismes. Citons en premier lieu le GFI et les experts des fédérations industrielles, les services de la DGE, l'Insee, la Dares, la DGTPE, Rexecode, le Cepii...

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux personnes et services ayant participé à la mise au point de ce rapport et, en particulier, à Denis Ferrand (Rexecode) Michel Fouquin (Cepii) et Vincent Thollon-Pommerol, qui ont animé les débats sur les chapitres et fiches thématiques.

De nombreuses personnes extérieures à l'équipe CPCI ont participé aux travaux de rédaction du rapport. Mentionnons, en particulier, les contributions de Laurence Bloch (dossier sur les délocalisations), Anne Flipo (dossier sur les métiers), ainsi que Jean-Marie Chanut, François Gonthier, Elizabeth Kremp, Pierre Montagnier, Trong-Hien Pham et Thomas Renaud pour leur participation à la rédaction de certaines fiches.

Le travail de relecture avant et après composition a été réalisé par Alain Chauvet et ses collaborateurs, Alain Bentolila et Françoise Sénateur. Nous remercions vivement Régine Pechmagré pour avoir assuré la composition du rapport.

La Commission

Les mandats de la Commission permanente de concertation pour l'industrie : éclairer, débattre, étudier, proposer

Créée par décret du 25 juin 1996, la Commission permanente de concertation pour l'industrie a pour mission d'éclairer les pouvoirs publics et l'opinion sur la situation de l'industrie en France et sur sa contribution au développement de l'économie et de l'emploi, sur les actions nécessaires en matière de politique industrielle et d'innovation, et sur l'impact des politiques publiques sur l'industrie.

À cet effet, la Commission :

- établit un rapport annuel public sur la situation de l'industrie française ;
- organise la concertation entre les administrations et les professionnels dans tous les domaines concernant le développement industriel en France ;
- coordonne et réalise des études sur l'impact des textes ou projets de textes, législatifs et réglementaires, nationaux ou communautaires, relatifs à l'industrie et à la compétitivité des entreprises ;
- fait toute proposition pour favoriser le développement de l'activité et de l'emploi industriels.

Composition de la Commission

La CPCI est présidée par le ministre chargé de l'Industrie. Son vice-président est M. Yvon Jacob, président du Groupe des fédérations industrielles.

Le secrétaire général est M. Yves Robin (chef du Sessi), assisté de M. Jean-Pierre Gondran (GFI).

Réunie une à deux fois par an en séance plénière, la Commission constitue en son sein diverses sections chargées de répondre aux problèmes qui lui sont posés. Ces sections se réunissent autant que de besoin et peuvent faire appel à des experts ou créer des groupes de travail spécialisés.

La section « fiscalité » est présidée par Mme Martine Clément (Fim), le rapporteur étant M. Yves Magné (DGE).

La section « innovation » est présidée par M. Robert Malher (Fieec), le rapporteur étant M. Emmanuel Caquot (DGE).

La section « développement international » est présidée par M. Dominique Jacomet (UIT), le rapporteur étant M. Etienne Coffin (DGE).

La section « emploi » est présidée par M. Denis Gautier-Sauvagnac (UIMM), le rapporteur étant Mme Agnès Arcier (DGE).

La section « environnement - développement durable » est présidée par M. Alain Devic (UIC), le rapporteur étant M. Alain Pesson (DGE).

La section « diagnostics et prospective » est présidée par M. Daniel Dewavrin (UIMM), le rapporteur étant M. Georges Honoré (Sessi). Cette section est chargée de la rédaction du rapport annuel de la CPCI.

Liste des membres de la CPCI

L'industrie est représentée par les personnalités suivantes :

- M. Christian Balmes, président de l'Union française des industries pétrolières ;
- M. Armand Batteux, président de la Fédération des industries des équipements pour véhicules ;
- M. Jean-René Buisson, président de l'Association nationale des industries alimentaires ;
- M. Jacques Chirat, président de la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique ;
- M. Alain Devic, président de l'Union des industries chimiques ;
- M. Daniel Dewavrin, président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie ;
- M. Guy Dollé, président de la Fédération française de l'acier ;
- M. Charles Edelstenne, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales ;
- M. Manuel Gomez, président du Comité des constructeurs français d'automobiles ;
- M. Alain Grangé-Cabane, président de la Fédération des industries de la parfumerie ;
- M. Henri Griffon, président de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement ;
- M. Yvon Jacob, président de la Fédération des industries mécaniques ;
- M. Jean-Paul Lesage, président de la Fédération de la plasturgie ;
- M. Robert Mahler, président de la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication ;
- M. Jean-Paul Méric, président du Syndicat français de l'industrie cimentière ;
- M. Guillaume Sarkozy, président de l'Union des industries textiles ;
- M. Claude Tétard, président de l'Union française des industries de l'habillement.

L'Administration est représentée à parité par un directeur pour chacun des départements ministériels chargés respectivement de la **Défense**, des **Affaires étrangères**, du **Travail** et des **Affaires sociales**, de l'**Économie**, du **Budget**, de l'**Environnement**, de l'**Agriculture**, des **Petites Entreprises industrielles**, de la **Recherche**, ainsi que par le directeur général chargé de l'**Industrie**, le secrétaire général à la **Coopération européenne** (SGCI), le directeur général de l'**Insee**, le délégué à la **Datar**.

La CPCI comprend quatre personnalités qualifiées : M. Yves Barroux (Banque de France), M. Michel Didier (Rexecode), M. Lionel Fontagné (Cepii) et Mme Elizabeth Walbroeck-Rocha (Bipe).

Diagnostic 2004-2005

Rapport réalisé pour la CPCI
par le Sessi

Sommaire

L'industrie française, diagnostic 2004-2005

Synthèse : En perte de compétitivité avec la faiblesse du dollar, la percée chinoise et la hausse du pétrole, l'industrie française marque une pause fin 2004 et au premier semestre 2005

1 : L'environnement économique	17
2 : Investissement, R & D et innovation	21
3 : Emploi, salaires et coûts unitaires	26
4 : Les échanges extérieurs et la compétitivité	30
5 : La situation financière des entreprises industrielles	34

Dossiers

Vieillesse des actifs et renouvellement des métiers dans l'industrie	43
Impact et mesures des délocalisations	59

Fiches thématiques

F 11 Évolution sectorielle de la production industrielle en 2004 et début 2005	64
F 12 La demande en produits manufacturés selon les comptes de la nation	66
F 12A L'industrie dans la base 2000 des comptes nationaux	68
F 13 Des liens étroits entre l'industrie et les services	70
F 14 La protection de l'environnement dans l'industrie	72
F 15 Consommation d'énergie dans l'industrie	74
F 16 L'impact des créations-reprises sur les entreprises industrielles	76
F 21 L'effort de recherche et développement en France	78
F 22 Le financement public de la R & D dans les entreprises (Dirde)	80
F 23 L'innovation technologique dans l'industrie	82
F 24 Les investissements corporels dans l'industrie manufacturière	84
F 25 Les dépenses de publicité dans l'industrie manufacturière	86
F 26 Les dépenses informatiques des entreprises industrielles	88
F 27 Les pôles de compétitivité	90
F 31 L'emploi industriel en France et dans les grands pays	92
F 32 La durée du travail	94
F 33 La formation des salariés	96

F 34	Structure des salaires dans l'industrie manufacturière	98
F 35	La mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie	100
F 36	Productivité et coûts salariaux dans l'industrie manufacturière	102
F 37	Valeur ajoutée et emploi dans l'industrie sur moyenne période	104
F 40	Les échanges mondiaux	106
F 41	Échanges industriels de la France par produit	108
F 42	Échanges industriels de la France par zone géographique	110
F 42A	Performances comparées des exportations de produits manufacturés françaises et allemandes	112
F 42B	Échanges industriels avec les nouveaux États membres de l'UE	114
F 43	Les parts de marché de la France	116
F 44	Échanges France-Chine	118
F 44A	Parts de marché : l'impact des importations de Chine	120
F 45	Importations provenant des pays émergents et délocalisations	122
F 46	Compétitivité-coût et compétitivité-prix	124
F 47	La compétitivité hors prix : qualité et image des produits français	126
F 48	L'attractivité de la France	128
F 48A	Les investissements directs étrangers (Ide) en 2004	130
F 48B	L'implantation étrangère en France	132
F 51	Les délais de paiement et le solde du crédit interentreprises	134
F 52	Évolution du risque des entreprises industrielles en 2003 et 2004 selon le score et la cotation	136

En perte de compétitivité avec la faiblesse du dollar, la percée chinoise et la hausse du pétrole, l'industrie française marque une pause fin 2004 et au premier semestre 2005

La croissance de l'économie mondiale reste très rapide en 2004-2005

Dépassant largement son rythme tendanciel, la croissance de l'économie mondiale a bénéficié du niveau élevé de la croissance industrielle en Chine et aux États-Unis. Cette forte expansion s'est généralisée en 2004 dans de nombreux pays industriels ou émergents et les échanges internationaux se sont développés rapidement (+ 9 %).

Cette envolée de la demande mondiale trouve cependant ses limites dans la hausse des cours du pétrole et des matières premières et dans l'ampleur des déséquilibres budgétaires et commerciaux américains. Aussi, de nombreux pays ont amorcé des politiques économiques plus restrictives, à l'image de la lente remontée des taux d'intérêt directeurs aux États-Unis.

L'industrie européenne marque une pause

Malgré une forte demande mondiale en biens d'équipement et des taux d'intérêt très modérés, la croissance industrielle a ralenti dans la zone euro. En raison de la faiblesse du dollar, les exportations et le marché intérieur de la zone euro ont, en effet, été confrontés à une vive concurrence extérieure et à la montée des exportations venant de Chine. Face à une demande intérieure incertaine, en particulier en Allemagne, l'investissement productif n'a pas rebondi et la croissance économique s'est affaiblie en 2004-2005.

La France perd des parts de marché et sa compétitivité-coût s'érode de même que celle de la zone euro

Malgré une hausse potentielle de près de 10 % en trois ans de la demande mondiale adressée à la France, les exportations françaises de produits manufacturés ont à peine augmenté depuis 2001 (+ 1 %). Plus soutenue qu'en Allemagne, la demande intérieure se porte surtout sur les biens importés. La facture énergétique s'accroît et le solde commercial se replie

fortement. Il devient même déficitaire pour les produits industriels non alimentaires, avec la hausse des cours des matières premières, la fin des quotas et la percée des produits fabriqués en Chine.

Important en volume, le repli des parts de marché de la France reste cependant limité en valeur, et les pertes de compétitivité de l'industrie française semblent du même ordre que celles des grands pays de la zone euro. En effet, si l'Allemagne retrouve une certaine compétitivité, l'Espagne et surtout l'Italie souffrent d'une hausse de leur coûts de production plus forte qu'en France.

La production industrielle française stagne depuis l'été 2004

Affectée par la stagnation économique en Europe et par le manque de compétitivité sur les marchés extérieurs, la production industrielle marque une pause à partir de l'été 2004. Cependant, les dépenses des ménages sont plutôt dynamiques. Ils investissent dans les achats de logements. Leurs achats de voitures ont bien résisté jusqu'à l'été 2005 et la croissance de leur consommation courante, bien que bénéficiant surtout aux importations, n'a pas été affectée par la pause conjoncturelle. Le secteur de la pharmacie reste donc dynamique et la croissance du secteur automobile, encore rapide en 2004, a bien résisté début 2005 à la montée des prix des carburants. La forte demande de la Chine en biens d'équipement soutient la fabrication de ces matériels. À l'inverse, la croissance s'est infléchie dans les secteurs produisant des biens intermédiaires et des biens de consommation courante.

Les investissements industriels en matériels et en R & D n'ont pas encore repris dans l'industrie

Les dépenses en investissement des industriels ne diminuent presque plus en 2004, cela après trois années de crise, mais, faute de perspectives de croissance, leur relance se fait toujours attendre.

De même, les dépenses en recherche et développement des entreprises industrielles ne se redressent que faiblement, ce qui accentue le retard pris par la recherche en France depuis dix ans. Ainsi, l'innovation, une des composantes majeures de la compétitivité hors prix, marque le pas. La croissance des demandes de brevets reste l'une des plus faibles d'Europe. De même, l'image du contenu en innovation des produits français se détériore en Europe. Seules les dépenses de publicité amorcent un rebond en 2004 (+ 3 %).

Peu de changement dans le recul de l'emploi et la hausse des salaires dans l'industrie

En 2004 et au premier semestre 2005, l'emploi industriel continue de diminuer à un rythme certes un peu moins rapide qu'en 2003, mais qui reste supérieur à 2 % par an. Cette baisse ne devrait pas s'infléchir au moins jusqu'à la fin de l'année 2005 en raison de la pause conjoncturelle actuelle.

Ce déséquilibre du marché du travail freine la mobilité de la main-d'œuvre. Les difficultés de recrutement sont devenues très localisées. La part des emplois en intérim et à durée limitée continue d'augmenter légèrement. La durée du travail est stabilisée depuis trois ans.

De leur côté, les salaires augmentent au même rythme qu'en 2003 dans l'industrie, les hausses du Smic compensant les effets dépressifs liés à la morosité du marché du travail.

Cependant, le tassement de la valeur ajoutée en 2004-2005 entraîne un léger ralentissement des gains de productivité et une moindre baisse des coûts unitaires de production. La compétitivité-coût des produits industriels français semble cependant ne pas se détériorer, quand on la compare à celle de l'ensemble des grands pays de la zone euro.

Malgré un net recul des investissements étrangers en 2004, la France attire plus de capitaux que ses voisins en Europe

La croissance mondiale a favorisé une relance des investissements directs internationaux des grands groupes industriels, en particulier dans les pays émergents. À l'inverse, ils reculent en 2004 dans plusieurs pays d'Europe, dont la France. Elle demeure cependant l'un des premiers pays d'accueil de ces investissements, avec une industrie dont le tiers des effectifs et 40 % de la valeur ajoutée sont sous contrôle étranger.

De même, la France reste en tête des pays européens pour les investissements créant de nouvelles capacités de production, dits « greenfields », avec cependant une baisse en 2004 de la part des sites vraiment nouveaux au profit de ceux où l'emploi a été préservé.

L'attractivité du territoire français reste élevée grâce à sa position centrale, à la qualité de ses infrastructures et à la qualification de sa main-d'œuvre ; en contrepartie, elle souffre de la lourdeur des charges fiscales et sociales. La concurrence fiscale reste vive en Europe et la France pâtit de certains surcoûts qui handicapent la localisation de l'investissement industriel en France. Tel est le cas de la taxe professionnelle dont les aménagements retenus pour 2006 devraient réduire le poids spécifique supporté par l'investissement industriel.

Le taux de marge a cessé de reculer et les résultats comptables se redressent

Les résultats comptables des entreprises se sont améliorés en 2004, mais au prix d'une stagnation des investissements et d'un recul continu de l'emploi industriel. Ce redressement est surtout notable dans les grandes entreprises industrielles du secteur des technologies de l'information qui était encore fortement déficitaire en 2003.

La baisse des taux d'intérêt et la modération des besoins de financement ont consolidé les bilans

Les entreprises industrielles n'ont pas augmenté leurs investissements corporels. Elles n'ont donc pas eu en 2004 de gros besoins de financement, d'autant que leur capacité d'autofinancement a progressé en raison du redressement de leurs résultats d'exploitation. Aussi, leur taux d'autofinancement augmente notablement. Cette aisance financière a permis aux grandes entreprises d'accroître leurs prises de participations extérieures et de réduire leurs engagements bancaires. Elles ont ainsi renforcé le poids de leurs capitaux propres dans leur bilan.

Il en est de même dans les PMI où les engagements bancaires sont en nette diminution. Rappelons cependant que le solde du crédit interentreprises s'est gonflé de 2001 à 2003, la réduction des délais de paiement accordés par les fournisseurs de l'industrie ayant été plus rapide que celle que les industriels consentent à leurs clients.

Ainsi, la baisse des taux d'intérêt, le redressement des résultats d'exploitation et la faiblesse de l'investissement ont entraîné une nette amélioration des résultats comptables et de la solvabilité des entreprises. Les défaillances sont en baisse en 2004, après deux années de hausse. Cependant, la dégradation des cotations de la Banque de France témoigne encore de la fragilité d'un nombre important d'entreprises industrielles.

De plus, un changement de comportement semble apparaître en 2005, la faiblesse actuelle des taux d'intérêt en Europe et la remontée progressive des taux internationaux incitant certaines entreprises à accroître leur endettement.

En 2005-2006, les incertitudes subsistent malgré une certaine amélioration conjoncturelle à l'automne

Ainsi, l'année 2004 et le premier semestre de 2005 n'ont pas vu l'amélioration de la conjoncture qui était attendue il y a un an. L'atonie de la demande intérieure allemande a joué de pair avec la hausse des cours de matières premières et avec la percée industrielle chinoise pour bloquer, depuis l'été 2004, la légère reprise industrielle qui s'était amorcée en 2003.

À l'automne 2005, la situation conjoncturelle s'améliorerait légèrement en Europe, en particulier en Allemagne. Le dollar semble plus solide. Le yuan pourrait être réévalué. Mais ce regain d'optimisme reste fragilisé par l'instabilité des cours du pétrole, la remontée progressive des taux d'intérêt et les risques financiers liés à l'ampleur des déficits budgétaires et commerciaux des États-Unis.

1 - L'environnement économique

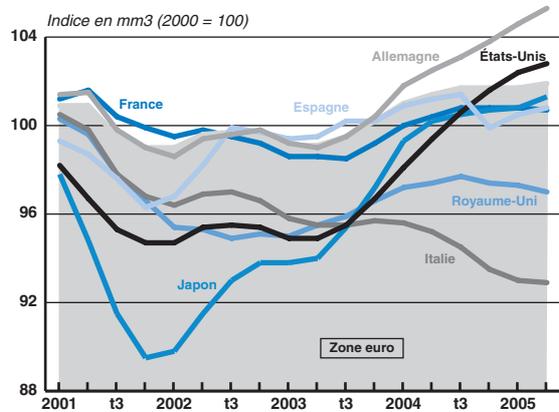
En 2004 et 2005, la zone euro reste en retrait de l'expansion mondiale

La reprise mondiale s'est amplifiée en fin d'année 2003 et l'augmentation du Pib mondial a été proche de 5 % en 2004, à l'un de ses niveaux les plus élevés depuis trente ans. Elle resterait supérieure à 4,5 % en 2005.

Les États-Unis et la Chine au cœur de la croissance

Soutenus par des politiques monétaires et budgétaires très expansives depuis quatre ans, les États-Unis ont été le fer de lance de la reprise mondiale amorcée dès 2003. Mais c'est la Chine qui en a le plus bénéficié. Ses exportations se sont vivement développées grâce au maintien d'un taux de change très favorable et en association avec des investissements massifs (45 % du Pib). De même, les principaux pays émergents d'Asie (Inde...), d'Europe centrale (Russie, Pologne...) mais aussi d'Amérique du Sud (Brésil...) ont largement contribué à ce regain de la croissance mondiale, ainsi que le Japon, qui a renoué avec la croissance depuis deux ans.

G1 - Croissance de la production manufacturée des grandes nations industrielles



Source : OCDE

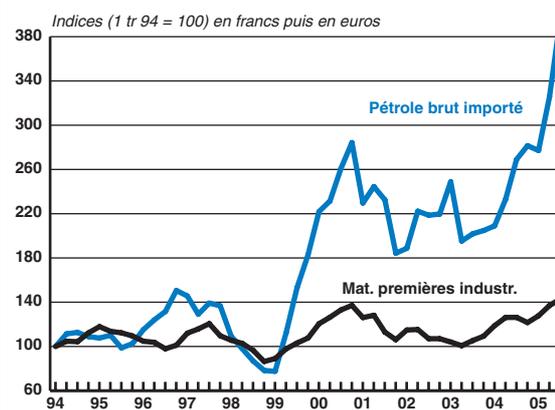
Cette reprise vigoureuse a cependant généré d'importants déséquilibres économiques. L'aggravation du déficit commercial américain a entraîné une nouvelle baisse du dollar en 2004. Les autorités chinoises continuant à lier étroitement la valeur de leur monnaie à celle du dollar, il en résulte une surévaluation de l'euro et une forte perte de compétitivité de l'industrie de la zone euro, qui est ainsi restée en retrait de la reprise mondiale.

Face à cet emballement, la Chine puis les États-Unis, une fois les élections présidentielles passées, ont adopté des politiques un peu plus restrictives en 2004. La croissance mondiale reste cependant très rapide au premier semestre 2005 (de l'ordre de 4 %).

Tensions sur le pétrole et les métaux

Cette forte croissance mondiale a généré des tensions sur les prix internationaux de l'énergie et des matières premières.

G2 - Évolutions des prix du pétrole et des matières premières industrielles



Sources : CPDP et Insee

Ainsi, le prix mondial du pétrole a doublé, entraînant dans la foulée les prix du gaz et du charbon. Il en est de même pour les cours des principales matières premières industrielles, en particulier des métaux. Ainsi, la pénurie d'acier a entraîné en 2004 une poussée spéculative d'une ampleur inconnue depuis la guerre de Corée.

À l'inverse des cycles économiques antérieurs, on ne constate aucune reprise générale de l'inflation. La mondialisation des échanges et la percée des technologies de l'information, par la baisse des prix et les gains de productivité qu'elles génèrent, semblent avoir éliminé les enchaînements traditionnels des hausses de prix et de salaires. Le surplus de liquidité semble ne se reporter que sur les prix de certains actifs, avec une remontée notable des indices boursiers et une envolée inquiétante du prix des logements dans de nombreux pays.

Zone euro : reprise incertaine et très inégale d'un pays à l'autre

En Europe les situations sont contrastées. Les pays d'Europe centrale et orientale sont restés très dynamiques grâce à leur intégration progressive dans l'Union européenne (voir fiche 42B sur les échanges avec les nouveaux membres de l'Union) et aux retombées de la manne pétrolière dont bénéficie la Russie voisine. De même, le Royaume-Uni a bénéficié en 2004 d'une forte croissance de son secteur tertiaire, qui contraste avec la stagnation de son industrie et le déficit croissant de ses échanges commerciaux.

Par contre, la zone euro est restée en retrait de la reprise mondiale. Bridées par la surévaluation de l'euro, ses exportations n'ont que partiellement profité de la reprise des échanges mondiaux depuis deux ans et l'excédent de ses échanges industriels s'est dégradé. Après une période favorable

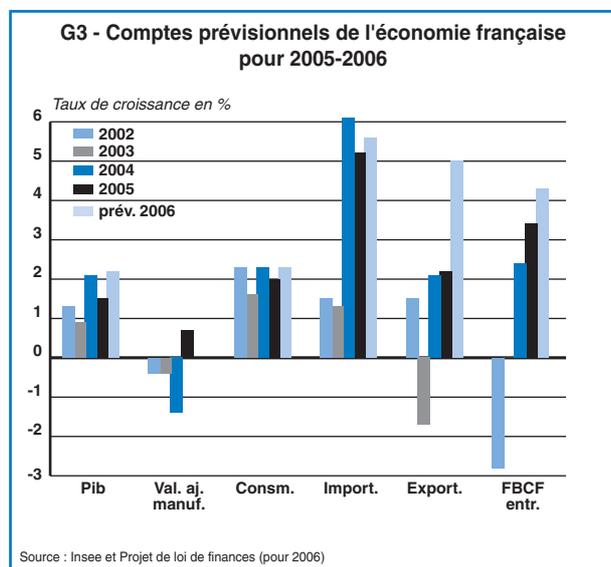
à la fin des années quatre-vingt-dix, l'activité industrielle n'arrive pas à rebondir durablement depuis cinq ans. La légère reprise amorcée en 2003 (+ 2 %) a avorté et la production industrielle stagne depuis l'été 2004.

La croissance est très inégale d'un pays à l'autre. Redevenue plus compétitive et bien implantée en Europe de l'Est et en Chine, l'Allemagne a bénéficié de la relance de ses exportations mais souffre toujours d'une demande intérieure anémique qui rejaillit sur ses partenaires. À l'inverse, l'industrie italienne pâtit d'une perte générale de compétitivité aggravée par une spécialisation relativement défavorable de son industrie. De même, en Espagne, la balance des échanges extérieurs se détériore et l'activité résiste pour l'essentiel grâce au soutien du secteur de la construction.

Le retard pris par l'Europe a aussi une dimension structurelle. Souvent dénoncé au cours des années quatre-vingt-dix, il ne s'est pas résorbé depuis cinq ans et l'investissement industriel n'augmente plus, en particulier en matière de recherche et d'innovation.

Une légère reprise est attendue en 2006 en Europe

Pour 2006, les économistes prévoient généralement un léger ralentissement de la croissance mondiale, en particulier aux États-Unis, contraints à limiter, par une politique monétaire plus restrictive, la vigueur de leur demande intérieure et l'ampleur de leurs déficits budgétaires et commerciaux. À l'inverse, après la pause constatée fin 2004 et début 2005, une certaine reprise est attendue dans la zone euro et, selon les budgets économiques de la Nation, la croissance de l'économie française devrait se situer entre 2 % et 2,5% en 2006.



Cependant, ces perspectives « raisonnables » pourraient être perturbées en raison de l'ampleur des déséquilibres actuels. Le taux de change du dollar est incertain et celui du yuan est soumis à de fortes pressions à la réévaluation. Le marché pétrolier est sous tension et ses évolutions sont imprévisibles. L'économie chinoise reste fragilisée par de graves problèmes intérieurs.

France : la croissance industrielle est freinée par une perte générale de compétitivité, comme pour la zone euro

Contrairement aux prévisions, la reprise de l'activité économique amorcée en 2003 s'est interrompue à partir de l'été 2004. La demande intérieure n'ayant pas faibli, cette pause traduit la dégradation de notre commerce extérieur et la stagnation économique de nos voisins. L'économie pâtit ainsi des pertes de compétitivité notamment liées à la baisse de 40 % en deux ans du taux de change du dollar et des monnaies qui lui sont liées. La demande internationale reste cependant assez dynamique.

La demande intérieure reste soutenue par des taux d'intérêt très faibles...

Cependant, la demande intérieure est restée soutenue. Le pouvoir d'achat progresse régulièrement.

La consommation des ménages semble résistante, du moins jusqu'au premier trimestre 2005. Pour l'ensemble des produits manufacturés, son rythme de croissance est resté en 2004 et début 2005 identique à celui des années précédentes (+ 2,6 % par an sur cinq ans).

Du côté des investissements, le secteur du bâtiment reste très dynamique et l'investissement des entreprises, bien qu'hésitant, ne devrait pas accuser de rechute.

... et par un déficit public important

Le maintien du déficit public à un niveau élevé soutient la demande intérieure. Les dépenses publiques continuent de progresser rapidement en 2004, en particulier pour les investissements (+ 5,8 %), les prestations sociales (+ 3,9 %) et les dépenses de fonctionnement (+ 3,9 %). Cependant, la reprise a permis de stabiliser la part de ces dépenses à 53,5 % du Pib en 2004.

Elle a aussi entraîné une amélioration des recettes. Le taux de prélèvements obligatoires remonte à 43,4 % du Pib, reflétant le redressement de l'impôt sur les sociétés (+12 %), de la taxe professionnelle (+ 7 %) et de la TVA (+ 6 %).

en % du Pib et en G€	1980	1990	2000	2003	2004	Zone €
					%	G€ en %
Déficit public	0,0	-2,1	-1,5	-4,2	-3,6	60 -2,7
Dépenses totales	46,5	50,7	51,7	53,7	53,5	881 48,6
Dette publique	20,8	35,3	56,7	62,8	64,7	1 067 70

Source : Insee - Comptes de la Nation base 2000 - mai 2005

Le déficit public diminue ainsi de 0,6 point en 2004 (alors qu'il ne baisse que de 0,3 point dans la zone euro). Il reste cependant largement au-dessus des critères de Maastricht et le poids de la dette publique franchit la barre des mille milliards d'euros. À 65 % du Pib, son poids reste cependant inférieur à celui de la zone euro (70 %), grevé par l'ampleur de la dette italienne.

Très contrastée au niveau sectoriel, l'activité industrielle marque une pause depuis l'été 2004

La production industrielle est entrée en stagnation à partir de l'été 2004. Les évolutions sectorielles sont assez contrastées (voir fiche 11 sur la production industrielle par secteur) :

- **dans les biens intermédiaires**, traditionnellement les premiers à bénéficier des embellies conjoncturelles, l'activité reste en retrait, à quelques exceptions près (sidérurgie en 2004, matériaux de construction...). La filière du travail des métaux, dans son ensemble, a été perturbée par la forte hausse des prix des matières premières (acier, cuivre...) et par le développement des nouvelles unités de production implantées en Europe centrale. De même, avec l'envolée du prix du pétrole, la chimie et la plasturgie ont perdu certains débouchés ;

- **les biens d'équipement** ont bénéficié d'une forte demande mondiale et du léger redressement de l'investissement en France. Malgré la prééminence des produits importés, la percée des produits numériques a redonné de la vigueur au secteur de l'électronique, en particulier dans les télécommunications. Dans la construction aéronautique, la reprise des commandes a conforté le regain d'activité lié à la mise en place des chaînes de production du gros porteur A380 ;

- **dans les secteurs des biens de consommation courante**, l'activité est restée très contrastée. Après avoir souffert de la canicule en 2003, l'agroalimentaire s'est redressé en 2004, puis rechute en 2005 avec la crise viticole. Dans le textile et l'habillement, la crise structurelle s'aggrave avec la fin des quotas d'importation. Les fabricants de biens d'équipement des ménages affrontent la percée des produits fabriqués en Chine et dans les pays d'Europe centrale. L'industrie pharmaceutique reste dynamique, en particulier à l'exportation ;

- **le secteur de l'automobile plafonne**, après d'excellentes performances en 2003-2004, suite au tassement des immatriculations en Europe. En France, les ventes d'automobiles ont cependant bien résisté à la montée des prix des carburants jusqu'à l'été 2005.

Facteurs de production : l'emploi régresse et l'investissement stagne

Ce tassement de la reprise amorcée en 2003 n'a pas permis d'infléchir notablement la chute des effectifs industriels, qui se poursuit à un rythme proche de 80 000 emplois par an. Très fluctuant depuis deux ans, l'emploi en intérim semble cependant un peu mieux orienté (voir fiche 31 sur l'emploi).

Face à des perspectives de croissance peu affirmées et à des pertes de compétitivité, les industriels ont fait preuve d'une grande prudence dans la relance de leurs investissements en métropole. Cette situation est préoccupante, d'autant que les conditions actuelles de financement sont des plus attractives. Si l'ampleur des délocalisations ne doit pas être exagérée (voir fiche 45 et dossier sur ce thème), cette langueur de l'investissement témoigne des faibles perspectives de développement de nombreux secteurs industriels face à une concurrence mondiale accrue.

Cette stagnation des capacités de production de l'industrie française est préoccupante et ne saurait être compensée par l'augmentation de la productivité apparente du travail.

Désindustrialisation et délocalisations

L'emploi industriel diminue dans tous les pays développés.

La désindustrialisation reflète surtout les fortes hausses de la productivité industrielle. Depuis vingt ans, la valeur ajoutée industrielle par salarié augmente à un rythme annuel moyen proche de 4 %, témoignant ainsi de la régularité du progrès technique dans l'industrie. Ces gains de productivité entraînent une baisse relative des prix industriels et une diminution de la part de l'industrie dans l'emploi et dans la valeur ajoutée du pays. Ce recul ne reflète cependant aucune baisse du volume de la production ou de la consommation de biens industriels (voir fiche 37 sur les gains de productivité dans l'industrie depuis 1980).

Ce recul a été accentué par l'externalisation de certains services autrefois intégrés au sein des entreprises industrielles (voir fiches 12A sur le poids des branches industrielles et 13 sur les services à l'industrie).

Mais, avec la percée de la Chine et des pays émergents, la désindustrialisation s'accélère. Si le poids des délocalisations, au sens strict, reste limité, le recul actuel du potentiel industriel en Europe souligne les enjeux liés à la libéralisation récente et très rapide des échanges internationaux et la nécessité d'y faire face par un effort accru d'innovation et d'adaptation des produits industriels au marché mondial. Notons cependant que le transfert progressif du potentiel industriel des grands groupes vers certains pays émergents génère des revenus non négligeables pour les pays d'origine (voir fiche 45 et rapport du CAE sur la désindustrialisation).

Entreprises industrielles : redressement des marges et des résultats comptables en 2004

Les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise suggèrent une certaine amélioration des résultats comptables des entreprises industrielles en 2004.

La hausse des coûts et des prix explique une partie de la remontée du chiffre d'affaires des entreprises industrielles

Après deux années de repli, le chiffre d'affaires de l'industrie progresse de 4 %. Ce rebond concerne essentiellement l'ensemble de la filière du travail des métaux, des équipements électriques et électroniques et de la chimie. Cependant, avec la hausse des prix des matières premières, l'amélioration du « volume » des ventes, c'est-à-dire du chiffre d'affaires corrigé de la hausse des prix, est bien plus modeste (+ 2,5 %), en particulier dans les secteurs producteurs de biens intermédiaires (+ 1,5 %). Seuls cinq secteurs voient le volume de leurs ventes augmenter de plus de 4 % en 2004 : la pharmacie-parfumerie, l'automobile, les équipements électriques, les matériaux de construction et les composants.

Par secteur, cette croissance du chiffre d'affaires est d'ailleurs fortement corrélée à celle des exportations.

L'investissement stagne en 2004, après avoir baissé de 20 % depuis 2001

Les capacités de production restent excédentaires et, malgré des taux d'intérêt historiquement bas, les industriels investissent toujours aussi peu en 2004. Deux secteurs font exception : la construction de matériels de transport (montée en charge de l'A380...) et la production de matériaux de construction.

Le repli de l'investissement est notable dans l'industrie lourde (automobile, chimie...) ainsi que dans la plupart des secteurs producteurs de biens de consommation.

Léger redressement du taux de marge

Après un recul de quatre points au cours de trois années précédentes, le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) augmente d'un peu plus d'un demi-point en 2004. La hausse est un peu plus forte pour les PMI que pour les grandes entreprises.

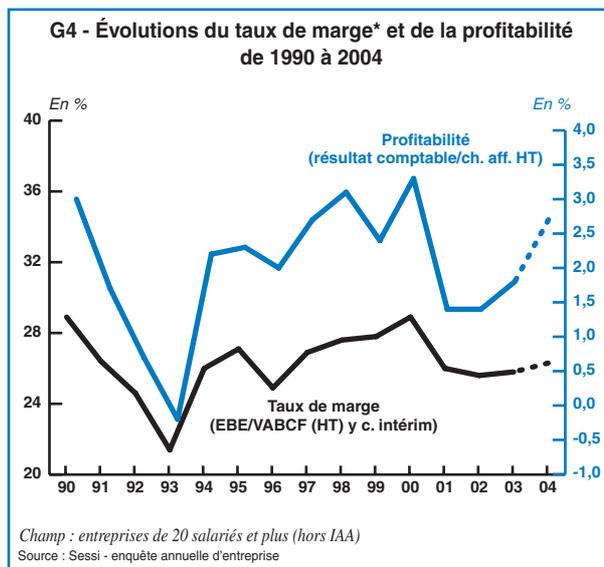
De bons résultats, surtout dans les technologies de l'information

La profitabilité, qui rapporte le résultat net comptable au chiffre d'affaires, continue de se redresser en 2004. Après avoir fortement baissé en 2001, elle s'était stabilisée en 2002 et avait commencé à remonter en 2003.

Son redressement est de près de deux points dans les secteurs industriels liés aux technologies de l'information et atteint six points dans les composants électroniques. On notera aussi une bonne performance dans l'automobile et dans la mécanique.

Bien qu'inquiétante pour l'avenir, la baisse des investissements depuis trois ans a permis une certaine réduction de l'endettement des entreprises. Les charges financières diminuent donc en 2004, et cela d'autant que les taux d'intérêt sont au plus bas. Cette baisse des investissements réduit également les dotations aux amortissements, ce qui amplifie la diminution des charges financières et conduit à une nette amélioration des comptes financiers des entreprises industrielles (voir cinquième partie - La situation financière des entreprises industrielles).

Cette amélioration conjointe des résultats d'exploitation (taux de marge) et des comptes financiers explique donc la remontée des bénéfices. Le taux moyen de profitabilité de l'industrie manufacturière non alimentaire s'améliore ainsi de 0,8 point.



(*) courbes en pointillé : trois grandes entreprises changent d'activité principale en 2004 et passent du secteur de la production de matériel informatique à celui du commerce, ce qui introduit une légère rupture dans les évolutions des taux calculés sur l'ensemble de l'industrie manufacturière entre 2003 et 2004.

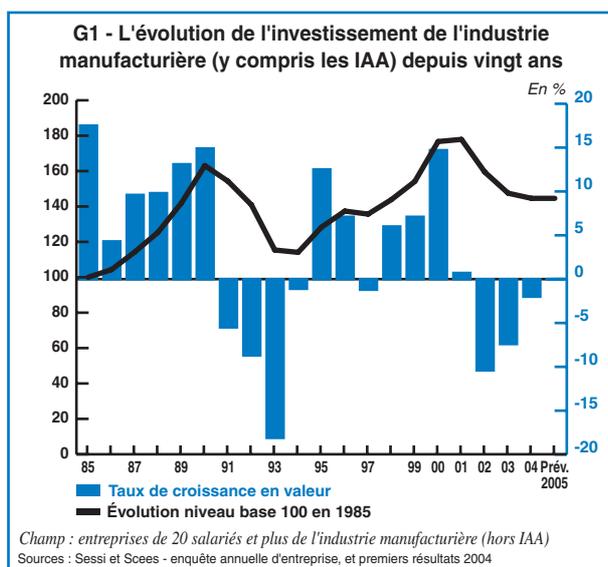
2 - Investissement, R & D et innovation

Pas de rebond de l'investissement corporel en 2004 malgré la reprise

En 2004, la reprise modérée qu'a connue l'industrie manufacturière n'a pas été accompagnée d'un rebond de l'investissement corporel. Confrontées à une concurrence étrangère très vive, tant à l'exportation que sur le marché intérieur, pénalisées par l'appréciation de l'euro et le renchérissement continu du prix des matières premières, les entreprises industrielles sont restées prudentes. Elles ont continué de geler leurs projets d'investissement et de différer leurs dépenses d'équipement. Les chefs d'entreprises ont donc pu profiter de la baisse de leurs amortissements et des taux d'intérêts faibles pour rétablir leur situation financière et leur profitabilité.

Légère contraction de l'investissement corporel (- 2 % en valeur)

En dépit de la reprise de l'activité, les investissements sont en recul pour la troisième année consécutive, la baisse étant cependant nettement moindre en 2004 que les deux années précédentes. Ainsi, l'investissement corporel des entreprises de l'industrie manufacturière (y compris les IAA) a reculé d'environ 2 % en valeur, par rapport à 2003 (cf. fiche 24). Le montant de l'investissement manufacturier (y compris les IAA) s'est élevé à plus de 22 milliards d'euros. Dans l'industrie manufacturière (hors agroalimentaire), le recul des dépenses d'investissement est plus prononcé dans les PMI (- 3,1 %) que dans les grandes entreprises industrielles (- 1,3 %).



Le taux d'investissement (investissements hors apports/valeur ajoutée hors taxes) des entreprises de l'industrie manufacturière (hors IAA) resterait quasi stable en 2004, selon les premières estimations du Sessi.

Un recul plus prononcé dans les biens de consommation et l'automobile...

Les secteurs qui traditionnellement contribuent le plus à l'investissement corporel, comme la construction automobile (- 6,4 %), la chimie (- 10,8 %) et la plasturgie (- 2,6 %), continuent de réduire leurs investissements. Le repli est également sensible dans les biens de consommation (- 5,4 %), et tout particulièrement dans la pharmacie (cf. fiche 24). Les restructurations en cours des grands groupes pharmaceutiques ne constituent pas un contexte favorable. L'industrie agroalimentaire est aussi en recul (- 1,5 %). Malgré la reprise de leur activité, les entreprises de biens intermédiaires sont restées prudentes. Le montant de leurs investissements stagne en 2004, après avoir fortement baissé au cours des trois années précédentes.

T1 - Évolution de l'investissement par secteur en 2004

	IAA	Biens de consomm.	Auto-motile	Biens d'équip.	Biens interméd.
Montant en G€	3,0	2,9	4,2	3,0	9,2
Croissance en %	- 1,5	- 5,4	- 5,7	+ 1,2	+ 0,1

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2004

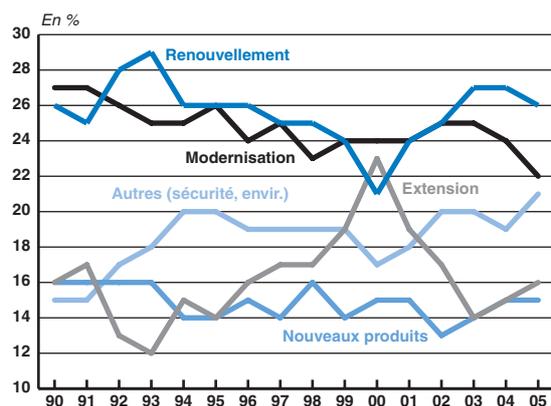
... mais rebond de l'investissement dans le secteur des Tic

Dans les quelques secteurs qui font exception, l'augmentation est modérée. Ainsi, l'investissement dans l'industrie des biens d'équipement progresse légèrement (+ 1,2 %, contre - 6 % en 2003), essentiellement du fait du rebond de l'investissement dans la construction aéronautique (+ 7,5 %, après + 2 %). La reprise est plus importante dans le secteur des Tic (+ 9 %). Après plusieurs années d'effondrement, les investissements repartent, en particulier dans les industries de l'informatique et de la téléphonie, en lien avec l'engouement pour le téléphone mobile, le multimédia et l'internet à haut débit. Dans le secteur des composants électroniques la hausse dépasse 20 %.

Renouvellement et modernisation des équipements, avant tout

Les investissements corporels effectués en 2004 ont été des investissements de renouvellement (27 %) et de modernisation (24 %) des équipements, comme cela est le cas depuis quatre ans, avec toutefois un lent recul des investissements de modernisation depuis 1990. Suivent les investissements liés à la sécurité et à l'environnement, qui diminuent légèrement (passant de 20 % à 19 %) alors que progressent légèrement les investissements d'extension de capacité (15 %) et les investissements destinés à l'introduction de nouveaux produits (15 %).

G2 - Motifs des investissements dans l'industrie



Source : Insee, enquête sur les investissements dans l'industrie - 2005

Selon les prévisions des industriels pour 2005, la part des investissements d'extensions de capacité de production et de ceux liés à la sécurité, à l'environnement et aux conditions de travail augmenterait faiblement alors que celle consacrée à la modernisation et à la rationalisation des équipements reculerait de 2 points entre 2004 et 2005.

Un taux d'utilisation des capacités productives en repli

Le taux d'utilisation des capacités de production peine à se maintenir à son niveau moyen de longue durée. Selon l'enquête mensuelle de la Banque de France, un repli assez sensible est intervenu au premier semestre 2005 : le taux d'utilisation des capacités de production a diminué, de 84,5 en janvier 2005 à 83,7 en juin 2005, soit 0,5 point sous la moyenne de long terme. Par ailleurs, la reprise de l'activité dans l'industrie s'est accompagnée, pour la première fois depuis 2000, d'une augmentation de la durée d'utilisation des équipements, surtout dans les grandes entreprises (54,3 heures en 2004), selon l'enquête annuelle de la Banque de France.

Des perspectives de reprise de l'investissement toujours très incertaines

Selon la dernière enquête de l'Insee sur les investissements dans l'industrie, le montant des investissements devrait rester stable en valeur en 2005. Pour 2006, les industriels révisent à la baisse leurs prévisions de juillet 2005 (+ 3 %) : les dépenses d'investissement resteraient stables en 2006. Ainsi, les anticipations modérément optimistes du début de l'année 2005 n'ont pas été confirmées. La dégradation de la conjoncture économique et le plafonnement de la production ont notamment pour origine une compétition mondiale croissante, qui conduit les décideurs à s'interroger sur la rentabilité des investissements. Les signes effectifs d'une amélioration de la demande, à même d'impulser l'investissement, se font attendre. Les carnets de commandes sont jugés peu garnis, à l'intérieur comme à l'exportation. Les conditions de financement actuelles semblent cependant globalement favorables.

Léger redressement des investissements incorporels

Les investissements immatériels (R & D, publicité, logiciels, formation) jouent un rôle déterminant pour maintenir la compétitivité hors prix des entreprises industrielles. La croissance constante des investissements incorporels, qu'a connue l'industrie manufacturière depuis de nombreuses années, s'est interrompue en 2003. Les investissements incorporels se sont élevés à un peu plus de 40 milliards d'euros, montant en stagnation par rapport à celui de 2002.

En 2004, les investissements incorporels devraient avoir renoué avec la croissance mais de façon encore très modérée. Selon de premières estimations, les investissements publicitaires des entreprises industrielles ainsi que leurs dépenses de recherche et développement ont simultanément augmenté faiblement.

T2 - Investissements incorporels dans l'industrie manufacturière (y compris IAA)

G€	1999	2000	2001	2002	2003	2004*	2004*/2003 (%)
R & D	15,7	16,2	17,2	18,3	18,5	19,0	+ 3,7
Publicité	15,0	17,7	17,9	18,7	18,3	18,9	+ 3,6
Logiciels	1,5	1,1	1,2	1,1	1,2	1,3	+ 6,0
Formation	2,1	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	0,0
Total	34,3	37,1	38,4	40,2	40,2	41,4	+ 3,0

Sources : MENRT, SJI, Sessi, Scees, Cereq / *estimation

Rebond des dépenses de publicité en 2004

Pour les entreprises, les dépenses de publicité jouent un rôle de tout premier plan pour défendre leurs parts de marché. Elles ont un impact fort sur la notoriété des entreprises ou des marques et créent une fidélisation de leur clientèle, qui va bien au-delà de la simple incitation à l'achat. Entre 1996 et 2002, les dépenses de publicité de l'industrie avaient progressé de façon continue, tirées par le triplement en dix ans des dépenses de publicité dans le secteur des IAA (cf. fiche 25). Ce dynamisme s'est estompé après l'éclatement de la bulle internet. En 2003, les dépenses de publicité des entreprises industrielles ont même reculé de 2 % environ, pour s'élever à 18,3 milliards d'euros.

En 2004, la reprise économique globale a entraîné dans son sillage le marché publicitaire, qui a retrouvé un certain dynamisme, notamment au cours du premier semestre. La croissance estimée des dépenses publicitaires devrait se situer entre 3 % et 4 %, selon les analystes de ce marché.

T3 - Dépenses de publicité de l'industrie manufacturière

G€	1999	2000	2001	2002	2003	2004*
Industries IAA	6,9	9,1	9,0	9,9	10,0	10,4
Ind. manufacturière	8,1	8,6	8,9	8,8	8,3	8,5
Total	15,0	17,7	17,9	18,7	18,3	18,9

Sources : enquêtes annuelle d'entreprise (Sessi et Scees)
* estimation

Maintien d'une croissance contrastée des dépenses en logiciels

En 2004, la croissance des dépenses en logiciels des entreprises industrielles devrait se poursuivre de façon modérée, autour de 5 % selon le Club de conjoncture des Tic. Le nécessaire renouvellement des applications informatiques et le redémarrage des progiciels applicatifs expliquent le retour à la croissance de ces dépenses, engagé dès 2003. Toutefois, les derniers résultats publiés concernant l'année 2003 (cf. fiche 26) mettent en évidence une évolution contrastée de ces dépenses. Les entreprises de plus de 500 salariés ont nettement accru leurs dépenses en logiciels (+ 15 %) alors que les PMI les ont plutôt diminuées (- 6 %).

Stabilité des dépenses en formation

Depuis de nombreuses années, l'effort de formation continue des entreprises industrielles se maintient à un niveau très stable (2,2 milliards d'euros en 2004). Il reste toujours réparti de façon très inégale, les grandes entreprises y consacrant une part de leur masse salariale double de celle des petites entreprises.

Redressement attendu de la dépense de R & D des entreprises en 2004, après le recul de 2003 (1,37 % du Pib)

En 2003, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (Dirde) s'était élevée à 21,6 milliards d'euros, diminuant de 0,9 % en valeur et 2,4 % en volume par rapport à 2002 (cf. fiche 21). Les estimations de l'an passé prévoyant une augmentation de ces dépenses n'ont donc pas été confirmées. Par ailleurs, cette baisse succédait à une période de croissance initiée en 1999 et qui s'était encore accentuée en 2002, avec une augmentation de 5 % en volume.

En 2004, cette tendance devrait s'inverser, d'après les premières estimations, pour repartir à la hausse (+ 1,9 % en volume) et atteindre 22,4 milliards d'euros.

T4 - Dépense intérieure de R & D des entreprises (Dirde)

G€	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Dirde globale toutes branches	17,6	18,6	19,3	20,8	21,8	21,6
Dirde/Pib en %	1,35	1,38	1,36	1,41	1,43	1,37
dont Dirde de l'industrie						
manufacturière	14,8	15,7	16,2	17,2	18,3	18,5
Financement public*	1,82	2,17	2,26	2,11	2,50	2,44
Crédit impôt-recherche	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,43

Source : enquête dépenses de R & D des entreprises - MENRT

*Financement public de la Dirde. Ce financement public s'effectue par plusieurs canaux : les contrats militaires de R & D (1,4 milliard d'euros) ; les contrats de R & D civils (0,36 G) liés aux grands programmes technologiques (aéronautique et Tic) ; les crédits incitatifs des agences et des ministères (0,3 G). Au-delà de ces dotations budgétaires, on peut ajouter le crédit d'impôt en faveur de la recherche (0,4 G en 2003).

Avec le recul de la Dirde en 2003, l'intensité de la recherche des entreprises en France a régressé, passant de 1,43 % du Pib en 2002 à 1,37 % du Pib. Ce taux d'intensité de la Dirde situe la France au 5^e rang dans l'UE, juste au-dessus de la moyenne de l'UE-15. Cette évolution irrégulière de la Dirde souligne la difficulté d'atteindre les objectifs en matière de dépenses de R & D définis dans l'agenda de Lisbonne.

La Dirde des seules entreprises industrielles en progression limitée

S'agissant des seules entreprises de l'industrie manufacturière (y compris les IAA, mais hors énergie), la dépense intérieure de R & D avait atteint 18,5 milliards d'euros en 2003. Ce montant était en progression en valeur d'environ 1 % par rapport à 2002, contre une progression de plus de 5 % entre 2002 et 2001. Pour 2004, la croissance de la dépense de recherche devrait s'accroître légèrement, comme cela est prévu pour l'ensemble des entreprises en France.

Forte concentration de la R & D dans les grandes entreprises et dans quelques secteurs

Tout d'abord, les dépenses de R & D se concentrent dans les grandes entreprises, qui effectuent près de 76 % de la Dirde et reçoivent plus de 83 % des financements publics. Celles de plus de 2 000 salariés réalisent 56 % de la Dirde et bénéficient de plus de 67 % des financements publics. Cette concentration de la R & D reflète la concentration économique de certaines branches et également le manque relatif en France d'entreprises de taille moyenne.

Recul en 2003 de l'intensité de l'effort global de recherche (2,18 % du Pib)

En 2003, la dépense intérieure de recherche-développement (Dirde) s'élevait à 34,6 milliards d'euros. Par rapport à 2002, elle avait diminué de 1,4 % en volume, avec - 2,4 % pour la dépense intérieure de R & D des entreprises (Dirde) et + 0,3 % pour la dépense intérieure des administrations (Dirda). Ce montant global de la Dirde, place la France au 5^e rang dans le monde, derrière les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Allemagne.

Pour l'intensité de l'effort de R & D, qui mesure la Dirde par rapport au Pib, la France se classe au 9^e rang, avec un ratio s'établissant à 2,18 % du Pib, contre 2,23 % en 2002. La France est ainsi en retrait par rapport non seulement à ses principaux concurrents (États-Unis, Japon et Allemagne) mais également à plusieurs pays de l'Europe du Nord et de l'Asie (Corée du Sud et Taïwan). De plus, l'intensité de l'effort français de R & D n'a que très faiblement progressé depuis le point bas de 1998 (2,17 % du Pib) et la France est encore loin de retrouver les 2,4 % du Pib atteints en 1993. Cette évolution peu dynamique ne peut que limiter à terme la capacité d'innovation de l'économie française, alors que le rythme de progression des dépenses de R & D est nettement plus rapide dans d'autres pays, comme le Japon ou l'Allemagne.

L'objectif fixé dans l'agenda de Lisbonne visant à porter d'ici 2010 l'intensité de l'effort de R & D à 3 % du PIB reste toujours aussi éloigné. Peu de pays l'ont d'ailleurs atteint, à l'exception du Japon et des pays de petite taille et à forte spécialisation industrielle (Suède et Finlande). À cet égard, il apparaît qu'un niveau élevé d'intensité de R & D est le reflet pour une large part de la structure industrielle. Il s'agit alors de renforcer l'activité industrielle dans les secteurs de haute technologie et accroître leur part dans la valeur ajoutée pour agir sur l'importance de la R & D. Par ailleurs, augmenter l'activité de R & D en France implique également de développer la politique d'attractivité du territoire français pour inciter les investissements de R & D des entreprises multinationales à se localiser en France.

Par ailleurs, plus de la moitié de la Dirde est réalisée dans quatre branches d'activité (contre 47 % en 1992). Chacune d'entre elles effectue plus de 10 % de l'activité de recherche des entreprises. Première branche de recherche depuis 1999, l'industrie automobile a exécuté 15 % de la Dirde (- 1,4 % en volume) en 2003. La pharmacie passe au deuxième rang, avec une progression de plus de 5 % en volume de la Dirde en 2003. Les équipements de communication, incluant la téléphonie et les composants électroniques, reculent au troisième rang (- 4,4 % en volume en 2003). Depuis 1997, la construction aéronautique est passée de la première à la quatrième place ; ses dépenses reculent de nouveau (- 4 % en volume).

Un financement public de la Dirde fortement concentré

Le soutien financier des pouvoirs publics, au travers des crédits de R & D militaires, des grands programmes technologiques civils, des financements d'agence et des aides remboursables (hors le crédit impôt recherche) représente autour de 10 % des dépenses privées en R & D. Ce montant, en retrait par rapport au début des années quatre-vingt-dix, reste néanmoins supérieur à ce qui se pratique dans les autres pays européens.

Le financement public de la R & D dans les entreprises reste très concentré (cf. fiche 22) : les quatre premières branches bénéficiaires (aéronautique et spatial, instruments médicaux, de précision et d'optique, équipement de communication et composants, machines et équipements) perçoivent plus de 80 % du montant total des financements publics. Ces quatre branches sont le domaine privilégié des grands programmes technologiques (aérospatial mais aussi électronique et nucléaire) et elles sont, en partie, liées à la R & D militaire. En raison de leur importance dans ces secteurs, en particulier dans celui de la construction aéronautique et spatiale, les grandes entreprises (plus de 2 000 salariés) bénéficient de plus des deux tiers des financements publics.

Un contenu en innovation des produits industriels français qui s'affaiblit

Les récentes pertes de parts de marché des entreprises françaises dans le commerce mondial conduisent à rechercher les sources de l'affaiblissement de certains avantages concurrentiels. Depuis plusieurs années, un double constat peut être établi : d'une part, l'effort de recherche et d'innovation marque le pas et, d'autre part, l'image du contenu en innovation des produits français s'affaiblit à l'étranger.

Ainsi, concernant l'image des biens de consommation, la dernière enquête du Centre d'observation économique (COE), montre que les produits allemands et français demeurent les mieux placés du point de vue des critères hors prix (qualité, design, notoriété et contenu en innovation technologique). Toutefois, si les produits français continuent de s'affirmer par leur qualité et leur notoriété, leur contenu en innovation technologique n'évolue pas favorablement (cf. fiche 47) et reste en retrait (5^e rang mondial et 3^e rang européen). Dès lors, cette avance se réduit vis-à-vis des produits italiens, japonais et

américains en termes de contenu en innovation et de rapport qualité-prix.

Une position technologique qui continue de se dégrader

Même si certaines entreprises françaises dans le secteur de haute technologie déposent un grand nombre de brevets, notamment aux États-Unis, globalement la France se caractérise depuis de nombreuses années par une faible progression du nombre de brevets déposés par les entreprises françaises (cf. fiche 23).

La constitution de pôles de compétitivité

La constitution en 2005 de « pôles de compétitivité » marque une nouvelle étape dans l'action de l'État en faveur de l'industrie, de l'innovation et de l'attractivité du territoire français, dans un contexte d'accélération des mutations économiques à l'échelle mondiale (cf. fiche 27).

Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche engagés dans des projets communs au caractère innovant, et disposant de la masse critique permettant une visibilité internationale.

Selon le cas, le partenariat s'organisera autour d'un marché, d'un domaine technologique ou d'une filière. On pourra distinguer des pôles à compétence technologique, dans lesquels recherche et développement sont prééminents, et des pôles à dominante industrielle, davantage structurés par la densité du tissu de production et de commercialisation.

Le Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004 a lancé un appel à projets invitant les acteurs à faire connaître leurs projets de pôle. Sur les 105 projets déposés, 67 ont été labellisés lors du CIADT du 12 juillet 2005. Quinze sont reconnus pour leur visibilité internationale, dont six à vocation mondiale.

Tous les pôles bénéficieront des mêmes avantages : un allègement de charges sociales et une exonération d'impôts, la mobilisation des services de l'État œuvrant dans l'intelligence économique et le renforcement de la veille technologique, à l'échelle de chaque pôle ou par mutualisation de l'effort entre pôles aux dominantes proches. Au-delà de ces avantages généraux accordés à tous les pôles, les six pôles à dimension mondiale bénéficieront d'une affectation prioritaire de nouveaux postes de chercheurs.

L'engagement de l'État se traduit au travers d'un dispositif d'aide porté à 1,5 milliard d'euros sur trois ans, correspondant à des exonérations sociales et fiscales, des crédits ministériels et des ressources des différentes agences.

L'initiative privée et l'action publique peuvent faire émerger des projets d'avenir et contribuer à mettre en place une véritable stratégie de spécialisation industrielle des territoires.

Source : www.compétitivité.gouv.fr

Ainsi, les demandes de brevets déposées par la France auprès de l'office européen des brevets (OEB), entre 1991 et 2002, progressent moins vite (+ 3,4 % par an) que celles de ses principaux partenaires (+ 5,5 % pour l'UE-15), et cela depuis plusieurs années. Ce phénomène touche également le secteur de haute technologie, et notamment les domaines des

Tic ou des biotechnologies. La persistance de ce manque de dynamisme ne peut que conduire à terme à une érosion de la position technologique française.

Certes, ce manque de dynamisme reste lié, au moins en partie, à la faible propension des entreprises françaises à déposer des brevets pour protéger leurs inventions. Chaque année, un peu moins du tiers des entreprises françaises (tous secteurs) déclarent avoir déposé un brevet. Des actions de sensibilisation en direction des PMI restent indispensables, afin de les inciter à protéger davantage leurs inventions par le dépôt de brevet.

Moindre utilisation de l'internet par les PMI françaises

Les grandes entreprises françaises sont pleinement conscientes de l'importance des techniques numériques pour améliorer leur compétitivité et leur productivité, et les utilisent largement dans leurs processus internes. Les PMI (de 20 à 249 salariés), en revanche, le sont à un degré moindre, comme cela a été décrit dans la fiche. Une part importante des PMI accuse encore un retard dans l'adoption et l'utilisation des technologies numériques susceptibles de les pénaliser par rapport à leurs concurrentes (cf. [fiches 25A et 25B du rapport 2004 de la CPCI](#)). En particulier, les PMI françaises paraissent en retrait dans la mise en place et l'utilisation des sites sur la Toile. L'action publique de sensibilisation et de soutien des PMI concernées, pour qu'elles développent encore l'utilisation des Tic, est donc à poursuivre.

3 - Emploi, salaires et coûts unitaires

Emploi : la baisse se poursuit en 2004 et au premier semestre 2005

En repli depuis le printemps 2001, l'emploi industriel direct (hors intérim) continue de baisser au premier semestre 2005. Le volume d'emploi dans l'intérim a temporairement bénéficié, en 2004, de l'amélioration de la conjoncture intervenue entre la mi-2003 et la mi-2004. Mais il recule de nouveau début 2005.

Pertes d'emplois directs et baisse de l'intérim

Avec le tassement de l'activité industrielle depuis l'été 2004, les entreprises industrielles ont poursuivi l'ajustement de leurs effectifs au premier semestre 2005. De mars 2001 à juin 2005, l'industrie manufacturière a perdu 352 000 emplois directs, dont 83 000 au cours de l'année 2004 (- 2,6 %). Sur les six premiers mois de 2005, elle en a perdu 48 000 (5 000 de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente). Fin juin 2005, l'industrie employait 3,8 millions de salariés, hors intérim, et la seule industrie manufacturière (hors énergie et hors IAA) 3 millions.

Le redressement passager de l'activité industrielle à partir de l'été 2003 avait favorisé le recours à l'intérim jusqu'à la fin de l'année 2004. Mais le tassement de la conjoncture à l'été 2004 a ensuite pesé sur l'intérim. Celui-ci a diminué de 3,7 % dans l'industrie manufacturière entre le deuxième trimestre 2004 et le deuxième trimestre 2005 ; l'équivalent de 8 000 emplois à plein temps a ainsi été perdu.

Au cours de cette période, l'emploi industriel manufacturier, y compris l'intérim, a reculé de 2,9 % (- 2,4 % pour l'ensemble de l'industrie) ; hors intérim, la baisse a atteint 2,8 %. Fin juin 2005, 3,2 millions de salariés, intérim compris, travaillaient dans l'industrie manufacturière et 4,1 millions dans l'industrie y compris les IAA et l'énergie.

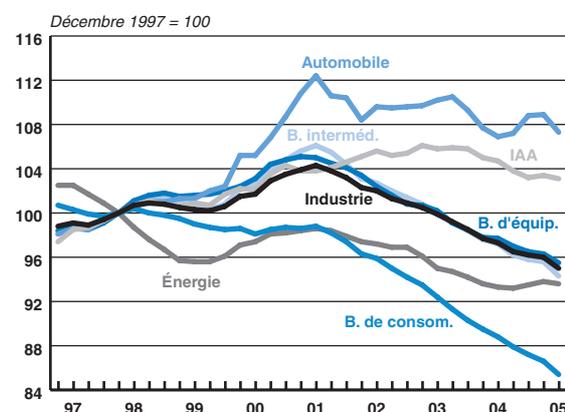
L'emploi industriel évolue tendanciellement moins favorablement que l'emploi de l'ensemble des secteurs concurrentiels non agricoles. Ce dernier a été stable en 2004 et au début de 2005 (+ 0,1 % de juin 2004 à juin 2005).

L'emploi y compris l'intérim ne se maintient que dans l'énergie

En prenant en compte la baisse des emplois intérimaires, le repli des effectifs totaux est plus marqué au deuxième trimestre 2005 dans les secteurs de l'automobile et des biens intermédiaires. Cette évolution a eu l'effet inverse dans les IAA et les biens d'équipement, et elle a été neutre dans les biens de consommation et l'énergie.

En glissement sur douze mois, le volume d'emploi intérimaire a augmenté, au deuxième trimestre 2005, dans les secteurs des IAA, des biens d'équipement et de l'énergie, et il a baissé dans les industries des biens de consommation, des biens intermédiaires et de l'automobile. Depuis juin 2004, l'emploi y compris l'intérim a diminué dans chacun des grands secteurs, à l'exception de l'énergie, qui a enregistré une hausse passagère au cours de l'année 2004.

G1 - Évolutions sectorielles de l'emploi, intérim compris*



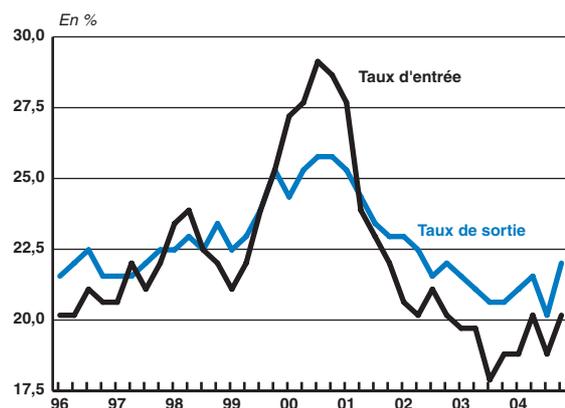
Sources : Insee, Dares et calculs Sessi

* Emploi direct + volume d'intérim (cf. encadré de la fiche 31)

La mobilité reste faible

La diminution de la mobilité des salariés depuis 2001 s'est temporairement interrompue fin 2003 avec l'amélioration de la conjoncture : le taux de rotation (hors transferts entre établissements) s'est redressé, avant de se stabiliser au second semestre 2004. La reprise a été sensible pour les taux d'entrée en emploi, très cycliques, qui accusaient un fort recul. Les taux de sortie ont également crû. La baisse des taux de démissions s'est momentanément interrompue. En outre, la part des sorties (hors transferts) pour départs anticipés en retraite pour carrière longue, prévus par la loi de 2003 portant réforme des retraites, a fortement augmenté en 2004.

G2 - Rotation des effectifs
Taux annualisé CVS hors intérim, en %



Champ : établissements industriels de 10 salariés et plus

Source : Dares - DMMO, EMMO

En tendance, depuis la fin de l'année 2000, de faibles perspectives d'embauches réduisent la part des démissions (hors transferts) dans les sorties d'emploi. Au quatrième trimestre 2004 (dernier trimestre connu), elles représentaient 17 % des sorties d'emploi dans l'industrie, contre 28 % à la fin de l'année 2000. À l'inverse, avec les difficultés économiques, la part des licenciements économiques (hors fins de CDD), qui

s'était accrue tout au long de l'année 2001, est stable depuis. Cette part s'élevait à 11 % des sorties d'emploi au quatrième trimestre 2004, contre 8 % fin 2000 ; elle reste néanmoins inférieure à celle des autres licenciements.

Environ 60 % des embauches dans l'industrie se font par des contrats à durée déterminée. La part des CDD dans ces entrées a toutefois un peu diminué (- 0,8 point) du quatrième trimestre 2003 au quatrième trimestre 2004. Mais les taux d'entrée (quelle que soit la nature du contrat) ayant légèrement crû sur cette période, les embauches en CDD se sont un peu accrues. La proportion des salariés sous CDD a augmenté, et cette progression s'est prolongée en 2005.

T1 - Proportion de salariés en CDD en fin d'année (en %)

	2001	2002	2003	2004
Industries agroalimentaires	7,0	6,5	6,4	6,2
Biens de consommation	4,6	4,6	4,2	4,4
Industrie automobile	2,4	1,6	1,9	3,0
Biens d'équipement	3,2	2,9	3,0	3,2
Biens intermédiaires	3,5	2,9	2,8	3,1
Énergie	1,9	2,3	2,0	2,2
Industrie	3,9	3,6	3,5	3,7

Champ : établissements de 10 salariés et plus

Source : Dares - enquête Acemo

Stabilité des offres d'emploi industriel

Au cours du deuxième trimestre 2005, les entreprises industrielles ont déposé 63 200 offres d'emploi à l'ANPE, comme un an auparavant. La répartition entre les offres d'une durée supérieure à six mois et celles d'une plus courte durée est également restée inchangée, respectivement à 54 % et 46 %. En revanche, les offres des autres secteurs ayant augmenté en un an, la part de celles de l'industrie a baissé de 7,5 % à 7 %.

Entre le deuxième trimestre 2004 et le deuxième trimestre 2005, les demandes d'emploi à temps plein auprès de l'ANPE, émanant de personnes ayant travaillé à temps plein, sont restées stables. Parmi elles, 15,5 % viennent de personnes ayant eu un emploi dans l'industrie, soit 149 600 personnes.

Des recrutements jugés de nouveau moins difficiles en 2005 malgré des tensions pour certains métiers industriels

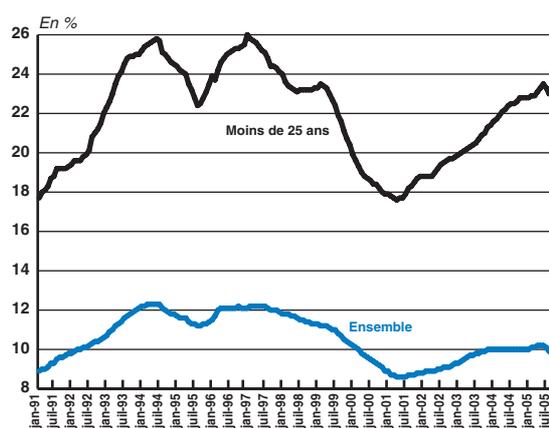
La longue phase de baisse continue des difficultés de recrutement par les entreprises industrielles s'est interrompue au troisième trimestre 2003 avec l'amélioration de la conjoncture. À cette date, la part des entreprises déclarant avoir de telles difficultés s'élevait à 23 %. Depuis, cette part n'a pas dépassé 25 % (au premier semestre 2004). Elle recule de nouveau depuis le début de l'année 2005 ; elle n'atteignait plus que 22 % au troisième trimestre 2005, soit quasiment son niveau de début 1998. Toutefois, sur un an, les difficultés de recrutement restent orientées à la hausse dans le secteur des biens d'équipement. Elles apparaissent les moins répandues chez les entrepreneurs de l'industrie automobile (pour 13 % d'entre eux).

Depuis la fin de l'année 2001, les entreprises industrielles ne prévoyant pas d'embaucher sont devenues plus nombreuses que celles ayant l'intention inverse.

Arrêt de la hausse du taux de chômage

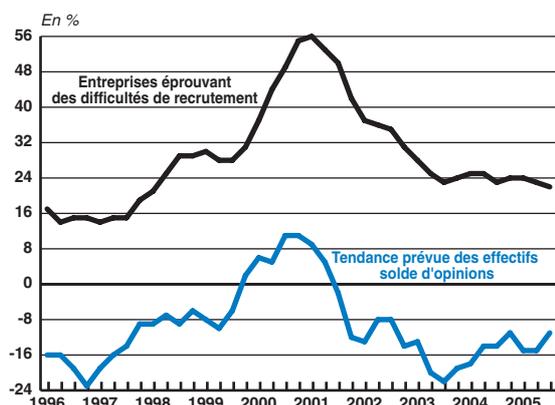
En hausse depuis l'été 2001, le taux de chômage dans l'ensemble de l'économie s'est stabilisé à 10 %, de l'automne 2003 à la fin de l'année 2004. Après une légère reprise en début d'année 2005, il s'est de nouveau replié en juin. En juillet 2005, il a rejoint son niveau de septembre 2003, soit 9,9 %. Chez les moins de 25 ans, la situation reste difficile. La hausse de leur taux de chômage a été plus soutenue que celle de l'ensemble. En outre, elle n'a pas marqué de pause en 2004. Un mouvement de repli s'est néanmoins amorcé en juin 2005, mais il s'est interrompu deux mois après (dernier mois connu).

G3 - Taux de chômage dans l'ensemble de l'économie



Sources : Dares-Insee

G4 - Prévisions d'effectifs et difficultés de recrutement dans l'industrie



Source : Insee - enquête trimestrielle de conjoncture

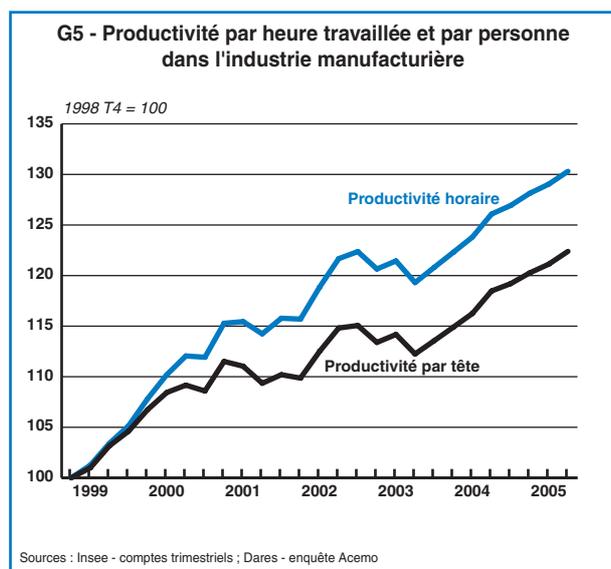
Les métiers industriels concernent les métiers en rapport direct avec la conception ou la réalisation d'un produit industriel et la maintenance de machines. Ils se distinguent des secteurs industriels dans la mesure où ces derniers ont recours à des métiers non industriels (secrétaires, cadres du commerce par exemple) et, inversement, des métiers industriels sont exercés dans des secteurs non industriels (techniciens de l'électricité-électronique par exemple). Les métiers sont regroupés par familles professionnelles. De décembre 2003

à décembre 2004, l'emploi a progressé dans toutes les familles professionnelles de l'industrie et les taux de chômage ont diminué ou sont restés stables. Sur la période octobre 2004 - mars 2005, les tensions mesurées par le rapport entre les flux d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE et les flux de demandes ont augmenté en un an dans presque toutes les familles professionnelles de l'industrie.

Léger ralentissement de la productivité du travail

Au deuxième trimestre 2005, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière a été quasiment stable en glissement sur un an (+ 0,1 %, contre + 1,8 % au deuxième trimestre 2004). Au cours de cette période, les gains annuels de productivité sont restés soutenus, mais ils ont ralenti : par personne (hors intérim), ils ont atteint 3,3 % dans l'industrie manufacturière, après 5,5 % au deuxième trimestre 2004 et des pertes de 2,2 % un an auparavant. La durée conventionnelle du travail étant stabilisée, la productivité horaire a crû au même rythme que la productivité par personne.

La prise en compte du travail intérimaire, qui représente environ 7 % de l'emploi industriel direct, n'a pas eu d'effet sur l'évolution de la productivité.



Salaires : croissance stabilisée au premier semestre 2005

Fin juin 2005, la progression du salaire mensuel de base (SMB), représentatif de l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés et plus, a été la même que celle constatée un an plus tôt : + 2,6 %, en glissement annuel. Cette hausse recouvre la forte revalorisation des minima légaux le 1^{er} juillet 2004, de 4,3 %, en moyenne, pour les entreprises de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel non agricole (+ 3,8 % au premier juillet 2003). La maîtrise des salaires a été favorisée par la décélération des prix, l'inflation étant passée sous la barre des 2 % en début d'année 2005. En outre, la montée du taux de chômage limite la capacité de négociation des salariés en termes de revalorisation salariale.

Le salaire moyen par tête concerne l'ensemble des salariés et intègre la partie variable des rémunérations (primes, heures supplémentaires) ainsi que les effets de structure (en termes de qualification et de poids du temps partiel). Il n'a que légèrement ralenti, en glissement annuel, au deuxième trimestre 2005, selon les comptes trimestriels de l'Insee. Le tassement de l'activité industrielle a augmenté le recours au temps partiel et freiné l'octroi de primes.

Compte tenu de la hausse de l'indice général des prix y compris le tabac de 1,7 % entre juin 2004 et juin 2005, le gain de pouvoir d'achat des salaires mensuels de base de l'industrie s'est élevé à 0,9 % sur la période.

T2 - Évolution des salaires dans l'industrie (glissement annuel en %, de juin n-1 à juin n)

	2002	2003	2004	2005
Smic horaire	4,1	2,4	5,3	5,8
Salaire horaire de base des ouvriers	3,6	2,7	2,7	2,8
Salaire mensuel de base				
Ouvriers	2,6	2,5	2,6	2,8
Employés	2,4	2,3	2,5	2,6
Professions intermédiaires	2,4	2,4	2,6	2,3
Cadres	2,2	2,1	2,3	2,3
Ensemble des salariés	2,5	2,4	2,6	2,6
Salaire moyen par tête	3,7	3,7	3,3	3,1

Champ pour les salaires de base : établissements de 10 salariés et plus
 Note : les salaires de base ne tiennent pas compte des primes, indemnités et autres formes de rémunération, attachées à des postes de travail et à des niveaux hiérarchiques fixés.
 À l'inverse, le salaire moyen par tête tient compte de l'ensemble de la rémunération des salariés.

Sources : Insee et Dares - enquête Acemo

La durée du travail étant stable, le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a crû au même rythme que leur salaire mensuel de base : + 2,8 %. L'augmentation est plus soutenue dans l'automobile (+ 3,1 %), secteur encore un peu concerné par la RTT, et plus faible dans le secteur énergétique (+ 2,6 %).

Depuis 1998, les coûts salariaux horaires augmentent plus rapidement que les coûts allemands ou italiens.

Stagnation des coûts salariaux unitaires

Après les fortes hausses de 2003, le coût salarial unitaire, c'est-à-dire le coût par unité de valeur ajoutée, s'était retourné à la baisse en 2004. Début 2005, son évolution reste maîtrisée. Au deuxième trimestre 2005, il baisse de 0,8 % (hors intérim), en glissement annuel, dans l'ensemble de l'industrie (- 1 % au deuxième trimestre 2004) et n'augmente que de 0,2 % dans la seule industrie manufacturière (- 1,7 % un an auparavant). Le ralentissement de la valeur ajoutée a freiné la croissance de la productivité par personne. À l'inverse, la faible décélération du salaire par tête a peu contribué au changement de rythme du coût salarial unitaire. La contribution du taux de charges sociales reste faible et l'intérim n'a pas eu d'impact.

T3 - Évolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (glissement annuel en %, de juin n-1 à juin n)

	2002	2003	2004	2005
Industrie manufacturière*				
- hors intérim	- 1,0	6,1	- 1,7	0,2
- y compris intérim	- 1,2	5,8	- 1,5	0,1
Industrie				
- hors intérim	- 0,5	5,3	- 1,0	- 0,8
- y compris intérim	- 0,7	5,1	- 1,0	- 0,8

Sources : Insee, Dares et estimation Sessi

* hors énergie et hors IAA

Le taux de marge des entreprises industrielles s'était redressé, en glissement annuel, à la fin de l'année 2004, avec le recul des coûts salariaux unitaires et la hausse du prix de la valeur ajoutée. Il s'est replié au deuxième trimestre 2005 malgré la poursuite de la baisse des coûts salariaux. En effet, le prix de la valeur ajoutée a diminué : dans un contexte de modération de la demande et de forte concurrence, les entreprises industrielles n'ont pas répercuté dans leur prix de vente l'intégralité du renchérissement du coût de leurs consommations intermédiaires.

Taux d'emploi des seniors inférieur à celui de la moyenne européenne

Un taux d'emploi faible aux âges extrêmes

Dans un contexte de difficultés de financement des régimes de retraite et de faiblesse du PIB par habitant, des objectifs européens ont été posés afin de relever le taux d'emploi des seniors. Les objectifs de Stockholm (2001) visaient notamment un taux d'emploi de 50 % des 55-64 ans en 2010, et ceux de Barcelone (2002) un relèvement de cinq ans de l'âge moyen de sortie de l'activité.

Dans l'ensemble de l'économie comme dans l'industrie manufacturière, le taux d'emploi des seniors est plus faible en France que dans la moyenne des pays européens. Il est plus élevé que celui de l'Italie, du même ordre dans l'industrie manufacturière que le taux moyen des dix nouveaux pays de l'Union, mais il est nettement plus bas que ceux du Royaume-Uni et des pays du nord de l'Europe. De même, le taux d'emploi des plus jeunes est inférieur en France à ce qu'il est à l'étranger.

L'industrie manufacturière joue davantage en France qu'en Europe dans la faiblesse du taux d'emploi des seniors de l'ensemble de l'économie : chez les 55 - 64 ans, 16,3 % des personnes actives occupées le sont dans l'industrie manufacturière en Europe, contre 14,7 % en France. Ce plus faible poids français de l'industrie manufacturière dans l'emploi n'est cependant pas spécifique aux seniors.

T4 - Taux d'emploi, en Europe, des plus jeunes et des plus âgés en 2004

	Ensemble de l'économie		Industrie manufacturière *	
	15 - 24 ans	55-64 ans	15 - 24 ans	55-64 ans
EU à 25	36,8	41,0	6,7	6,7
EU à 15	40,0	42,5	6,8	7,0
Dix nouveaux pays	56,0	32,3	6,3	5,6
France	30,4	37,3	5,0	5,5
Allemagne	41,9	41,8	9,4	9,3
Italie	27,6	30,5	7,1	4,5
Espagne	35,2	41,3	6,5	7,4
Royaume-Uni	55,4	56,2	5,2	7,9
Pays-Bas	65,9	45,2	6,5	5,5
Danemark	62,3	60,3	7,0	8,4
Suède	39,2	69,1	5,4	10,2

Source : Eurostat - Newcronos

* y compris IAA et hors énergie

La formation initiale « industrielle » : un effort élevé malgré le recul dans l'enseignement supérieur

Dans le deuxième cycle professionnel, les spécialités de formation tournées vers l'industrie¹ sont de plus en plus fréquentées. Si la proportion des élèves préparant un CAP ou un BEP dans ces spécialités diminue très faiblement depuis 2002, elle croît très légèrement, en revanche, pour les effectifs préparant un baccalauréat professionnel. Ces parts sont d'environ 40 % de l'ensemble des spécialités.

Le nombre d'admis aux baccalauréats des filières « industrielles » a fortement augmenté depuis 1995. La hausse a été un peu plus rapide que celle de l'ensemble des lauréats, toutes filières confondues. En 2004, leur part était de 17 %, en hausse par rapport à l'année précédente. Inversement, les lauréats de la filière générale scientifique, comme leur poids dans l'ensemble des filières, ont reculé depuis dix ans. Ils représentaient 26 % de l'ensemble en 2004, en baisse par rapport à 2003.

Au niveau de l'enseignement supérieur, les étudiants des filières « industrielles » et scientifiques diminuent, de même que leur part dans le total (21 % en 2004-2005). En revanche, les diplômés des écoles d'ingénieurs ont continué à progresser en 2003, mais à un rythme très ralenti.

Par ailleurs, les diplômés de l'enseignement supérieur le sont plus souvent que dans l'ensemble de l'Europe dans les filières des sciences et de l'ingénierie (y compris la production industrielle et la construction). Toutefois, ce constat s'inverse pour les docteurs en ingénierie.

La formation continue : effritement de l'effort financier des entreprises en 2002

Les 25-64 ans participent moins à une action de formation en France que dans le reste de l'Europe.

Par ailleurs, l'effort financier des entreprises industrielles françaises pour la formation professionnelle a poursuivi sa baisse en 2002, après la pause enregistrée en 2001. En outre, les salariés ont été moins nombreux qu'en 2001 à participer à des stages de formation et la durée moyenne des stages a continué de reculer.

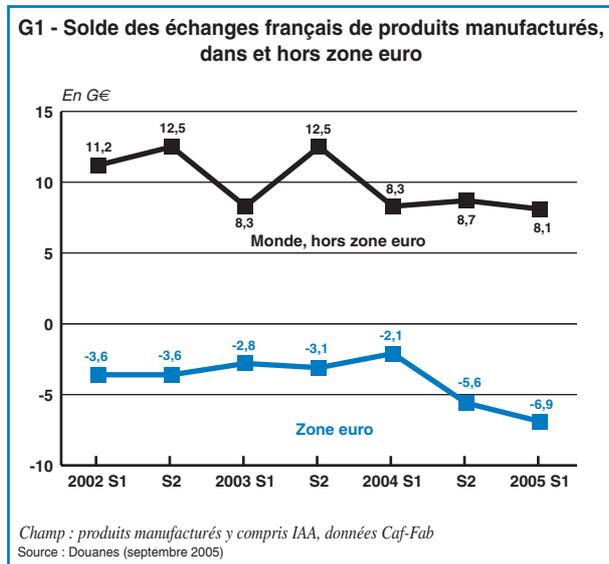
(1) Cf. encadré de la fiche 33 du rapport 2004 pour une définition précise.

4 - Les échanges extérieurs et la compétitivité

Échanges extérieurs de produits manufacturés : un excédent en fort recul

Après un recul de 5,5 milliards d'euros en 2004, l'excédent du solde des échanges français de produits manufacturés (agroalimentaire compris, mais hors énergie) s'est de nouveau réduit au premier semestre 2005, pour atteindre 1,3 milliard d'euros fin juin.

La diminution du solde manufacturier est intervenue au second semestre 2004 et s'est poursuivie au premier semestre 2005. La dégradation des échanges avec la zone euro y a largement contribué.

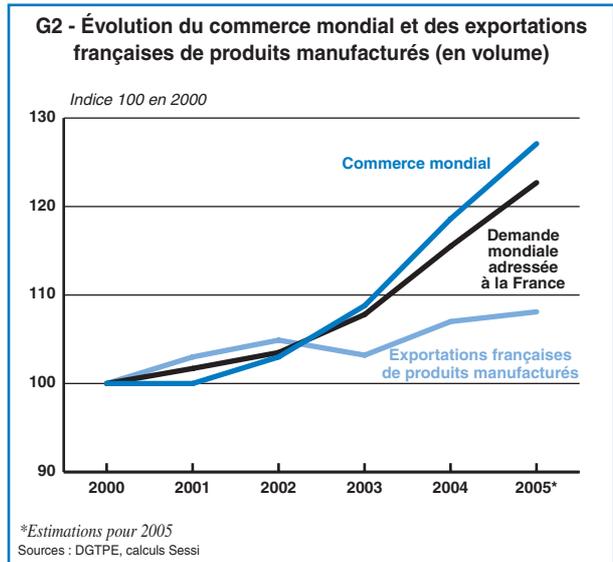


En parallèle, la facture énergétique a sensiblement augmenté en raison de la flambée des cours mondiaux du pétrole. Le déficit énergétique de la France atteint ainsi 17 milliards d'euros fin juin 2005, contre 12,5 milliards au premier semestre 2004.

Au total, le solde global des échanges extérieurs, dont l'excédent reposait pour l'essentiel sur les produits manufacturés, devient négatif en 2004 (- 8,3 milliards d'euros). Le déficit s'amplifie début 2005 et atteint déjà 11,2 milliards d'euros (FAB-FAB) fin juin.

Reprise limitée des exportations de produits manufacturés en 2004

Après deux années de repli, les exportations françaises de produits manufacturés renouent avec la croissance en 2004. Le rebond de la croissance mondiale au second semestre 2003 s'accompagne d'une vive progression des échanges mondiaux qui rejaillit sur les exportations françaises. Ces dernières progressent de 4,8 % en 2004, pour s'élever à 312 milliards d'euros. La hausse s'essouffle début 2005 en raison d'une quasi-stagnation des ventes à nos partenaires de la zone euro.



Mais cette hausse des exportations françaises de produits manufacturés demeure modérée en 2004, comparée à la progression du commerce mondial. En volume, la croissance des exportations françaises est moitié moins élevée que celle du commerce mondial. Elle se situe aussi en deçà de la croissance de la demande mondiale adressée à la France (somme des importations de ses principaux partenaires, pondérée par les parts de marché détenues).

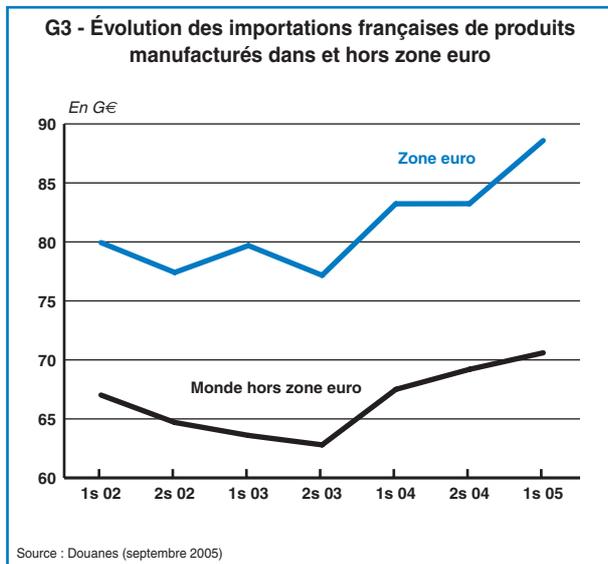
La remontée de l'euro depuis 2002 a pesé sur l'évolution des exportations de produits manufacturés français. La concurrence s'est accrue, en particulier celle de la Chine. L'anémie de la demande intérieure en Allemagne et en Italie, deux des principaux clients de la France, a également contribué à limiter la hausse des exportations. De plus, notre présence limitée et déclinante sur certains marchés porteurs, tels les composants électroniques, l'électronique grand public et le matériel informatique, a restreint l'ampleur de la reprise des exportations françaises.

Les importations couvrent 31 % de la demande intérieure française de produits manufacturés en 2004

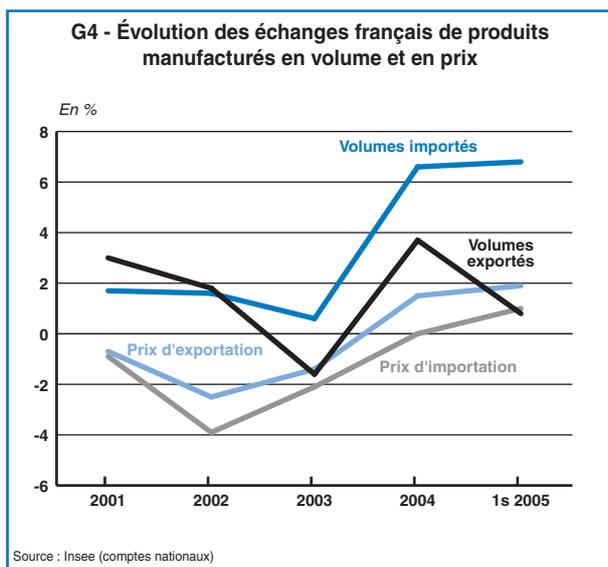
S'appuyant sur la bonne tenue de la demande intérieure, encouragée notamment par des conditions de financement favorables, les importations de produits manufacturés progressent de 7 % en 2004, pour s'élever à 303 milliards d'euros, puis de 5,4 % au premier semestre 2005.

Les importations assurent 31 % de la demande intérieure française de produits manufacturés en 2004, contre 29,5 % en 2003 et 25 % en 1995. La hausse de la demande intérieure française porte beaucoup sur des produits majoritairement importés (électronique grand public pour les ménages, matériel électrique et électronique pour l'investissement), ce qui tend à accroître la part des importations par rapport à l'offre nationale. Ce phénomène se renforce avec la mondialisation. Celle-ci se traduit par une hausse de la part des importations - de biens de consommation en premier lieu - dans la demande

intérieure des pays industrialisés, moins compétitifs sur ce plan que les pays émergents. Les pays industrialisés doivent réagir par une adaptation de leur offre, passant par davantage de recherche, d'innovation et d'investissements, domaines où la France prend actuellement du retard.



Si l'appréciation de l'euro renforce la compétitivité des produits fabriqués hors zone euro, les importations françaises provenant de la zone euro progressent aussi à un rythme soutenu (7 %) depuis le second semestre 2004.



Chute de l'excédent des biens d'équipement

La dégradation de l'excédent des produits manufacturés est apparue au second semestre 2004. Elle est imputable en premier lieu aux biens d'équipement (aéronautique, machines de bureau et informatique, appareils de transmission du son et de l'image, mécanique), dont l'excédent chute de moitié en 2004, pour retomber à 3,4 milliards d'euros, le repli se poursuivant au premier semestre 2005.

Tout en atteignant un niveau record en 2004 (12,2 milliards d'euros), l'excédent dégagé par l'industrie automobile commence aussi à fléchir à partir du second semestre 2004. Le décalage de conjoncture du marché français, plus porteur que les principaux marchés d'exportation de la France, et les nou-

Réorientation géographique des importations de textile-habillement au premier semestre 2005

Au premier semestre 2005, les importations françaises de produits textiles et de l'habillement (9,5 milliards d'euros) affichent une hausse infime (0,4 %) par rapport au premier semestre 2004. En volume, les importations se replient même de 0,4 %. La suppression des quotas sur les échanges de produits du textile-habillement ne s'est pas traduite, au niveau global, par une rupture avec les évolutions passées. En revanche, la structure des importations a fortement évolué en faveur de la Chine. Ce pays a accru de près de moitié ses ventes de textile-habillement à la France en 2004 et en devient le premier fournisseur, avec une part de marché de 14 %. Cette montée en puissance s'est effectuée principalement au détriment des pays de la zone euro, mais aussi des autres pays d'Asie (excepté l'Inde), des pays du Maghreb et de certains pays d'Europe centrale (Pologne, Hongrie).

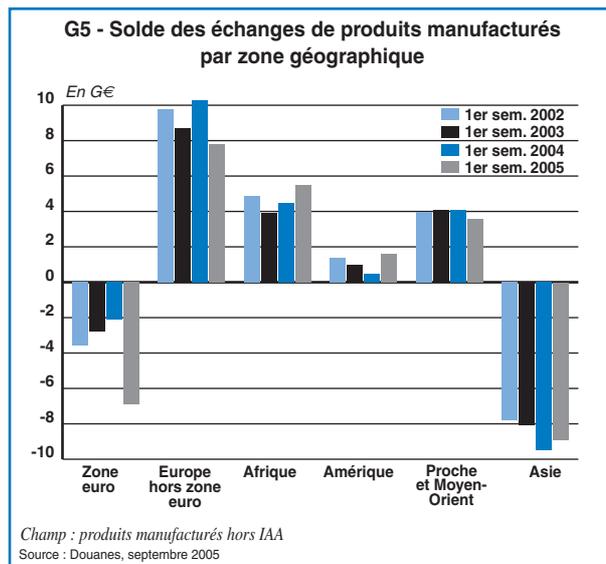
Limité au niveau global, l'impact de la levée des quotas n'en demeure pas moins important pour certaines catégories de produits (pull-over, tee-shirt, fils et tissés...) et a perturbé les circuits d'approvisionnement au-delà des anticipations. Cela a conduit la Commission européenne à conclure un accord amiable avec Pékin, modérant jusqu'à fin 2007 la progression des produits les plus sensibles.

velles localisations des fabrications expliquent cette inflexion.

Les soldes des biens intermédiaires, de l'agroalimentaire et des biens de consommation se dégradent aussi en 2004, puis au premier semestre 2005.

Aggravation du déficit avec la zone euro

Le recul du solde manufacturier français s'amplifie rapidement avec la zone euro. Au premier semestre 2005, le déficit français y atteint 7 milliards d'euros, soit 4,8 milliards de plus qu'au premier semestre 2004.



Dans cette zone à l'abri des évolutions monétaires, la dégradation du solde manufacturier français résulte pour partie de l'atonie de la demande intérieure de certains pays par rapport à celle de la France, mais aussi d'un médiocre positionnement de l'industrie française dans les hautes technologies.

Le déficit avec l'Allemagne s'accroît à lui seul de près de trois milliards d'euros au premier semestre 2005, pour atteindre 7,8 milliards d'euros. L'évolution plus favorable depuis 2003 des coûts allemands a pu jouer en ce sens. Les soldes manufacturiers français fléchissent toutefois avec la quasi-totalité des pays de la zone euro au premier semestre 2005, en particulier avec l'Italie et l'Espagne.

Hors zone euro, le solde manufacturier français se comporte mieux, surtout à compter du premier semestre 2005. Il s'améliore ainsi d'un milliard d'euros avec l'Amérique du Nord et l'Afrique au premier semestre 2005. Le déficit avec l'Asie se résorbe de 0,6 milliard, mais frôle néanmoins neuf milliards d'euros.

Parts de marché : recul plus modéré au premier semestre 2005

Au niveau mondial, la part de marché en valeur de la France diminue tendanciellement depuis son plus haut niveau atteint au début des années quatre-vingt-dix (6,3 %), pour s'établir à 4,9 % en 2004 (tous biens). Cette baisse est plus ou moins ressentie dans tous les grands pays industrialisés en raison de la montée en puissance des pays émergents dans les échanges mondiaux.

Une perte de compétitivité mieux maîtrisée par l'Allemagne que la France

Comparées à celles des pays de l'OCDE, les parts de marché françaises se sont maintenues en valeur et ont baissé en volume entre les premiers semestres 2002 et 2005. La hausse de l'euro a pesé sur l'évolution des parts de marché des pays de la zone euro. Mais la capacité d'adaptation des exportations allemandes a été meilleure. L'Allemagne a sauvegardé ses parts de marché en volume et augmenté ses parts de marché en valeur entre les premiers semestres 2002 et 2005. Les importants investissements réalisés par les entreprises allemandes dans les pays émergents, dont les Peco, ont engendré des flux d'échanges croissants avec ces pays (voir fiche 42A), notamment à l'importation. Ils ont pu contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits allemands. Ces derniers gagnent ainsi des parts de marché dans la zone euro, contrairement aux produits français.

Au-delà des parités monétaires, d'autres facteurs ont contribué à limiter la hausse des exportations françaises par rapport à celle de ses partenaires de l'OCDE, en particulier de l'Allemagne. La demande mondiale adressée à la France progresse moins vite que le commerce mondial, bien que la France tende à réorienter ses exportations vers les zones les plus dynamiques. La spécialisation sectorielle de la France, tout en demeurant globalement porteuse, gagnerait à se renforcer dans les secteurs de haute technologie ou à fort contenu en innovation, en particulier dans les équipements électriques et électroniques. Enfin, par rapport à l'Allemagne, les compétitivités-coût et prix de la France ont eu tendance à fléchir depuis 2003, et la structure de son appareil industriel, faible en entreprises de taille intermédiaire (250 à 1 000 salariés), reste un handicap pour la conquête des marchés lointains. Elles sont plus nombreuses en Allemagne, et ce pays dispose ainsi de firmes capables d'exporter vers les pays émergents lointains. Après avoir sensiblement fléchi en 2004 (voir

fiche 43), les parts de marché de la France en valeur et en volume pour les biens et services évolueraient un peu mieux au premier semestre 2005. Comparée au dernier semestre 2004, leur évolution s'avère plus favorable que celles de l'Italie et du Royaume-Uni mais demeure en retrait par rapport à l'Allemagne, dont les parts de marché repartent à la hausse après s'être tassées au second semestre 2004.

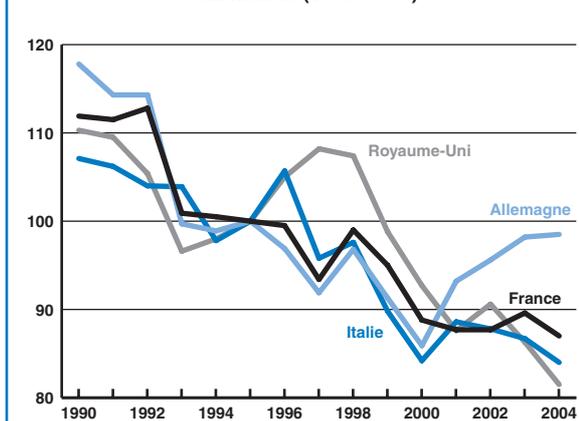
T1-Parts de marché de la France et de l'Allemagne en valeur et en volume par rapport aux pays de l'OCDE (biens et services)

en %	1s 2002	1s 2003	1s 2004	1s 2005
France (val.)	7,3	7,5	7,3	7,2
Allemagne (val.)	13,2	14,3	14,6	14,5
France (vol.)	8,2	7,8	7,4	7,3
Allemagne (vol.)	14,9	15,0	15,1	15,0

Source : DGTPE

Compétitivité : recul de la zone euro, la France se situant dans la moyenne

G6 - Part de marché en valeur : évolution relative par rapport au monde (1995 = 100)



Champ : produits manufacturés

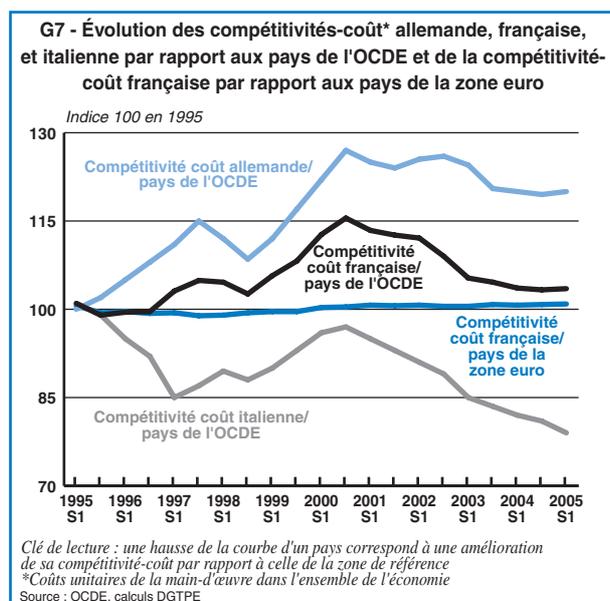
Sources : Chelem, actualisation DGTPE, calculs Sessi

Après s'être fortement érodées en 2002 et 2003, les compétitivités-prix et coût du secteur manufacturier français tendent à se stabiliser à partir de 2004. La compétitivité-coût enregistre une évolution moins défavorable que la compétitivité-prix. Faisant moins bien que l'Allemagne, les compétitivités-coûts et prix de la France évoluent dans la moyenne de celles de la zone euro.

Les coûts mieux maîtrisés que les prix

Les compétitivités-coût et prix de l'industrie manufacturière en France (voir fiche 46) se sont sensiblement dégradées par rapport à celles de ses partenaires de l'OCDE entre les premiers semestres 2002 et 2004. L'évolution du cours de l'euro, qui est remonté de plus de 40 % par rapport au dollar entre-temps, y a largement contribué, plus particulièrement vis-à-vis des partenaires hors zone euro. Depuis le premier semestre 2004, la compétitivité-coût de l'industrie manufacturière française ne recule plus. Elle se redresserait même légèrement au premier semestre 2005, parallèlement à la stabilisation de l'euro. L'évolution des coûts salariaux unitaires français demeure bien maîtrisée.

La compétitivité-prix française (incluant les services) ne parvient pas à se redresser. Après des reculs successifs de 0,8 % et 0,3 % aux premier et second semestres 2004, elle baisserait encore de 0,4 % au premier semestre 2005 par rapport aux pays de l'OCDE. La quasi-stabilité du taux de change effectif nominal début 2005 n'a pas permis de compenser un différentiel d'évolution défavorable des prix des exportations françaises. Après les baisses de marge consenties sur les exportations depuis 2002 pour limiter les conséquences de la hausse de l'euro, les industriels auraient un tant soit peu relâché leurs efforts sur ce plan, dans un contexte de parités monétaires un peu moins contraignant.



La France maintient sa compétitivité par rapport aux pays de la zone euro

En 2004, puis au premier semestre 2005, la compétitivité de la France vis-à-vis des pays de la zone euro reste stable. Sa compétitivité-prix évolue dans la moyenne de la zone euro et sa compétitivité-coût, à peu près en phase avec celle de l'Allemagne, est mieux orientée que celles des pays du sud de la zone euro, en particulier de l'Espagne et surtout de l'Italie, où les coûts salariaux unitaires continuent de déraper.

Malgré l'euro, l'Allemagne est parvenue à redresser l'évolution de sa compétitivité-coût par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE et à stabiliser celle de sa compétitivité-prix entre les premiers semestres 2003 et 2005. Cela pourrait expliquer pour partie l'amélioration des parts de marché de ce pays, en particulier dans la zone euro, où sa compétitivité relative s'améliore.

Une compétitivité hors prix à dynamiser de nouveau

La compétitivité des produits industriels dépend, de plus en plus, de leurs caractéristiques propres, notamment leur qualité, leur design, leur contenu en services et en innovation. En particulier, l'innovation technologique devient une source déterminante de différenciation des produits, qui permet aux entreprises de dégager des avantages concurrentiels.

Or, depuis plusieurs années, l'effort de recherche et d'innovation paraît marquer le pas en France. Les écarts de dynamisme qui se manifestent entre pays développés ainsi que la montée en puissance de nouveaux acteurs en matière de R & D

(Corée du Sud, Chine ...) conduisent à s'inquiéter du maintien à terme de la compétitivité hors prix de l'industrie française.

Repli du positionnement de la France dans la haute technologie

Depuis plusieurs années, la position technologique de la France se dégrade. Ainsi, les entreprises françaises déposent moins de demandes de brevets que leurs principales concurrentes étrangères.

Dans le domaine des hautes technologies, l'industrie française détient une part de marché à l'exportation importante mais qui affiche un décrochage assez brutal révélé par :

- un recul de 8 % l'an en moyenne depuis 1995 de la position de la France (excédent du pays rapporté aux importations mondiales) sur le marché des hautes technologies ;

- un recul de la part des produits de haute technologie dans les exportations françaises, qui serait plus important que ceux constatés pour l'Allemagne ou l'Italie, même si la France continue à exporter plus de produits de haute technologie, comparativement à ces pays.

Investissements étrangers : malgré une baisse de régime en 2004, la France garde des atouts indéniables

Dans un environnement international où la réallocation des ressources se fait au niveau mondial, l'attractivité du territoire prend une importance particulière. En France, les filiales de groupes étrangers contribuent substantiellement à l'activité. Début 2003, elle contribuaient à 42 % des exportations, et représentaient un tiers de l'effectif salarié et 37 % de la valeur ajoutée.

Moins d'investissements directs étrangers entrant en 2004

Dans un environnement fiscal et réglementaire encore peu incitatif, la France demeure une destination de l'investissement international. Fin 2004, le stock d'investissements directs étrangers en France s'élève à 432 milliards d'euros, la situant au quatrième rang mondial. Malgré un recul de moitié des investissements directs entrants en France par rapport à 2003 (voir fiche 48A), celle-ci se situe en 2004 au cinquième rang mondial.

Les investissements « Greenfields » progressent en France en 2004, tant en termes de projets que d'emplois. S'ils demeurent limités au niveau des créations d'emplois, ils donnent toutefois un aperçu de l'attractivité entre pays européens. La progression des Peco demeure l'élément marquant en 2004 sur ce plan, la France restant en tête en Europe pour les nouvelles implantations industrielles étrangères.

La mobilité ne caractérise plus seulement le capital mais aussi le travail. L'attraction des compétences devient un enjeu important. Des mesures ont été prises par la France pour améliorer son image sur ce plan (voir fiche 48).

5 - La situation financière des entreprises industrielles

Le diagnostic sur le financement de l'industrie repose sur les résultats d'une étude réalisée chaque année par l'Observatoire des entreprises de la Banque de France à partir d'un échantillon représentatif d'entreprises industrielles extrait de la Centrale des bilans.

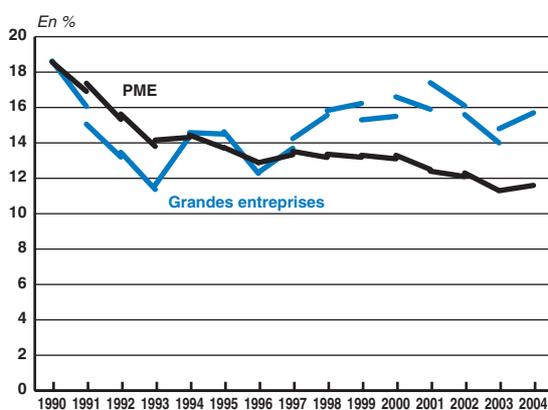
Regain d'activité dans les entreprises industrielles et amélioration de la rentabilité d'exploitation

L'industrie manufacturière a connu en 2004 une nette reprise de l'activité. Le chiffre d'affaires a augmenté en 2004 d'environ 4 %, après avoir stagné en 2003. La reprise a concerné tous les secteurs, et plus particulièrement celui de l'automobile.

Les effets inflationnistes découlant des hausses successives des prix du pétrole et des matières premières ont été atténués par l'évolution de la parité euro/dollar ainsi que par le recours à des instruments financiers de couverture (options et contrats à terme). En outre, l'emploi n'a pas profité de l'embellie économique de 2004, les entreprises privilégiant la prudence et les gains de productivité.

Dans ce contexte de maîtrise des coûts, les entreprises industrielles ont consolidé leurs résultats, ce qui s'est traduit par une hausse du résultat brut d'exploitation, tel qu'il est défini dans la Centrale des bilans de la Banque de France, et cela tant dans les PME que dans les grandes entreprises. Cette hausse de la rentabilité d'exploitation intervient après trois années de décroissance. Elle concerne l'ensemble des entreprises industrielles, quels que soient la tranche de taille et le secteur, à l'exception des grandes entreprises des industries agroalimentaires.

G1 - Rentabilité du capital d'exploitation pour les PME et les grandes entreprises



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Définitions

Investissement d'exploitation : les investissements d'exploitation élargis recensent les opérations d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, les immobilisations nouvelles financées par crédit-bail et la production immobilisée.

Taux d'investissement : investissement d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée.

Investissement net : à ces investissements d'exploitation sont ajoutées les acquisitions de participations et titres immobilisés ainsi que les variations des autres actifs immobilisés ; en sont déduites les cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières, afin d'obtenir les investissements nets.

Capitaux investis : les capitaux investis sont constitués des actifs immobilisés et des besoins en fonds de roulement d'exploitation.

Financement propre : le financement propre recouvre les capitaux propres appelés et le total des amortissements et provisions pour dépréciation, risques et charges.

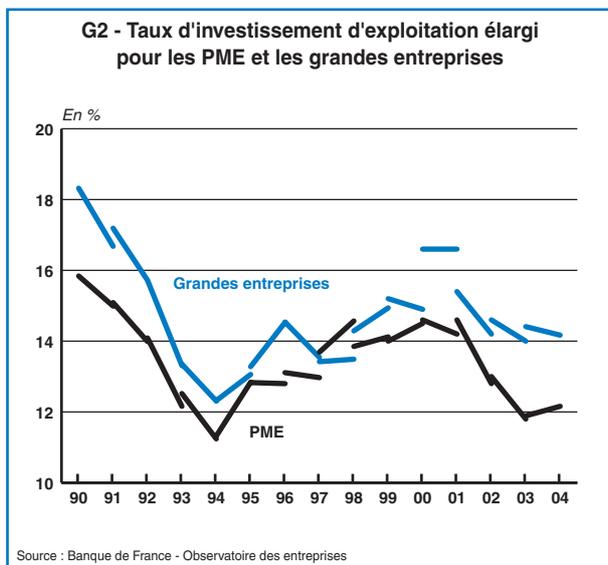
Endettement (financier) : l'endettement, entendu comme exclusivement financier, n'inclut pas les dettes commerciales mais comprend les dettes vis-à-vis du groupe et des associés.

Il est défini par la somme des emprunts obligataires, des emprunts bancaires (dont dettes en crédit-bail), des autres emprunts (hors emprunts au groupe et aux associés), des crédits bancaires courants (y compris créances cédées non échues), des emprunts et avances de trésorerie reçus du groupe et des associés, et des titres de créances négociables (TCN) émis hors groupe.

Le taux d'endettement est le rapport entre l'endettement financier et les capitaux propres appelés.

Reprise modeste des investissements d'exploitation corporels et incorporels

En 2004, l'économie mondiale a renoué avec une croissance soutenue, stimulée par le dynamisme de l'investissement et des échanges commerciaux. En France, ce regain d'activité a été également perceptible, tiré notamment par une demande intérieure étoffée. Mais il ne s'est traduit que par une reprise modérée de l'investissement dans le secteur productif, reflétant l'attentisme des chefs d'entreprises face à un environnement jugé incertain en raison de l'appréciation de l'euro et de la flambée des cours du pétrole. D'après les données de l'Observatoire des entreprises, la hausse des investissements d'exploitation a été de 3,7 % (soit + 5,9 % dans les PME et + 2,5 % dans les grandes entreprises). Proche de celle de la valeur ajoutée, elle se traduit par une stabilité du taux d'investissement à 13,4 % (13,5 % en 2003). Ce dernier a reculé de 0,2 point dans les grandes entreprises (14,2 %) mais a gagné 0,3 point dans les PME (12,2 %).



Note : pour ce graphique et les suivants, les écarts observés pour un même exercice s'expliquent par le choix de travailler sur des échantillons constants. Cette méthode permet de mieux interpréter les évolutions constatées entre deux années successives.

Hausse sensible du taux d'autofinancement

Associée à une croissance plus forte de l'autofinancement (respectivement + 12,9 % pour les PME et + 9,3 % pour les grandes entreprises), la couverture des flux d'investissement par l'autofinancement est devenue largement excédentaire : 108,1 % pour les entreprises de petite taille (101,4 % en 2003), 121,7 % pour les grandes (114,3 % l'année précédente).

Pour leur part, les investissements nets, qui prennent en compte les acquisitions de tout type d'immobilisations (y compris financières) nettes des cessions, ont stagné dans les PME (+ 0,1 %), tandis qu'ils ont augmenté de 5,5 % dans les grandes entreprises. Le taux d'autofinancement des investissements nets est apparu en progression sensible, tant dans les PME que dans les grandes sociétés, atteignant respectivement 111,3 % et 88,9 %.

Accroissement du poids des actifs immobilisés

En 2004, le total des emplois et des ressources des entreprises industrielles a progressé de 2,4 % (+ 3 % dans les PME et + 2,1 % dans les grandes entreprises). S'agissant des emplois, les actifs immobilisés se sont étoffés de + 3,5 %, alors que les besoins en fonds de roulement d'exploitation et la trésorerie actifs ont stagné ou reculé respectivement à + 0,4 % et - 1,7 %.

Rapportés au total des emplois, les actifs immobilisés ont progressé de 0,9 point, pour atteindre 78,6 %, sous l'influence essentiellement de l'augmentation du poids des participations et des titres immobilisés dans les grandes firmes, où ce dernier est passé de 21,5 % à 23,9 %. La part des immobilisations d'exploitation est restée pratiquement stable, pour s'établir à 57,1 % du total des emplois, l'investissement d'exploitation n'affichant qu'une croissance modérée. Le poids des immobilisations d'exploitation est plus faible dans les biens de consommation (43,4 %) et les biens d'équipement (44,5 %) ; il est plus élevé en revanche dans l'industrie automobile (78,4 %).

T1 Structure des emplois

Ensemble des entreprises		
en %	2003	2004
Immobilisations d'exploitation	57,2	57,1
+ Particip. et titres immobilisés	16,3	18,0
+ Autres actifs immob. HE	4,2	3,5
= Actifs immobilisés	77,7	78,6
+ BFR exploitation	11,5	11,3
= Capitaux investis	89,2	89,9
+ BFR HE	-1,0	-1,2
+ Trésorerie actif	11,8	11,3
dont disponibilités	2,2	2,2
VMP	4,7	4,0
Avances trésorerie au G & A	4,9	5,1
Total emplois	100,0	100,0

Selon la taille

en %	PME		GE	
	2003	2004	2003	2004
Immobilisations d'exploitation	58,6	58,7	56,5	56,4
+ Particip. et titres immobilisés	6,2	6,2	21,5	23,9
+ Autres actifs immob. HE	2,2	2,2	5,3	4,2
= Actifs immobilisés	66,9	67,1	83,3	84,5
+ BFR exploitation	22,6	22,5	5,9	5,5
= Capitaux investis	89,5	89,6	89,2	90,0
+ BFR HE	-0,5	-0,7	-1,3	-1,4
+ Trésorerie actif	11,0	11,1	12,1	11,4
dont disponibilités	3,9	3,9	1,3	1,3
VMP	3,4	3,4	5,3	4,3
Av. trésorerie au G & A	3,7	3,8	5,5	5,8
Total emplois	100,0	100,0	100,0	100,0

T2 Structure des emplois par secteur en 2004

en %	EB	EC	ED	EE	EF
	alim	cnsm	auto	éqpt	inter
Immob. d'exploitation	57,4	43,4	78,4	44,5	57,6
+ Part. et titres immob.	11,4	27,6	22,6	10,3	17,0
+ Autres actifs imm. HE	2,5	5,7	4,7	4,4	2,5
= Actifs immobilisés	71,3	75,7	105,7	59,2	77,1
+ BFR exploitation	18,4	10,3	-9,0	21,9	14,6
= Capitaux investis	89,7	86,0	96,7	81,1	91,7
+ BFR hors exploitation	-1,1	-1,1	-2,8	-0,3	-0,8
+ Trésorerie actif	11,4	15,1	6,1	19,2	9,1
dont disponibilités	2,0	2,8	0,5	3,8	2,2
VMP (placements)	3,1	7,4	3,8	7,4	1,6
Av. trés. au G & A	6,3	4,9	1,8	8,0	5,3
Total emplois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

EB : industries agroalimentaires ; EC : industries des biens de consommation ; ED : industrie automobile ; EE : industries des biens d'équipement ; EF : industries des biens intermédiaires
BFR = besoin en fonds de roulement ; HE = hors exploitation ; VMP = valeurs mobilières de placements ; G & A = groupe et associés

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Dans un environnement plus favorable mais jugé incertain, les entreprises ont contrôlé leurs besoins en fonds de roulement d'exploitation, dont le poids a baissé de 0,2 point, pour s'établir à 11,3 % des emplois en 2004. Ce ratio est quatre fois plus faible dans les grandes entreprises que dans les PME. Le ratio le plus élevé se retrouve dans les biens d'équipement (21,9 %), industrie à cycle long dont les stocks de produits et d'encours sont structurellement importants. Le plus faible se

situé dans l'industrie automobile, qui affiche des ressources en fonds de roulement (9 % des emplois en 2004), grâce à une gestion de stocks à flux tendus et à un crédit interentreprises négatif.

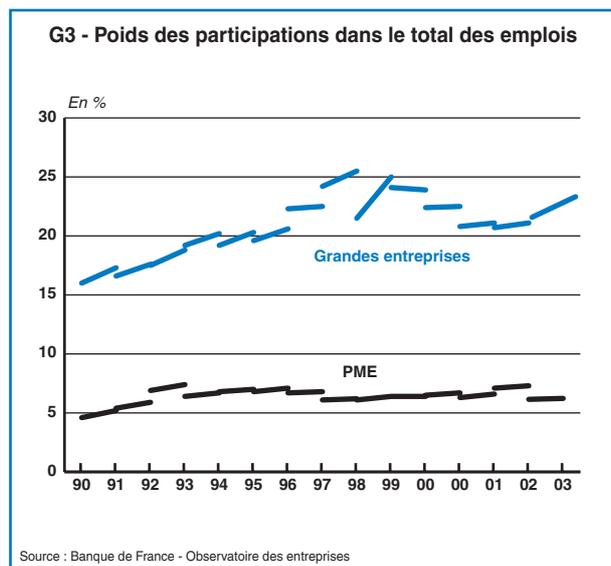
La composante hors exploitation des besoins en fonds de roulement est demeurée négative et constitue donc une ressource pour les entreprises, tout en étant marginale (- 1,2 % des emplois).

Enfin, le ratio rapportant la trésorerie d'actifs aux emplois (11,3 % en 2004) s'est contracté dans les grandes entreprises (0,7 point) mais a faiblement progressé dans les PME (+ 0,1 point). La décomposition de la trésorerie entre ses trois composantes, presque équilibrée dans les PME, fait apparaître une prédominance des valeurs mobilières de placement et des avances aux groupe et associés dans les grandes firmes.

Croissance externe accrue mais concentrée sur quelques firmes

Les acquisitions de titres et participations ont fortement augmenté en 2004, représentant 7,4 % de la valeur ajoutée, contre 3,9 % en 2003, malgré une légère diminution dans les PME. Les cessions de participations ont été moindres qu'en 2003, notamment dans les grandes entreprises. Elles s'élèvent ainsi à 2,5 % de la valeur ajoutée, contre 3,4 % en 2003.

Au total, le poids relatif des participations dans le total des emplois est passé de 16,3 % à 18 %, avec de gros écarts entre les PME (6,2 %) et les grandes entreprises (23,9 %).



Sur longue période, le ratio « participations / total des emplois » a continûment et fortement progressé dans les grandes unités jusqu'en 1999. Après s'être stabilisé jusqu'en 2002, il a de nouveau augmenté, notamment en 2004, passant de 16 % environ en 1990 à 23,9 % en 2004. Dans les PME, pour lesquelles le niveau est plus faible que dans les grandes entreprises, cet indicateur a connu une évolution plus lente mais plus régulière, passant de 5 % en 1990 à 6,2 % en 2004. La croissance externe a donc été intense au cours de la décennie quatre-vingt-dix. Après une accalmie, ce mouvement semble avoir repris depuis deux ans. Ces opérations se concentrent toutefois sur quelques grandes entreprises, notamment dans les industries des biens de consommation et des biens intermédiaires.

Renforcement des capitaux propres

Au sein du financement propre, dont le montant a progressé de 3,6 %, la part des capitaux propres appelés s'est accrue de 0,6 point et leur encours a augmenté de 4,3 %. Le poids relatif des amortissements a également augmenté tant dans les PME que dans les grandes unités. S'agissant des provisions, les montants ont baissé dans les grandes entreprises et augmenté dans les PME. Au total, le poids des financements propres dans le total des ressources a gagné 0,9 point dans les PME et 1 point dans les grandes entreprises.

En contrepartie, en 2004, l'endettement financier, qui est l'autre grande composante des ressources, a vu ses encours décroître de 2,3 %. Rapporté au total des ressources, son poids a sensiblement régressé, pour atteindre 21,3 % dans les PME et 18,4 % dans les grandes unités.

T3 Structure des ressources			
Ensemble des entreprises			
en %	2003	2004	
Financement propre	79,7	80,6	
Capitaux propres appelés	32,5	33,1	
+ Total stocks amortissements et provisions	47,2	47,5	
dont : stocks amortissements	37,9	38,5	
stocks provisions	9,3	9,0	
Endettement	20,3	19,4	
Total ressources	100,0	100,0	

selon la taille				
en %	PME		GE	
	2003	2004	2003	2004
Financement propre	77,8	78,7	80,6	81,6
Capitaux propres appelés	33,8	33,9	31,9	32,8
+ Total stocks amortissements et provisions	44,0	44,8	48,7	48,8
dont : stocks amortissements	38,0	38,8	37,8	38,2
stocks provisions	6,0	6,0	10,9	10,6
Endettement	22,2	21,3	19,4	18,4
Total ressources	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Les profils des cinq secteurs sont toutefois contrastés. L'industrie automobile se distingue en effet par le poids des amortissements, qui représentent plus de la moitié de ses ressources, ainsi que par une forte réduction de la part de l'endettement en 2004 (3,9 points). Les industries de biens de consommation se caractérisent par le poids prépondérant des capitaux propres (47,2 %) ainsi que par une légère hausse de la part couverte par l'endettement financier en 2004 (+ 0,3 point). Le secteur des biens intermédiaires apparaît pour sa part comme le plus endetté en raison du comportement des grandes entreprises.

T4 Structure des ressources (total passif) par secteur en 2004

en %	EB alim.	EC cnsm.	ED auto.	EE éqpt.	EF inter.
Financement propre	79,5	81,1	85,5	84,9	76,8
Capitaux propres appelés	37,4	47,2	18,6	39,3	30,2
+ Total amort. et provis.	42,1	33,9	66,9	45,6	40,6
dont : amortissements	37,3	24,6	55,0	29,7	40,1
provisions	4,8	9,3	11,9	15,9	6,5
Endettement	20,5	18,9	14,5	15,1	23,2
Total ressources	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

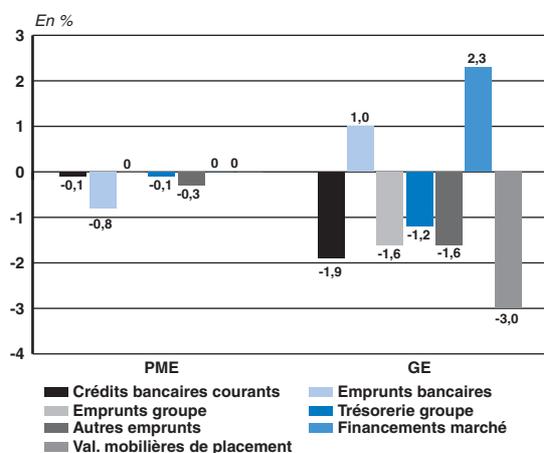
Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Moindre recours aux concours bancaires courants et prédominance de l'endettement bancaire dans les PME

L'évolution de l'endettement est marquée en 2004 par la diminution sensible des crédits bancaires courants et des dettes auprès du groupe et des associés. Les autres emprunts se sont également contractés, plus particulièrement dans les grandes entreprises des biens d'équipement.

L'analyse des flux proposée par la méthodologie Centrale des bilans étudie les mouvements annuels des postes du bilan en neutralisant l'effet des apports. En 2004, elle met en évidence un besoin de financement dans les grandes entreprises, lié aux investissements en immobilisations financières, mais aussi à la réduction de certaines dettes (concours bancaires courants, dettes auprès du groupe et des associés, autres emprunts). Au total, ces besoins ont été comblés grâce à l'augmentation des capitaux propres et des emprunts bancaires. Ils ont été couverts également par cession de valeurs mobilières de placement, ainsi que par un recours plus intense au financement de marché (obligations et titres de créances négociables). Ces financements de marché se concentrent sur quelques entreprises et sont liés essentiellement à la nécessité de financer des acquisitions de participations et de titres immobilisés. Pour leur part, les PME, en légère capacité de financement, ont accru leurs fonds propres et privilégié le désendettement à l'égard des banques.

G4 - Flux de financement/valeur ajoutée en 2004

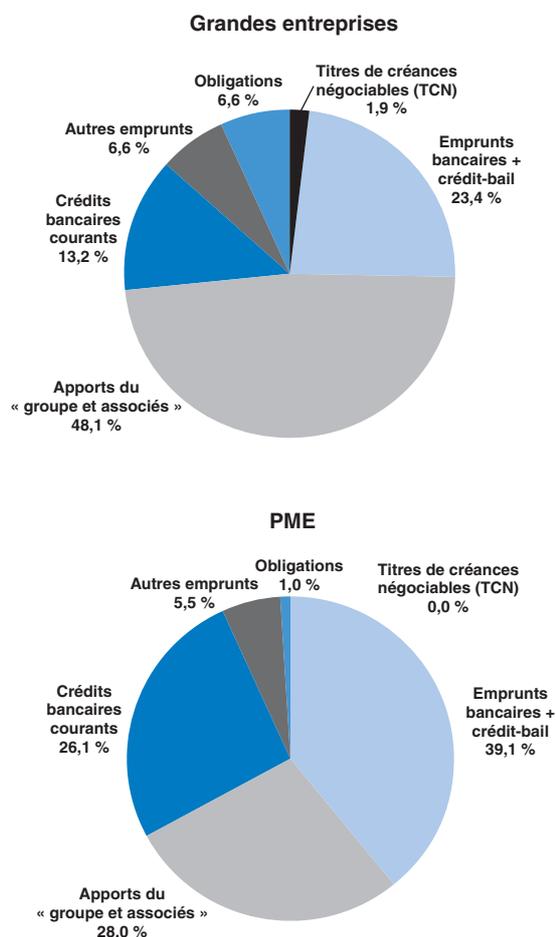


Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Finalement, les concours octroyés par le groupe demeurent la principale source de financement externe et représentent 40,7 % de l'endettement financier en 2004, contre 40,9 % l'année précédente. Leur contribution, bien qu'en repli de 0,9 point, demeure plus importante dans les grandes entreprises (48,1 % de l'endettement) alors qu'elle est plus limitée mais en augmentation d'un point dans les PME (28 %). Le poids des crédits bancaires courants s'est accru de 0,8 point dans les PME (26,1 %), alors qu'il a régressé de 3 points dans les grandes unités, pour s'établir à 13,2 %. Les emprunts bancaires ont fléchi dans les PME alors qu'ils ont augmenté dans les grandes entreprises ; ils constituent toujours la principale ressource externe des PME (39,1 % de l'endettement).

Le recours au financement bancaire demeure donc très important dans les PME, où emprunts bancaires et concours bancaires courants ont représenté au total 65,2 % de l'endettement financier en 2004. Dans les grandes entreprises, cette part est plus faible, notamment dans le secteur des biens d'équipement, où le pourcentage d'endettement bancaire est passé sous la barre des 25 % en 2004.

G5 - Structure de l'endettement selon la taille en 2004



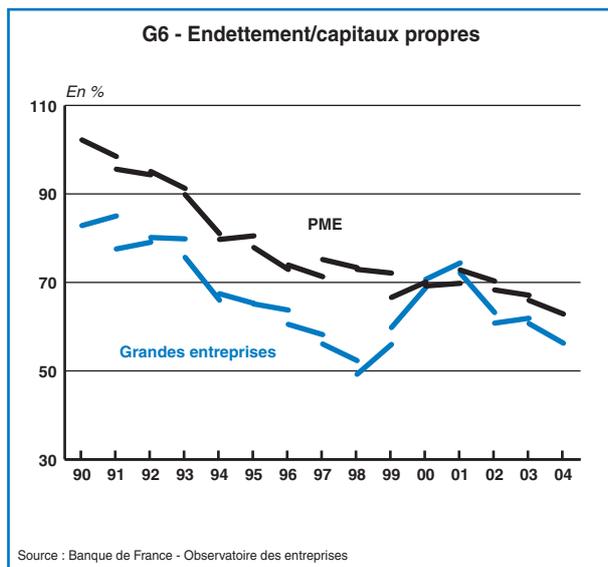
Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Taux d'endettement en repli sensible

Le taux d'endettement (endettement/capitaux propres appelés) s'est établi à 58,6 % en 2004, soit une baisse sensible de 3,9 points. Ce recul a concerné les grandes unités (- 4,4 points, pour atteindre 56,3 %) mais aussi les PME (- 3 points, pour s'établir à 62,9 %). Il s'explique par les effets conjugués de la hausse des capitaux propres et du léger repli de l'endettement financier, confirmant une tendance observée depuis plusieurs années.

En effet, sur longue période, le mouvement de désendettement des entreprises a été particulièrement marqué jusqu'en 1998, notamment dans les grandes entreprises. De 1998 à 2001, la tendance s'est inversée dans ces dernières : en trois ans, le taux d'endettement s'est ainsi alourdi d'environ vingt points. Le désendettement des PME a été moins heurté, à l'exception d'une légère tendance à s'endetter en 1999. À partir de 2002, une inflexion s'est de nouveau produite et la baisse du taux d'endettement a repris.

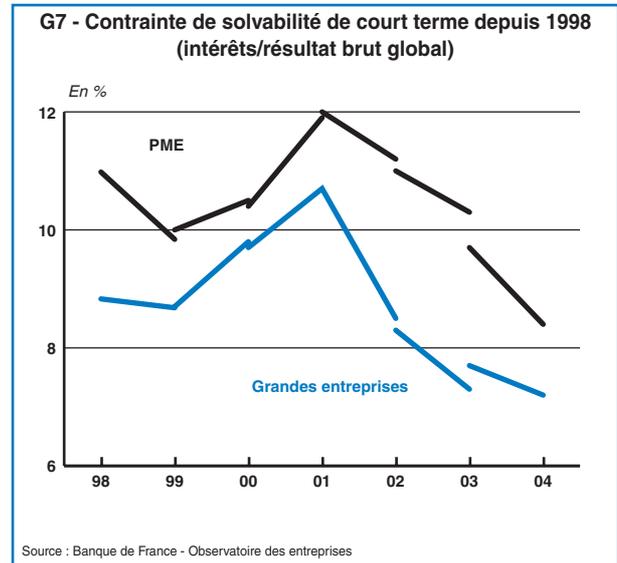
Si l'on neutralise les flux de financement intragroupe qui ont progressé fortement depuis quelques années, la baisse du taux d'endettement peut également être constatée. Proche de 40 % dans les PME, le taux d'endettement hors groupe (rapporté à la valeur ajoutée) avoisine 30 % dans les grandes entreprises ; il a diminué de 2 points en 2004 dans l'ensemble des entreprises : - 2,5 points dans les PME, - 1,7 point dans les grandes entreprises.



Diminution de la contrainte de solvabilité

L'amélioration de la solvabilité s'est traduite par un repli de 0,7 point du ratio « charges d'intérêt/résultat brut global », à 7,6 % en 2004. Cette baisse résulte du faible coût du crédit (maintien des taux directeurs de la BCE à un bas niveau), ainsi que de la hausse en 2004 du résultat brut global. Cette réduction a bénéficié aussi bien aux grandes entreprises (de 7,7 % à 7,2 %) qu'aux PME (de 9,7 % à 8,4 %). Parallèlement à ces évolutions favorables, la capacité d'endettement des entreprises, mesurée par le ratio « capacité d'autofinancement/endettement financier » s'est améliorée en 2004 (44 % en 2004, contre 40 % en 2000), grâce notamment à la hausse de l'autofinancement ; elle est sensiblement plus élevée dans les grandes entreprises que dans les PME.

Les évolutions de la contrainte de solvabilité sont assez contrastées depuis 1998. De 2001 à 2003, malgré des résultats en recul, la contraction des taux d'intérêt a permis de réduire la contrainte de solvabilité de court terme. En 2004, la baisse du coût de crédit a ralenti mais la contrainte de solvabilité a continué de diminuer grâce à l'amélioration des résultats.



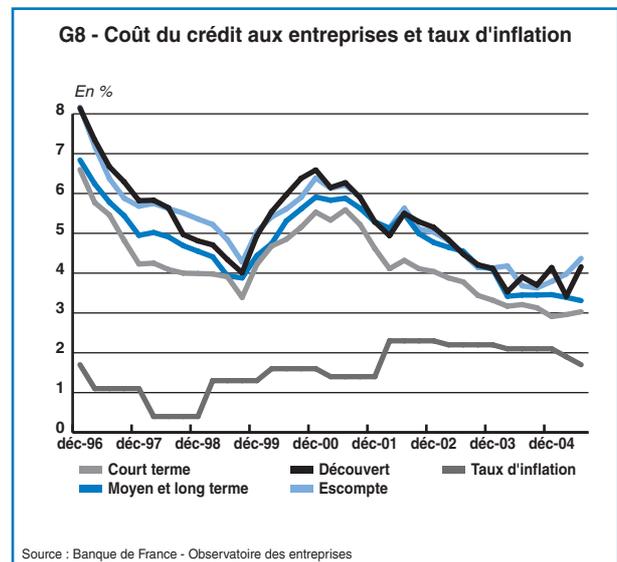
Crédits à l'industrie : stabilisation des taux et des encours

Le coût du crédit ne s'est que faiblement détendu en 2004

Entre décembre 2003 et décembre 2004, la baisse des taux moyens des prêts aux entreprises a été plus modérée.

Par rapport à 2003, le coût moyen des crédits est inférieur en 2004. Toutefois, le mouvement n'a pas été homogène, notamment sur les découverts et sur l'escompte, où des hausses ont été enregistrées au dernier trimestre de 2004. Enfin, le coût des crédits à moyen et long terme semble avoir atteint un seuil et s'est stabilisé depuis un an.

Sur longue période, on peut toutefois souligner l'ampleur



du mouvement de baisse du coût du crédit aux entreprises notamment depuis la mi-2001.

Encours de crédits à l'industrie : diminution ralentie en 2004 et redressement début 2005

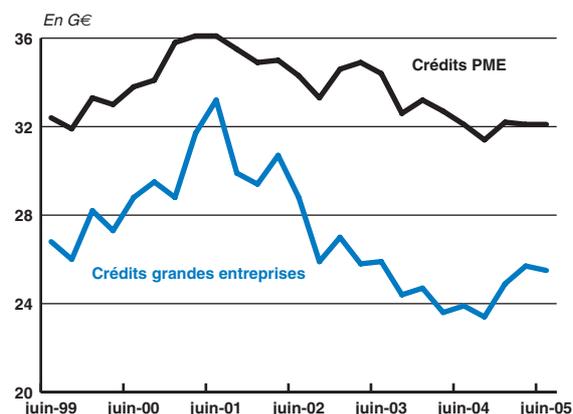
Les encours de crédits au-dessus du seuil de 76 000 euros déclarés par les établissements de crédit sur les entreprises résidentes de l'industrie ont progressé jusqu'en juin 2001, où ils atteignaient 69,3 milliards d'euros. Ils se sont ensuite contractés, pour revenir à 54,8 milliards d'euros en septembre 2004. Depuis, ils se redressent en fin d'année 2004 et au premier semestre 2005.

T5 - Évolution de l'encours global de crédits à l'industrie

en glissement annuel (en %)	juin 2004/ juin 2003	sept 2004/ sept 2003	déc 2004/ déc 2003	juin 2005/ juin 2004
PME	- 6,5	- 3,7	- 3,1	0,0
GE	- 7,8	- 4,2	0,8	6,7
Total	- 7,0	- 3,9	- 1,5	2,9

Source : Banque de France - Service central des risques

G9 - Encours des crédits à l'industrie déclarés par les établissements de crédit à la Centrale des risques



Source : Banque de France - Service central des risques

Pour les entreprises industrielles de moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, le total des encours de crédit déclarés est plus élevé que dans les grandes sociétés. De la mi-2001 à la mi-2004, la baisse des encours y est moins prononcée que dans les grandes entreprises. Le dernier trimestre 2004 et le début de l'année 2005 se caractérisent, en revanche, par une croissance des encours de crédits déclarés particulièrement nette dans les grandes entreprises (avec une hausse de 6,7 % sur un an en juin 2005).

Structure des engagements bancaires : léger redressement du court terme

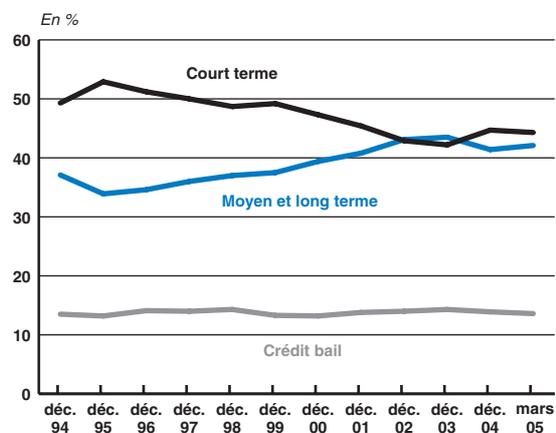
De décembre 1997 à septembre 2003, la part des crédits à court terme dans les engagements bancaires a diminué régulièrement, de plus de 50 % à moins de 41 % des crédits octroyés. Cette part se redresse légèrement sur la période la plus récente et atteint 44,7 % en décembre 2004.

Quant à la proportion des crédits à moyen et long termes, elle n'a cessé d'augmenter, passant de 34 % en 1995 à 44 % en mars 2003 ; une baisse de cette part semble s'esquisser

toutefois sur la fin de la période analysée puisqu'elle s'établit à 41,4 % en décembre 2004.

Enfin, le poids des opérations de crédit-bail est demeuré relativement stable (13,9 % en décembre 2004).

G10 - Structure des engagements bancaires



Source : Banque de France - Service central des risques

La banque de données « Fiben »

Pour remplir sa fonction de refinancement du système bancaire, la Banque de France a constitué une base de données : le fichier bancaire des entreprises (Fiben), qui lui permet de déterminer l'éligibilité des effets privés aux interventions de la Banque centrale pour le compte du Système européen de banques centrales sur le marché interbancaire.

Afin de favoriser les conditions d'allocation du crédit par une mutualisation de l'information financière, le Fiben a été ouvert à la profession bancaire et aux administrations à vocation économique. Il contient des informations à caractère descriptif (cotations, événements judiciaires, événements marquants...) sur plus de deux millions d'entreprises et un million de dirigeants.

Les données disponibles dans Fiben sont également à caractère comptable, avec plus de 200 000 bilans sociaux annuels et plus de 3 300 comptes consolidés annuels. Au total, les informations collectées sont de nature très diverse (descriptives, comptables et financières, judiciaires ou relatives aux incidents de paiement sur effets et aux risques déclarés par les établissements de crédit) et sont actualisées en temps réel.

La Centrale des bilans

La Banque de France a créé en 1969 une Centrale des bilans chargée de recueillir, assembler et analyser les comptes annuels d'un échantillon représentatif d'entreprises : 30 000 entreprises, parmi les 200 000 dont le bilan est enregistré dans Fiben. Ce sous-ensemble fournit des informations complémentaires. Le volontariat des entreprises en est un principe essentiel. L'information traitée est restituée aux entreprises adhérentes de la Centrale.

La Centrale des bilans exploite, outre les tableaux comptables annuels, une série de renseignements complémentaires, indispensables pour intégrer certaines opérations (crédit-bail par exemple) et analyser de façon plus précise les modes de financement et en particulier les opérations intragroupe.

La Banque de France a développé deux outils complémentaires dans l'analyse du risque : la cotation et le score.

La centralisation des crédits bancaires

La centralisation des crédits bancaires a pour objet la prévention du risque de surendettement des entreprises. Elle apporte aux banques une information rafraîchie mensuellement. Elle est aussi une source d'informations essentielles pour les autorités monétaires.

En fin de mois, chaque guichet des établissements de crédit résidents établit une déclaration individuelle au nom de chacune des entreprises dont l'encours de crédits atteint un seuil, périodiquement révisé par la Banque de France en concertation avec la profession bancaire, à 76 000 euros actuellement.

Cette déclaration comporte une décomposition des encours selon les différentes catégories de concours utilisés ou disponibles.

Dossiers

Vieillesse des actifs et renouvellement des métiers dans l'industrie

Au « papy-boom » proprement dit - l'arrivée à soixante ans de la génération du « baby boom » - s'ajoutent, en termes d'impact sur les départs à la retraite, des effets de comportement : les femmes qui ont une cinquantaine d'années sont plus actives que leurs aînées, l'élévation du niveau de diplôme incite un plus grand nombre de personnes à rester plus longtemps dans l'emploi. Ces éléments, combinés à la diminution relativement récente du nombre de sorties anticipées d'activité, se traduisent par le fait qu'en France les seniors sont aujourd'hui plus actifs professionnellement qu'il y a dix ans. Entre 1995 et 2004, le taux d'activité des plus de 50 ans est passé de 44 % à 54 % pour les femmes, et de 59 % à 65 % pour les hommes. De fait, le taux d'activité des seniors reste faible en France : il est inférieur à celui des 30-45 ans mais aussi à celui observé dans d'autres pays d'Europe. Or, pour accompagner le vieillissement prévu de la population, le développement de l'emploi des salariés âgés est devenu un objectif européen majeur affirmé lors de plusieurs réunions du Conseil : Lisbonne 2000, Stockholm 2001 (50 % des 55-64 ans en emploi en 2010), Barcelone 2002 (relever de cinq ans l'âge moyen de sortie de l'activité).

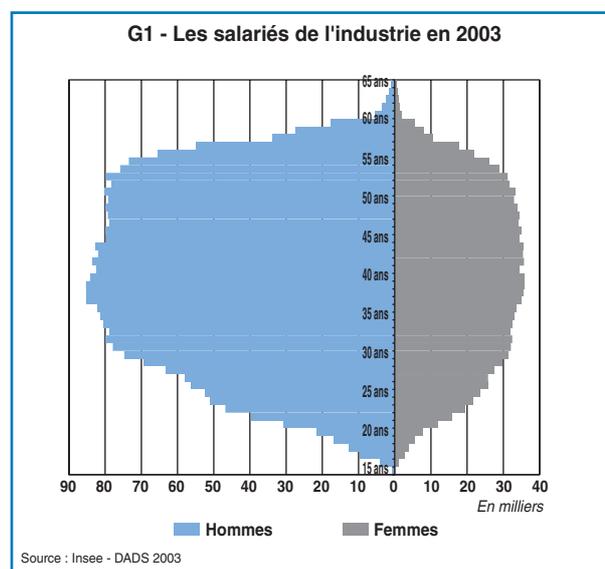
Au-delà de la problématique du maintien dans l'emploi après 50 ans, le vieillissement des salariés pose clairement la question de la gestion prévisionnelle des emplois dans les entreprises. Dans les années à venir, de plus en plus de personnes nées pendant le baby-boom vont prendre leur retraite et des générations moins nombreuses vont entrer dans la vie active. À ces évolutions purement démographiques et quasiment inéluctables, s'ajoute la modification des comportements d'activité : les 50 ans et plus pourraient conserver plus longtemps leur activité professionnelle, et les femmes être plus nombreuses sur le marché du travail.

La faible proportion de jeunes actifs attirés par les métiers de l'industrie ajoute pour ce secteur une dimension essentielle à la problématique du remplacement des seniors dans les années à venir. Pour mieux identifier les métiers disponibles pour les actifs de demain, il convient d'établir le diagnostic sur la base d'une analyse rétrospective de l'évolution de l'emploi et des métiers dans l'industrie : qui sont les salariés de 50 ans et plus dans l'industrie, et dans quels secteurs d'activité travaillent-ils plus particulièrement ? Quelles informations l'analyse rétrospective des métiers dans l'industrie peut-elle apporter dans une optique prospective ?

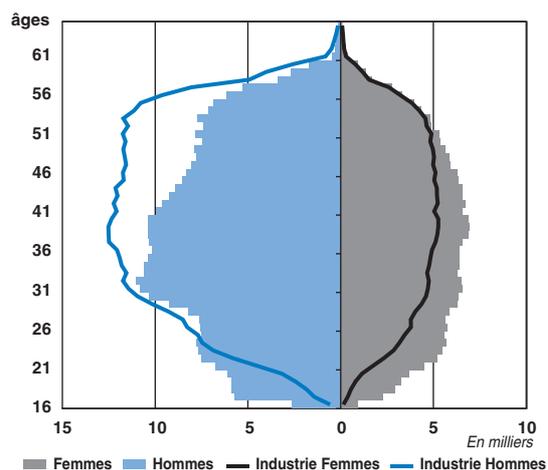
Les salariés de 50 ans et plus dans l'industrie : un état des lieux

Le vieillissement de la population se traduit dans l'industrie par une proportion croissante de salariés de 50 ans et plus. Ce phénomène devrait se prolonger, puisque, en 2003, 60 % des salariés de l'industrie ont entre 30 ans et 50 ans. Ce sont eux qui sont appelés numériquement à remplacer leurs collègues plus âgés qui partiront progressivement à la retraite. Pour 100 salariés ayant entre 50 et 65 ans, près du double (181 pour les hommes, 205 pour les femmes) ont entre 35 et 49 ans.

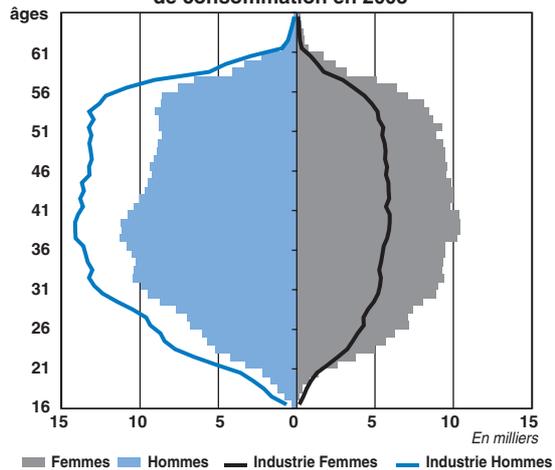
Ce constat global recouvre des situations très différentes selon les secteurs. Trois salariés sur dix du secteur agroalimentaire ont moins de 30 ans, contre environ deux sur dix pour l'ensemble de l'industrie. À l'inverse, l'emploi du secteur énergétique est très concentré aux âges intermédiaires, 14 % seulement des hommes ayant moins de 30 ans. Dans le secteur automobile, les quinquagénaires sont les plus nombreux, le déficit portant plus sur les salariés d'âge moyen que sur les plus jeunes.



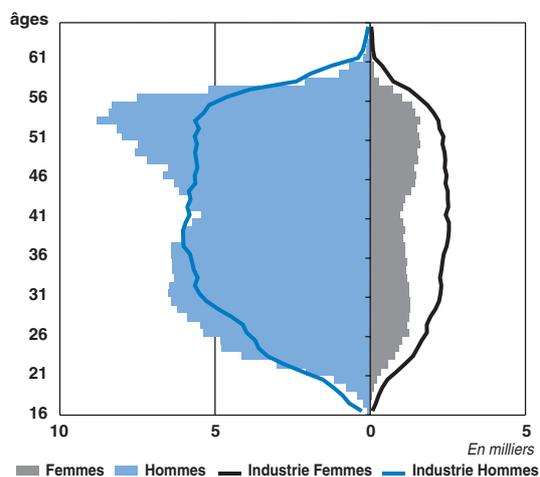
G2 - Les salariés des industries agroalimentaires en 2003



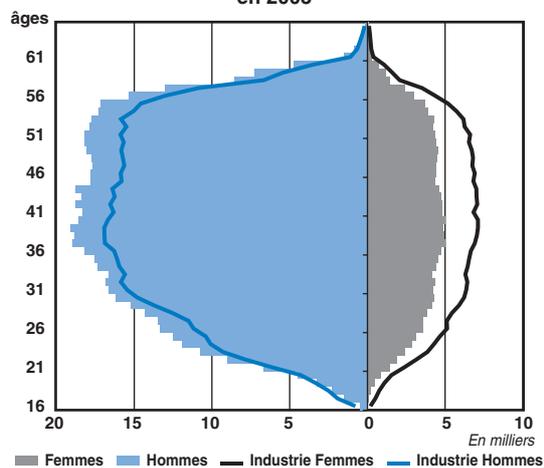
G3 - Les salariés des industries des biens de consommation en 2003



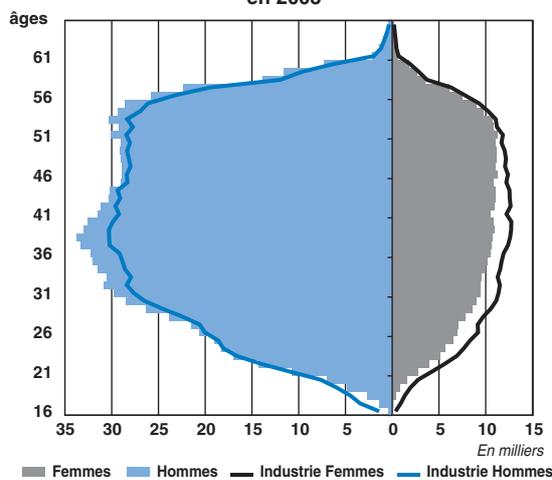
G4 - Les salariés de l'industrie automobile en 2003



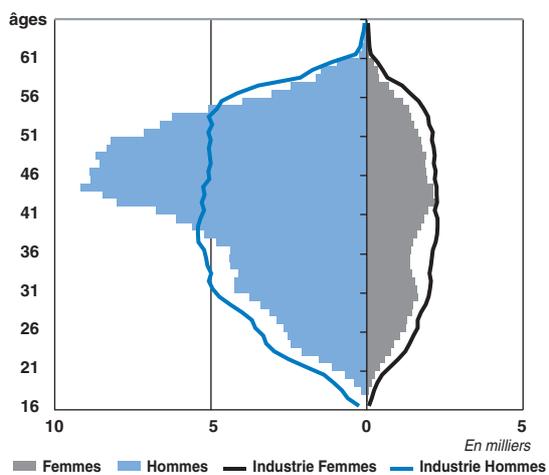
G5 - Les salariés des industries des biens d'équipement en 2003



G6 - Les salariés des industries des biens intermédiaires en 2003



G7 - Les salariés des industries de l'énergie en 2003



Note de lecture : afin de mieux visualiser les caractères spécifiques à chaque secteur, on a ajouté, sur chaque graphique, deux courbes montrant ce que serait la pyramide des âges du secteur si elle avait la même structure, par âge et par sexe, que celle de l'ensemble de l'industrie.

De 15 % à 30 % des seniors selon l'activité industrielle

Dans l'ensemble de l'industrie, 22 % des salariés sont âgés de 50 ans ou plus. Le poids des seniors est assez homogène d'un grand secteur à un autre. Il est néanmoins un peu plus faible dans les IAA et, dans une moindre mesure, dans le secteur énergétique ; il est un peu plus élevé dans l'automobile. À un niveau sectoriel plus détaillé, la part des 50 ans et plus est un peu plus variable. Elle est la plus forte dans les industries des produits minéraux, l'habillement-cuir, la construction navale, aéronautique et ferroviaire, et la plus faible dans les industries du bois et du papier.

La population des seniors de l'industrie est très diversement féminisée selon les secteurs. Les femmes sont moins nombreuses parmi les seniors que dans l'ensemble de la population salariée (respectivement 25 % et 28 %). Leur part, chez les seniors, comme dans l'ensemble des salariés, est plus importante dans les industries des biens de consommation (respectivement 41 % et 47 %) et beaucoup moins dans les secteurs automobile et énergétique. Les seniors sont majoritairement des femmes dans l'habillement-cuir et la pharmacie-parfumerie-produits d'entretien, à l'image de l'ensemble

des salariés, bien que de façon légèrement moins prononcée. Les femmes représentent 45 % des seniors (contre 35 % des salariés) dans les industries des composants électriques et électroniques, 43 % dans l'industrie textile. Seulement 14 % des seniors sont des femmes dans les secteurs automobile (contre 17 % pour l'ensemble) et énergétique (contre 21 %) et 9 % dans les industries des produits minéraux (17 % pour l'ensemble).

Les différences sectorielles tiennent pour partie à la structure par taille des établissements, les plus grands ayant, en moyenne, un salariat plus âgé. Les secteurs comme l'automobile, où les grands établissements sont beaucoup plus fréquents, ont alors relativement plus de seniors.

La moitié des seniors du secteur de l'industrie sont ouvriers et un quart ont une profession intermédiaire. Les seniors sont un peu moins nombreux que leurs collègues plus jeunes dans toutes les catégories socioprofessionnelles à l'exception de celles des cadres, ce qui peut s'expliquer en partie par la promotion interne dont ils ont bénéficié au cours de leur carrière professionnelle.

Les salariés de l'industrie par sous-secteur industriel en 2003 : ensemble et plus de 50 ans

	Ensemble des salariés (milliers)	Salariés de 50 ans et plus (milliers)	Part des salariés de 50 ans et plus (%)	Part des femmes chez les salariés de 50 ans et plus (%)
IAA	569	86	15,2	34,0
Habillement-cuir	90	25	27,8	66,0
Édition, imprimerie, reproduction	204	47	23,0	33,4
Pharmacie, parfumerie, entretien	149	31	20,7	52,9
Industries des équipements du foyer	203	40	19,6	27,5
Ensemble biens de consommation	653	144	22,1	41,1
Automobile	323	82	25,5	13,9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	146	40	27,3	18,8
Industries des équipements mécaniques	439	99	22,6	14,5
Industries des équipements électriques et électroniques	215	52	24,1	33,7
Ensemble biens d'équipement	804	192	23,9	20,7
Industries des produits minéraux	187	55	29,4	9,2
Industrie textile	98	23	23,8	42,8
Industries du bois et du papier	175	30	17,3	29,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	378	81	21,5	18,4
Métallurgie et transformation des métaux	430	103	23,9	20,2
Industries des composants électriques et électroniques	164	35	21,2	44,6
Ensemble biens intermédiaires	1 452	333	22,9	22,8
Production de combustibles et de carburants	32	8	25,5	9,9
Eau, gaz, électricité	217	40	18,5	15,2
Ensemble énergie	252	49	19,4	14,2
Total industrie	4 051	887	21,9	25,1

Source : Insee - Enquête emploi 2003

Les salariés de l'industrie âgés de 50 ans et plus selon la taille de l'établissement en 2003
En % des salariés de la tranche de taille
En milliers (entre parenthèses)

	IAA	Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Énergie	Ensemble industrie
Moins de 10 salariés	15 (19)	22 (21)	19 (2)	20 (18)	23 (31)	25 (3)	20 (95)
10 à 19 salariés	16 (7)	22 (11)	21 (1)	20 (14)	22 (25)	21 (3)	21 (62)
20 à 49 salariés	19 (10)	23 (22)	21 (2)	21 (25)	22 (49)	21 (6)	21 (116)
50 à 99 salariés	18 (9)	22 (17)	20 (2)	22 (18)	22 (39)	21 (7)	22 (94)
100 à 249 salariés	19 (18)	22 (26)	20 (5)	25 (31)	24 (69)	24 (11)	23 (162)
250 à 499 salariés	19 (13)	23 (21)	24 (6)	27 (23)	26 (52)	24 (6)	24 (122)
500 à 999 salariés	18 (7)	24 (18)	25 (9)	30 (25)	27 (31)	23 (4)	25 (93)
1 000 à 1 999 salariés	21 (2)	22 (6)	22 (6)	30 (20)	29 (18)	26 (5)	27 (57)
2 000 salariés ou plus	20 (1)	23 (2)	32 (49)	29 (17)	37 (19)	25 (4)	32 (86)
Total	15 (86)	22 (144)	25 (82)	24 (192)	23 (333)	19 (49)	22 (887)

Source : Insee - Enquête emploi et DADS 2003

Les salariés de l'industrie âgés de 50 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2003
En % des salariés de la catégorie socioprofessionnelle
En milliers (entre parenthèses)

	IAA	Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Énergie	Ensemble industrie
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16 (6)	31 (31)	31 (12)	31 (49)	29 (44)	26 (11)	29 (153)
Professions intermédiaires	13 (11)	18 (31)	29 (21)	22 (53)	23 (76)	19 (28)	21 (220)
Employés	14 (11)	15 (10)	19 (4)	31 (18)	20 (20)	9 (2)	19 (66)
Ouvriers	16 (57)	23 (73)	24 (46)	21 (71)	22 (193)	21 (8)	21 (448)
Total	15 (86)	22 (144)	25 (82)	24 (192)	23 (333)	19 (49)	22 (887)

Source : Insee - Enquête emploi 2003

Quels métiers pour les actifs de demain dans l'industrie ?

Au regard des pyramides des âges des secteurs d'activité et des pratiques de départ en retraite actuelles et prévisibles, les sorties d'activité seront nombreuses dans les années à venir. Pour certains métiers, les difficultés de recrutement sont déjà une réalité. À cette situation s'ajoutent les difficultés à recruter des jeunes exprimées par les entreprises industrielles. Ce double mouvement d'accroissement des besoins en main-d'œuvre et de manque d'attractivité créera, à assez brève échéance, un déficit de recrutement qui justifie que l'on étudie cette question en termes d'adéquation des qualifications aux besoins de l'industrie.

L'analyse des emplois par secteur d'activité ne suffit toutefois pas à elle seule pour un tel exercice. En effet, dans une telle optique, un électricien de l'automobile est classé dans l'industrie alors que son collègue employé dans une société de services informatiques est comptabilisé dans le secteur des services. Bien que classées dans des secteurs d'activité différents, ces deux personnes exercent la même profession. En revanche, l'approche par famille professionnelle les classe dans la même catégorie (voir annexe). Ce regroupement en familles professionnelles permet le rapprochement des données sur l'emploi, codées en professions et catégories socio-

professionnelles (PCS), et de celles du marché du travail codées par le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome). La qualification requise prend le pas sur le secteur d'activité. Toutefois, une nomenclature très détaillée aboutit à une multitude de professions, qui rendent difficile une vision globale. Les professions sont donc regroupées en familles, domaines ou grands domaines (voir annexe).

Les familles professionnelles

La notion de métier se rapporte dans cette étude aux familles professionnelles (FAP). Les FAP, 84 au niveau détaillé de cette étude, sont issues d'un rapprochement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) utilisé par l'ANPE, et de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisée notamment par l'Insee dans les enquêtes emploi. Les familles professionnelles sont rassemblées pour les besoins de cette étude en cinq grands domaines professionnels : les métiers liés à la production ; les métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports ; les métiers de bureau ; les métiers du commerce et des services aux particuliers ; les métiers de l'éducation, des soins et des loisirs.

Les métiers et leur évolution dans l'industrie

Dans l'ensemble de l'industrie, six métiers sur dix sont liés à la production

Si l'industrie fait majoritairement appel à des métiers liés à la production, beaucoup ne relèvent ni de la conception ou de la réalisation d'un produit industriel, ni de la maintenance de machines. En 2003, seulement six salariés sur dix de l'industrie occupent un tel métier. D'autres métiers sont de type administratif, juridique ou financier ; regroupés dans les « métiers de bureau », ils représentent 13 % de l'ensemble. D'autres professions exercées dans l'industrie sont liées à l'agriculture, au bâtiment, au tourisme ou aux transports (12 %), ou au commerce et aux services aux particuliers (12 %). Les métiers de l'éducation, des soins et des loisirs sont marginaux dans l'industrie (2 %).

Les métiers liés à la production sont assez diversifiés au sein de l'industrie ; en 2003, le plus répandu est celui d'ouvrier qualifié (OQ) des industries de process (8,4 % de l'ensemble des salariés de l'industrie) et les moins fréquents ceux d'ouvrier non qualifié (ONQ) de l'électricité et de l'électronique ou du bois (respectivement 0,7 % et 0,8 %). Les métiers de bureau sont, par ordre décroissant, des employés administratifs d'entreprises, des techniciens des services administratifs, comptables et financiers, des secrétaires, des cadres administratifs, comptables et financiers (entre 2,4 % et 2 %), des informaticiens (1,7 %) et des comptables (1,4 %). Les métiers liés à l'agriculture, au bâtiment, au tourisme ou aux transports sont d'abord des OQ et ONQ de la manutention (respectivement 4,1 % et 3 %) et moins fréquemment des conducteurs de véhicules (1,7 %). Les métiers du commerce et des services aux particuliers sont essentiellement des représentants (3,2 %), des cadres commerciaux et technico-commerciaux (2,7 %), des vendeurs (1,8 %) et des bouchers-charcutiers-boulangers (1,6 %).

Les dix familles de métiers les plus représentées dans l'industrie rassemblent 42 % des salariés en 2003. Parmi elles, huit sont liées à la production (35 % des salariés). Les deux autres relèvent d'une part des métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports (les ouvriers qualifiés de la manutention), d'autre part du commerce (les représentants). Ces dix familles professionnelles les plus représentées sont, par ordre décroissant : les OQ des industries de process, les ONQ des industries de process, les techniciens et agents de

maîtrise des industries de process, les OQ de la mécanique, les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques, les OQ de la manutention, les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation, les OQ travaillant par enlèvement de métal, les ONQ de la mécanique et les représentants.

Les salariés du secteur industriel ayant un métier lié à l'agriculture, au bâtiment, au tourisme ou aux transports, suivis de près par ceux dont le métier est lié à la production, sont de loin les moins diplômés. Ainsi, en 2003, 5 % des premiers et 15 % des seconds ont un diplôme de niveau Bac + 2 ou plus, contre 19 % pour l'ensemble des salariés de l'industrie ; 85 % des premiers et 72 % des seconds ont un CAP ou BEP au maximum, contre 67 % pour l'ensemble.

La moitié des salariés exercent depuis au moins dix ans dans la même entreprise. Dans les métiers du commerce et des services aux particuliers ainsi que dans ceux de l'éducation, des soins et des loisirs, la rotation de la main-d'œuvre est cependant plus rapide : moins de quatre salariés sur dix sont depuis au moins dix ans dans la même entreprise ; plus de 45 % y travaillent depuis moins de cinq ans, contre presque un tiers des salariés de l'ensemble de l'industrie.

Les métiers liés à la production minoritaires dans les IAA

Moins de la moitié (46 %) des salariés du secteur de l'agroalimentaire exercent un métier lié à la production. Les emplois y relèvent du commerce et des services aux particuliers deux fois et demie plus souvent que dans l'ensemble de l'industrie. Une faible majorité des salariés des industries des biens de consommation ont un métier lié à la production, certaines professions (comme les professionnels de la communication et de la documentation) étant plus répandues qu'ailleurs dans l'industrie. Dans l'industrie automobile, 74 % des métiers sont liés à la production ; les métiers du commerce et des services aux particuliers y sont moins exercés (par 4,3 % des effectifs, contre 11,6 % dans l'ensemble de l'industrie). Dans les industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires, la répartition par grand domaine professionnel diffère assez peu de celle de l'ensemble. Enfin, dans le secteur énergétique, les métiers de bureau sont près de deux fois plus fréquents que dans l'ensemble de l'industrie (22,8 % contre 12,9 %) et les métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports deux fois moins.

Répartition des salariés selon le secteur économique et le domaine professionnel en 2003
Effectifs en milliers, parts en %

	Métiers liés à la production		Métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports		Métiers de bureau		Métiers de l'éducation, des soins et des loisirs		Métiers du commerce et des services aux particuliers		Total	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
IAA	264	46,4	98	17,2	42	7,5	1	0,2	163	28,7	569	100
Biens consommation	352	53,9	74	11,4	97	14,8	55	8,4	74	11,4	653	100
Automobile	237	73,6	36	11,1	31	9,6	4	1,3	14	4,3	323	100
Biens équipement	516	64,3	68	8,5	121	15,0	16	2,0	82	10,2	804	100
Biens intermédiaires	942	64,9	211	14,6	174	12,0	13	0,9	111	7,6	1 452	100
Énergie	150	59,5	17	6,6	57	22,8	4	1,6	24	9,4	252	100
Total industrie	2 462	60,8	504	12,4	523	12,9	93	2,3	468	11,6	4 051	100
Construction	111	9,0	973	78,4	119	9,6	2	0,1	35	2,9	1 241	100
Commerce	239	8,7	418	15,1	398	14,4	116	4,2	1 591	57,5	2 766	100
Services	728	5,5	1 765	13,2	3 915	29,3	2 981	22,3	3 958	29,7	13 347	100

Source : Insee - Enquête emploi 2003

Par ailleurs, indépendamment de la répartition par grand domaine professionnel, les métiers sont beaucoup plus concentrés dans les IAA, l'automobile et l'énergie qu'ailleurs. Les dix familles professionnelles les plus répandues du secteur représentent 80 % des salariés dans les IAA, 76 % dans le secteur automobile, 73 % dans le secteur énergétique, contre 57 % dans les industries des biens d'équipement, 50 % dans celles des biens intermédiaires et 49 % dans celles des biens de consommation. Mais seules trois de ces dix familles sont liées à la production dans les IAA, huit dans le secteur automobile, six dans le secteur de l'énergie, neuf dans les industries des biens d'équipement, huit dans celles des biens intermédiaires et six dans celles des biens de consommation.

Les dix métiers les plus fréquents diffèrent selon les secteurs. Apparaissent :

- dans les IAA, les bouchers-charcutiers-boulangers, les vendeurs, des ONQ de la manutention, les conducteurs de véhicules et les cadres commerciaux et technico-commerciaux ;

- dans les industries des biens de consommation, les OQ des industries graphiques, les OQ du textile et du cuir, les professionnels de la communication et de la documentation, les OQ du bois, les ONQ de la manutention (en onzième position dans l'ensemble de l'industrie) ainsi que les techniciens et agents de maîtrise des industries légères et graphiques ;

- au sein du secteur automobile, les ingénieurs et « cadres recherche études essais » (douzième position pour l'ensemble de l'industrie), les OQ travaillant par formatage de métal, les OQ de la maintenance hors polyvalents d'entretien et les employés administratifs d'entreprise ;

- dans le secteur des biens d'équipement, les ingénieurs et « cadres recherche études essais », les OQ travaillant par formatage de métal, les cadres commerciaux et technico-commerciaux, les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie ainsi que les OQ de la maintenance hors polyvalents d'entretien ;

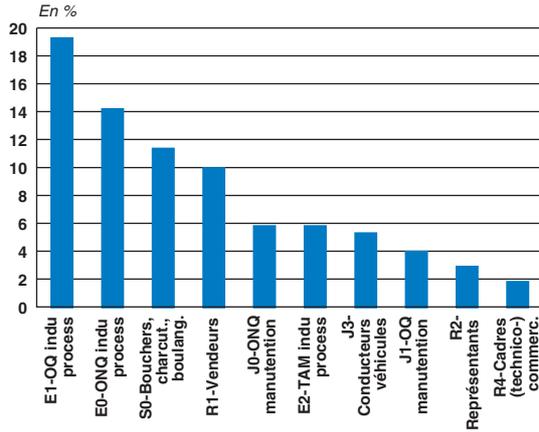
- dans le secteur des biens intermédiaires, les OQ de la maintenance hors polyvalents d'entretien ;

- dans le secteur énergétique, les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, les techniciens des services adminis-

tratifs, comptables et financiers, les employés administratifs d'entreprise, les techniciens et agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique et la maintenance, les ingénieurs et « cadres recherche études essais » ainsi que les cadres administratifs, comptables et financiers.

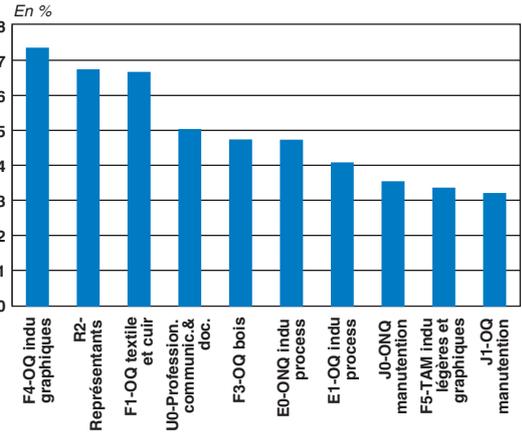
Les ouvriers qualifiés et non qualifiés des industries de process sont les deux métiers les plus répandus dans les industries agroalimentaires et les industries des biens intermédiaires ; ils y sont même nettement sur-représentés : dans les IAA, 19 % des salariés sont ouvriers qualifiés des industries de process et 14 % sont ouvriers non qualifiés des industries de process ; dans les industries des biens intermédiaires, les pourcentages sont respectivement 12 % et 6 %. Les techniciens et agents de maîtrise des industries de process sont les premiers métiers exercés dans le secteur énergétique (23 %), les ouvriers qualifiés de la mécanique et les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques les deux premiers de l'automobile (respectivement 21 % et 13 %) et des biens d'équipement (9 % et 8 %). Dans le secteur des biens de consommation, les ouvriers des industries graphiques, les représentants et les ouvriers qualifiés du textile et du cuir sont les trois métiers les plus fréquents (7 % chacun).

G8 - Les dix premières familles professionnelles dans les IAA en 2003



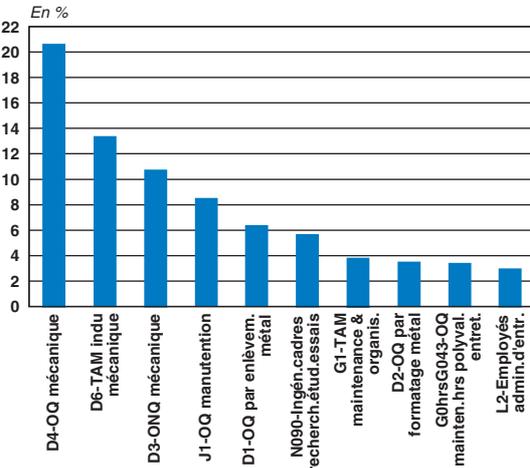
Source : Insee-Enquête emploi 2003

G9 - Les dix premières familles professionnelles dans les biens de consommation en 2003



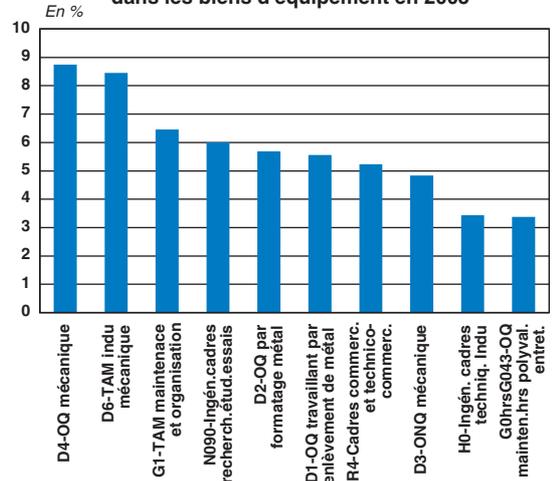
Source : Insee-Enquête emploi 2003

G10 - Les dix premières familles professionnelles dans l'automobile en 2003



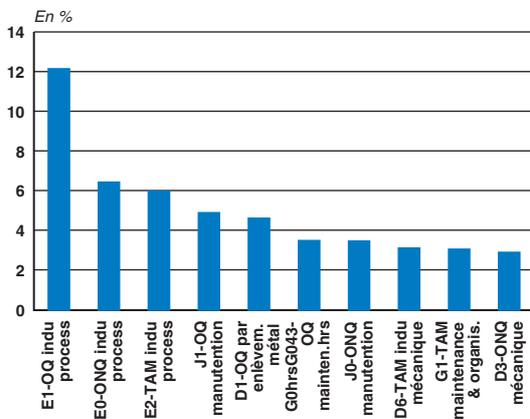
Source : Insee-Enquête emploi 2003

G11 - Les dix premières familles professionnelles dans les biens d'équipement en 2003



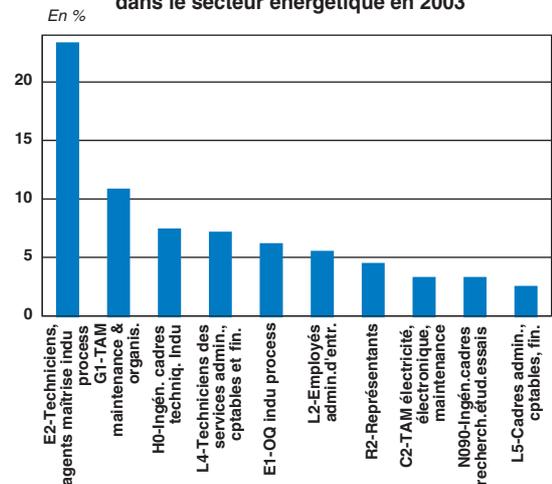
Source : Insee-Enquête emploi 2003

G12 - Les dix premières familles professionnelles dans les biens intermédiaires en 2003



Source : Insee-Enquête emploi 2003

G13 - Les dix premières familles professionnelles dans le secteur énergétique en 2003



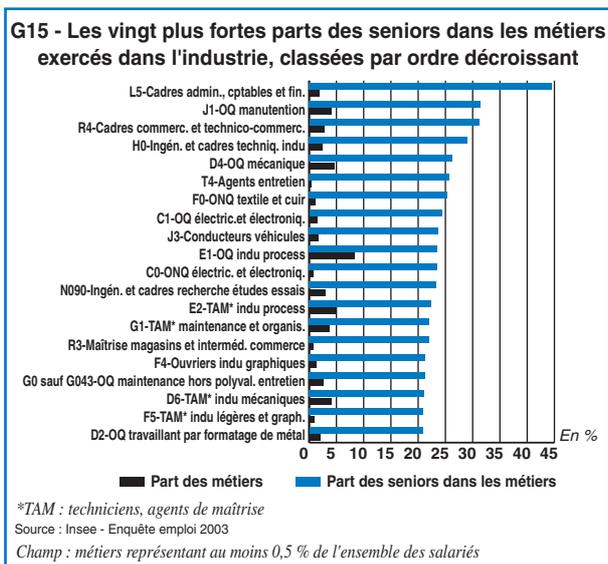
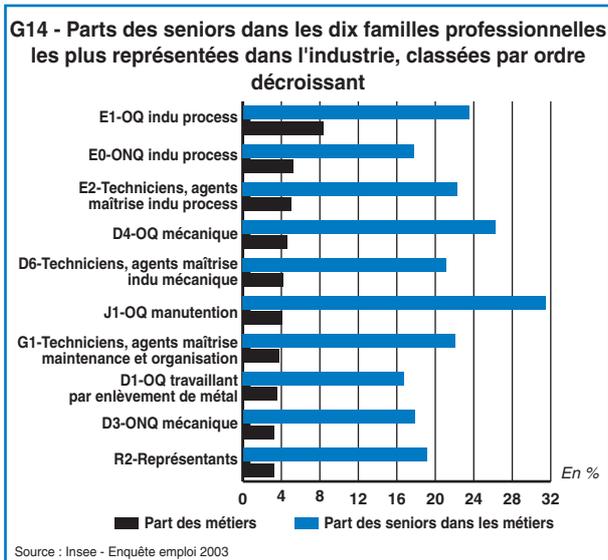
Source : Insee-Enquête emploi 2003

TAM : techniciens, agents de maîtrise

La part des seniors est très variable selon les familles professionnelles

La part des seniors dans l'emploi industriel est assez homogène par grand domaine professionnel : elle oscille entre 19 % pour les métiers de l'éducation, des soins et des loisirs et 24 % pour les métiers de bureau. En revanche, elle est très variable au niveau plus détaillé des familles professionnelles. Chez celles qui représentent au moins 0,5 % de l'ensemble des salariés de l'industrie, elle varie de 9 % (bouchers-charcutiers-boulangers, qui sont des métiers du commerce et des services aux particuliers) à 45 % (cadres administratifs, comptables et financiers, qui sont des métiers de bureau). Au sein des dix métiers les plus répandus, elle fluctue entre 17 % (ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal) et 31 % (ouvriers qualifiés de la manutention).

Mais, parmi les vingt métiers où la proportion des seniors est la plus forte, seuls trois font partie des dix métiers les plus fréquemment exercés dans l'industrie : les ouvriers qualifiés de la manutention, qui relèvent du domaine de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports, les ouvriers qualifiés de la mécanique (26 % de seniors) et des industries de process (23 %) qui sont des métiers liés à la production.

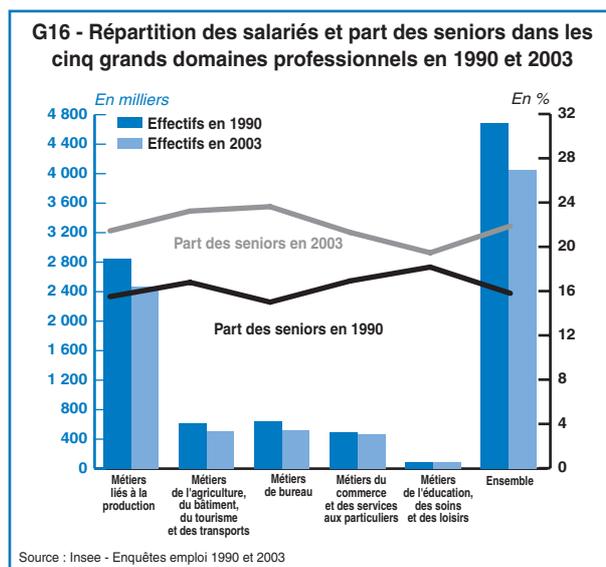


En moyenne, les seniors sont un peu moins diplômés que l'ensemble des salariés : huit sur dix ont au maximum un CAP ou un BEP et un sur dix seulement possède un diplôme de niveau Bac + 2 ou plus. Ce phénomène est général, bien que plus ou moins prononcé selon les métiers. Seuls les techniciens du bâtiment et des travaux publics de plus de 50 ans sont aussi diplômés que leurs homologues plus jeunes.

Les seniors sont nettement plus nombreux que les générations précédentes à exercer depuis au moins dix ans dans la même entreprise ; 83 % sont dans ce cas, contre 72 % des salariés entre 40 et 50 ans et 39 % des salariés entre 30 et 40 ans. L'ancienneté dans l'entreprise est la plus forte, en moyenne, pour les métiers liés à la production (87 % ont au moins dix ans d'ancienneté) et la plus faible pour ceux du commerce et des services aux particuliers (69 %).

Le vieillissement des salariés de l'industrie depuis 1990 concerne quasiment tous les métiers

Dans l'ensemble de l'industrie, les effectifs salariés ont diminué depuis 1990 (13 % en 13 ans). Le seul grand domaine professionnel épargné par cette baisse est celui des métiers de l'éducation, des soins et des loisirs. En revanche, la part des seniors a augmenté sur la période (+ 22 %) dans les cinq grands domaines professionnels. La présence des 50 ans et plus s'est un peu plus développée au sein des métiers de bureau, qui constituent aujourd'hui le premier des grands domaines par le poids des seniors.



La famille professionnelle la plus touchée par le vieillissement des salariés est celle des ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique. Cinq des dix métiers les plus concernés par cette tendance sont liés à la production. Par ailleurs, les métiers où la part des seniors est aujourd'hui la plus forte sont souvent ceux où le vieillissement est actuellement le plus prononcé. Il y a peu de métiers où la part des seniors a diminué depuis 1990 et ils ne représentent globalement que 10 % de l'ensemble des emplois des métiers de l'industrie. Parmi eux, les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques et les techniciens des services administratifs, comptables et financiers sont les plus nombreux.

Répartition des salariés de l'industrie selon leur famille professionnelle, classés par évolution décroissante de la part des seniors - Effectifs en milliers

	Ensemble des salariés			Les salariés de 50 ans et plus		
	Nombre	Evolution 1990 à 2003		Nombre	Part	
	En 2003	En niveau	En %	En 2003	En 2003 (%)	Évol. 1990 à 2003 (en points)
C0 ONQ de l'électricité et de l'électronique	29,0	-29,9	-51	6,8	23,5	17,6
L5 cadres admin., comptab. et financiers	80,4	9,3	13	35,8	44,5	15,5
C1 OQ de l'électricité et de l'électronique	64,2	-11,3	-15	15,6	24,3	14,2
J1 OQ manutention	164,1	37,8	30	51,7	31,5	12,7
M0 informaticiens	67,7	-10,4	-13	13,8	20,4	12,2
F0 ONQ textile et cuir	44,6	-127,2	-74	11,3	25,4	12,3
D4 OQ de la mécanique	188,3	-27,9	-13	49,5	26,3	9,8
R4 cadres commerc. et technico-commerc.	111,0	-1,4	-1	34,6	31,2	9,8
L1 comptables	57,8	-22,0	-28	11,3	19,6	9,3
<i>Ens. métiers bureau</i>	<i>522,8</i>	<i>-122,6</i>	<i>-19</i>	<i>123,5</i>	<i>23,6</i>	<i>8,6</i>
G0-g043 OQ maintenance hors polyvalents d'entretien	107,8	-31,3	-23	22,9	21,2	8,4
F4 OQ des indus. graphiques	56,8	-22,6	-28	12,1	21,3	8,2
G1 TAM* maintenance et organisation	154,5	48,0	45	34,1	22,1	8,1
E1 OQ indus. process	338,5	63,6	23	79,5	23,5	7,6
L0 secrétaires	86,9	-85,4	-50	14,5	16,7	7,2
T3 agents gardiennage et sécurité	9,8	-5,6	36	3,9	39,8	7,2
<i>Ens. métiers agricult, bâtiment, tourisme et transports</i>	<i>504,2</i>	<i>-116,9</i>	<i>-19</i>	<i>117,1</i>	<i>23,2</i>	<i>6,4</i>
Ensemble des salariés	4 051,4	-637,4	-14	886,5	21,9	6,1
<i>Ens. métiers liés à la production</i>	<i>2 462,3</i>	<i>-382,3</i>	<i>-13</i>	<i>528,0</i>	<i>21,4</i>	<i>5,9</i>
C2 TAM* de l'électricité	63,1	-15,7	-20	11,1	17,7	4,9
Ho ingénieurs et cadres techniques de l'indus.	102,2	9,9	11	29,7	29,1	4,7
D3 ONQ de la mécanique	131,4	-60,7	-32	23,5	17,9	4,7
D2 OQ travaillant par formage de métal	83,7	-25,8	-24	17,4	20,8	4,7
N090 ingénieurs et cadres recherche études essais	122,5	47,0	62	28,5	23,2	4,6
L2 employés admin. d'entreprises	97,3	-13,0	-12	19,8	20,4	4,5
D0 ONQ travaillant par enlèv. de métal	45,3	-22,5	-33	8,8	19,4	4,4
<i>Ens. métiers commerce et services particuliers</i>	<i>468,2</i>	<i>-21,3</i>	<i>-4</i>	<i>99,7</i>	<i>21,3</i>	<i>4,4</i>
S0 bouchers, charcut., boulang.	64,4	-21,3	-25	5,9	9,2	4,2
D1 OQ travaillant par enlèv. de métal	143,2	6,1	4	24,0	16,8	4,0
F2 ONQ du bois	30,8	-19,8	-39	4,6	14,9	3,9
J0 ONQ de la manutention	122,5	-53,9	-31	20,3	16,5	3,8
E2 TAM* des indus. de process	202,7	30,7	19	45,3	22,3	3,4
K0 artisans et ouvriers artisanaux	27,4	-17,3	-39	4,9	17,9	2,7
E0 ONQ des indus. de process	212,0	-145,3	-41	38,8	17,8	2,5
B4 OQ du bâtiment, second œuvre	20,6	-22,2	-52	3,8	18,6	2,3
R3 maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	36,1	5,2	17	8,0	22,1	2,2
R1 vendeurs	72,0	2,4	3	12,1	16,9	2,1
J3 conducteurs de véhicules	68,0	-7,1	-9	16,1	23,6	2,0
<i>Ens. métiers éduc., soins et loisirs</i>	<i>93,4</i>	<i>5,1</i>	<i>6</i>	<i>18,2</i>	<i>19,5</i>	<i>1,3</i>
F3 OQ du bois	57,3	11,2	24	6,9	12,0	1,2
F1 OQ textile et cuir	73,9	-58,1	-44	14,2	19,3	1,2
T4 agents d'entretien	18,4	-11,5	-39	4,7	25,7	1,0
R2 représentants	131,3	16,2	14	25,1	19,1	0,8
F5 TAM* des indus. légères et graph.	41,6	-8,7	-17	8,7	20,9	-0,3
D6 TAM* des indus. mécaniques	169,0	8,0	5	35,7	21,1	-0,8
L4 techniciens des services admin., comptables et fin.	92,7	23,0	33	18,0	19,4	-1,9
U0 professionnels communic. et doc.	36,0	-3,6	-9	7,3	20,2	-2,9
U1 professionnels des arts et spectacles	18,7	-1,8	-9	2,0	10,5	-3,9

* TAM : techniciens, agents de maîtrise

Source : Insee - Enquêtes emploi 1990 et 2003

Champ : métiers représentant au moins 0,5 % de l'ensemble des salariés pour les postes détaillés (niveau 84) et tous métiers pour les cinq grands domaines et le total.

Note : en caractères noirs les métiers liés à la production, bleus les métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports, bleu clair les métiers de bureau, gris les métiers du commerce et des services aux particuliers, noir gras les métiers de l'éducation, des soins et des loisirs.

De l'évolution des métiers à leur renouvellement : l'analyse est complexe

L'évolution des métiers est intrinsèquement liée à l'évolution du système productif, aux besoins qui s'expriment sur les différents marchés, à l'offre de formation, aux attentes des demandeurs d'emploi, aux stratégies des entreprises, aux compétences nécessaires pour certaines fonctions, etc. Par exemple, les actifs occupés dans des métiers comme cadres dirigeants des grandes entreprises ont une moyenne d'âge élevée, qui s'explique par l'expérience souvent nécessaire à ce niveau. Dans ce cas précis, la question des départs en retraite ne sera pas résolue par le seul recrutement de jeunes adultes formés à cette fonction.

Ainsi, pour répondre à la question « quels métiers pour les actifs de demain », il convient d'élargir la réflexion en prenant en compte d'autres facteurs que les seules évolutions récentes des effectifs et de la proportion de seniors dans la population active. Dans certains cas, les besoins de main-d'œuvre qui s'expriment trouvent assez spontanément une réponse lorsque la recrue potentielle est disponible. À l'inverse, d'autres besoins peuvent ne pas être complètement satisfaits, en partie à cause du déficit de personnes actives disponibles pour ces métiers.

La question du vieillissement des actifs et du renouvellement d'un métier s'appréhende tant au regard de l'évolution des effectifs, des modes de recrutement (âge et diplôme), que des modes de sortie d'activité (fin de carrière et mobilité professionnelle), ou du déroulement de carrière (stabilité de l'emploi et temps passé au chômage). L'analyse conjointe de ces différents facteurs conduit à regrouper les métiers en fonction de la proximité de leurs trajectoires globales. Par exemple, dans les métiers d'ouvriers non qualifiés, le nombre d'actifs occupés diminue, la part des jeunes est prépondérante dans les recrutements, la mobilité professionnelle est forte et l'instabilité dans l'emploi est très élevée, dans la mesure où l'expérience acquise en occupant ces métiers conduit à l'exercice de métiers plus qualifiés. C'est en partie pour cette raison que la proportion de seniors occupant ces métiers reste faible et relativement stable dans le temps.

Cet exemple illustre l'utilité des travaux récents conjointement réalisés par l'Insee et la Dares : l'étude rétrospective de l'évolution des métiers propose notamment une méthode d'analyse basée sur une typologie (voir encadré) ; celle-ci regroupe les métiers en dix grands ensembles car, pour repérer les évolutions globales, une observation métier par métier n'est pas adaptée à leur extrême diversité.

La représentation territoriale de ces données permet aux acteurs locaux de mieux anticiper les difficultés de recrutement et les façons d'orienter les formations vers les besoins des activités économiques.

La typologie, qu'est-ce que c'est ?

Cette étude se fonde sur une typologie des métiers réalisée au niveau national. Elle met en évidence des grands groupes de métiers ayant des caractéristiques proches selon différentes dimensions :

- la structure par âge des actifs, qu'ils aient ou non un emploi ;
- leur niveau de formation ;
- les conditions d'emploi et notamment la part de contrats à durée déterminée, indéterminée ou la proportion d'intérimaires ;
- les migrations et la mobilité professionnelles : quels sont les modes de renouvellement des effectifs, les opportunités de promotion interne ? Les périodes d'activité sont-elles fréquemment entrecoupées de période de chômage ? Les actifs ont-ils fréquemment déménagé ?
- les facteurs de tension sur le marché du travail comme les pénuries de main-d'œuvre, la difficulté à sortir d'une période de chômage, la sensibilité de l'emploi à la conjoncture ;
- l'évolution des effectifs qui fait ressortir des métiers en fort développement et d'autres en déclin.

Les sources mobilisées sont les recensements de population 1982, 1990 et 1999, les fichiers de l'ANPE, les déclarations de mouvements de main-d'œuvre, l'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre, l'enquête emploi et l'enquête génération 1998 du Cereq. Les grands groupes de métiers sont donc le reflet de grandes tendances observées au niveau national et pour l'ensemble de l'économie. L'étude présentée ici met en évidence l'importance plus ou moins forte de ces métiers dans le secteur de l'industrie.

Des métiers occupés essentiellement par des jeunes

Les métiers principalement occupés par des jeunes regroupent un peu plus de 22 % des actifs dans l'ensemble de l'économie, et sont légèrement sur-représentés dans l'industrie (28 % des actifs occupés). La typologie les répartit en trois catégories différentes de métiers qui correspondent à trois logiques d'accès bien distinctes. La première catégorie est celle des métiers d'ouvriers non qualifiés (CL6A), qui sont fortement représentés dans le secteur industriel (18 % contre 5 % hors industrie). Les personnes occupant ces métiers sont le plus souvent sorties du système scolaire avant d'avoir obtenu une formation qualifiante. Leurs trajectoires sont assez mouvementées : elles se caractérisent par des changements d'employeur relativement fréquents, et d'assez nombreux allers et retours entre chômage et emploi. Dans l'industrie, 82 % des emplois de cette classe sont des métiers manuels et de production, contre 30 % hors industrie.

Le deuxième ensemble de métiers est constitué de métiers aux formations caractéristiques (CL4A), majoritairement occupés par de jeunes personnes ; il se caractérise par un niveau de formation à la fois modeste et très spécifique. Globalement, ces métiers sont très peu présents dans l'industrie, et ne sont pas des métiers de production. Mais, dans le secteur industriel, cette classe comprend 53 % d'emplois de bouchers, charcutiers, boulangers (4 % hors industrie) et 40 % de vendeurs (contre 28 % hors industrie).

La troisième catégorie de métiers se caractérise par une proportion relativement faible de seniors, et une forte présence de personnes âgées de 25 à 39 ans. Il s'agit de métiers aux qualifications supérieures récentes que seule une formation supérieure longue permet d'obtenir (CL7C). Les actifs

présents dans ces métiers se ressemblent aussi par une mobilité forte ; ils sont nombreux à changer de région de résidence et déclarent fréquemment de longs trajets domicile-travail. Cette classe est sur-représentée dans le secteur industriel. Les métiers d'étude et de recherche sont fortement présents au sein de la classe, de façon nettement plus prononcée dans le secteur industriel (47 % contre 23 % hors industrie). Les autres emplois de cette catégorie ne sont pas des métiers manuels et de production, mais plutôt des emplois d'informaticiens (30 % des emplois de la classe côté industrie, et 45 % hors industrie) ou des professionnels de la communication (18 % contre 13 %).

Des métiers plus souvent que d'autres occupés par des seniors, sans forte accentuation de vieillissement

La typologie souligne que l'âge peut conduire à certains métiers lorsque l'expérience professionnelle est une composante importante de leur exercice. De ce fait, la proportion de seniors y est relativement forte, et elle évolue comme celle de la moyenne nationale. Pour ces métiers, la question du renouvellement ne se pose visiblement pas de façon majeure.

« Les métiers de l'encadrement du secteur marchand » (CL3A), plus d'un actif sur quatre est âgé d'au moins 50 ans ; il s'agit de fonctions de cadres, techniciens et agents de maîtrise, dirigeants d'entreprises... Ces métiers sont un peu plus présents dans l'industrie qu'ailleurs (8 % contre 6 %), du fait de la présence des ingénieurs techniques de l'industrie, des techniciens des industries légères, et, dans une moindre mesure, des cadres commerciaux et dirigeants d'entreprises.

Des métiers fort différents dans leurs fonctions rassemblent des actifs plus souvent en situation de recherche d'emploi que d'autres actifs, et qui ont souvent autour de la quarantaine (CL5A), de l'ouvrier qualifié à l'employé de services divers... Tout se passe comme si cette classe rassemblait des gens en milieu de vie active, qui ne savent pas très bien quoi faire ; ils s'inscrivent à l'ANPE dans des catégories de métiers qui tolèrent une moindre qualification. En effet, le niveau de qualification des demandeurs d'emploi de cette classe est inférieur à celui formulé dans les offres d'emploi. Le taux de chômage y est plus élevé qu'ailleurs et l'espérance d'en sortir est plus faible. Si ces métiers sont légèrement sur-représentés dans l'industrie, c'est que ces métiers sont souvent des métiers manuels et de production (OQ process, ONQ et OQ textile et cuir) ; mais ce sont aussi des ouvriers qualifiés de la manutention et des employés administratifs, ainsi que des agents d'entretien majoritairement repérés dans le tertiaire.

Des métiers peu présents dans l'industrie

Des métiers se regroupent dans une classe (CL7A) de la typologie parce qu'ils sont en processus de requalification, et qu'une partie des seniors n'y seront pas remplacés. S'ils sont sous-représentés dans l'industrie (5 % contre 12 % hors industrie), c'est notamment parce qu'on y trouve des métiers de la fonction publique. Dans le secteur industriel, les métiers de cette classe sont en grande majorité (87 %) les techniciens et agents de maîtrise des industries de process ; en effet, dans ces métiers, « la norme dominante pour les moins de 30 ans est d'avoir un diplôme de niveau supérieur ou égal à « Bac + 2 ». Le recours à la formation continue est par ailleurs important ».

Pour d'autres métiers (CL7B), la forte augmentation de la proportion de seniors s'explique en partie par le fait que le

nombre de jeunes qui ont la formation adéquate est trop faible au regard des besoins du marché. Ainsi en est-il essentiellement des métiers de la santé, du droit et de l'enseignement parce que le recrutement est contraint par les sorties de formation. Les tensions de recrutement sont tellement fortes que les postes vacants ne sont pas rares, le nombre de demandeurs de ces emplois diminue tandis que le nombre d'emplois occupés augmente modérément. Logiquement, ces métiers sont très largement sous-représentés dans l'industrie. Mais, parmi les 34 000 salariés concernés par ces métiers dans l'industrie en 1999, 58 % sont des professions paramédicales, 16 % des médecins et assimilés, et 12 % des infirmiers.

Des métiers dont le renouvellement des actifs tient moins à la problématique du vieillissement

Une première lecture de la typologie pourrait laisser croire que celle-ci a mis de côté quelques métiers, ne sachant où les ranger. Pourtant, ces métiers représentent plus du quart des actifs occupés, et 40 % de l'ensemble des actifs de l'industrie en 1999. Tout se passe comme si l'évolution de ces métiers se raccrochait moins aux évolutions démographiques qu'aux évolutions structurelles du système productif. La problématique de ces métiers est peut-être à mettre en regard avec les problématiques de mutations économiques...

Dans les métiers d'ouvriers qualifiés et de conducteurs expérimentés [CL2A], les effectifs sont en nette décroissance entre 1982 et 1999 et la proportion de seniors augmente à un rythme proche de celui de l'ensemble de la population active. C'est aussi parce que les personnes occupant ces métiers changent relativement souvent d'employeur, et qu'elles connaissent un peu plus souvent que la moyenne des périodes de chômage, que la typologie conduit à un regroupement de ces métiers. La forte mobilité professionnelle de ces actifs peut être mise en relation avec le nombre important de contrats à durée déterminée. Ces emplois sont quasi exclusivement occupés par des hommes. Dans l'industrie, cette catégorie de métiers est sur-représentée (17 % contre 10 % hors industrie) ; elle comprend essentiellement des métiers manuels et de production : les ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique, de l'enlèvement et du formatage du métal, de la mécanique, du bois ainsi que les ouvriers des industries graphiques.

Les métiers de techniciens et d'employés [CL1A], dont le renouvellement s'accompagne d'une hausse du niveau de diplôme, constituent un ensemble relativement important de métiers (17 % de l'ensemble des actifs). La croissance des effectifs y est restée assez faible entre 1982 et 1999 et se caractérise par une forte progression du niveau de formation des jeunes par rapport aux plus âgés. Les contrats de travail proposés sont souvent des contrats à durée indéterminée ; le chômage y a diminué fortement sur la période. Même si ces métiers sont majoritairement occupés par des hommes, la part des femmes a augmenté, passant de 36,4 % en 1982 à 42,5 % en 1999. Dans l'industrie, ces métiers sont sur-représentés (23 % contre 15 % hors industrie) ; plus de la moitié (52 %) sont des métiers manuels et de production : techniciens et agents de maîtrise de l'électricité (6 %), en mécanique (18 %) et en maintenance (14 %), des OQ de la maintenance (15 %). Mais 13 % sont des représentants et 10 % des techniciens administratifs, 9 % des secrétaires, 6 % des comptables.

Structure des emplois par famille professionnelle et classe de métiers

Familles professionnelles	Industrie Effectif	en % (1)	Hors industrie Effectif	en % (1)	Total Économie Effectif	en % (1)
B6 Techniciens BTP	8 495	0,9	119 024	4,1	127 519	3,3
C2 Techniciens AM électricité	54 047	5,6	55 260	1,9	109 307	2,8
D6 Techniciens AM en mécanique	173 545	18,1	78 093	2,7	251 638	6,6
G0 OQ maintenance	145 060	15,1	181 858	6,3	326 918	8,5
G1 Techniciens AM maintenance	130 939	13,6	132 020	4,6	262 959	6,8
J4 Agents exploitations transports	5 256	0,5	61 542	2,1	66 798	1,7
L0 Secrétaires	88 747	9,2	470 931	16,3	559 678	14,6
L1 Comptables	61 089	6,4	276 190	9,6	337 279	8,8
L3 Secrétaires de direction	23 439	2,4	75 783	2,6	99 222	2,6
L4 Techniciens administratifs	91 483	9,5	236 756	8,2	328 239	8,5
Q0 Employés, techniciens banques	932	0,1	274 999	9,5	275 931	7,2
Q1 Employés, techniciens assurances	851	0,1	216 981	7,5	217 832	5,7
R2 Représentants	129 074	13,4	426 209	14,8	555 283	14,5
R3 Intermédiaires de commerce	47 763	5,0	274 714	9,5	322 477	8,4
CL1A : Métiers de techniciens et d'employés en requalification	960 720	22,7	2 880 360	15,3	3 841 080	16,7
B1 OQ travaux publics et béton	9 541	1,3	90 203	5,0	99 744	3,9
B2 OQ gros oeuvre bâtiment	17 347	2,4	255 758	14,1	273 105	10,8
B4 OQ bâtiment second oeuvre	19 951	2,8	461 083	25,5	481 034	19,0
B5 Conducteurs engins BTP	5 037	0,7	35 430	2,0	40 467	1,6
C1 OQ électricité et électronique	76 776	10,7	20 055	1,1	96 831	3,8
D1 OQ enlèvement métal	126 668	17,6	17 894	1,0	144 562	5,7
D2 OQ formage métal	77 836	10,8	42 617	2,4	120 453	4,8
D4 OQ mécanique	180 221	25,0	30 783	1,7	211 004	8,3
D5 Ouvriers réparation automobile	13 289	1,8	185 070	10,2	198 359	7,8
F3 OQ bois	58 286	8,1	10 990	0,6	69 276	2,7
F4 Ouvriers des industries graphiques	72 772	10,1	15 260	0,8	88 032	3,5
J2 Conducteurs engins traction	6 173	0,9	18 160	1,0	24 333	1,0
J3 Conducteurs véhicules	55 777	7,8	626 810	34,6	682 587	27,0
CL2A : Métiers d'ouvriers qualifiés et conducteurs d'expérience	719 674	17,0	1 810 113	9,6	2 529 787	11,0
B7 Cadres BTP	11 457	3,3	140 167	11,5	151 624	9,7
F5 Techniciens AM des industries légères	38 823	11,0	9 833	0,8	48 656	3,1
H0 Ingénieurs techniques industrie	88 639	25,1	32 940	2,7	121 579	7,7
J6 Cadres transports	7 147	2,0	41 583	3,4	48 730	3,1
L5 Cadres administratifs	64 711	18,4	270 334	22,2	335 045	21,3
L6 Dirigeants entreprises	48 262	13,7	135 475	11,1	183 737	11,7
Q2 Cadres banques et assurances	917	0,3	183 231	15,0	184 148	11,7
R4 Cadres commerciaux	91 241	25,9	224 708	18,4	315 949	20,1
S3 Patrons HCR	1 313	0,4	179 700	14,8	181 013	11,5
CL3A : Métiers d'encadrement du secteur marchand	352 510	8,3	1 217 971	6,5	1 570 481	6,8
R0 Caissiers employés de libre service	4 401	0,8	345 925	30,3	350 326	21,0
R1 Vendeurs	96 732	18,5	643 139	56,3	739 871	44,4
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers	129 736	24,8	84 463	7,4	214 199	12,9
S1 Cuisiniers	3 699	0,7	184 052	16,1	187 751	11,3
S2 Employés, AM hôtellerie	6 468	1,2	413 009	36,2	419 477	25,2
T0 Coiffeurs, esthéticiens	881	0,2	180 106	15,8	180 987	10,9
V4 Professionnels action sociale	2 706	0,5	473 445	41,5	476 151	28,6
CL4A - Métiers jeunes à formation spécifique	244 623	46,7	2 324 139	203,6	2 568 762	154,2
A0 Agriculteurs, sylviculteurs	4 412	0,8	649 212	56,9	653 624	39,2
A1 Maraîchers, jardiniers	2 666	0,5	271 050	23,7	273 716	16,4
A3 Marins, pêcheurs	579	0,1	37 293	3,3	37 872	2,3
U1 Prof. des arts	27 031	5,2	183 904	16,1	210 935	12,7
CL4B : Métiers saisonniers de l'agriculture et des arts	523 934	12,4	1 141 459	6,1	1 665 393	7,2
E1 OQ process	249 793	34,1	65 873	2,1	315 666	8,3
F0 ONQ textile et cuir	101 024	13,8	12 197	0,4	113 221	3,0
F1 OQ textile et cuir	88 325	12,1	26 827	0,9	115 152	3,0
J1 OQ manutention	110 361	15,1	233 054	7,6	343 415	9,0

Structure des emplois par famille professionnelle et classe de métiers

Familles professionnelles	Industrie Effectif	en % (1)	Hors industrie Effectif	en % (1)	Total Économie Effectif	en % (1)
K0 Artisans et ouvriers artisanaux	36 517	5,0	109 471	3,6	145 988	3,8
L2 Employés administratifs	99 580	13,6	324 853	10,6	424 433	11,2
T1 Employés de maison	2 180	0,3	250 548	8,2	252 728	6,6
T2 Assistants maternels, aides à domicile	2 220	0,3	541 912	17,6	544 132	14,3
T3 Gardiens	9 259	1,3	183 703	6,0	192 962	5,1
T4 Agents entretien	30 990	4,2	1 190 044	38,7	1 221 034	32,1
T6 Employés des services divers	2 086	0,3	133 790	4,4	135 876	3,6
CL5A : Métiers d'ouvriers et d'employés à faible écoulement du chômage	732 335	17,3	3 072 272	16,3	3 804 607	16,5
B0 ONQ gros oeuvre bâtiment	16 547	2,2	187 628	21,5	204 175	12,6
B3 ONQ bâtiment second oeuvre	6 879	0,9	139 581	16,0	146 460	9,1
C0 ONQ électricité et électronique	56 632	7,6	18 969	2,2	75 601	4,7
D0 ONQ enlèvement ou formage métal	50 238	6,8	12 309	1,4	62 547	3,9
D3 ONQ mécanique	164 497	22,2	121 181	13,9	285 678	17,7
E0 ONQ process	294 345	39,7	104 738	12,0	399 083	24,7
F2 ONQ bois	45 597	6,2	6 391	0,7	51 988	3,2
J0 ONQ manutention	106 635	14,4	283 360	32,4	389 995	24,1
CL6A : Métiers d'ouvriers non qualifiés à fort turnover	741 370	17,5	874 157	4,6	1 615 527	7,0
A2 Techniciens, cadres agriculture	6 170	3,1	42 616	1,8	48 786	1,9
E2 Techniciens AM process	171 447	87,1	99 798	4,3	271 245	10,8
J5 Agents tourisme et transports	1 906	1,0	146 743	6,3	148 649	5,9
P0 Fonction publique cat. C	7 030	3,6	875 737	37,8	882 767	35,1
P1 Fonction publique cat. B	3 167	1,6	372 329	16,1	375 496	14,9
P2 Fonction publique cat. A	5 185	2,6	372 184	16,0	377 369	15,0
T5 Armée, pompiers, police	1 875	1,0	409 884	17,7	411 759	16,4
CL7A : Métiers de la fonction publique à faible turnover	196 780	4,7	2 319 291	12,3	2 516 071	10,9
P3 Professionnels du droit	183	0,5	58 591	2,3	58 774	2,3
V0 Aides-soignants	1 206	3,5	382 668	15,1	383 874	14,9
V1 Infirmiers, sages-femmes	4 395	12,9	423 930	16,7	428 325	16,7
V2 Médecins et assimilés	5 746	16,8	331 269	13,1	337 015	13,1
V3 Professions paramédicales	19 802	58,0	247 371	9,8	267 173	10,4
W0 Enseignants	2 817	8,2	1 090 223	43,0	1 093 040	42,6
CL7B : Métiers de la santé, du droit et de l'enseignement	34 149	0,8	2 534 052	13,5	2 568 201	11,1
M0 Informaticiens	64 892	30,4	270 949	43,5	335 841	40,2
N0 Personnels études et recherche	100 800	47,2	145 822	23,4	246 622	29,5
U0 Prof. de la communication	37 664	17,6	80 638	13,0	118 302	14,1
W1 Formateurs, recruteurs	10 306	4,8	125 046	20,1	135 352	16,2
CL7C : Métiers nouveaux en forte croissance	213 662	5,0	622 455	3,3	836 117	3,6
X0 Prof. politique et clergé	467	0,0	23 319	0,1	23 786	0,1
CLZZ- FAP Indéterminée	467	0,0	23 319	0,1	23 786	0,1
Total industrie	4 230 978	100,0	18 819 588	100,0	23 050 566	100,0

(1) En gras les pourcentages de la classe dans le total, en clair les pourcentages des familles professionnelles dans la classe

En conclusion...

En s'appuyant sur une analyse rétrospective des métiers, la gestion prévisionnelle des emplois dans l'industrie s'enrichit de la prise en compte d'évolutions qui ne sont pas seulement d'ordre démographique. Elle intègre en effet un ensemble de caractéristiques liées à la nature du travail et à la formation des salariés plus qu'à l'activité économique du secteur.

Toutefois, le rôle de l'environnement professionnel (et donc du secteur d'activité) sur les choix professionnels interroge l'action publique par le constat que les métiers liés à la production enregistrent des évolutions parfois moins favorables dans l'industrie qu'ailleurs. L'image qu'un jeune a du secteur industriel peut l'inciter à s'orienter vers une activité de service ou de commerce. Toutefois, le processus croissant d'externalisation des activités par les entreprises industrielles conduit inéluctablement à classer hors industrie des emplois, voire des métiers jadis repérés dans l'industrie. Le quart des métiers liés à la production sont d'ailleurs exercés hors du secteur industriel. La baisse de l'emploi dans l'industrie n'est pas synonyme de déclin de l'industrie, mais bien plutôt le fait de nouvelles organisations du système productif qu'il s'agit de prendre en compte. C'est pour cette raison que l'analyse des métiers ne peut non plus se passer d'une approche sectorielle.

Comprendre finement le regroupement des métiers fait prendre conscience de la complexité de la question du vieillissement des actifs. La prise en compte des nombreuses évolutions démographiques, économiques et comportementales conduit à fournir une grille d'analyse qui aide à sortir d'une logique trop simpliste selon laquelle un salarié qui part à la retraite se traduit par le recrutement d'un jeune actif dans le même secteur d'activité et le même métier. À un niveau global, l'analyse rétrospective des métiers que propose la typologie laisse le lecteur sur sa faim. C'est au niveau local que la typologie fournit au lecteur des outils opérationnels, puisqu'elle s'accompagne d'un faisceau de données qui permet d'analyser tel ou tel métier, et sa présence sur telle ou telle zone d'emploi. Elle apporte ainsi une aide aux acteurs publics pour repérer les enjeux de l'évolution des métiers dans l'industrie au niveau des marchés locaux de l'emploi. L'outil est disponible dans les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) ainsi que dans les directions régionales de l'Insee ; la base de données fournit des éléments objectifs pour aider les acteurs locaux à choisir les actions publiques destinées à améliorer le fonctionnement du marché du travail, en repérant par exemple les besoins des entreprises locales d'une part, les formations nécessaires d'autre part.

Bibliographie

Aglietta M., D. Blanchet, F. Héran, 2002, Démographie et économie, Rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française

Lainé F., 2005, « Secteurs et métiers industriels : l'industrie n'est plus ce qu'elle était », *Premières Synthèses* n°16.2, Dares, avril

Lainé F., 2005, « Les métiers industriels : fortes recompositions de l'emploi sur vingt ans », dans « Désindustrialisation, délocalisations », rapport du Conseil d'analyse économique, n°55

Les fiches métiers sur le site de la Dares :

http://www.travail.gouv.fr/etudes/emploi_metier/fiches2002/2002_E2.pdf

Annexe

Les familles professionnelles

La notion de métier se rapporte dans cette étude aux familles professionnelles (FAP). Les FAP sont issues d'un rapprochement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) utilisé par l'ANPE et de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisées notamment par l'Insee dans les enquêtes emploi. Les familles professionnelles, 84 ici, sont rassemblées pour les besoins de cette étude en cinq grands domaines professionnels :

- les métiers liés à la production ;
- les métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports ;
- les métiers de bureau ;
- les métiers du commerce et des services aux particuliers ;
- les métiers de l'éducation, des soins et des loisirs.

L'approche métier permet de mettre en évidence que des salariés à compétences identiques peuvent être employés dans des secteurs très différents. En particulier, le secteur industriel n'a pas recours qu'à des métiers liés à la conception ou la réalisation d'un produit de l'industrie, et inversement les secteurs non industriels font aussi appel à ces types de métiers. Par exemple, le secteur industriel emploie des représentants, métier non lié à la production, et les secteurs non industriels ont recours à des ouvriers de l'électricité et de l'électronique, métier lié à la production. Le processus croissant d'externalisation conduit d'autant plus à utiliser une approche par famille professionnelle pour analyser les métiers dans une optique prospective.

Les cinq grands domaines professionnels retenus sont :

- **les métiers liés à la production**, c'est-à-dire les métiers qui sont en rapport direct avec la conception, la réalisation d'un produit industriel, ou encore la maintenance de machines. Les familles professionnelles prises en compte sont les suivantes :

- C0 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- C1 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- C2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique
- D0 Ouvriers non qualifiés de l'enlèvement ou du formage du métal
- D1 Ouvriers qualifiés de l'enlèvement du métal
- D2 Ouvriers qualifiés du formage du métal
- D3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique
- D4 Ouvriers qualifiés de la mécanique
- D6 Techniciens, agents de maîtrise en mécanique
- E0 Ouvriers non qualifiés du process
- E1 Ouvriers qualifiés du process
- E2 Techniciens et agents de maîtrise du process
- F0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
- F1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
- F2 Ouvriers non qualifiés du bois
- F3 Ouvriers qualifiés du bois
- F4 Ouvriers des industries graphiques
- F5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères

- G0 (sauf G043) Ouvriers qualifiés de la maintenance à l'exception des ouvriers d'entretien des bâtiments
- G1 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance
- H0 Ingénieurs techniques industrie
- N090 Ingénieurs et cadres de recherche, études, essais

- les métiers de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et des transports :

- A0 Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons
- A1 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs
- A2 Techniciens et cadres de l'agriculture
- A3 Marins, pêcheurs
- G043 Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien
- B0 Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
- B1 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
- B2 Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment
- B3 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre
- B4 Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre
- B5 Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (sauf traction et levage)
- B6 Techniciens du bâtiment et des travaux publics
- B7 Cadres du bâtiment et des travaux publics
- J0 Ouvriers non qualifiés de la manutention
- J1 Ouvriers qualifiés de la manutention
- J2 Conducteurs d'engins de traction et de levage
- J3 Conducteurs de véhicules
- J4 Agents d'exploitation des transports
- J5 Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports
- J6 Cadres des transports et navigants de l'aviation
- K0 Artisans et ouvriers artisans

- les métiers de bureau :

- L0 Secrétaires
- L1 Comptables
- L2 Employés administratifs d'entreprises
- L3 Secrétaires de direction
- L4 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers
- L5 Cadres administratifs, comptables et financiers
- L6 Dirigeants d'entreprises
- M0 Informaticiens
- N091 Chercheurs
- P0 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C)
- P1 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie B)
- P2 Cadres de la fonction publique
- P3 Professionnels du droit
- Q0 Employés et techniciens de la banque
- Q1 Employés et techniciens des assurances
- Q2 Cadres de la banque et des assurances

- les métiers du commerce et des services aux particuliers :

D5 Ouvriers de la réparation automobile
R0 Caissiers, employés de libre service
R1 Vendeurs
R2 Représentants
R3 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
R4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers
S1 Cuisiniers
S2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie
S3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants
T0 Coiffeurs, esthéticiens
T1 Employés de maison
T2 Assistants maternels
T3 Agents de gardiennage et de sécurité
T4 Agents d'entretien
T5 Armée, pompiers, police
T6 Employés des services divers

- les métiers de l'éducation, des soins et des loisirs :

U0 Professionnels de la communication et de la documentation
U1 Professionnels des arts et des spectacles
V0 Aides-soignants
V1 Infirmiers, sages-femmes
V2 Médecins et assimilés
V3 Professions paramédicales
V4 Professionnels de l'action sociale culturelle et sportive
W0 Enseignants
W1 Formateurs, recruteurs
X0 Professionnels de la politique et du clergé

Impact et mesure des délocalisations

Contribution de Laurence Bloch (Insee)

Les délocalisations : définitions et motivations

De quoi parle-t-on ?

Les délocalisations recouvrent deux réalités :

- **les délocalisations au sens strict** correspondent au transfert d'une partie de l'appareil productif vers l'étranger, c'est-à-dire la fermeture d'unités de production en France, suivie de réouverture à l'étranger, afin de réimporter sur le territoire national l'essentiel des biens produits à moindre coût et continuer à desservir les mêmes clients ;

- **les délocalisations au sens large** correspondent au recours à la sous-traitance internationale. Il y a bien transfert de l'activité mais sans investissement dans le pays d'accueil : le donneur d'ordres confie à une compagnie située dans un autre pays la réalisation d'une tâche de service ou de production industrielle jusqu'alors effectuée sur le territoire national.

Dans le premier cas - la délocalisation au sens strict -, il y a déménagement d'unité de production, via un investissement à l'étranger ; celui-ci ne donne néanmoins pas obligatoirement lieu à un flux d'investissement direct et n'est pas nécessairement observable dans la balance des paiements.

Dans le second cas - la délocalisation au sens large -, on considère le plus souvent implicitement que la caractéristique de l'opération est la constatation *ex post* de flux d'importations pour continuer à desservir les clients français.

Cette présentation est cohérente avec la typologie retenue par l'OCDE. Le terme « *offshore in-house* », délocalisation au sens strict, correspond à la production à l'étranger par les propres filiales de la firme et le terme « *offshore outsourcing* » correspond à la production à l'étranger par les firmes non affiliées

T1 - Option de production pour une entreprise (ou un groupe d'entreprises)

Localisation	Production	
	internalisée (<i>in-house</i>)	externalisée (<i>outsourcing</i>)
À l'intérieur du pays (<i>domestic</i>)	Production à l'intérieur de l'entreprise et du pays	Production à l'extérieur de l'entreprise mais à l'intérieur du pays (<i>domestic outsourcing</i>)
À l'étranger (<i>offshoring</i>)	Production à l'intérieur du groupe auquel appartient l'entreprise mais à l'étranger (par ses propres filiales à l'étranger) (<i>offshore in-house sourcing</i>)	Production à l'extérieur de l'entreprise (ou du groupe) et à l'extérieur du pays par des firmes non affiliées (<i>offshore outsourcing</i>)

Source : OCDE

Les délocalisations : quelles motivations ?

On s'intéressera, dans la suite de ce dossier, à l'ensemble des délocalisations, que ce soit au sens strict (avec transfert

d'activité à l'étranger) mais aussi avec recours à la sous-traitance internationale.

Économistes et cabinets de conseil s'accordent sur le fait que les délocalisations ne sont que la partie émergée d'un phénomène bien plus large de réorganisation des firmes sur une base mondiale (Fontagné et Lorenzi, 2004).

Traditionnellement, deux types de stratégies des firmes sont distinguées :

- les investissements horizontaux répondent à la motivation d'accès au marché. Ils ont pour objectif de rapprocher les nouvelles capacités de production des régions où la demande est en forte croissance ;

- la division verticale du travail (et en particulier les investissements verticaux) cherche à tirer profit des différences de coûts des facteurs et répond aux arguments traditionnels d'avantages comparatifs. Elle a pour conséquence une fragmentation croissante du processus de production, avec une spécialisation des filiales sur des segments de la chaîne de valeur ajoutée.

Sous la pression concurrentielle forte de nouveaux concurrents dans le commerce international, les firmes recherchent de nouvelles sources de gains de productivité, se recentrent sur les activités où elles sont les plus efficaces et recherchent des avantages comparatifs nouveaux. Explorant au maximum les possibilités techniques de la décomposition des produits en sous-ensembles disjoints, les firmes fragmentent leur processus de production et tirent profit des différentiels de coûts. Elles bénéficient aussi de la forte réduction des coûts de communication (Internet), de transport et de droits de douane. Elles arbitrent enfin entre exploitation des rendements d'échelle croissants, par réduction du nombre d'unités de production efficaces, et proximité avec la demande, ce qui permet de minimiser les coûts de transport mais multiplie les coûts fixes. Elles se réorganisent donc sur une base mondiale où la dichotomie entre investissements horizontaux et verticaux n'a plus vraiment de signification.

Économistes et cabinets de conseil s'accordent aussi pour établir une hiérarchie des déterminants de la localisation des firmes :

- la demande et le potentiel marchand sont cruciaux ;
- les coûts de production sont aussi importants ;
- les effets d'agglomération ne doivent pas être négligés : la présence d'un tissu productif local attractif permet de créer des pôles de compétence dans certains secteurs ;
- la fiscalité a aussi son importance, mais n'est pas un déterminant majeur : une augmentation d'un point du taux d'IS entraîne une baisse des Ide de 3,3 %.

Enfin, comme le soulignent plus spécifiquement les cabinets de conseil, certains éléments sont jugés aggravants et, cumulés avec les facteurs déterminants, peuvent déclencher des décisions de localisation à l'étranger. Sont généralement cités par les chefs d'entreprises :

- la dévaluation de l'activité industrielle ;
- les pratiques jugées bureaucratiques de l'administration ;

- les spécificités sociales françaises ;
- les rigidités de l'organisation du temps de travail ;
- les insuffisances des politiques de soutien à la recherche et au développement.

Les mesures statistiques en France

Les mesures statistiques directes de repérage des délocalisations s'attachent à décompter les présomptions de suppressions d'emploi directement liées aux délocalisations.

Les mesures statistiques indirectes, telles les importations directes en biens manufacturés en provenance des pays émergents effectuées par les entreprises industrielles localisées en France ou les investissements directs à destination de ces pays, permettent seulement d'appréhender l'ampleur du phénomène et d'apprécier son évolution.

Un seul essai de mesure directe de l'importance des délocalisations

La seule mesure statistique directe existant en France sur les présomptions de délocalisation est celle récemment effectuée par l'Insee (Aubert et Sillard, 2005).

Les présomptions de délocalisation sont détectées dans une entreprise ou un groupe lorsque deux conditions sont observées de manière concomitante :

- forte réduction des effectifs au sein d'un de ses établissements, au cours d'une courte période de temps. Cette réduction d'effectifs correspond soit à une forte réduction du volume de travail (au moins 25 % du volume initial), soit à la fermeture de l'établissement, dans une période de trois années maximum ;

- augmentation forte des importations pour le type de bien auparavant produit en France, dans une période de trois années maximum. Le montant de cette augmentation d'importation représente au moins une certaine fraction de la production française supprimée. La création du flux d'importation et la réduction d'effectifs ne se produisent pas nécessairement la même année, mais le décalage temporel entre ces deux événements ne doit pas excéder deux ans.

Ces deux conditions permettent de repérer les présomptions de délocalisation dans sa définition large, de plus non restreinte aux pays à bas coût de main-d'œuvre.

Le champ retenu est celui de l'industrie hors énergie. Les données utilisées rapprochent différentes sources relatives à l'industrie, pour l'essentiel des données administratives :

- les données douanières, qui précisent par entreprise la valeur des biens importés par nature de bien et par origine ;
- le répertoire Sirene d'établissements et d'entreprises ;
- les DADS (déclarations annuelles de données sociales) qui donnent l'emploi par établissement ;
- des sources qui permettent de reconstruire au cours du temps le périmètre de l'entité décisionnaire, le groupe ou l'entreprise indépendante.

Selon cette étude, les délocalisations n'auraient touché qu'un nombre limité d'emplois de l'industrie française : 13 500 par an en moyenne entre 1995 et 2001, soit 0,35 % par an des emplois industriels.

Un peu moins de la moitié des présomptions de délocalisation (6 400, soit 0,17 % des emplois industriels) sont à

destination des pays à bas salaires. Parmi ces pays, la Chine constituerait la principale destination, loin devant l'Europe de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Amérique du Sud et les autres pays d'Asie. Les délocalisations décomptées ici seraient donc un peu plus nombreuses à destination des pays développés et s'inscriraient surtout dans le cadre des restructurations des grands groupes multinationaux.

Enfin, toujours selon cette étude, certaines zones d'emploi auraient été fortement touchées par les délocalisations durant ces années, alors que d'autres auraient été relativement moins touchées. Il est néanmoins difficile de déterminer si des zones sont plus vulnérables que d'autres.

T2 - Emplois délocalisés (moyenne annuelle 1995-2001) selon les principaux pays de destination des délocalisations

Pays à bas salaires		Pays développés	
6 370 emplois délocalisés par an		7 175 emplois délocalisés par an	
dont %		dont %	
Chine	30	Espagne	16
Brésil	8	Italie	15
Maroc	8	Allemagne	14
Tunisie	8	États-Unis	13
Rép.tchèque	6	Belgique	10
Inde	5	Royaume-Uni	8
Pologne	5	Pays-Bas	7
Vietnam	4	Suisse	4
Roumanie	4	Portugal	2
Bulgarie	3	Irlande	2
Indonésie	2	Suède	2
Turquie	2	Finlande	1
Venezuela	2	Japon	1
Malaisie	1		
Madagascar	1		
Guinée	1		
Lituanie	1		
Hongrie	1		
Russie	1		

Lecture : sur la période 1995-2001, 6 370 emplois seraient en moyenne supprimés chaque année dans le cadre d'une délocalisation vers un pays à bas salaires. Parmi ces suppressions d'emplois, 30 % se feraient par délocalisation vers la Chine, 8 % par délocalisation vers le Brésil, etc.

Champ : industrie hors énergie

Source : Insee

Cette étude permet de repérer uniquement les présomptions d'emplois délocalisés, et non les licenciements puisque certains salariés peuvent être repris dans d'autres établissements du groupe. En outre, elle ne permet pas de mesurer les effets induits des délocalisations d'un groupe donné sur ses clients et fournisseurs, que ce soit dans le secteur, la région ou l'économie française.

Cette étude a enfin l'inconvénient d'apporter un repérage statistique à la fois tardif et en moyenne du phénomène (en moyenne annuelle sur les années 1995-2001). Les effets de bord empêchent en effet d'effectuer un constat sur son évolution au début des années 2000.

Il existe diverses mesures statistiques indirectes

Au-delà de cette étude ponctuelle réalisée par l'Insee, mais dont l'actualisation est tout à fait possible, il existe d'autres indicateurs permettant, avec une certaine approximation certes, de suivre annuellement l'évolution des délocalisations en France. Citons-en deux :

1 - Les importations directes en biens manufacturés en provenance des pays émergents effectuées par les entreprises industrielles localisées en France.

Liées non seulement aux investissements de délocalisation au sens strict et à la sous-traitance mais aussi au développement des approvisionnements auprès des pays émergents, elles majorent probablement le phénomène. Selon les estimations du Sessi, ces importations représentaient en 2003 3 % de la production, 7,5 % des importations de biens manufacturés en France et 16 % des importations de biens manufacturés de ces entreprises. Ce chiffre a progressé au cours des années quatre-vingt-dix, de 9 % en 1993 à 16 % en 2000, pour se stabiliser par la suite ; la progression des importations en provenance des Peco et de la Chine était compensée par l'érosion de celles en provenance des autres pays émergents d'Asie (rapport CPCI, 2004) (voir fiche F 45 sur les importations directes).

2 - Les statistiques de flux d'investissements directs à l'étranger.

Répondant à d'autres objectifs que la mesure de la délocalisation, elles ne mesurent pas certains transferts d'activité intragroupe ni la sous-traitance internationale ; elles prennent en compte, en revanche, les investissements horizontaux qui ne relèvent pas de la délocalisation (lorsque l'on peut distinguer clairement l'investissement horizontal de l'investissement vertical). Les flux d'Ide de la France vers les pays émergents ont connu deux vagues d'expansion - une en 1995-1996 et une en 2000-2001- mais leur ampleur reste limitée : ils représentaient, en 2001, 11 % des investissements directs français à l'étranger, proportion inférieure à celles mesurées pour l'Union européenne et les États-Unis (Drumetz, 2004).

Les mesures statistiques existantes - directes et indirectes - des délocalisations relativisent donc l'ampleur du phénomène pour la France.

Délocalisations : du décompte des emplois directement détruits à l'impact global sur l'emploi

Le repérage des emplois détruits du fait des délocalisations n'est en rien une mesure de l'impact à court-moyen terme des délocalisations sur l'emploi de l'entreprise. Il n'existe en effet pas de situation de référence : que se serait-il passé si l'entreprise n'avait pas délocalisé ? *A fortiori*, ce repérage ne permet pas de mesurer l'impact sur le marché du travail français.

L'investissement direct à l'étranger (Ide) d'une entreprise n'a théoriquement pas un effet clairement déterminé sur ses performances domestiques. Tout dépend de l'exploitation des économies d'échelles induites, des modifications de la composition de sa demande en inputs ou encore des transferts de technologie. Si la relocalisation diminue les coûts de production de la firme, elle peut entraîner à la fois une hausse de la production et de l'emploi. La firme peut aussi tirer bénéfice des transferts de technologie et d'un accès plus aisé aux marchés étrangers. Les travaux empiriques déjà menés sur ce thème (Hanson et alii, 2001, 2003) concluent généralement que l'Ide n'a pas d'effet négatif sur les activités domestiques. Ils sont néanmoins effectués à des niveaux relativement agrégés, sectoriel ou régional, à l'exception d'une étude récente

(Barba-Navaretti et Castellani, 2004) plus novatrice, qui s'est spécifiquement intéressée à l'impact sur les firmes concernées (dans le cas précis des firmes italiennes). En comparant les firmes concernées à un contre factuel approprié, ce qui se serait passé si la firme n'avait pas délocalisé, cette étude met en évidence que les Ide ont un impact positif sur la croissance de la production et de la productivité domestique des firmes concernées ; ils n'ont, en revanche, pas d'effet significatif sur l'emploi domestique. Des travaux de ce type sont en cours de réalisation afin d'évaluer l'impact des implantations à l'étranger sur l'emploi dans l'industrie en France.

Une déformation de la structure des emplois vers le travail qualifié

Comme le commerce international dans son ensemble, la sous-traitance internationale et les importations de biens intermédiaires modifient non seulement la structure de la demande de travail entre activités mais aussi au sein de chaque activité. Elles augmentent ainsi la demande de travail qualifié relativement à celle du travail non qualifié au sein de chaque activité. De nombreux travaux ont contribué à évaluer cet impact aux États-Unis (Feenstra et Hanson, 1996). Pour la France, les travaux récents de V. Strauss-Kahn (2003), à partir de tableaux input-output et d'estimation de demande de travail, montrent que la spécialisation verticale expliquerait 25 % de la diminution de la part du travail non qualifié dans l'emploi de l'industrie sur les années 1985-1993 ; le reste serait attribuable au progrès technique biaisé en défaveur du travail non qualifié.

Avec la montée de l'Inde et de la Chine, des inquiétudes sur l'avenir de certains services, telle l'informatique...

Les délocalisations et la sous-traitance de services font aussi l'objet d'une attention croissante des médias ces derniers temps dans les grands pays développés, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. À croire certains instituts privés, les emplois d'informaticiens sont à terme condamnés à être tous délocalisés vers l'Inde et la Chine. Actuellement, les délocalisations de services émanent essentiellement des pays anglo-saxons et la France est encore peu touchée (Letournel, 2004). Les délocalisations de services posent néanmoins un problème nouveau par rapport aux délocalisations industrielles des dernières décennies. Si le processus semble concerner majoritairement des emplois peu qualifiés, il génère aussi un transfert de personnels hautement qualifiés et affecte des secteurs très dynamiques et innovants, jusque-là épargnés. Selon des travaux récents (Amiti et Wei, 2005), concentrés sur les délocalisations de certains services - services informatiques et autres services aux entreprises (comptabilité, opérations de back-office, ...) -, à partir des États-Unis et du Royaume-Uni, l'intensité du recours à la sous-traitance internationale de ces services augmente régulièrement mais reste largement inférieure, dans une proportion d'un dixième, à celle de produits manufacturés. Enfin, si le recours à la sous-traitance internationale de services avait effectivement un léger impact négatif sur l'emploi par activité à un niveau fin de la nomenclature, cet effet disparaîtrait toutefois à un niveau plus agrégé, ce qui indiquerait une réallocation sectorielle des emplois.

Des effets similaires à ceux du développement des échanges mondiaux

En conclusion, rappelons que, dans la théorie économique, la délocalisation et la sous-traitance internationale ont des effets similaires aux autres formes de développement des échanges entre pays industrialisés et émergents. Ils s'inscrivent dans une logique de spécialisation internationale où en principe tous les pays sont gagnants. Les consommateurs (du pays qui délocalise) bénéficient de la baisse de prix de nombreux biens de consommation et voient leur pouvoir d'achat augmenter. Les entreprises qui absorbent dans leur processus de production une part croissante d'importations à bas prix en provenance des pays du Sud réalisent des gains de productivité. Les délocalisations et la sous-traitance favorisent aussi le développement d'une demande solvable dans le pays émergent d'accueil : les exportations françaises à destination de ce pays, à fort contenu en main-d'œuvre qualifiée, bénéficient d'un effet d'entraînement.

L'impact à moyen terme sur l'emploi du pays qui délocalise est globalement positif s'il a pu développer des activités plus qualifiées et si la main-d'œuvre a pu se réallouer vers ces activités. À court terme, les impacts négatifs peuvent être en revanche très importants. Certaines industries seront fortement touchées. Certains bassins d'emploi le seront aussi. La main-d'œuvre non qualifiée risque enfin d'être particulièrement affectée : les inégalités salariales entre la main-d'œuvre qualifiée et la main-d'œuvre non qualifiée peuvent s'élargir ou l'emploi des non-qualifiés diminuer.

Références

- Amiti M. et S-J Wei, 2005, "Fear of Service Outsourcing", *Economic Policy*, avril 2005, pp. 307-347.
- Aubert P. et P. Sillard, 2005, « Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française », document de travail INSEE, G 2005/03, avril 2005, et « L'économie française » - Comptes et dossiers 2005-2006.
- Barba Navaretti G. et D. Castellani, 2004, "Investments Abroad and Performance at Home. Evidence from Italian Multinationals", NBER, Working Paper xxx, janvier 2004.
- Rapport CPCI, 2004.
- Letourmel J. 2004, « Les délocalisations d'activités tertiaires dans le monde et en France », DGTPE, *Analyses économiques*, n° 55, novembre 2004.
- Drumetz F., 2004, « La délocalisation », *Bulletin de la Banque de France*, n° 132, décembre 2004.
- Feenstra R.C. et G.H. Hanson, 1996, "Globalization, Outsourcing and Wage Inequality", *American Economic Review*, n°86, (2), pp. 240-45.
- Fontagné L. et J-H Lorenzi, 2005, « Désindustrialisation, délocalisations », Rapport CAE.
- Hanson G.H., J.M Raymond, M.J. Slaughter, 2003, "Vertical Production Networks in Multinational Firms", NBER, Working Paper 9723, mai 2003.
- Hanson G.H., J.M Raymond, M.J. Slaughter, 2001, "Expansion Strategies of US. Multinational Firms", NBER, Working Paper 8433, août 2001.
- Hijzen A., H. Görg et R.C. Hine, 2005, "International Outsourcing and the Skill Structure of Labour Demand in the United Kingdom", *Economic Journal* 2005, 115(502), pp.118-132.
- Kirkegaard J.F, 2004, "Outsourcing,-Stains on the White Collar ?", Working Paper, Institute for International Economics.
- Mann C. L., 2004, "Globalization of IT Services and White Collar Jobs: the Next Wave of Productivity Growth", *International Economics Policy Briefs* 3-11, Institute for International Economics.
- Strauss-Kahn V., 2003, "The Role of Globalization in the Within-Industry Shift Away from Unskilled Workers in France", NBER, Working Paper 9716, mai 2003.

Fiches thématiques

Évolution sectorielle de la production industrielle en 2004 et début 2005

Après avoir retrouvé son niveau des années 1999-2000 au cours de l'été 2004, la production industrielle a légèrement décliné à l'automne 2004 et au premier semestre 2005.

La production agroalimentaire se redresse en 2004 mais ralentit en 2005

Après une année 2003 marquée par les effets de la canicule, l'année 2004 a vu un certain retour à la normale. La production a été satisfaisante pour la viande bovine, le travail des grains et la viticulture, en réduction pour le lait et en chute libre pour le tabac (- 25 %).

De nouvelles difficultés apparaissent en 2005. Un tassement de la production s'amorce dans de nombreux secteurs, suite à un recul de notre excédent commercial et à une chute des cours du vin (champagne excepté...).

Des situations très contrastées dans les biens de consommation

Dans l'habillement et le textile, le déclin de la production se poursuit. Les ventes ont bien résisté, mais la baisse de la production s'amplifie en 2005, avec l'ouverture des frontières aux produits chinois. Même le secteur du luxe se voit menacé, en particulier dans la chaussure.

La pharmacie reste un des secteurs les plus dynamiques de l'industrie française, en particulier à l'exportation. De plus, elle a su s'adapter à la montée des médicaments génériques.

En situation souvent difficile, l'ameublement, certains équipements du foyer et des activités diverses (lunetterie...) se sont légèrement redressés en 2004 malgré une concurrence extérieure vigoureuse.

La percée des matériels numériques bénéficie surtout aux importations

Les achats de produits numériques de grande consommation s'accroissent en 2004 (photo, DVD, écrans plats, téléphonie, Internet...), mais cette percée profite assez peu à l'activité industrielle en France.

Dans les biens d'équipement électriques et électroniques, la reprise est contrastée. Le secteur de l'informatique et de la bureautique est en déclin. À l'inverse, les équipements de transmission et de télécommunication bénéficient d'une reprise des ventes. Le secteur des appareils de mesure reste bien orienté.

L'automobile, après une excellente année 2004, résiste assez bien à la crise pétrolière

La reprise de la croissance dans l'industrie automobile française a été vigoureuse en 2004, soulignant le dynamisme des constructeurs français, en particulier sur les marchés extérieurs. La demande de véhicules utilitaires s'est, elle aussi, redressée.

Mais ce regain n'a profité que partiellement aux équipementiers. Contraints par la montée des coûts et une vive concurrence sur les prix, ils misent surtout sur un développement de leur production en Europe centrale.

Reprise de la construction aéronautique malgré la faiblesse du dollar

La construction aéronautique a vu son activité soutenue par la reprise de la demande mondiale et par les investissements liés à la mise en production de l'A 380. Ses commandes et ses marges restent cependant bridées par la baisse du dollar.

Si la construction de bateaux de plaisance reste dynamique, la conjoncture est toujours difficile dans la construction navale et ferroviaire, malgré quelques commandes récentes.

La mécanique et le travail des métaux ont peu bénéficié de la demande mondiale

Si la pénurie mondiale d'acier a profité à la sidérurgie, toute la filière de la mécanique et du travail des métaux n'a finalement pas beaucoup bénéficié de la reprise des échanges mondiaux. Ses performances en France sont bien inférieures à celles de l'Allemagne et de nombreux compartiments sont en difficulté.

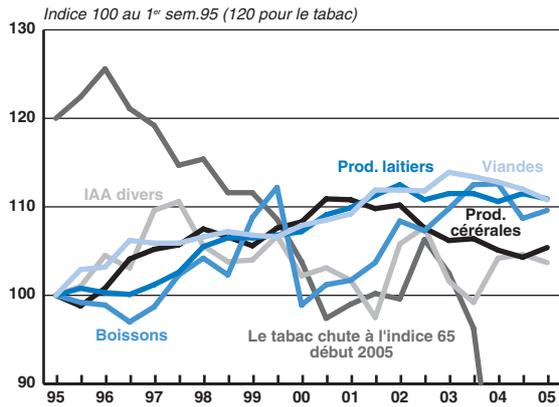
Léger rebond dans la chimie

Malgré une forte hausse des coûts des matières premières, l'activité s'est plutôt redressée dans la chimie, le caoutchouc, les pneumatiques. Elle progresse modérément dans la plasturgie.

Les secteurs liés au bâtiment ont bénéficié de la reprise de la construction

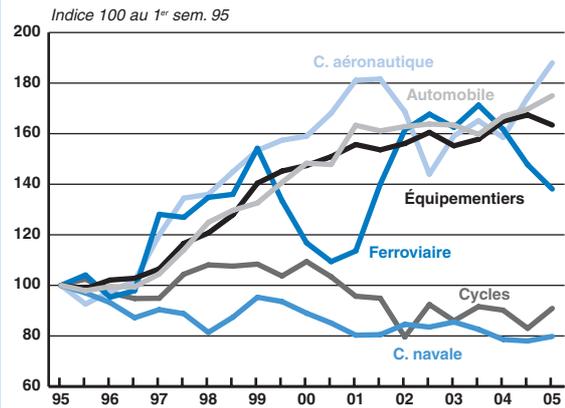
La vive croissance de la construction de logements a conforté l'activité dans l'ensemble des industries situées en amont (matériaux de construction, verre plat...).

G1 - Production agroalimentaire



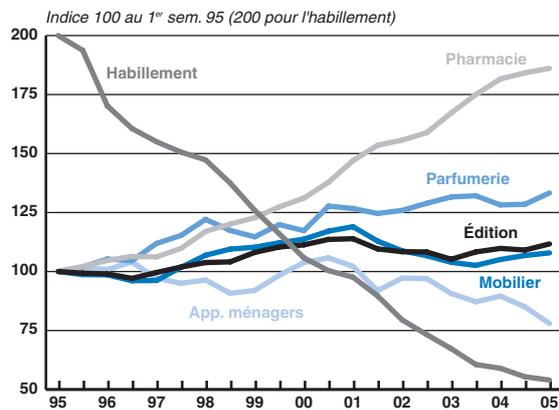
Sources : Insee, Scees - indices de la production industrielle (base 2000)

G4 - Production d'automobiles et de matériel de transport



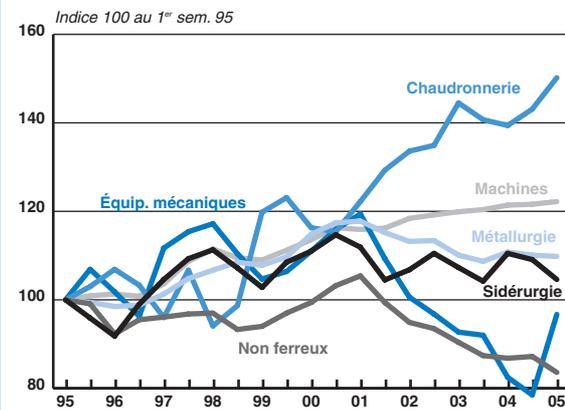
Sources : Insee, Sessi - indices de la production industrielle (base 2000)

G2 - Production de biens de consommation courante



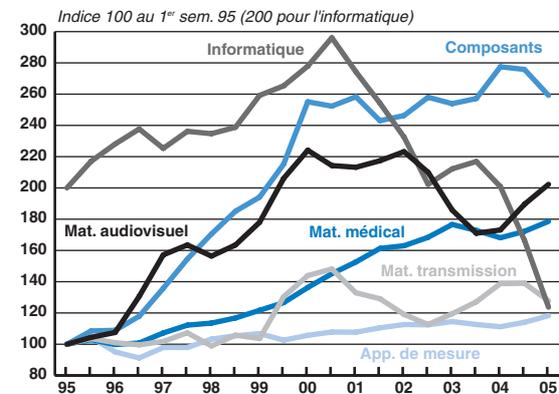
Sources : Insee, Sessi - indices de la production industrielle (base 2000)

G5 - Production des industries du travail des métaux et de la mécanique



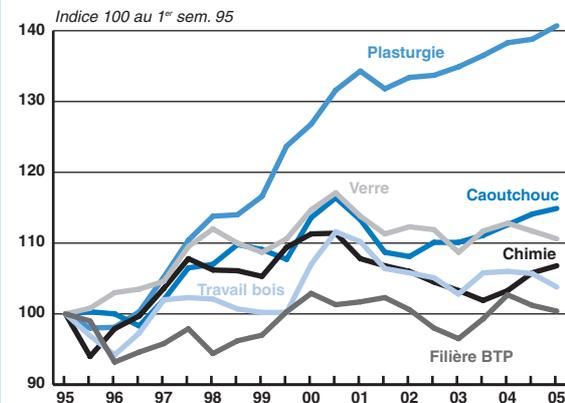
Note : Machines = E23 à 27 ; Métallurgie = F53 à 55
Sources : Insee, Sessi - indices de la production industrielle (base 2000)

G3 - Production dans l'électronique et les technologies numériques



Sources : Insee, Sessi - indices de la production industrielle (base 2000)

G6 - Production de matériaux, de la chimie, des industries du caoutchouc et de la plasturgie



Note : Filière BTP = E21+F12 et F14 ; Chimie = F41 à 44
Sources : Insee, Sessi - indices de la production industrielle (base 2000)

La demande en produits manufacturés selon les comptes de la nation

Ralentissements de la croissance du Pib, des échanges et de l'activité industrielle

Après un rebond au cours de l'été 2003, la croissance du Pib ralentit depuis 18 mois. Il en est de même du volume des échanges touché par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

La croissance de l'industrie manufacturée, dont les variations reflètent en les amplifiant celles du Pib, est devenue quasi nulle depuis un an.

La consommation, principale composante depuis 2001 de la croissance, semble aussi un peu plus hésitante au printemps 2005.

La production industrielle ne progresse plus depuis l'été 2004

D'après les comptes trimestriels de la nation, la reprise de la production manufacturée amorcée à la mi-2003 marque le pas depuis l'été 2004. Ce ralentissement de la production est associé au ralentissement des ventes à l'étranger, dont l'ampleur est plus importante que celle des importations de produits manufacturés.

Le déficit extérieur s'aggrave

L'excédent commercial des échanges de produits manufacturés non alimentaires a ainsi fait place à un déficit en 2004. Cette évolution témoigne de la régression des parts de marché et des pertes de compétitivité de l'industrie.

Ainsi, la faiblesse du dollar, la montée des importations de produits industriels fabriqués en Chine et les pertes de compétitivité de l'industrie sont à l'origine d'un déficit manufacturier croissant, qui explique pour une bonne part la stagnation de l'activité de l'industrie fin 2004 et début 2005 (rappelons cependant que, si les échanges extérieurs varient à l'unisson de la croissance industrielle, le solde du commerce extérieur joue souvent un rôle contracyclique).

Des hausses de stocks importantes, mais à interpréter avec prudence

À court terme, les fortes fluctuations du solde de nos échanges extérieurs sont, en partie, compensées par les variations de stocks (pour les matériels et équipements lourds, comme les avions ou les navires, ce sont en effet les encours qui jouent le rôle d'amortisseur entre une production dont la croissance est régulée à moyen et long terme et des livraisons beaucoup plus irrégulières).

Ainsi, les stocks et les exportations sont des composantes assez instables de la demande finale. Leurs évolutions à court terme ne peuvent être interprétées qu'avec un certain recul.

La consommation des ménages en produits manufacturés progresse régulièrement

En 2004 et 2005, et cela dans le prolongement des évolutions constatées depuis 1997, la dépense de consommation des ménages reste, au-delà de certains aléas (accidents climatiques, mouvements sociaux, dates des vacances, début des soldes...), l'une des composantes les plus stables de la demande intérieure en produits manufacturés.

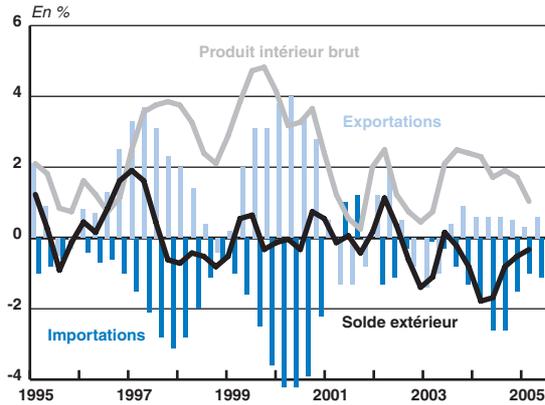
Les achats de biens durables, et en particulier ceux d'automobiles, ont été bien orientés en 2004 et début 2005. On peut cependant s'inquiéter des récentes hausses des prix du pétrole et des carburants car elles ne sont plus amorties par celle de l'euro. Notons aussi l'engouement persistant des ménages pour les produits numériques (photos, téléphonie...) dont les prix baissent, mais dont les retombées sur l'activité industrielle en France restent limitées, compte tenu de la prédominance des industriels asiatiques sur ces matériels.

Redressement très lent mais assez régulier de la FBCF

La baisse de la formation brute de capital fixe en biens d'équipement a été l'un des principaux vecteurs du recul de l'activité industrielle depuis 2001. À partir de 2003, l'investissement en produits industriels se redresse lentement, mais assez régulièrement. Il contribue au soutien de la croissance en 2004 et début 2005.

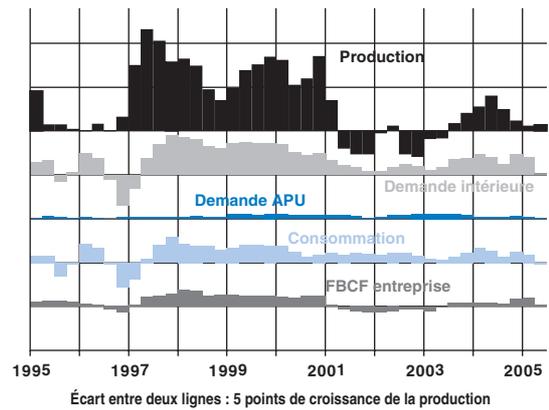
Ainsi, la croissance de la production reste soutenue par la demande finale de produits industriels. Ce soutien reste cependant partiel, une part considérable de la production étant absorbée par les consommations intermédiaires et les exportations.

G1 - Croissance du Pib et contributions du commerce extérieur (en %)



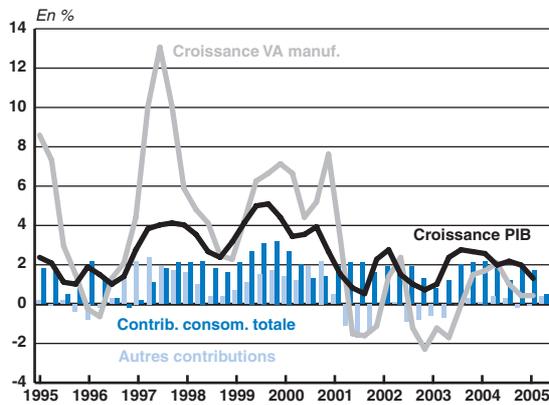
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels base 2000 (sept 2005)

G4 - Contributions de la demande intérieure à la production industrielle (en points)



Source : Insee, comptes trimestriels hors IAA

G2 - Croissance du Pib et de la valeur ajoutée manufacturée



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels base 2000 (sept 2005)

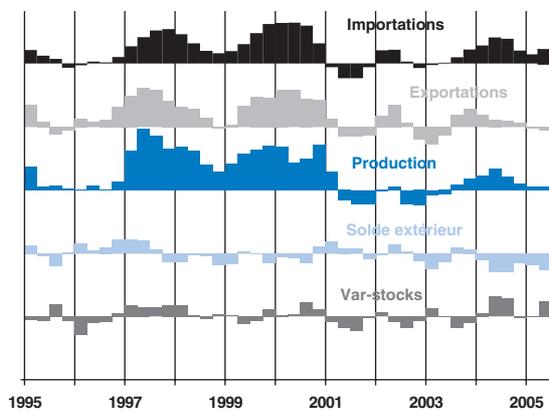
T1 - Variations des composantes de la demande en biens manufacturés (2000-2005) en % de contribution à la production manufacturée (hors IAA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
						1 ^{er} sem
Production manuf.	7,6	2,5	-1,5	-0,9	2,3	0,6
dont valeur ajoutée	1,8	0,6	-0,1	-0,4	0,2	0,1
Transferts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Imports	7,3	0,7	0,6	0,2	3,2	1,8
Impôts - subventions	0,6	0,2	0,1	0,4	0,3	0,3
Marges commerciales	1,8	0,9	0,9	0,3	1,2	0,4
Emplois intermédiaires	6,8	1,7	-0,5	0,2	2,5	1,1
Consommation ménages	1,6	1,0	1,0	0,7	1,2	0,9
Consommation des APU	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
FBCF totale	1,4	0,4	-0,6	0,2	0,4	1,1
dont entreprises (SNF)	1,2	0,3	-0,5	-0,2	0,4	1,0
APU	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
Var. stocks	0,7	-0,6	-0,9	-0,3	0,7	0,1
Exports	6,5	1,6	0,7	-0,9	1,9	-0,4

Note : La production est estimée dans les comptes au prix « de base », hors marges (commerce, transport), impôts et subventions sur produits

Source : Insee - comptes de la nation

G3 - Contributions des échanges extérieurs manufacturés à la production industrielle (en points)



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels base 2000 (sept 2005)

Note : Pour rendre les variations plus lisibles, les données du trimestre sont lissées au quart avec celles des trimestres précédent et suivant. Échelle : écart entre deux lignes = 12 points de croissance annuelle de la production

T2 - Évolutions du Pib et de ses contributions

en % (points de Pib)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pib	4,1	2,1	1,2	0,8	2,3	1 648	1,5 2 à 21/2
Consom. des ménages	2,0	1,4	1,2	0,8	1,1	1 156	1,1
Consom. APU	0,5	0,5	0,7	0,5	0,6	138	0,4
FBCF	1,4	0,5	-0,3	0,5	0,5	316	0,2
dt entrep.	0,8	0,4	-0,3	0,0	0,3	165	0,2
Solde extérieur	-0,3	0,1	0,0	-0,6	-0,9	8	-0,9
Export	3,3	0,7	0,4	-0,5	0,8	428	0,6
Import	-3,6	-0,6	-0,5	-0,2	-1,7	-424	-1,5

Source : Insee, comptes de la nation (Prévisions : Insee ; Budgets éco)

L'industrie dans la base 2000 des comptes nationaux

Depuis mai 2005, les comptes nationaux français sont publiés en base 2000. Par rapport à la base précédente (dite base 95), les comptes de l'industrie ont subi deux modifications importantes :

- le traitement des services financiers (Sifim)

En base 2000, le coût des services d'intermédiation financière est réparti selon les différents utilisateurs, alors qu'en base 95 ils étaient affectés en totalité aux consommations intermédiaires des entreprises (de plus, ils n'étaient pas ventilés par branche, ce qui entraînait un écart entre la somme des VA et le Pib) ;

- un plus grand rôle accordé aux données comptables d'entreprise

L'évaluation de la valeur ajoutée des entreprises non financières (SNF-EI) dérive directement du « système d'information sur les entreprises », le Sie, qui intègre en un ensemble cohérent les statistiques fiscales (Bic...) et les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE).

Des ruptures de niveau, mais des profils d'évolution très comparables

Le changement de base (voir graphiques 1 et 2 sur la croissance du Pib et sur le taux de marge) modifie fortement les niveaux, mais peu les évolutions. De plus, les écarts sont minimes si l'on neutralise l'impact du changement de traitement des Sifim. Les données de la base 2000 ne remettent donc pas en cause les analyses macroéconomiques.

Ainsi, la valeur ajoutée des entreprises (SNF-EI) diminue de 28 milliards d'euros entre les deux bases. Mais cette baisse se réduit à 13 milliards si l'on neutralise l'effet Sifim, et le poids des secteurs industriels dans l'ensemble des secteurs marchands reste du même ordre (en VA, l'écart est inférieur à 0,5 %).

Cette stabilité globale s'accompagne de modifications plus prononcées sur les données détaillées (voir tableau 1), de nombreuses évaluations ayant été révisées (consommations intermédiaires, FBCF en logiciels pour compte propre des entreprises, productivité dans la santé et l'enseignement, prix du commerce extérieur, profilage de certains groupes industriels, travail au noir et fraude...).

La nouvelle méthode de passage des secteurs aux branches d'activité réduit le poids des branches industrielles

La baisse sensible du poids des branches industrielles dans le Pib est l'une des modifications les plus remarquées (voir graphique 3). Pour l'essentiel, elle s'explique par deux changements dans la méthode de ventilation de la valeur ajoutée d'un secteur entre les branches qui le composent :

- prise en compte des activités commerciales des petites entreprises

En base 95, toute la valeur ajoutée des petites entreprises industrielles était affectée aux branches industrielles. En base

2000, cinq milliards d'euros sont réaffectés de l'industrie au commerce (voir tableau 1) ;

- nouvelle méthode de ventilation de la valeur ajoutée d'un secteur par branche

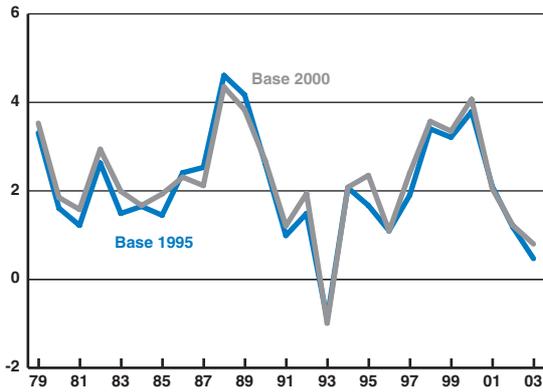
La base 95 répartissait la valeur ajoutée d'un secteur au prorata de la production de chacune de ses branches. Le taux de valeur ajoutée était ainsi identique pour toutes les branches d'un même secteur. À l'inverse, en base 2000, une branche d'activité est supposée avoir le même taux de valeur ajoutée, quel que soit son secteur d'origine. Cette hypothèse semble plus réaliste, la structure des frais d'exploitation dépendant plutôt du produit fabriqué ou du service rendu.

Comme les activités industrielles ont en moyenne un taux de valeur ajoutée d'un tiers plus faible (30 %, contre 47 %), la valeur ajoutée « perdue » par les secteurs industriels au profit des branches non industrielles augmente avec cette nouvelle méthode. Réciproquement, la valeur ajoutée « gagnée » par les branches industrielles en provenance des secteurs non industriels diminue, les activités industrielles secondaires ayant un taux plus faible que l'activité principale.

On estime donc à un peu moins de 16 milliards d'euros* la baisse de la valeur ajoutée des branches industrielles induite par ce changement de méthode.

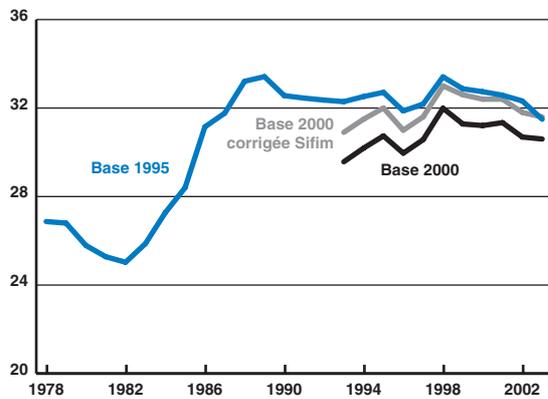
(*) pour donner des ordres de grandeur des écarts induits, un ratio VA/production inférieur d'un tiers dans l'industrie appliqué aux 12 % de production transférée (9,5 % en pertes et 2,3 % en gain), soit 16 % de VA transférée, induit un recul de 5 % (1/3 de 16 %) de la VA, sur un recul total de 8 % de la VA industrielle hors Sifim et de 18 % y c. Sifim.

G1 - Croissance du Pib en volume



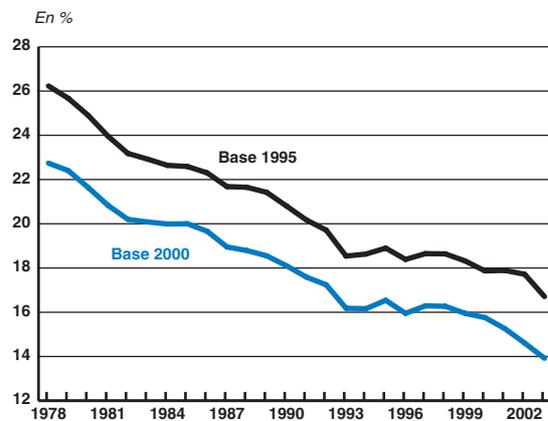
Source : Insee - Comptes de la nation

G2 - Taux de marge des sociétés non financières



Source : Insee - Comptes de la nation

G3 - Poids des branches industrielles dans le Pib



Source : Insee - Comptes de la nation

T1 - Valeur ajoutée par branche (à prix courants)

en 2003	Base	Base	Ecart	
	95	2000	B2000 - B95	B95
	G€	G€	G€	% de VA
Agriculture (= EA)	38	37	-1	-3
Industrie (= EB à EG)	269	227	-42	-19
Industries agroalimentaires - EB	35	27	-8	-28
Viande et lait - B1	10	9	-1	-6
Autres industries agricoles - B2	25	18	-7	-39
Ind. biens de consommation - EC	44	38	-5	-14
Habillement, cuir - C1	5	5	0	-9
Édition - C2	13	12	-2	-13
Pharmacie, parfum, p. entretien - C3	16	13	-3	-22
Équipements du foyer - C4	9	9	-1	-6
Industrie automobile - ED	22	16	-6	-39
Ind. biens d'équipement - EE	47	42	-5	-11
Constr. navale, aéronautiq., fer - E1	10	7	-4	-61
Équipements mécaniques - E2	23	23	0	2
Équipements électriques - E3	14	13	-1	-10
Ind. biens intermédiaires - EF	85	74	-11	-15
Produits minéraux - F1	11	10	-1	-13
Industrie textile - F2	5	4	-1	-28
Bois et papier - F3	10	9	-1	-11
Chimie, caoutchouc, plastique - F4	24	18	-6	-31
Métallurgie, transf. métaux - F5	26	24	-2	-9
Composants électriq.-électroniq. - F6	9	9	0	3%
Énergie - EG	36	29	-8	-27
Combustibles et carburants - G1	9	4	-5	-130
Eau, gaz, électricité - G2	28	25	-3	-11
Construction (= EH)	72	80	8	10
Bâtiment - H1	58	65	8	12
Travaux publics - H2	14	15	0	2
Services marchands (= EJ à EP)	757	771	14	2
Commerce - EJ	137	150	14	9
Transports - EK	58	60	2	3
Activités financières - EL	71	68	-3	-5
Activités immobilières - EM	175	184	9	5
Services aux entreprises - EN	230	229	-2	-1
dont Postes et télécommunications - N1	30	30	0	0
Conseils et assistance - N2	105	97	-8	-9
Services opérationnels - N3	76	88	11	13
Recherche et développement - N4	19	14	-5	-36
Services aux particuliers - EP	86	81	-6	-7
Services administrés (= EQ, ER)	300	311	11	3
Éducation, santé, action sociale - EQ	173	199	26	13
Administration - ER	127	112	-15	-13
Sifim - serv. interméd. financière	-41	ns	ns	ns
TOTAL (Pib)	1 395	1 426	30	2

Source : Insee - Comptes de la nation

Des liens étroits entre l'industrie et les services

Une externalisation croissante à long terme

Sous la pression de la concurrence, de nombreuses entreprises industrielles se recentrent sur leur cœur de métier et transfèrent à l'extérieur des services autrefois intégrés (maintenance, transports, recherche...). Même pour leur activité de base, la production, les industriels ont tendance à recourir à des facteurs de production extérieurs (travail intérimaire et personnel extérieur à l'entreprise, location des machines...).

Ainsi, une part des créations d'emplois dans les services provient d'une redistribution des tâches, que ce soit par sous-traitance, par achat de services courants ou par regroupement de certaines fonctions dans des unités spécialisées au sein d'un groupe. De fait, le « cœur de métier » d'une entreprise industrielle n'est pas toujours la production. L'innovation ou la politique commerciale sont souvent aussi importantes. Ainsi, dans l'habillement, les industriels privilégient la conception, le réseau de distribution et la marque et sous-traitent de plus en plus la production.

L'industrie reste un des principaux moteurs de la croissance des services aux entreprises

De même que celles du commerce de gros et du transport de marchandises, la croissance des services aux entreprises reste fortement corrélée à celle de l'industrie (graphique 1). Avec le recentrage des entreprises sur leur cœur de métier, la production de services aux entreprises a crû à un rythme plus rapide que celui du reste de l'économie (+ 5 % par an en volume de 1995 à 2003). Les plus fortes croissances ont eu lieu dans les branches d'activité des postes et télécommunications (+ 12 % par an), de l'administration des entreprises (+ 8 %), des services informatiques (+ 7 %) et de la location d'équipements ou de personnel (+ 5 %). Seule l'activité de recherche n'aurait augmenté que de 1 % par an.

Croissance ralentie des achats de services aux entreprises depuis 2001, malgré un léger rebond en 2004

Très sensible à la conjoncture industrielle, le rythme de croissance de la production de services aux entreprises a faiblement augmenté depuis 2002 (+1,5 % par an, contre +8 % de 1999 à 2001). En 2004, le rebond est notable, en particulier dans les services informatiques et la R & D, mais certaines activités continuent de stagner (administration d'entreprise, architecture, ingénierie, location d'équipement...). Faut-il y voir les effets de la faible reprise des investissements ?

La somme des achats et de l'autoproduction de services équivaut à la valeur ajoutée totale des entreprises industrielles

D'après l'enquête du Sessi sur les liens entre les services et l'industrie (1999), presque toutes les entreprises industrielles font appel à un prestataire de services. Les prestations les plus fréquentes concernent les transports, les services juridiques, l'informatique et les télécommunications.

En valeur, le montant cumulé de l'autofourniture (pour un tiers) et des achats de services (pour deux tiers) par l'industrie représentait en 1999 un montant à peine inférieur à celui de la valeur ajoutée des entreprises. Ces achats concernent d'abord la maintenance et l'administration générale (27 % du montant total des achats de services), les prestations d'administration générale (21 %), la logistique (20 %), puis la commercialisation, la technologie (voir graphique 2)... Les recours externes sont moins importants pour des prestations considérées comme stratégiques (relations avec les fournisseurs et la clientèle...).

Une imbrication à tous les niveaux

Si la rationalisation de la production favorise l'externalisation des services, l'évolution de la demande incite de nombreuses entreprises à associer certains services clients à la fourniture de leurs produits industriels.

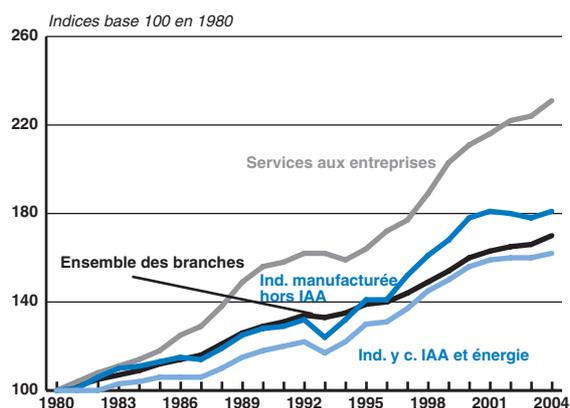
Parallèlement, de nombreuses activités de services sont de plus en plus dépendantes de leurs achats et équipements industriels (santé, services administratifs, tourisme).

Ainsi, la frontière entre un « produit industriel » et un « service » devient très floue, en particulier avec la montée des technologies de l'information.

De plus, au niveau de l'utilisateur final, un « produit » ne vaut que par le « service » qu'il rend.

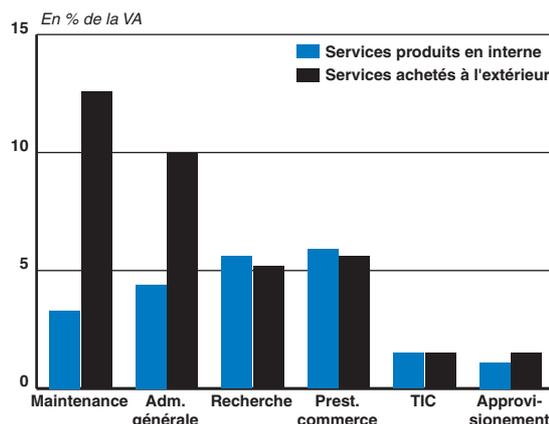
La définition du champ de l'industrie est donc très conventionnelle. Dans les nomenclatures internationales usuelles d'activités et de produits, l'industrie regroupe les activités de production des biens de consommation, intermédiaires et d'équipement, mais avec souvent un statut à part pour les biens agroalimentaires, les produits miniers... Au sens large, l'industrie comprend aussi l'énergie et, plus rarement, le BTP. Dans la pratique (attributions ministérielles, réglementation...), certains services industriels lui sont souvent rattachés (réparation, récupération, ingénierie, R & D, technologies de l'information...).

G1 - Croissance de la valeur ajoutée des services aux entreprises comparée à celle de l'industrie



Source : Insee - Comptes de la Nation

G2 - Coûts internes et achats de services dans l'industrie (décomposition fonctionnelle*)



Source : Sessi - Enquête sur les services à l'industrie en 1999

(*) Une activité industrielle est ainsi décomposée en fonctions détaillées situées soit en amont de la production (recherche, ingénierie, approvisionnement...), soit en aval (commercialisation, publicité, transports, logistique...) ou en services généraux (nettoyage, entretien, information, gestion, formation...).

T1 - Évolution de la production de services aux entreprises

en volume (base 2000), en %	2000	2001	2002	2003	2004*
Postes et télécommunications	19,4	18,0	6,2	2,4	3,3
Conseil et assistance	6,4	5,6	1,4	1,3	2,7
Activités informatiques	4,0	9,0	-3,0	2,4	4,4
Services professionnels	0,6	4,0	1,8	1,2	3,5
Administration d'entreprises	11,4	12,7	6,3	2,0	1,0
Publicité et études de marché	8,5	-3,3	-0,6	-1,6	2,6
Architecture, ingénierie, contrôle	7,0	1,9	3,3	2,6	1,3
Recherche et développement	2,2	3,8	1,7	-3,6	1,3
Services opérationnels	9,7	4,4	1,2	-0,2	1,4
Location sans opérateur	11,9	3,9	2,3	0,6	0,4
Sélection et fourniture de person.	15,8	-2,6	-7,5	-2,1	2,0
dont intérim	15,3	-0,7	-7,0	-2,4	2,4
Services logistiques	6,8	7,2	3,3	-0,4	1,4
dont activités de nettoyage	4,4	6,2	1,6	2,6	1,6
Assainissement	12,9	2,2	2,5	2,7	2,0
Services aux entreprises	9,1	6,8	2,1	0,7	2,3

* Comptes provisoires

Source : Insee - Comptes de la nation

T2 - Répartition des achats de services par fonction selon la taille de l'entreprise (*)

	20 à 99 sal.	100 à 499	500 et plus
Informations et télécommunications	2,9	3,6	3,5
Achats	6,1	3,6	2,6
Recherche	4,2	3,3	16,2
Logistique	22,1	26,3	17,6
Administration générale	25,5	26,2	19,4
Commercial	7,8	9,5	13,9
Maintenance et services généraux	31,4	27,6	26,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(*) Hors services bancaires, déplacements, représentation, frais postaux, commissions sur ventes-achats, rémunération des transitaires, frais d'actes...

Source : Sessi - Enquête sur les services à l'industrie en 1999

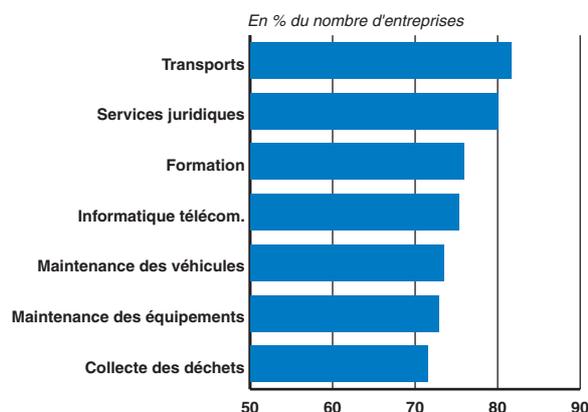
T3 - Évolution annuelle des effectifs salariés des services aux entreprises

en milliers, par branche	90 à 95	95 à 00	2001	2002	2003	2004*	Effectif 2003
Postes et télécommunications	1	3	12	-2	21		485
Activités informatiques	11	23	35	-7	-4		438
Services professionnels	-1	6	14	4	2		306
Administration d'entreprises	8	5	35	24	5		154
Publicité, études de marché	0	3	1	-9	-1		101
Architecture, ingénierie, contrôle	-3	3	22	0	5		243
Conseil et assistance	15	39	106	14	5		1 241
Location sans opérateur	1	3	3	3	3		71
Gestion de personnel	16	66	9	-34	-15		661
Sécurité, nettoyage	7	40	32	47	30		1 037
Assainissement, voirie déchets	2	6	3	3	1		76
Services opérationnels	27	114	47	19	20		1 846
R & D marchands	1	2	6	26	-22		132
R & D non marchands	1	-1	1	-3	0		96
Recherche et développement	2	1	7	23	-23		227
Total services aux entreprises	44	158	172	53	24		33 379

* Comptes provisoires

Source : Insee - Comptes de la nation

G3 - Prestations de services les plus fréquemment achetées par les industriels



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie, hors énergie et agroalimentaire
Source : Sessi - Enquête sur les services à l'industrie en 1999

La protection de l'environnement dans l'industrie

En 2003, les industriels ont consacré 1,1 milliard d'euros aux investissements pour protéger l'environnement (840 millions d'euros hors énergie), soit 4 % des investissements corporels. Plus de 300 millions d'euros ont été dépensés pour les travaux d'études liés aux problèmes environnementaux.

À ces investissements, il faudrait ajouter les dépenses courantes pour protéger l'environnement, qui s'élevaient à 4,7 milliards d'euros en 2001.

Au-delà des démarches volontaires, comme la mise en œuvre des « plans environnement d'entreprise », les dépenses antipollution effectuées par les industriels sont essentiellement dues à l'application des textes législatifs, et la réglementation est le principal moteur de la régulation environnementale.

60 % des investissements antipollution pour la protection de l'eau et de l'air

La protection des eaux représente plus du tiers des investissements antipollution, soit 393 millions d'euros. La hausse de ces dépenses a été amorcée en 1998, après plusieurs années consécutives de baisse. Ce retournement coïncide avec l'adoption de deux textes importants :

- l'arrêté du 2 février 1998 relatif au prélèvement et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

- la directive 98/83 du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. La hausse des dépenses pour la protection des eaux s'accélère de nouveau en 2000, suite à l'adoption de la directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000.

La protection de l'air et du climat est le deuxième poste d'investissements antipollution. Ces dépenses ont fortement augmenté à partir de 1994 et se sont maintenues à un haut niveau par la suite. Cette hausse résulte des nombreux textes parus durant cette période et, en particulier, des mesures législatives pour la protection de la couche d'ozone puis de la loi sur l'air de 1996, qui impose la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air en janvier 2000.

La forte augmentation des dépenses de 2003 est liée à deux textes importants : la directive européenne sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre et le plan air 2003-2010, qui vise à diminuer de 40 % les émissions d'oxyde d'azote, de dioxyde de soufre et de composants organiques volatils.

Concernant les déchets, deux directives européennes ont été transposées fin 1994 ; l'une concerne les déchets d'emballage et l'autre l'incinération des déchets dangereux. Outre la protection des eaux, l'arrêté du 2 février 1998 relatif aux émissions des installations classées concerne également la gestion des déchets. Enfin, plus récemment, la directive 2002-96 relative aux déchets des équipements électriques et électroniques devrait accroître les investissements antipollution dans ce domaine.

Les dépenses relatives à la protection des sites et paysages sont dues essentiellement aux travaux d'EDF pour l'enfouissement de lignes électriques. Ces travaux ont été effectués entre 1993 et 1997 et concernent près de 70 000 kilomètres de réseaux. La hausse ponctuelle de ces investissements en 2000 fait suite aux dégâts causés par les tempêtes de décembre 1999.

Forte hausse des études réglementaires

De même, l'influence de la réglementation sur les dépenses antipollution est très visible sur l'évolution des études antipollution. De 1995 à 2003, le niveau de dépenses pour les études en vue de préparer les investissements antipollution a peu évolué. En revanche, les dépenses pour les études réglementaires, c'est-à-dire celles dont la réalisation est directement contrainte par la loi, sont passées de 31 millions d'euros en 1995 à 250 millions d'euros en 2003.

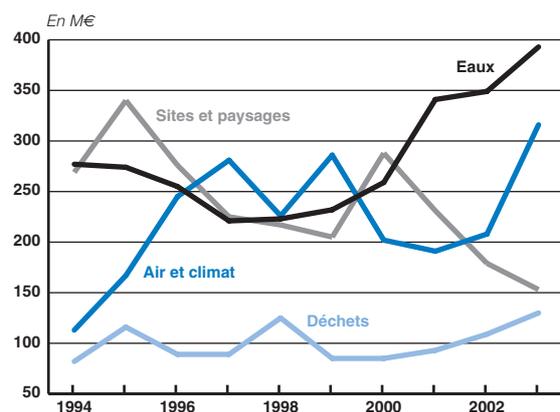
À l'avenir, ces dépenses devraient fortement augmenter, en particulier suite à la proposition de règlement « Reach » concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.

T1 - Dépenses antipollution dans l'industrie en 2003 (en millions d'euros)

Secteur d'activité (Nes 36)	Investissements pour protéger l'environnement			Études		
	spécifiques	changements de procédé	Total	en % des investissements corporels	en vue d'un investissement	par obligation réglementaire
Industries agricoles et alimentaires	105	20	125	3,9	3,3	4,1
Habillement, cuir	2	0	2	1,1	0,2	0,1
Édition, imprimerie, reproduction	3	1	4	0,6	0,3	0,2
Pharmacie, parfumerie, entretien	44	11	55	3,6	4,5	3,5
Industries des équipements du foyer	12	4	16	1,8	0,6	0,7
Industrie automobile	39	8	47	1,1	2,1	3,2
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	14	4	18	1,9	2,1	2,8
Industries des équipements mécaniques	19	7	26	2,1	2,1	2,2
Indus. des équipements électriques et électroniques	13	2	15	1,7	0,7	1,4
Industries des produits minéraux	62	13	76	6,2	2,8	3,4
Industrie textile	6	2	8	2,6	2,1	0,4
Industries du bois et du papier	61	8	69	7,1	3,9	2,0
Chimie, caoutchouc et plastiques	168	46	214	6,8	15,8	17,7
Métallurgie et transformation des métaux	106	18	124	5,7	4,2	7,7
Industries des composants électriques et électroniques	42	3	45	3,2	2,6	1,8
Production de combustibles et carburants	44	10	54	7,3	2,6	5,6
Production et distribution d'eau, de gaz et d'électricité	193	19	212	4,7	10,6	193,7
Ensemble	935	176	1 111	4,0	60,6	250,5

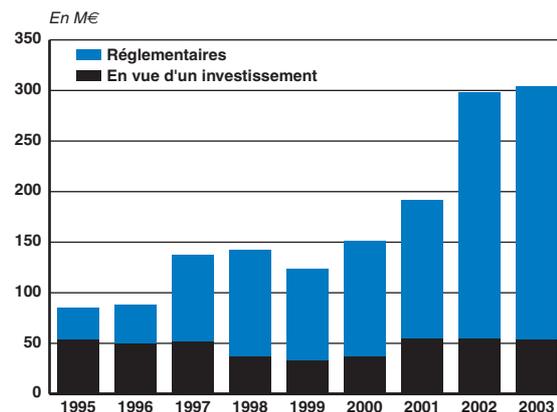
Sources : Sessi, Scees - enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement (enquête Antipol)

G1 - Évolution des investissements antipollution par domaine



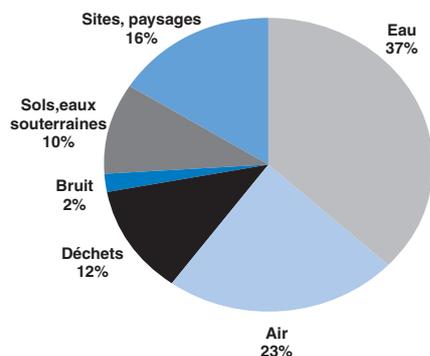
Sources : Sessi, Scees - enquête Antipol

G2 - Évolution des dépenses en études pour protéger l'environnement



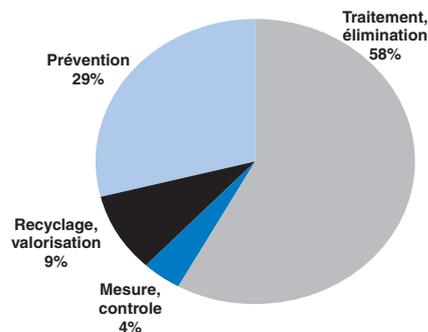
Sources : Sessi, Scees - enquête Antipol

G3 - Les investissements antipollution par domaine en 2003



Sources : Sessi, Scees - enquête Antipol.

G4 - Les investissements spécifiques par nature en 2003



Sources : Sessi, Scees - enquête Antipol.

Consommation d'énergie dans l'industrie

Le marché des permis d'émission de CO₂ a été mis en place au niveau européen début 2005. Des quotas d'émission de CO₂ ont été attribués aux sites industriels gros consommateurs d'énergie. Tout dépassement du quota alloué aura pour conséquence une pénalité financière sous forme de taxe ou d'achat de permis d'émission supplémentaire. Les industriels relevant de la directive européenne 2003/87/CE sont donc contraints d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations ou d'utiliser des énergies générant moins de CO₂, d'autant que le prix de la tonne de CO₂ a triplé en six mois (25 € en septembre 2005).

Les gains d'efficacité énergétique contribuent aussi à accroître la compétitivité des entreprises, et la substitution des énergies moins polluantes aux combustibles est aussi due aux fortes augmentations des prix des combustibles.

Niveau de consommation stable

Sur ces dix dernières années, le niveau des consommations d'énergie dans l'industrie manufacturière non alimentaire a peu évolué. La forte croissance de la production entre 1997 et 2001 avait entraîné une hausse des consommations d'énergie, mais celles-ci retrouvent, en 2004, leur niveau de 1995, soit 37 millions de tep. Si l'on exclut la part de l'énergie utilisée comme matière première et qui, en général, ne donne pas lieu à des émissions de CO₂, l'industrie manufacturière représente 16 % des consommations d'énergie en France.

Consommation de combustibles en baisse

Bien que le niveau de consommation reste étale, l'industrie n'a plus la même structure de consommation qu'il y a dix ans. L'électricité et la vapeur achetées se substituent aux combustibles. Ainsi, la consommation de combustibles représentait 26 % de la consommation de l'industrie en 1995, contre seulement 17 % en 2004. Sur cette même période, la part de l'électricité dans la consommation totale progresse de trois points et celle de la vapeur de quatre points. La part du gaz est restée constante.

Fortes hausses des prix en 1999 et en 2005

La progression des prix des combustibles ces dernières années a incité les industriels à modifier la structure de leur consommation d'énergie, d'autant que, depuis 1995, le prix de l'électricité a diminué de 11 % et cela malgré un rebond de 6 % en 2004.

Depuis 10 ans, les hausses du prix des produits pétroliers ont été assez brutales en Europe :

- en 2000, la baisse de l'euro se conjuguant à un rebond du prix du baril en dollar, les hausses atteignent 97 % pour le butane-propane, 89 % pour le coke de pétrole et 72 % pour le fioul lourd ;

- une nouvelle envolée s'amorce en 2004, sous la pression de la demande chinoise. La pénurie d'acier entraîne un doublement du prix du coke de houille alors que les prix pétroliers progressent par à-coups, au gré des aléas politiques ou climatiques, jusqu'à 67 dollars le baril au cours de l'été 2005.

Utilisation plus efficace de l'énergie

Par ailleurs, entre 1995 et 2004 l'intensité énergétique de la production a diminué de 20 %. En 1995, une consommation de 174 milliers de tonnes en équivalent pétrole (ktep) était nécessaire pour produire une valeur ajoutée en volume d'un million d'euros ; aujourd'hui l'industrie produit autant avec 140 ktep.

Cette baisse de l'intensité énergétique provient pour les deux tiers de la modification de la structure sectorielle de l'industrie. Les secteurs à forte valeur ajoutée et peu consommateurs d'énergie, l'industrie électronique par exemple, croissent beaucoup plus rapidement que les secteurs gros consommateurs d'énergie (sidérurgie, chimie, matériaux de construction...).

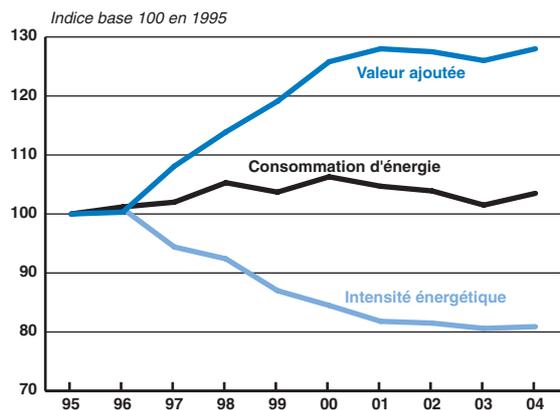
Toutefois, les nouveaux outils et méthodes de production permettent des économies d'énergie, et, sur la période 1993-2002, la diminution de l'intensité énergétique provient pour un tiers du progrès technique.

T1 - Consommation d'énergie dans l'industrie manufacturière en 2004

en ktep, par secteur d'activité (Nes 36)	Charbon (CMS)	Gaz de réseau	Produits pétroliers	Total combustibles	Vapeur achetée	Électricité y c. autoprod.	Total brut	Total net*
Habillement, cuir	0	17	11	28	1	22	51	51
Édition, imprimerie, reproduction	0	119	6	126	3	145	273	269
Pharmacie, parfumerie et entretien	0	264	35	299	13	218	530	526
Industries des équipements du foyer	5	110	31	146	0	151	297	293
Industrie automobile	13	483	65	561	54	587	1 202	1 194
Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	0	154	18	172	5	163	341	315
Industries des équipements mécaniques	3	266	60	329	3	284	616	615
Équipements électriques et électroniques	0	77	9	85	0	147	233	230
Industries des produits minéraux	216	1 783	1 446	3 445	47	853	4 345	4 342
Industrie textile	0	288	59	348	7	174	529	528
Industries du bois et du papier	130	1 312	206	1 647	490	1 221	3 358	3 173
Chimie, caoutchouc et plastiques	436	4 151	1 920	6 507	872	2 801	10 180	9 310
Métallurgie et transformation des métaux	5 720	1 708	364	7 792	76	2 747	10 616	10 597
Composants électriques et électroniques	12	160	56	228	1	363	593	591
Total hors agroalimentaire	6 534	10 891	4 288	21 713	1 573	9 878	33 164	32 033
Industries agricoles et alimentaires	314	2 290	715	3 319	248	1 586	5 153	4 996

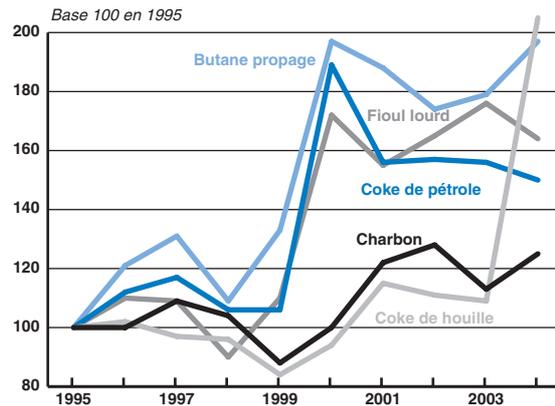
(*) total net des intraconsommations pour produire de l'électricité et de la vapeur vendue
Sources : Sessi, Scées - enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)

G1 - Évolution de l'intensité énergétique et des consommations d'énergie (hors usage matière première)



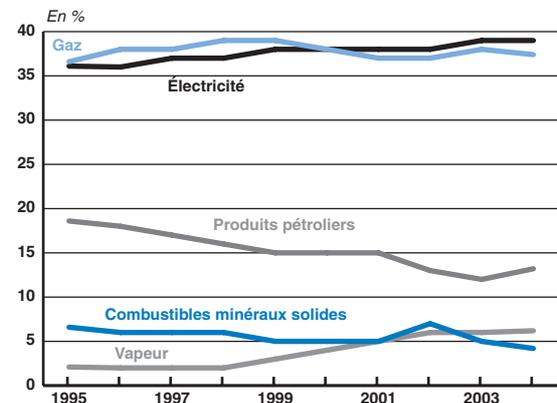
Sources : Sessi - EACEI, Insee - les comptes nationaux.

G3 - Évolution du prix moyen des combustibles achetés par l'industrie



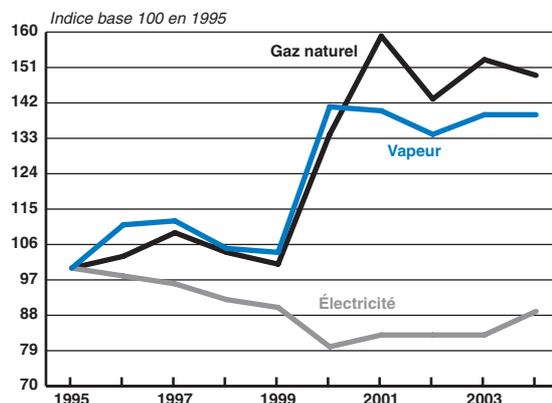
Source : Sessi - EACEI

G2 - Évolution de la part des grandes familles d'énergie dans la consommation totale (hors usage matière première)



Source : Sessi - EACEI.

G4 - Évolution du prix moyen du gaz, de l'électricité et de la vapeur achetés par l'industrie



Source : Sessi - EACEI

L'impact des créations-reprises sur les entreprises industrielles

Les données présentées ici sont extraites d'une étude, encore inachevée, sur l'importance et l'évolution des entreprises qui font l'objet d'une reprise totale ou partielle (une « création-reprise » est constatée quand un ou plusieurs établissements sont transférés en totalité d'une entreprise « cédante » à une entreprise « repreneuse » créée à l'occasion). Au vu des statistiques disponibles dans le répertoire d'entreprises Sirene, 2 600 entreprises industrielles employant 54 000 salariés ont été concernées par de tels mouvements en France en 2001-2002. Ils affectent donc 1,5 % des entreprises et 1,5 % des salariés de l'industrie (mais, après exclusion des moins de 20 salariés, ils se limitent à 1 % des entreprises et 1,3 % des salariés).

L'étude compare la situation de ces entreprises avant et après la transmission totale des établissements.

Des situations très hétérogènes allant de la transmission pure à l'essaimage

Dans l'industrie manufacturière (y c. agroalimentaire), la notion de « transmission » est plus diversifiée que dans le petit commerce par exemple. On distinguera donc d'un côté les transmissions (totales ou assimilées) et, de l'autre, les éclatements et essaimages (définition dans l'encadré).

Dans 85 % des cas, la reprise se réduit à un simple changement de direction. Ces transmissions « classiques » concernent surtout les petites entreprises (en particulier dans l'agroalimentaire où elles sont deux fois plus fréquentes que dans l'ensemble de l'industrie). Elles ne touchent que 42 % des salariés du champ de l'étude (37 % en cas de transmission totale et 5 % pour les quasi-transmissions).

À partir d'une certaine taille, la reprise d'un établissement résultera plus fréquemment d'un éclatement ou d'un essaimage, l'entreprise initiale cédant une part plus ou moins importante de ses effectifs et de son capital, mais ceci tout en conservant une activité plus ou moins importante. Ces reprises concernent 58 % des effectifs salariés des entreprises étudiées. En cas d'essaimage, plus d'un salarié sur deux reste dans l'entreprise cédante et l'entreprise cédée peut être de petite taille (graphiques 1 et 2)

Des réductions d'effectifs importantes en cas de transmission totale d'une PME

Les toutes petites entreprises semblent conserver leurs effectifs salariés (mais peut-être faudrait-il nuancer ce constat, les nouveaux patrons, souvent plus jeunes, étant parfois enclins à adopter le statut de salarié).

À l'inverse, les pertes d'effectifs sont très importantes (- 32 %) pour les transmissions totales des entreprises de 20 à 250 salariés. Cette baisse est-elle due aux méfaits des transmissions mal préparées ou, autre éventualité, aux cessions résultant des difficultés rencontrées par certaines entreprises ?

Plus la taille augmente, plus les situations deviennent

hétérogènes. Ainsi, les effets de l'essaimage sur l'emploi sont positifs dans les petites entreprises, alors qu'ils se traduisent par des réductions d'effectifs dans les grandes.

Les groupes limitent les pertes d'effectifs et facilitent la transmission du capital

De nombreux facteurs influent sur les évolutions constatées dans les entreprises concernées par une création-reprise.

Ainsi, les cessions intragroupe, bien que centrées sur des unités de taille plus importante et donc sujettes à des réductions d'effectifs, perdent bien moins d'emplois que les autres (- 1 % contre - 8 %) et ceci quelle que soit la taille des entreprises.

De même, le comportement des groupes favorise la transmission du capital des établissements cédés. Partant d'un capital initial en intragroupe à peu près identique à celui des autres entreprises, les transferts de capital y sont 2,5 fois plus importants (graphique 3). Cet écart est surtout notable en cas de transmission pure ou assimilée mais semble bien plus tenu en cas d'essaimage.

Méthodes et définitions

À partir du répertoire Sirene, le pôle démographie d'entreprise de l'Insee a sélectionné les entreprises industrielles concernées par une reprise en 2001-2002. Afin de comparer les situations avant / après reprise, le Sessi a interclassé ces données avec celles sur les effectifs (DADS) et celles sur les comptes des entreprises (Bic).

Les entreprises étudiées ici sont concernées par **la transmission ou la cession totale d'un ou plusieurs établissements** entre une entreprise initiale (dite cédante) et une entreprise finale (dite repreneuse) créée à l'occasion.

Quatre cas ont été distingués dans cette étude :

- **la transmission totale** (37 % des effectifs salariés), avec disparition de l'entreprise cédante ;
- **la quasi-transmission** (5 %) : l'entreprise cédante se maintenant avec des effectifs à moins du dixième de ceux de la repreneuse ;
- **l'éclatement** (5 %) : la cédante conservant de 10 % à 50 % des effectifs de la repreneuse ;
- **l'essaimage** (52 %) : la cédante continuant son activité avec une taille supérieure à celle de la repreneuse.

T1 - Évolution des effectifs avant et après reprise selon la taille, le type de reprise et l'intragroupe

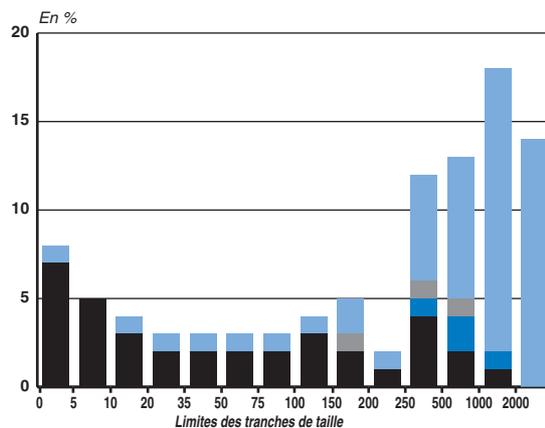
Pour 1 000 salariés présents dans les entreprises avant transmission

Moyenne 2001-2002	un an avant		un an après la transmission		évolution de l'emploi	
	cédante (1)	cédante (2)	créée (3)	total 2+3 (4)	part transférée (3)/(4) %	(4)/(1) %
< 20 salariés						
Transmission totale	838	0	865	865	100	+ 3
Quasi-transmission	8	-	9	10	95	+ 17
Éclatement	64	30	59	88	66	+ 38
Essaimage	89	113	43	156	28	+ 75
Total	1 000	143	976	1 119	87	+ 12
> 20-250 salariés						
Transmission totale	591	0	399	399	100	- 33
Quasi-transmission	57	2	57	59	97	+ 3
Éclatement	88	28	61	88	69	+ 0,3
Essaimage	264	234	55	289	19	+ 9
Total	1 000	263	571	834	68	- 17
> 250 salariés						
Transmission totale	131	0	114	114	100	- 14
Quasi-transmission	61	2	44	46	95	- 24
Éclatement	35	10	17	27	64	- 21
Essaimage	773	645	90	735	12	- 5
Total	1 000	657	265	922	29	- 8
Répartition par taille						
< 20 salariés	180	26	176	202	87	+ 12
20-250 salariés	254	67	145	212	68	- 17
> 250 salariés	566	372	150	522	29	- 8
Total	1 000	465	471	935	50	- 7
Reprises en intragroupe						
< 20 salariés	2	6	2	8	23	n. s.
20-250 salariés	159	55	114	169	67	+ 6
> 250 salariés	839	484	328	812	40	- 3
Total	1 000	545	444	989	45	- 1
hors intragroupe						
< 20 salariés	249	33	243	276	88	+ 11
20-250 salariés	290	71	157	228	69	- 21
> 250 salariés	461	329	82	410	20	- 11
Total	1 000	433	481	915	53	- 9

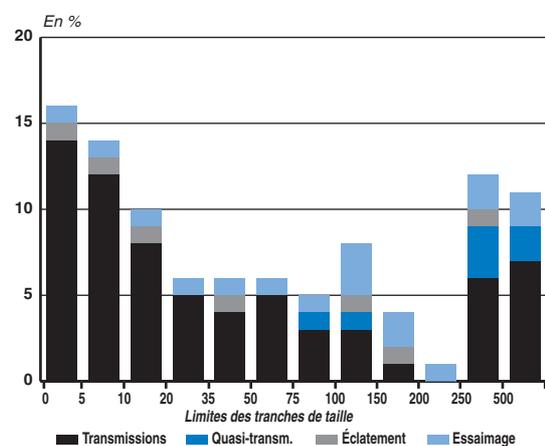
Champ : industrie manufacturière y c. IAA
Sources : Sirene, DADS, Bic

Effectifs salariés des entreprises cédantes et créées selon le type de transmission et la taille de l'entreprise en 2001-2002

G1 - Entreprises cédantes

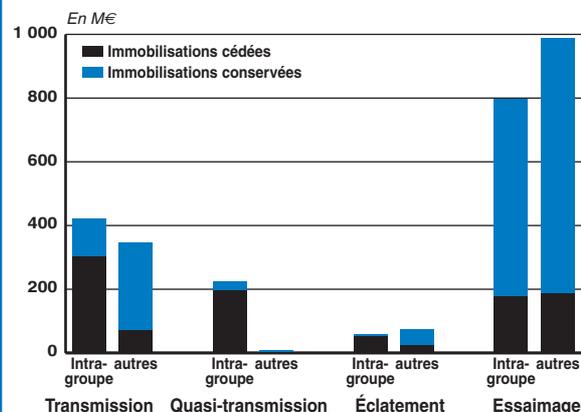


G2 - Entreprises créées



Champ : industrie manufacturière y c. IAA
Sources : Sirene, DADS, Bic

G3 - Cessions d'immobilisations en cas de reprise interne ou non à un groupe (champ limité aux entreprises de 20 salariés et plus)



Champ : industrie manufacturière y c. IAA
Sources : Sirene, DADS, Bic

L'effort de recherche et développement en France

Si la France occupe le 5^e rang dans le monde pour le montant de sa dépense intérieure de recherche et développement (Dird), l'intensité de cet effort par rapport au Pib n'a que faiblement progressé au cours des dernières années. L'objectif de l'agenda de Lisbonne, qui est d'atteindre d'ici 2010 un ratio dépense globale de R & D par rapport au Pib égal à 3 %, reste encore très éloigné.

L'effort global de R & D en léger recul : 2,18 % du Pib en 2003

En 2003, la France se caractérise par un effort global de R & D important - 34,6 milliards d'euros - mais en légère baisse (- 1,4 % en volume). L'augmentation continue de la dépense intérieure de R & D (Dird), observée en France depuis 1998, s'est interrompue.

Le ratio de la Dird sur le Pib, qui mesure l'intensité de l'effort de recherche, s'établit à 2,18 % du Pib en 2003, contre 2,23 % du Pib en 2002. Ce ratio situe la France au-dessus de la moyenne de l'UE-15 (1,95 %). Parmi les grands pays européens, l'Allemagne (2,55 %) précède la France, alors que le Royaume-Uni (1,89 %) et l'Italie (1,16 %) suivent à distance.

Comme pour la plupart des autres pays européens, l'intensité de la R & D globale en France est très en retrait par rapport à celle du Japon (3,15 %), de la Corée du Sud (2,64 %) et des États-Unis (2,60 %).

En 2004, on estime que la Dird augmenterait de nouveau, d'environ 1,5 % en volume, pour atteindre 35,2 milliards d'euros.

L'effort de R & D des entreprises (Dirde) : 1,37 % du Pib en 2003

En 2003, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (Dirde) s'élève à 21,6 milliards d'euros, en baisse de 2,4 % en volume par rapport à 2002. Cette baisse intervient après la nette hausse enregistrée en 2002 (+ 5 %).

L'intensité de l'effort de R & D effectué par les entreprises, mesurée par le montant de la Dirde rapporté au Pib, place la France (1,37 % en 2003, après 1,43 % du Pib en 2002) au-dessus de la moyenne de l'UE-15 (1,25 % en 2003). Toutefois, la France est largement devancée par l'Allemagne (1,78 %), mais aussi par la Finlande, le Danemark, la Suède et la Belgique. Au sein des pays de l'OCDE, la France se situe au douzième rang, nettement distancée par le Japon (2,30 %), les États-Unis (1,79 %).

En 2004, la Dirde en France devrait progresser de nouveau, d'environ 2 % en volume.

Un dynamisme limité de l'effort de R & D des entreprises (Dirde)

Sur la période 1998-2003, le taux de croissance annuel moyen de la Dirde en France (+ 4,2 %) se situe en dessous de la moyenne de l'UE-15 (+ 6,3 %), et au même niveau que celui de l'Italie. En revanche, le Japon (+ 5,7 %), l'Allemagne

(+ 5,7 %) et le Royaume-Uni (+ 6,6 %) progressent plus rapidement. La persistance de ce moindre dynamisme relatif est susceptible d'entamer la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises en France.

L'industrie, vecteur essentiel de l'effort de R & D

Avec 18,5 milliards d'euros en 2003, l'industrie exécute l'essentiel des dépenses de recherche et développement des entreprises (87 % de la Dirde). À noter que la Dirde concernant uniquement les branches de l'industrie manufacturière a légèrement augmenté en valeur (+ 1 %) en 2003.

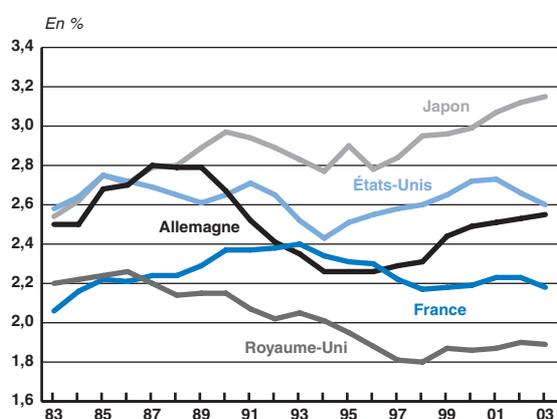
Les dépenses de R & D dans l'industrie sont très concentrées : un tiers des dépenses sont réalisées par les dix premières grandes entreprises et quatre branches d'activité réalisent 52 % de la Dirde, contre 47 % en 1992. Il s'agit de l'industrie automobile, de la pharmacie, parfumerie et produits d'entretien, des biens d'équipements électriques et électroniques, et de la construction navale, aéronautique et ferroviaire.

T1 - Les dépenses de recherche et développement dans les principaux pays de l'OCDE en 2003

Année 2003 Pays	Dirde	Dirde	Dirde	Dirde	Dirde	Part de la Dirde dans la Dirde %	Part de la Dirde financée par entreprises %
	Total	(Entreprises)	Total % du PIB	(Entreprises) % du PIB	Taux de croissance annuel moyen 1998-2003 %		
	G \$	G \$					
États-Unis	284	196,1	2,60	1,79	3,0	69	90
Japon	114	85,5	3,15	2,36	5,7	75	98
Allemagne	57	39,8	2,55	1,78	5,7	70	91
France	37,5	23,3	2,18	1,37	4,2	62	79
Royaume-Uni	34	22,1	1,89	1,24	6,6	66	63
Corée du sud	24	18,5	2,64	2,01	12,3	76	94
Canada	19	9,9	1,94	1,03	4,0	53	83
Italie	18	8,5	1,16	0,55	4,2	48	77
UE-15	20	131,0	1,95	1,25	6,3	64	82
Total OCDE	680	457,8	2,25	1,51	4,9	67	89

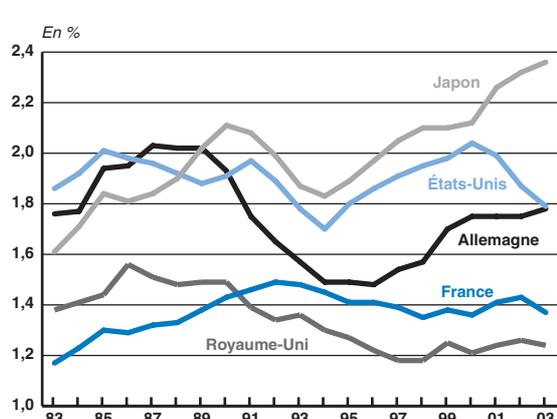
Source : OCDE - Principaux indicateurs de la science et de la technologie - volume 2005-1

G1 - Intensité de l'effort de R & D global
Dirde / Pib entre 1983 et 2003



Source : OCDE - Principaux indicateurs de la science et de la technologie (2005-1)

G2 - Intensité de l'effort de R & D des entreprises Dirde/Pib entre 1983 et 2003



Source : OCDE - Principaux indicateurs de la science et de la technologie (2005-1)

T2 - La recherche et développement dans les entreprises industrielles en 2003

Par branche	Dépense intérieure Dirde			Dépense extérieure Derde		Financement public	
	Total en M€	Part dans les dépenses intérieures (en %)		Total en M€	Ensemble en M€	% R & D total entreprises	
		Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement			
Pharmacie, parfumerie, entretien	3 467	9,6	42,7	47,7	1 080	44,4	1,0
Automobile	3 192	3,8	30,6	65,6	1 058	14,8	0,3
Biens d'équipement électri. et électro.	2 958	3,4	41,9	54,7	667	638,6	17,6
Construction navale, aéronautique, ferrov.	2 396	2,7	16,9	80,4	1 023	1 066,6	31,2
Composants électriques et électroniques	2 068	3,6	46,8	49,7	300	108,2	4,6
Chimie, caoutchouc, plastique	1 658	7,4	39,0	53,6	210	81,1	4,3
Biens d'équipement mécaniques	777	1,2	38,3	60,5	256	258,7	25,0
Industries agroalimentaires	462	4,1	53,8	42,1	42	19,1	3,8
Équipements du foyer	441	4,5	42,7	52,6	38	14,1	2,9
Métallurgie et transformation des métaux	361	5,7	47,7	46,6	76	12,3	2,8
Produits minéraux	225	10,0	51,9	38,1	23	3,5	1,4
Textile	105	0,9	46,1	52,9	4	14,2	13,0
Industries du bois et du papier	69	1,8	69,1	29,0	3,7	2,4	3,3
Habillement, cuir, industries diverses	16	1,3	44,9	53,8	1,5	0,2	1,1
Édition, imprimerie, reproduction	8	4,3	33,6	62,1	0,6	2,2	25,6
Industrie manufacturière hors énergie	18 500	5,0	37,2	57,8	4 783	2 280,8	9,8
Distribution d'eau, de gaz et d'électricité	392	24,9	58,5	16,5	116	10,3	2,0
Combustibles et carburants	331	13,7	60,0	26,3	84	32,5	7,8
Total industrie	19 223	5,5	38,0	56,4	4 984	2 294,3	9,5

Source : enquête sur les dépenses de R & D des entreprises - MENRT, 2003

Le financement public de la R & D dans les entreprises (Dirde)

Les entreprises contribuent de plus en plus au financement de leurs activités de R & D

En 2003, les entreprises ont financé plus de 78 % des travaux de recherche exécutés par elles, dont plus des trois quarts le sont par autofinancement. Les administrations ont contribué pour 11,2 % au financement de la Dirde sous forme de contrats de recherche ou de subventions, le complément (10,4 %) étant assuré par les flux financiers provenant de l'étranger.

Depuis 1992, ce sont les entreprises qui ont financé l'accroissement de leurs dépenses de R & D. En effet, la part de l'État dans le financement de la Dirde diminue de plus de sept points, passant de 18,4 % en 1992 à 11,2 % en 2003 et celle des financements étrangers augmente de trois points. Parallèlement, le financement par les entreprises représente 78 % de la Dirde en 2003, contre moins de 70 % en 1992.

Le financement public de la Dirde se stabilise à 11 %

L'évolution en volume (base 100 en 1992) des différents modes de financement montre qu'en plus de vingt ans l'autofinancement des entreprises a progressé de 30 %, le financement privé venant de France ou de l'étranger de 17 %, alors que le financement public a reculé d'environ 30 %.

L'évolution en volume du financement public de la Dirde recouvre une période de net reflux entre 1992 et 1998, puis une phase de lente remontée. Après une nette reprise en 2002, le financement public recule légèrement en 2003 (-2,5 % en volume), s'élevant à 2,44 milliards d'euros.

Diversité des moyens budgétaires et fiscaux de soutien

Le financement public de la Dirde s'effectue par plusieurs canaux budgétaires :

- les contrats militaires de R & D (1,6 G€ en 2003 comme en 2002) ;
- les contrats civils de R & D (0,42 G€) liés à l'exécution des grands programmes technologiques dans les domaines de l'espace, de l'aéronautique, du nucléaire et des Tic ;
- les crédits incitatifs (0,35 G€ en 2003, contre 0,28 G€ en 2002) des agences et des ministères et les financements des régions.

Outre les crédits budgétaires, il faut citer une disposition fiscale : le crédit impôt-recherche (0,43 G€ en 2003) est attribué aux entreprises dont les dépenses de recherche sont en progression par rapport à la moyenne des deux années précédentes. Pour les années à venir, la réforme du Cir devrait se traduire par une forte augmentation de cette forme d'aide.

En 2003, le recul du financement public résulte d'une baisse des programmes civils dans le secteur de l'aéronautique et des programmes militaires.

Forte concentration sur l'aéronautique du financement public

La construction aéronautique et spatiale bénéficie à elle seule de 43 % du financement public. En lui ajoutant les trois branches des instruments de mesure, des équipements de communication et des machines et équipements, c'est plus de 83 % du financement public qui est ainsi réparti.

Par ailleurs, la recherche se concentre dans les grandes entreprises qui effectuent les trois quarts de la Dirde et reçoivent plus de 83 % des financements publics (grands programmes technologiques). Les PMI, en particulier les petites, bénéficient plutôt de crédits incitatifs.

Un soutien public supérieur à celui de l'Allemagne et du Japon

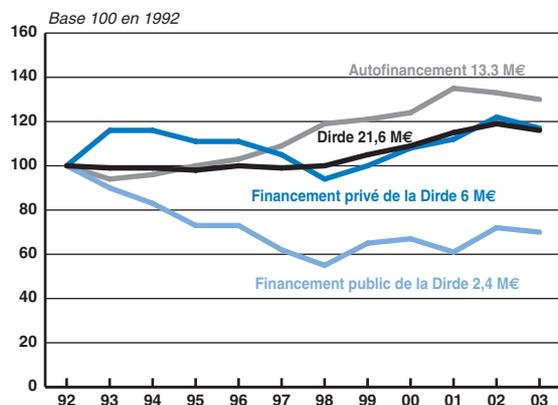
Depuis les années quatre-vingt-dix, les grands pays de l'OCDE ont réduit en valeur le montant des financements publics alloués à la recherche réalisée en entreprise. Ce recul a été particulièrement marqué en France et aux États-Unis sous l'impact de la baisse des financements militaires en direction des entreprises. L'évolution récente montre qu'un relatif redressement intervient aux États-Unis et en France.

T1 - Évolution du financement de la dépenses intérieure de R & D des entreprises (Dirde)

Origines des financements en %	1992	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Entreprises :	69,6	75,2	75,1	78,0	80,5	79,8	79,6	81,6	78,6	78,4
autofinancement	54,5	55,5	56,3	59,9	64,5	62,9	61,7	63,8	61,0	61,3
financement privé	15,1	19,7	18,8	18,0	16,0	16,9	17,8	17,8	17,6	17,1
Financement étranger	8,2	11,1	11,4	10,6	9,3	8,8	9,0	8,7	10,2	10,4
Financement public	28,0	13,7	13,5	11,4	10,2	11,4	11,4	9,8	11,2	11,2
Dirde en M€	16,1	16,6	17,1	17,3	17,6	18,6	19,3	20,8	21,8	21,6

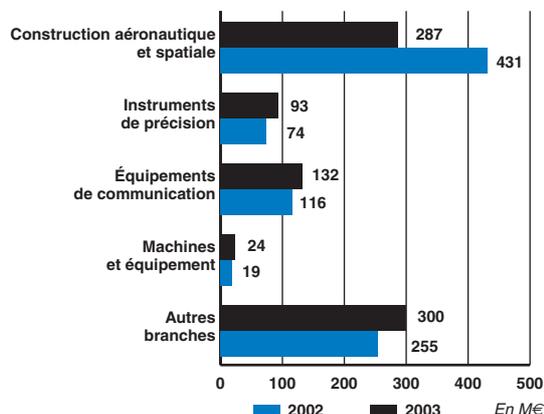
Source : MENESR - DEP B3

G1 - Évolution indiciaire des modes de financement de la R & D en entreprise (Dirde)



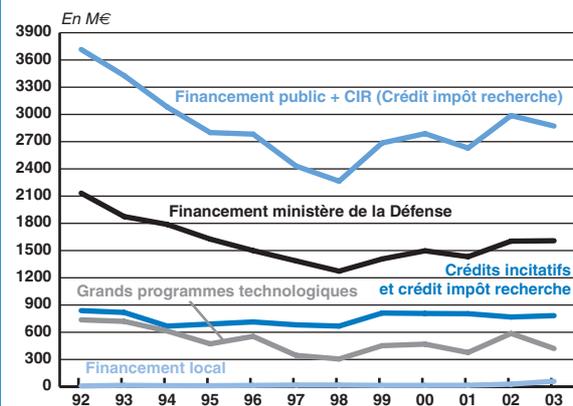
Source : MENESR - DEP B3

G4 - Évolution des programmes civils en 2002 et 2003



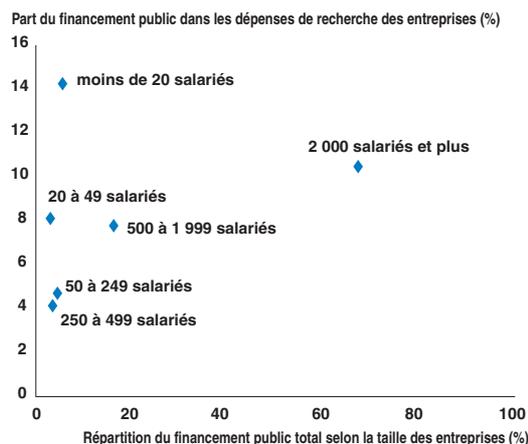
Source : MENESR - DEP B3

G2 - Modes du financement public en R & D en entreprise (y compris CIR)



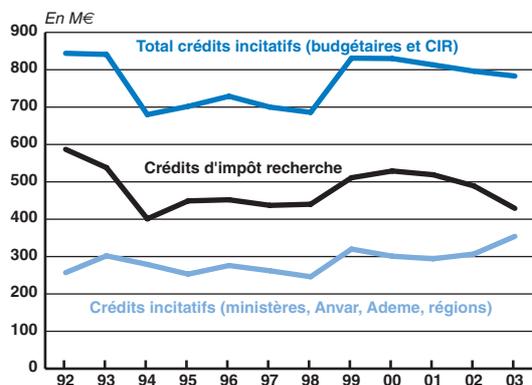
Source : MENESR - DEP B3

G5 - Financement public en R & D selon la taille des entreprises



Source : MENESR - DEP B3

G3 - Crédits incitatifs des ministères et organismes et mesures fiscales (crédit impôt recherche)



Source : MENESR - DEP B3

T2 - Comparaison internationale du financement public de la R & D des entreprises (Dirde)

En %	Rapport Dirde/DIRD	Part de la Dirde financée par des crédits publics				
		2003	1992	2000	2001	2002
États-Unis	69,0	19,2	8,6	8,4	8,5	10,2
Royaume-Uni	65,7	12,5	8,8	8,9	6,8	10,9
France (*)	62,4	16,4	9,9	8,4	10,3	10,5
Allemagne	69,8	10,7	6,9	6,7	6,2	6,1
Japon	75,0	1,1	1,7	0,8	1,0	0,8

*hors crédit impôt recherche et déduction faite des avances remboursées
Source : OCDE, principaux indicateurs de la science et de la technologie 2003

L'innovation technologique dans l'industrie

Une capacité d'innovation essoufflée ?

La 4^e édition du tableau de bord européen de l'innovation (décembre 2004), utilisé par la Commission européenne pour évaluer les performances et les progrès des pays membres, a mis en évidence les points suivants :

- la persistance d'un important retard de l'Union européenne par rapport aux États-Unis, notamment en matière de dépôts de brevets, de dépenses de R & D des entreprises et de dynamisme du capital-risque ;

- le leadership dans l'Union européenne en matière d'innovation des pays comme la Suède, la Finlande et le Danemark, qui devancent les grands pays européens comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ;

- la perte de vitesse de certains pays innovateurs, notamment de la France, dont plusieurs indicateurs progressent à un rythme inférieur à la moyenne européenne ;

- la 7^e place dans l'UE de la France pour l'indice synthétique, qui évalue globalement la capacité d'innovation d'un pays, derrière l'Allemagne (3^e rang) et le Royaume-Uni (5^e rang) ;

- parmi les indicateurs situant la France en dessous de la moyenne européenne, figurent notamment les dépenses de R & D des entreprises, les demandes de brevets à l'Office européen des brevets (OEB) et à l'US PTO et les investissements en Tic.

Un faible dynamisme des dépôts de brevets français

En 2002, l'Allemagne et la Suède sont largement en tête pour le nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB), avec respectivement 253 et 209 demandes par million d'habitants. Avec 117 demandes de brevets par million d'habitants, la France se situe en deçà de la moyenne de l'UE-15 (127). La France se caractérise surtout par un des plus faibles taux de croissance de demandes de brevets européens (3,4 % par an sur la période 1991-2002), en retrait de celui de l'UE-15 (5,5 %), de l'Allemagne (5,8 %) et du Royaume-Uni (3,8 %).

Les mêmes conclusions s'imposent lorsque l'on examine les statistiques des brevets dits « triadiques » déposés simultanément auprès des trois grands offices des brevets (OEB, JPO et US PTO). Ce comptage permet de supprimer les biais liés aux spécificités du pays d'accueil et d'améliorer la comparabilité internationale des dépôts de brevets. La France représente 5 % des brevets triadiques, mais le taux de croissance annuel moyen reste faible (3,2 % par an depuis 1991), contre 4,9 % pour les États-Unis et 7,3 % pour l'Allemagne.

Une moindre spécialisation dans les brevets liés aux Tic et aux biotechnologies

L'indice de spécialisation technologique est le rapport entre la part de marché des dépôts de brevets français dans un

domaine technologique donné et la part de marché des brevets français dans tous les domaines technologiques. Plus le ratio est supérieur à 1, plus la spécialisation technologique est forte.

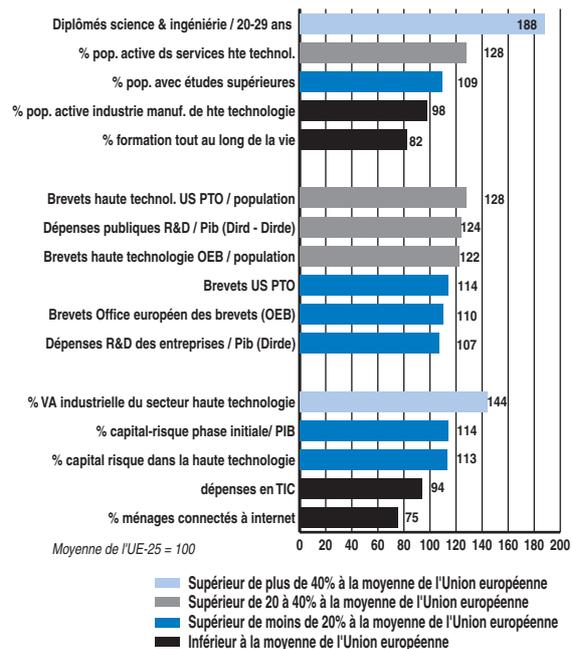
Dans le domaines des Tic et celui des biotechnologies, les demandes de brevets français représentent respectivement 6,1 % et 5,3 % des demandes déposées à l'OEB. Mais les indices de spécialisation restent faibles : 0,85 et 0,7. Ces ratios sont supérieurs à ceux de l'Allemagne (0,7 et 0,5) mais inférieurs à ceux du Royaume-Uni (1,03 et 1,3).

Comparée aux États-Unis et au Japon, la France se caractérise par une spécialisation orientée vers les industries manufacturières traditionnelles (équipements de transport, caoutchouc-plastiques et produits métallurgiques), comme de nombreux pays européens.

Un moindre investissement des entreprises françaises dans les Tic

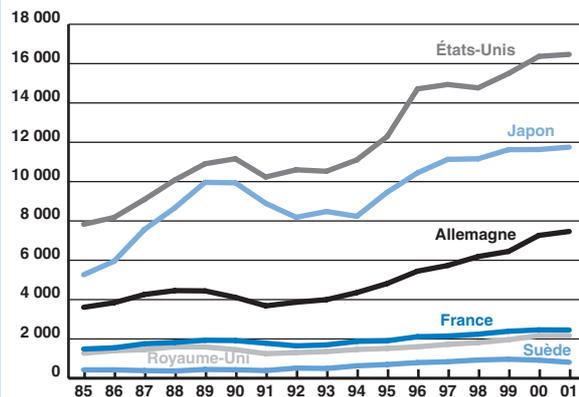
Au cours des dernières années, l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les processus de production ou de gestion a été la composante la plus dynamique dans l'investissement des entreprises. Si la part des dépenses en Tic dans la FBCF des entreprises est particulièrement élevée en Suède, en Finlande et aux États-Unis, elle reste nettement plus limitée en France (moins de 14 % de la FBCF), avec toutefois une accélération en 2003.

G1 - Les indicateurs français du tableau de bord européen par rapport à la moyenne de l'UE-25 en % (extraits)



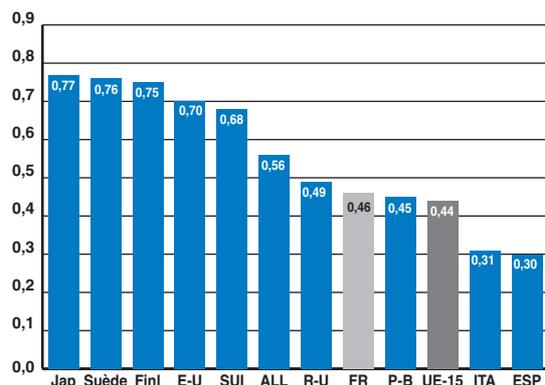
Source : Commission européenne - tableau de bord de l'innovation - octobre 2003

G2 - Dépôts de familles de brevets de la triade entre 1991 et 2002 (OEB, JPO et US PTO)



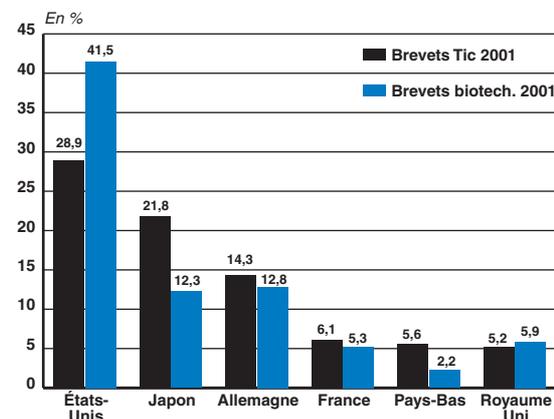
Source : OCDE - Science, technology and industry scoreboard 2005

G3 - Tableau de bord européen de l'innovation : indice synthétique d'innovation par pays



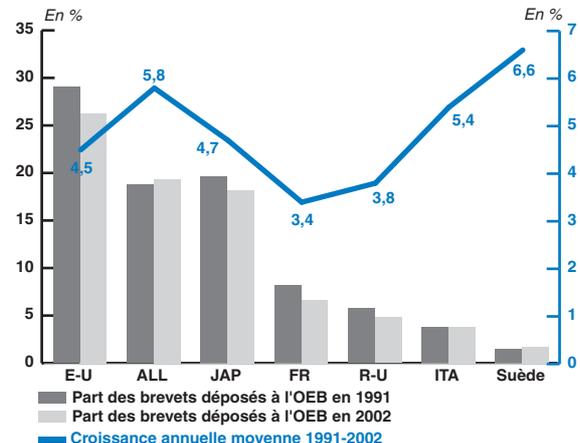
Source : Commission européenne : tableau de bord européen de l'innovation - décembre 2004

G4 - Parts des dépôts de brevets à l'Office européen des brevets (OEB) en matière de Tic et de biotechnologies (%)



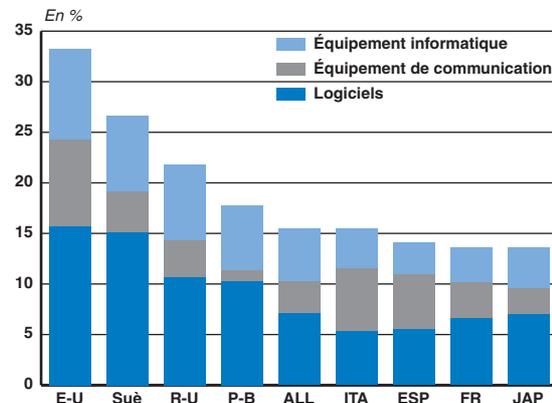
Source : OCDE - Science, technology and industry scoreboard 2005

G5 - Évolution des demandes de brevets déposées à l'Office européen des brevets (OEB) par million d'habitants



Source : OCDE - Science, technology and industry scoreboard 2005

G6 - Part des dépenses en Tic dans la FBCF des entreprises en 2003*



Source : OCDE - Science, technology and industry scoreboard 2005

* 2002 pour la France, le Japon et l'Espagne ; 2001 pour l'Italie

Nota : en France certaines dépenses ne sont pas immobilisées, ce qui limite le montant par rapport à d'autres pays

Les investissements corporels dans l'industrie manufacturière

Pas de reprise de l'investissement...

En 2004, les investissements corporels des entreprises de l'industrie manufacturière sont encore en recul, pour la troisième année consécutive, malgré la reprise modérée de l'activité. Toutefois, il s'agit seulement d'une légère contraction (- 2 %), qui est d'une moindre ampleur que les reculs importants intervenus lors des deux années précédentes (- 9 % en 2003).

Le taux d'utilisation des capacités de production peine à se maintenir à son niveau moyen de longue durée. Au premier semestre 2005, il a reculé, de 84,5 % en janvier à 83,7 % en juin, soit 0,5 point sous la moyenne de long terme.

Depuis 2001, l'investissement industriel aura reculé de plus de 17 % en volume (base 100 en 1997). Il se maintient légèrement au-dessus du niveau atteint en 1998 (indices 117 et 110) mais il se situe nettement au-dessus du niveau plancher atteint au cours de la précédente crise de 1993-1994.

... sauf dans quelques secteurs, dont celui des industries des Tic

En 2004, le recul de l'investissement est plus accentué dans les PMI de 20 à 249 salariés (- 3,1 %) que dans les entreprises de plus de 250 salariés (- 1,3 %). Dans les grandes entreprises de 500 salariés et plus, l'investissement stagne (- 0,8 %). Le manque de fermeté de la demande adressée aux PMI a été le principal frein à leurs investissements.

Les investissements ont continué de se réduire dans les secteurs qui contribuent habituellement le plus à l'effort d'équipement industriel, à savoir la construction automobile (- 6,4 %) ainsi que la chimie (-10,8 %) et la plasturgie (- 2,6 %). Le repli est également sensible dans les biens de consommation courante (- 5,4 %) et en particulier dans la pharmacie (- 3,5 %). Par ailleurs, les investissements stagnent dans les biens intermédiaires (+ 0,1 %), où les entreprises sont restées prudentes malgré le redémarrage de leur activité.

L'investissement augmente de façon très modérée dans les biens d'équipement (+ 1,2 %, après - 6 % en 2003). C'est dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (Tic) que le rebond de l'investissement est le plus marqué (+ 9 %). Après plusieurs années d'effondrement, les investissements repartent, en lien avec l'engouement pour le téléphone mobile, le multimédia et l'internet à haut débit.

Renouvellement et modernisation des équipements, avant tout

En 2004, les investissements corporels ont été des investissements de renouvellement (27 %) et de modernisation (24 %) des équipements, comme cela est le cas depuis quatre ans. On constate un léger recul progressif des investissements de modernisation depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Viennent ensuite les investissements liés à la sécurité et à l'environnement, qui diminuent légèrement (passant de

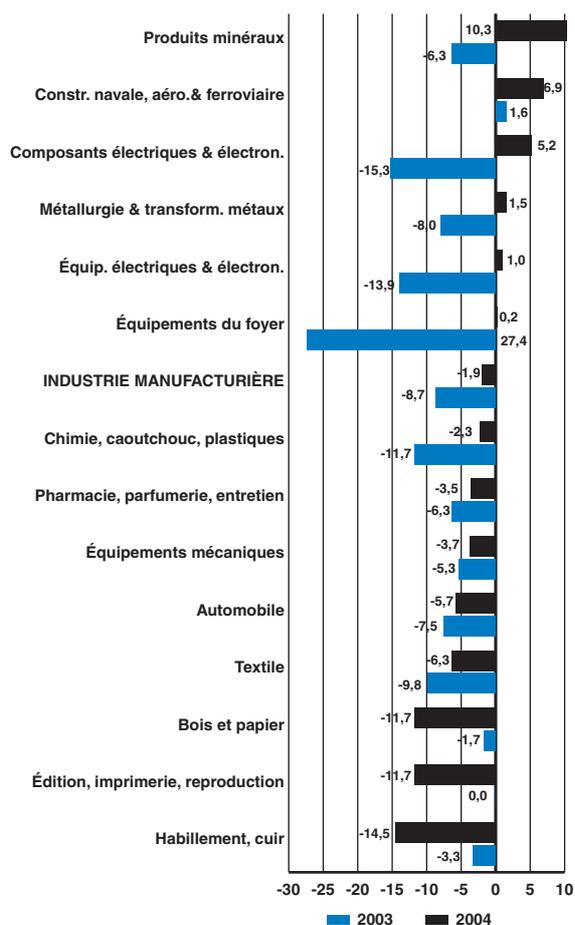
20 % à 19 %) alors que progressent légèrement les investissements d'extension de capacité (15 %) et les investissements destinés à l'introduction de nouveaux produits (15 %).

Un taux d'investissement qui stagne

En 2004, le taux d'investissement des entreprises industrielles (investissements hors apports/valeur ajoutée hors taxes) devrait être resté stable par rapport à celui de l'année 2003 (11,7 %), selon les premières estimations. Ce taux se situait trois points en dessous du taux maximal atteint en 2001, mais à un niveau comparable à celui de l'année 1995, au début du cycle d'investissement, qui s'est interrompu en 2001.

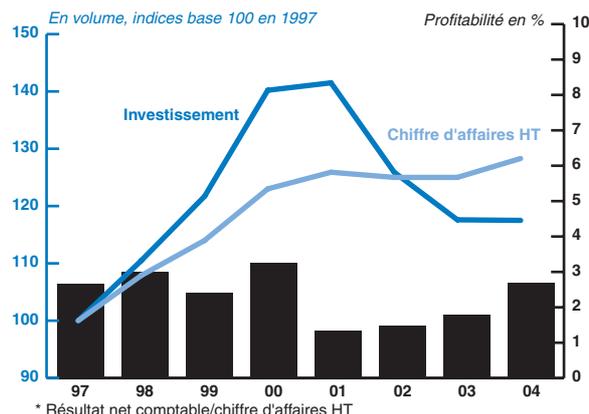
En 2003, le taux d'investissement des grandes entreprises de 500 salariés et plus se situait trois points au-dessus de celui des PMI (9,7 %). Dans l'automobile, le taux d'investissement retombe à 22 %, témoignant de la nécessité, dans ce secteur, d'accroître et d'améliorer en permanence le capital productif. Il est largement supérieur à celui des autres secteurs industriels (13 % pour le secteur des biens intermédiaires).

G1 - Évolution en valeur des investissements corporels par secteur en 2003 et 2004



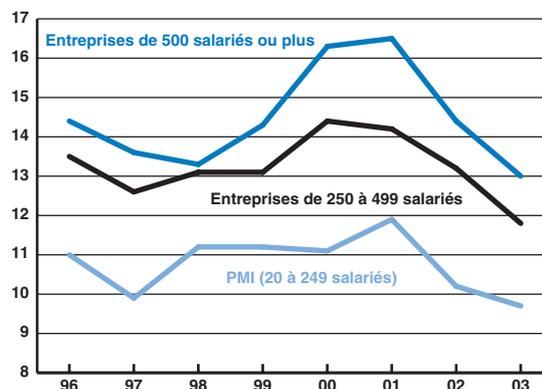
Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors industries agroalimentaires)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

G2 - Évolution en volume des investissements corporels entre 1997 et 2004 Probabilité



* Résultat net comptable/chiffre d'affaires HT
Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

G3 - Évolution du taux d'investissement selon la taille des entreprises entre 1996 et 2003



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors industries agroalimentaires)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

T1 - Évolution du taux d'investissement par secteur
Investissements corporels hors apports/valeur ajoutée hors taxes, en %

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Biens de consommation	9,3	8,9	9,2	9,3	8,9	9,1	9,1	8,0
Habillement-cuir	5,6	5,7	5,7	6,1	5,6	6,4	5,5	5,9
Édition, imprimerie, reproduction	8,2	7,4	7,4	8,0	7,7	7,8	6,8	6,9
Pharmacie, parfumerie, entretien	10,5	10,4	10,5	10,3	9,4	9,7	10,0	8,7
Industrie des équipements du foyer	11,2	10,0	11,0	10,8	11,5	11,3	12,4	8,9
Industrie automobile	25,4	22,3	16,8	19,8	24,8	26,8	24,3	22,6
Biens d'équipement	8,2	7,5	8,1	8,1	8,5	9,6	7,7	7,2
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	8,8	8,8	8,1	8,9	8,7	8,4	11,4	10,6
Industries des équipements mécaniques	7,5	7,0	7,5	7,4	7,6	8,3	6,7	6,4
Industries des équipements élect. et électroniques	8,7	7,8	8,3	8,6	9,4	10,1	7,2	6,3
Biens intermédiaires	14,7	13,9	15,6	15,8	17,4	17,0	14,4	13,3
Industries des produits minéraux	15,4	13,5	14,4	15,1	15,5	14,4	13,4	12,7
Industrie textile	12,0	11,9	12,9	11,5	10,7	11,6	8,9	8,5
Industries du bois et du papier	16,1	14,2	19,0	16,7	19,6	17,2	14,0	14,4
Chimie, caoutchouc, plastiques	15,5	14,6	16,7	17,6	17,7	17,9	16,5	14,6
Métallurgie et transformation des métaux	12,6	12,6	14,1	14,0	12,4	15,1	12,5	11,8
Industries des composants électriques et électroniques	16,2	15,7	15,7	17,1	27,2	22,2	16,8	14,4
Industrie manufacturière (hors agroalimentaire)	13,0	12,1	12,5	13,1	14,4	14,6	12,8	11,7

Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors industries agroalimentaires)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Les dépenses de publicité dans l'industrie manufacturière

La publicité, un atout concurrentiel...

En 2003, dans l'industrie manufacturière (hors énergie) plus de 80 % des entreprises de 20 salariés et plus ont investi dans la publicité. Les dépenses ont atteint 18 milliards d'euros, dont l'essentiel a été réalisé par des entreprises de 250 salariés et plus. Les PMI, moins nombreuses à investir, pèsent pour moins d'un cinquième des dépenses publicitaires de l'industrie manufacturière. Les dépenses de publicité jouent un rôle de tout premier plan pour renforcer la compétitivité des entreprises et pour défendre leurs parts de marché. Ces dépenses ont un impact fort sur la notoriété des entreprises ou des marques et créent une fidélisation de la clientèle, qui va bien au-delà de la simple incitation à l'achat.

... surtout dans les industries agroalimentaires et des biens de consommation

Près de 85 % des dépenses de publicité sont réalisées par des entreprises des industries agroalimentaires (55 %) et des biens de consommation (29 %), dont les produits sont d'abord destinés aux ménages. Ces dépenses élevées tiennent au coût des supports utilisés à destination des ménages, les entreprises de ces secteurs faisant plus fortement appel aux grands médias. Les constructeurs automobiles disposent également d'importants budgets publicitaires : 6 % du total des dépenses. En revanche, les industries produisant des biens d'équipement et intermédiaires à destination des autres entreprises ne contribuent que pour 10 % aux dépenses. Ces entreprises ont moins recours aux grandes campagnes publicitaires et utilisent d'autres supports, comme le marketing direct et les foires et salons.

Une intensité de l'effort de publicité très différenciée selon le secteur

Les entreprises agroalimentaires se distinguent par l'intensité de leur effort de publicité, qui représente 8 % de leur chiffre d'affaires en 2002, contre 1,4 % en moyenne pour l'industrie manufacturière hors IAA. Dans le secteur des biens de consommation, ce ratio s'élève à 4 % - soit près du double de leurs investissements matériels -, contre seulement 0,5 % pour les industries des biens intermédiaires ou d'équipement. Pour se démarquer de leurs concurrentes, les industries de la pharmacie, parfumerie et produits d'entretien font des efforts de publicité encore plus importants : elles y consacrent 5,5 % de leur chiffre d'affaires ; les producteurs de savons, de détergents et produits d'entretien y consacrent même 18 % de leur chiffre d'affaires.

Les dépenses de publicité marquent le pas en 2003

Après avoir connu une progression continue entre 1996 et 2002, tirée par le triplement en dix ans des dépenses de publicité dans le secteur des IAA, les dépenses de publicité dans l'industrie manufacturière reculent de 1,9 % en 2003.

Au sein de l'industrie manufacturière, la publicité à destination des ménages s'est révélée peu cyclique. Les dépenses des industries agroalimentaires et de biens de consommation croissent assez régulièrement. En revanche, celles de l'automobile suivent un cycle très marqué, lié au lancement de nouveaux modèles. Dans les autres secteurs industriels (biens intermédiaires et d'équipement), les dépenses publicitaires dépendent fortement de la conjoncture.

Un recul déjà engagé depuis 2001 pour les secteurs des biens intermédiaires et d'équipement

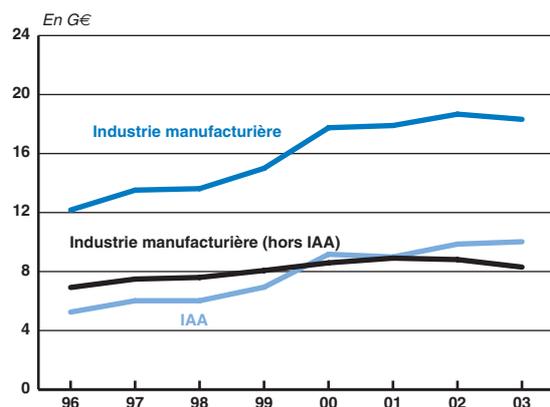
Les industries des biens intermédiaires et d'équipement réduisent leurs budgets publicitaires dès 2001, en phase avec le retournement conjoncturel de leur chiffre d'affaires (éclatement de la bulle Internet). De même, l'industrie automobile connaît un retournement similaire entre 2001 et 2003. Le taux d'évolution des dépenses publicitaires des industries manufacturières hors IAA est passé de + 5,2 % l'an entre 1996 et 2001, à - 1,1 % en 2002 et à - 5,7 % en 2003. En revanche, les dépenses du secteur des IAA ont mieux résisté et restent en légère croissance en 2003.

T1 - La publicité en 2003 dans l'industrie par secteur d'activité et par taille des entreprises (entreprises de 20 salariés et plus, hors énergie)

Par secteur	Nombre d'entreprises		Dépenses de publicité			Taux de croissance annuel moyen		
	total	% ayant des dépenses de publicité	en M€	en % du total	en % du chiffre d'affaires	1996-2003	1996-2001	2001-2003
Biens de consommation	4 794	81	5 349	29	4,0	5	5	3
Pharmacie, parfumerie, entretien	565	90	3 573	19	5,5	6	7	3
Édition, imprimerie, reproduction	1 729	83	806	4	3,1	2	5	-5
Industries des équipements du foyer	1 276	85	683	4	2,3	2	-2	16
Habillement, cuir, industries diverses	1 224	71	288	2	2,0	2	5	-4
Industrie automobile	549	89	1 120	6	1,0	0	7	-14
Biens d'équipement	5 127	88	590	3	0,5	-1	4	-12
Biens intermédiaires	10 561	83	1 243	7	0,5	-1	4	-11
Entreprises de 20 à 249 salariés (PMI)	18 493	83	1 525	8	1,0	0	2	-4
Entreprises de 250 salariés et plus	1 931	91	5 756	31	1,4	2	5	-5
Industrie manufacturière (hors IAA)	21 031	84	8 303	45	1,4	2,6	5,2	-3,4
Industries agroalimentaires (IAA)	3 217	71	10 033	55	8,1	9,7	11,4	5,6
Total industrie manufacturière	24 248	82	18 336	100	2,6	6,0	8,0	1,2

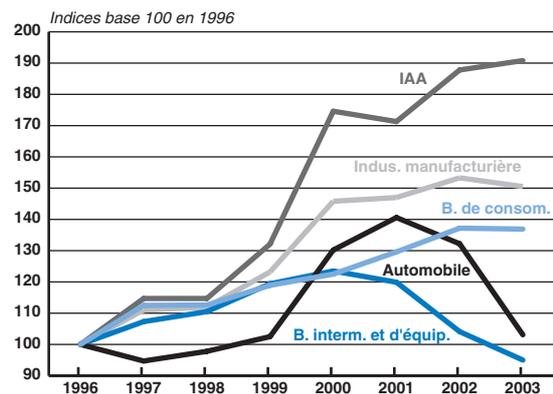
Sources : Sessi et Scees - Enquête annuelle d'entreprise (EAE)

G1 - Dépenses publicitaires dans l'industrie manufacturière



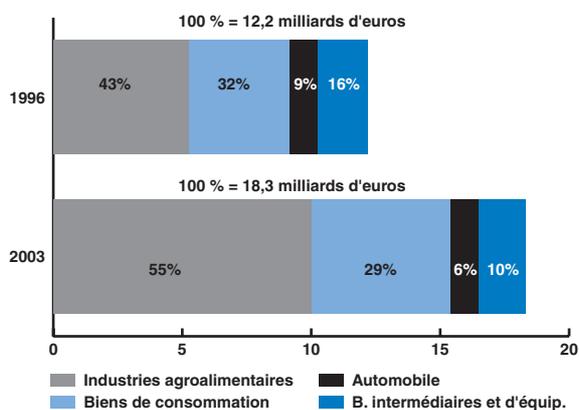
Sources : Sessi et Scees - enquête annuelle d'entreprise

G3 - Évolution des dépenses de publicité selon les secteurs industriels



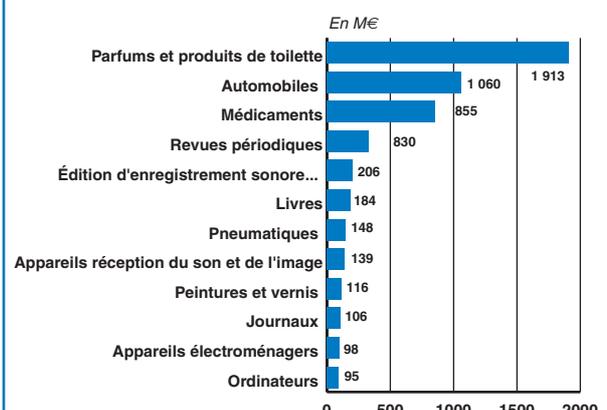
Sources : Sessi et Scees - enquête annuelle d'entreprise

G2 - Ventilation des dépenses de publicité selon les secteurs en 1996 et 2003



Sources : Sessi et Scees - enquêtes annuelles d'entreprise

G4 - Montants des dépenses de publicité par secteur en 2003 (M€)



Sources : Sessi et Scees - enquête annuelle d'entreprise

Les dépenses informatiques des entreprises industrielles

L'informatisation et l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les processus internes des entreprises constituent un facteur de compétitivité et une source importante d'innovations organisationnelles. C'est pourquoi, entre 1996 et 2001, les entreprises industrielles ont augmenté régulièrement et de façon soutenue leurs dépenses informatiques (+ 8 % en moyenne annuelle), d'autant que le changement de millénaire et l'introduction de l'euro ont obligé la plupart des entreprises à des investissements importants dans ce domaine.

Nouveau repli du budget informatique des entreprises industrielles...

En 2003, les entreprises de l'industrie manufacturière (hors agroalimentaire) ont dépensé près de 4 milliards d'euros en biens et services informatiques. Cette dépense correspond à un peu moins de 0,7 % du chiffre d'affaires des entreprises industrielles de 20 salariés et plus.

S'informatiser, c'est d'abord s'équiper en matériel : l'achat ou la location de matériels informatiques représentent 36 % des dépenses informatiques des entreprises industrielles en 2003. Les dépenses en services informatiques achetés à un partenaire extérieur sont d'un niveau comparable, avec 37 % des dépenses informatiques. La part des logiciels correspond à 27,5 % du budget informatique global.

Globalement, l'année 2003 marque de nouveau un recul du budget informatique global des entreprises industrielles (- 2,2 %) mais plus atténué que celui de l'année précédente (- 5,3 % en 2002).

Les dépenses s'accroissent en 2003 dans certains secteurs. Ainsi, la construction navale, aéronautique et ferroviaire enregistre une croissance forte de son budget informatique (+ 31 %). Elle est due à ses dépenses en logiciels, en forte progression cette année, et dans une moindre mesure, à l'achat de services informatiques.

L'industrie du cuir et de la chaussure (+ 19 %) et l'industrie textile (+ 9 %) ont accru leurs dépenses cette année, et plus particulièrement leurs dépenses en logiciels.

... mais reprise des dépenses de logiciels en 2003

Après un contrecoup en 2002, les dépenses en logiciels repartent à la hausse en 2003 (+ 11 %) alors que les dépenses en matériels informatiques continuent à décroître sensiblement (- 11,5 %). Après une bonne progression depuis deux ans, les services informatiques stagnent, légèrement en baisse (- 1 %).

À noter que les budgets des logiciels ont augmenté de plus de 10 % dans l'industrie de la pharmacie, de l'équipement du foyer, et du bois et papier. Mais ces derniers secteurs ont réduit globalement leurs dépenses informatiques.

Des dépenses croissant avec la taille des entreprises

Les grandes entreprises ont été les premières à mesurer les enjeux de l'informatisation et donc les premières à s'équiper, d'autant que leurs moyens financiers le leur permettent plus aisément. Elles n'ont pas relâché leurs efforts. En moyenne, une grande entreprise de 250 à 499 salariés consacre, proportionnellement, environ deux fois plus de ressources à l'informatique qu'une PMI de moins de 100 salariés. Les PMI de moins de 250 salariés privilégient nettement le matériel à l'immatériel. En effet, leur priorité est d'informatiser un certain nombre de fonctions de base avec des budgets limités.

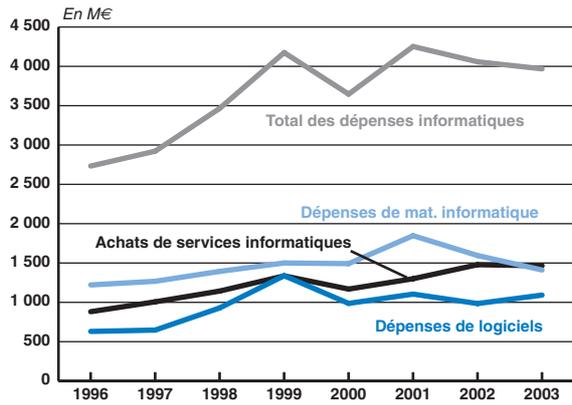
Un rebond des dépenses informatiques qui se fait attendre

Compte tenu des deux années de baisse du budget informatique (2002 et 2003), la progression des dépenses informatiques sur longue période s'est ralentie, passant d'un rythme moyen annuel de 8 % entre 1996 et 2001 à 5,5 % entre 1996 et 2003. Sur cette dernière période, les dépenses afférentes aux logiciels (+ 8,2 % par an) et aux services informatiques (+ 7,5 %) restent sur une tendance plus dynamique que les dépenses liées au matériel informatique (+ 2,1 %).

Les entreprises sont désormais plus prudentes dans leurs choix informatiques et plus soucieuses d'un bon retour sur investissement pour ce type de dépenses.

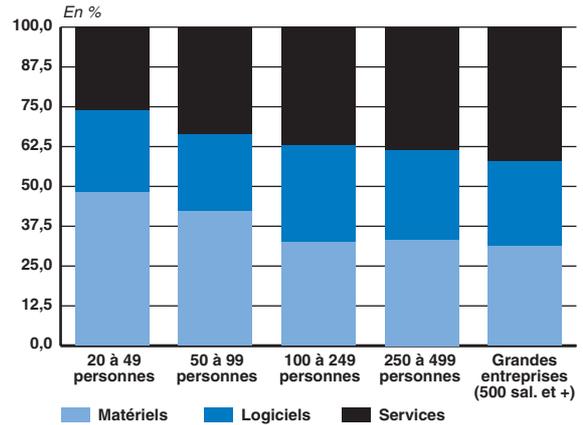
Selon certaines estimations (Club des Tic), l'année 2004 verrait un redémarrage des dépenses informatiques, compte tenu des besoins de renouvellement et de modernisation des systèmes informatiques.

G1 - Évolution des dépenses informatiques et de ses composantes (matériels, logiciels, services)



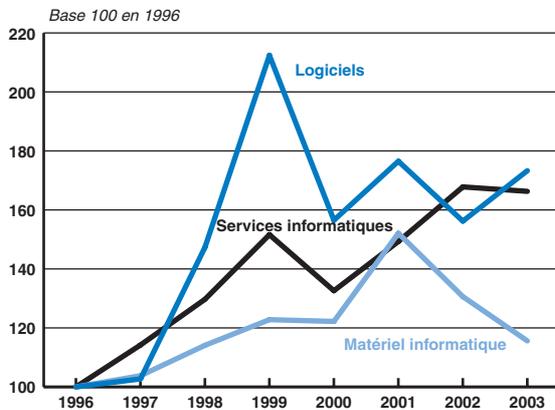
Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors IAA)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

G4 - Structure des dépenses informatiques par taille d'entreprise en 2003



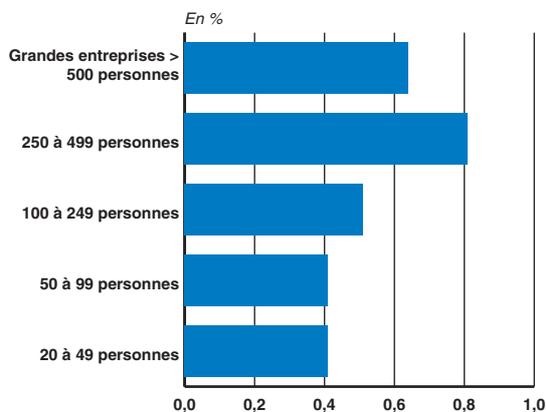
Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors IAA)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

G2 - Variation des dépenses informatiques (base 100 en 1996)



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors IAA)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

G3 - Poids des dépenses informatiques dans le chiffre d'affaires (en %) par taille d'entreprise en 2003



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière (hors IAA)
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

T1 - Dépenses informatiques par secteur industriel en 2003

	M€	% du CA	% de l'investissement	Évol. 2002 à 2003
Construction navale et aéronautique	533	1,91	53,0	+ 31,0
Équip. électriques & électroniques	536	1,17	62,0	- 7,7
Composants élect. et électron	304	0,97	21,8	- 7,7
Édition, imprimerie, reproduction	207	0,79	31,7	- 2,8
Pharmacie, parfumerie, entretien	416	0,64	27,2	- 7,5
Équipements mécaniques	335	0,56	28,2	- 9,2
Chimie, caoutchouc, plastiques	430	0,52	13,3	- 5,4
Équipementiers automobiles	105	0,52	15,7	+ 19,5
Métallurgie et transform. des métaux	269	0,46	13,0	- 16,2
Produits minéraux	119	0,45	9,8	- 8,8
Textile	54	0,43	17,8	+ 8,8
Habillement, cuir	60	0,42	25,3	- 1,8
Construction automobile	315	0,36	8,3	+ 5,5
Industrie du bois et du papier	90	0,35	8,8	- 7,9
BIENS D'ÉQUIPEMENT	1 402	1,05	45,9	+ 3,5
BIENS DE CONSOMMATION	882	0,66	28,9	- 5,8
BIENS INTERMÉDIAIRES	1 265	0,53	13,7	- 8,4
INDUSTRIE AUTOMOBILE	419	0,39	9,4	+ 8,7
Ind. manufacturière hors IAA	3 968	0,65	20,1	- 2,2

Champ : entreprises de l'industrie manufacturière (hors IAA) de 20 salariés et plus

Lecture : secteurs classés selon l'importance des dépenses informatiques par rapport au chiffre d'affaires

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2003

Les pôles de compétitivité

Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants.

L'innovation et la recherche au service de la compétitivité industrielle

La politique des pôles de compétitivité a pour objectif d'accroître, à court et moyen terme, la compétitivité de l'industrie française. La mise en réseau des entreprises, de la recherche publique et de l'enseignement supérieur est indispensable à la mobilisation du potentiel d'innovation français. Les pôles de compétitivité exploitent les relations de proximité pour tisser ces réseaux.

L'identification des pôles de compétitivité permet de concentrer les moyens de l'État et des agences nationales sur les projets les plus porteurs pour la croissance et pour l'emploi, dans un contexte de concurrence internationale renforcée où la compétitivité de l'industrie repose fondamentalement sur l'innovation.

Cette stratégie a été arrêtée lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004.

La sélection et la mise en place des pôles de compétitivité

Suite à l'appel à projets lancé le 25 novembre 2004, 105 dossiers ont été déposés. Lors du CIADT du 12 juillet 2005, 67 projets ont été retenus et labellisés « pôles de compétitivité ». Parmi ces pôles, quinze sont reconnus pour leur vocation mondiale. Six d'entre eux ont déjà une dimension mondiale et sont leaders dans leurs secteurs : ces pôles rassemblent plus de 5 000 chercheurs. À côté de ces pôles « leaders », neuf pôles s'appuient sur des projets « à vocation mondiale » mais ils n'ont pas encore la taille suffisante pour rejoindre le premier groupe. Enfin, la cinquantaine de pôles à vocation nationale reflètent la diversité des atouts de l'industrie française.

Chaque pôle de compétitivité labellisé fera l'objet d'un suivi individualisé : le préfet de région concerné mettra en place un comité de coordination dédié pour chaque pôle. Ce comité aura notamment pour première tâche de préparer un contrat-cadre pour chaque pôle.

Ce contrat-cadre associant tous les partenaires, et notamment les collectivités locales, sera validé par le prochain CIADT et portera en particulier sur :

- la définition et la gouvernance du pôle (association loi de 1901 ; groupement d'intérêt économique (GIE) ou groupement d'intérêt scientifique (GIS) ;
- la stratégie de développement économique du pôle et ses priorités ;

- une proposition de zonage R & D pour le dispositif d'exonération ;
- les modalités de suivi et d'évaluation du pôle.

Trois structures publiques pour mobiliser le financement des projets

Les pôles de compétitivité s'appuient sur trois structures publiques qui seront mobilisées pour le financement des projets :

1 - L'Agence nationale de la recherche (ANR) pour l'engagement de la recherche publique dans des programmes favorisant les partenariats entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprises.

2 - L'Agence de l'innovation industrielle (AII) pour le développement de la R & D, dans le cadre d'appels à projets mettant en œuvre de grands programmes de développement à parité avec les financements privés de grandes entreprises.

3 - Le groupe Oseo (Anvar et BDPME) pour le soutien spécifique aux PME, notamment celles de technologies innovantes.

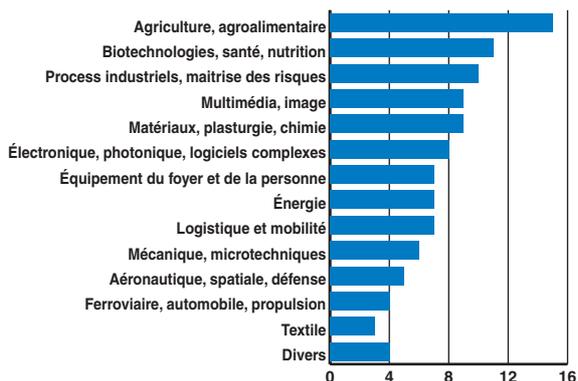
Au-delà de ces financements, les six pôles à dimension mondiale bénéficieront de l'affectation prioritaire de postes de chercheurs.

Une enveloppe de 1,5 milliard d'euros pour trois ans

Afin d'accroître leur développement, les pôles de compétitivité bénéficieront d'une enveloppe totale de 1,5 milliard d'euros sur trois ans (2006-2008) :

- 300 millions d'euros d'exonérations fiscales et d'allègements de charges sociales ;
- 400 millions d'euros de crédits d'intervention directe de l'État, notamment pour le soutien à la R & D ;
- 800 millions provenant de l'Agence de l'innovation industrielle, de l'Agence nationale pour la recherche, mais aussi de l'Oseo et de la Caisse des dépôts et consignations.

G1 - Nombre de dossiers déposés par thème d'activité lors de l'appel à projets sur les pôles de compétitivité



Source : DATAR

T1 - Les quinze pôles de compétitivité à vocation mondiale

Six pôles à visibilité mondiale		Neuf pôles à vocation mondiale	
<i>Paris</i>	Santé (cancer et infectiologie)	<i>Alsace</i>	Biotechnologies
<i>Île-de-France</i>	Systèmes informatiques complexes	<i>Nord et Picardie</i>	Construction ferroviaire
<i>Toulouse et Bordeaux</i>	Aéronautique et espace	<i>Champagne-Ardenne et Picardie</i>	Biocarburants
<i>Lyon</i>	Santé (virologie)	<i>Île-de-France</i>	Multimédia
<i>Grenoble</i>	Nanotechnologies	<i>Brest</i>	Mer (océanographie)
<i>PACA</i>	Communications informatiques sécurisées	<i>Rennes</i>	Images et réseaux
		<i>Toulon</i>	Mer (océanographie)
		<i>Lyon</i>	Chimie industrielle
		<i>Pays de la Loire</i>	Activités végétales



Source : DATAR

L'emploi industriel en France et dans les grands pays

La baisse de l'emploi industriel se poursuit en Europe

Début 2005, l'emploi industriel continue à reculer en Europe : - 1,8 % en glissement annuel au deuxième trimestre, contre - 1,2 % au deuxième trimestre 2004 et - 2 % au deuxième trimestre 2003. Cette évolution résulte de la reprise de l'activité industrielle au cours de l'année 2003, devenue toutefois hésitante après un an.

En Espagne, les effectifs de l'industrie varient peu depuis le début de 2004 ; ce pays bénéficie d'une conjoncture plus favorable et régulière qu'ailleurs.

En Italie, l'emploi industriel semble déconnecté de la conjoncture : son rythme annuel d'évolution est sensiblement le même au cours des quatre dernières années de baisse de l'activité industrielle que durant la période précédente de croissance économique. Il a bénéficié de la régularisation d'une partie du travail clandestin au début 2003 ; en outre, les réformes du marché du travail italien ont conduit à assouplir le recours aux contrats à durée déterminée.

En Allemagne, les effectifs continuent à diminuer. Ils bénéficient de la reprise de l'activité industrielle entamée en 2003, contrariée par son recul momentané au cours du second semestre 2004.

En France, la baisse de l'emploi industriel se poursuit également. Depuis la mi-2003, la conjoncture industrielle s'est améliorée mais un tassement de l'activité est intervenu à l'été 2004.

Au Royaume-Uni, les effectifs industriels continuent à diminuer rapidement dans un contexte de stagnation de l'activité industrielle depuis 2002.

Stabilisation de l'emploi manufacturier aux États-Unis et au Japon

Aux États-Unis, la baisse continue des effectifs de l'industrie manufacturière s'est interrompue au premier trimestre 2004. Un an après, l'emploi y est quasiment au même niveau. La forte augmentation de la production manufacturière depuis le deuxième trimestre 2003 commence ainsi à produire ses effets.

Au Japon, la dégradation de l'emploi manufacturier est quasiment arrêtée depuis le début de l'année 2004. Cette amélioration fait suite à la reprise de la production manufacturière à la fin de l'été 2003, même si celle-ci est erratique depuis le début 2004.

En France, le recul de l'emploi est un peu moins prononcé début 2005

Entre le deuxième trimestre 2004 et le deuxième trimestre 2005, l'emploi industriel direct a baissé de 2,4 %, contre un recul de 2,7 % un an plus tôt. L'intérim industriel n'ayant qu'un peu plus diminué (- 2,5 %) que l'emploi direct, les effectifs y compris intérim ont également reculé de 2,4 % en un an.

Le repli sur un an des emplois directs affecte tous les

grands secteurs industriels à l'exception de l'énergie, dont les emplois sont quasiment stables. À un niveau sectoriel plus détaillé, la réduction des effectifs est la plus prononcée dans l'habillement-cuir, dont la production baisse tendanciellement malgré une pause en début d'année. La situation dans le textile est assez proche. À l'inverse, l'eau-gaz-électricité est le seul secteur dont les effectifs ont légèrement augmenté (+ 0,2 %).

En France, le poids de l'emploi dans les PMI est stable en 2003

Jusqu'en 1997, le poids des PMI dans l'emploi industriel manufacturier français s'était renforcé, les restructurations industrielles ayant souvent conduit à la création de firmes petites ou moyennes. Puis, la reprise de la croissance s'est accompagnée d'une concentration de l'industrie, au profit de plus grandes entreprises. Ce mouvement, prolongé jusqu'en 2001, s'est inversé l'année suivante. En 2003, l'emploi dans les PMI évolue au même rythme que dans les grandes entreprises.

Les concepts d'emploi dans l'intérim

Il existe deux concepts d'emploi dans l'intérim. Le nombre d'intérimaires d'un mois donné est mesuré par les missions des cinq derniers jours ouvrés du mois. S'il permet d'évaluer le nombre de personnes employées, il ne mesure pas la quantité de travail fournie : de nombreux intérimaires travaillent à temps partiel.

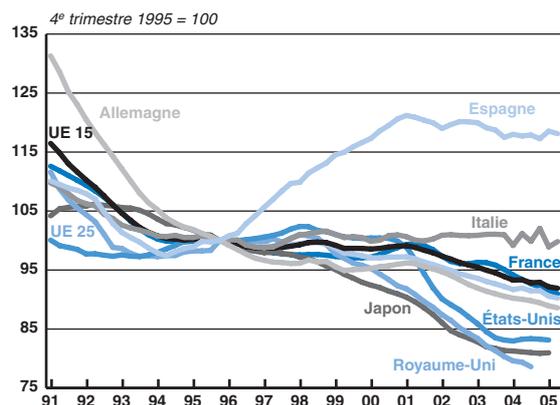
Le volume d'emploi intérimaire mesure le nombre d'emplois à plein temps qui auraient fourni la même quantité de travail. On considère qu'un « intérimaire à plein temps » travaillerait 45 semaines par an. Les séries sont désaisonnalisées et lissées par le Sessi.

T1 - L'emploi industriel direct et sa part dans l'emploi total dans les pays européens en 2004

	Emploi dans l'industrie (en milliers)	Part de l'emploi industriel dans l'emploi total (en %)
UE à 25	36 633	18,3
UE à 15	29 737	17,3
France	3 666	14,7
Allemagne	8 018	20,6
Italie	5 358	21,9
Espagne	3 055	16,7
Royaume-Uni	3 746	13,2

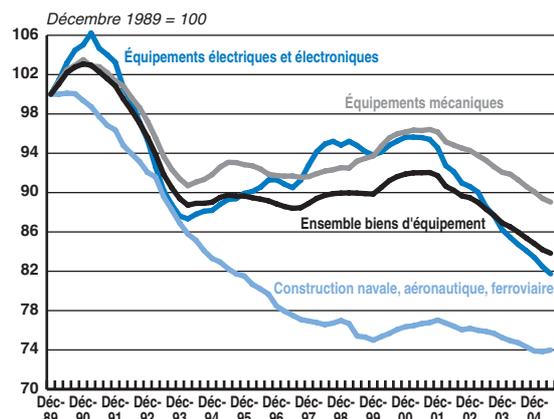
Source : Eurostat-Newcronos, agrégats par branche des comptabilités nationales

G1 - L'emploi industriel direct (hors intérim) dans les pays de l'OCDE



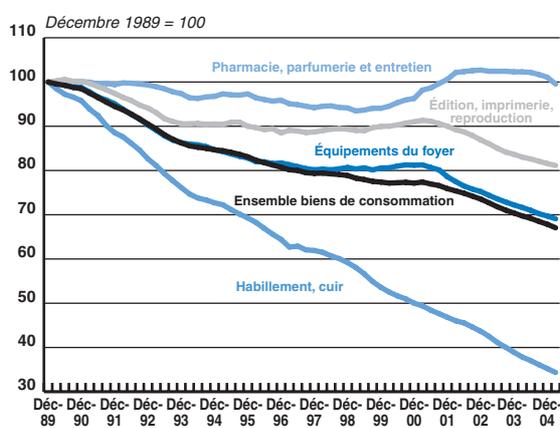
Sources : Eurostat-Newcronos (industrie) pour l'Europe ; OCDE (industrie manufacturière y compris IAA) pour les États-Unis et le Japon

G3 - Emplois directs dans les biens d'équipement



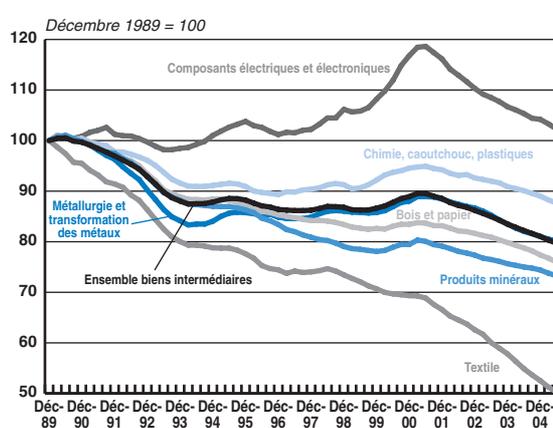
Source : Insee

G2 - Emplois directs dans les biens de consommation.



Source : Insee

G4 - Emplois directs dans les biens intermédiaires



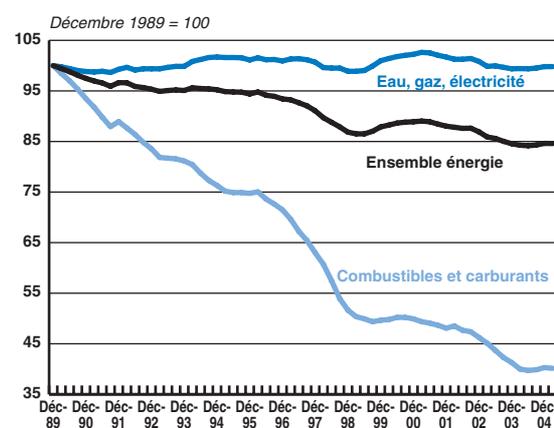
Source : Insee

T2 - L'emploi salarié industriel en France

(en milliers)	En fin de 2 ^e trimestre			
	2002	2003	2004	2005
Emploi direct (1)				
Industries agroalimentaires	579,3	582,7	573,5	566,5
Biens de consommation	693,1	664,7	640,6	614,3
Industrie automobile	295,6	294,3	289,1	288,9
Biens d'équipement	823,1	805,6	784,3	764,8
Biens intermédiaires	1 470,0	1 432,7	1 386,4	1 344,1
Énergie	242,2	236,7	232,7	232,6
Industrie	4 103,3	4 016,7	3 906,6	3 811,2
Indu. hors énergie - IAA	3 281,8	3 197,3	3 100,4	3 012,1
Volume d'intérim(2)				
Industries agroalimentaires	41,0	41,3	38,2	39,6
Biens de consommation	33,7	33,5	32,0	30,7
Industrie automobile	33,0	37,3	32,7	29,5
Biens d'équipement	51,4	47,4	50,7	52,0
Biens intermédiaires	115,7	108,1	110,0	104,9
Énergie	5,9	5,7	6,0	6,1
Industrie	280,7	273,3	269,6	262,8
Indu. hors énergie - IAA	233,8	226,3	225,4	217,1
Emploi total (1+2)				
Industrie	4 384,0	4 290,0	4 176,2	4 074,0
Évolution en %	-2,3	-2,1	-2,7	-2,4

Sources : (1) Insee, nombre d'emplois en fin de mois, CVS ; (2) Dares-calculs Sessi, volume d'emplois en mars en équivalent temps plein, CVS et lissé

G5 - Emplois directs dans le secteur énergétique



Source : Insee

La durée du travail

Stabilité de la durée du travail depuis 2002

La durée du travail reste stable au 2^e trimestre 2005. Elle n'a quasiment pas varié dans l'ensemble de l'industrie depuis la fin de l'année 2002.

À la fin du 2^e trimestre 2005, selon l'enquête Acemo (encadré), la durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) est de 35,4 heures dans les entreprises industrielles de dix salariés et plus. Dans celles-ci, 83 % des salariés à temps complet travaillent dans un établissement appliquant une durée hebdomadaire conventionnelle inférieure à 36 heures.

La part des salariés à temps partiel est de 5,9 % au 2^e trimestre 2005 (5,8 % un an auparavant).

Le nombre d'heures travaillées continue de reculer

Le nombre d'heures travaillées, intérim compris, a diminué de 2,3 % dans l'industrie de mars 2004 à mars 2005. Cette baisse reflète celle des effectifs, la durée hebdomadaire moyenne du travail et le taux de temps partiel étant stables.

Depuis décembre 1997, le nombre d'heures travaillées dans l'industrie, y compris l'intérim, a reculé de 11,3 % : la durée du travail (corrigée de la modification de son décompte lors de la RTT) a diminué de 6,7 %, les effectifs, intérim compris, de 5 %, et le taux de temps partiel a légèrement crû.

La durée du travail des salariés à temps complet est plus courte en France

Au sein de l'Union européenne, les salariés à temps complet de l'industrie manufacturière ont la semaine de travail la plus courte en France, selon les déclarations des salariés publiées par Eurostat (encadré). Elle y est inférieure de deux heures, en moyenne, en 2004, à celle des pays de l'ensemble de l'Europe à 25. Cette comparaison exclut les congés annuels, les jours fériés et les absences motivées et payées par l'employeur. Elle intègre les heures supplémentaires.

En 2004, dans l'ensemble de l'économie, le nombre annuel d'heures travaillées par un salarié à plein temps est estimé à environ 1 560 heures en France. Il serait un peu plus faible qu'en Allemagne et nettement plus qu'aux États-Unis ou au Japon. L'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne occuperaient des positions intermédiaires.

La part des salariés travaillant à temps partiel est à peu près la même en France et aux États-Unis. Elle est particulièrement faible en Espagne et très élevée au Japon et au Royaume-Uni.

Deux sources en France pour évaluer la durée hebdomadaire du travail

L'enquête Acemo, réalisée auprès des entreprises de plus de dix salariés, porte sur la **durée** conventionnelle du travail, c'est-à-dire celle **retenue dans les accords d'entreprise**, quelles que soient les conventions adoptées pour le décompte. Les salariés sous le régime du forfait jours ne sont pas inclus.

Cette enquête surestime la baisse de la durée du travail intervenue depuis 1998 : d'une part, le passage aux 35 heures a été l'occasion de renégocier le mode de décompte de la durée conventionnelle ; d'autre part, les entreprises de moins de dix salariés ont moins réduit la durée du travail que les autres. L'Insee corrige ces biais lorsque le passage aux 35 heures pouvait donner lieu à modification du décompte de la durée du travail, en calculant une durée à partir de celles des enquêtes Acemo et très petites entreprises de la Dares.

L'enquête emploi, réalisée auprès des salariés, renseigne sur la **durée hebdomadaire habituelle** du travail (**publiée par Eurostat**). Elle est calculée comme la somme des plages de travail effectif, à l'exclusion de la pause repas ; elle est celle **vécue par les salariés**. Elle comprend éventuellement les **heures supplémentaires régulières**, rémunérées ou non.

La durée du travail observée par l'enquête emploi est donc globalement plus élevée que la durée conventionnelle fournie par l'enquête Acemo.

Ces deux sources ne prennent pas en compte les congés et les absences.

T1 - Durée hebdomadaire conventionnelle du travail des salariés à temps complet en juin, par secteur de l'industrie

Secteurs	2005	Variations annuelles en niveau		
		2005	2004	2003
IAA	35,4	- 0,04	- 0,05	- 0,02
Biens de consommation	35,3	- 0,02	0,00	- 0,05
Automobile	35,1	- 0,08	0,10	- 0,04
Biens d'équipement	35,6	- 0,03	0,00	- 0,01
Biens intermédiaires	35,5	- 0,02	0,04	- 0,01
Énergie	34,9	- 0,03	0,02	0,02
Industrie	35,4	- 0,02	0,01	- 0,01

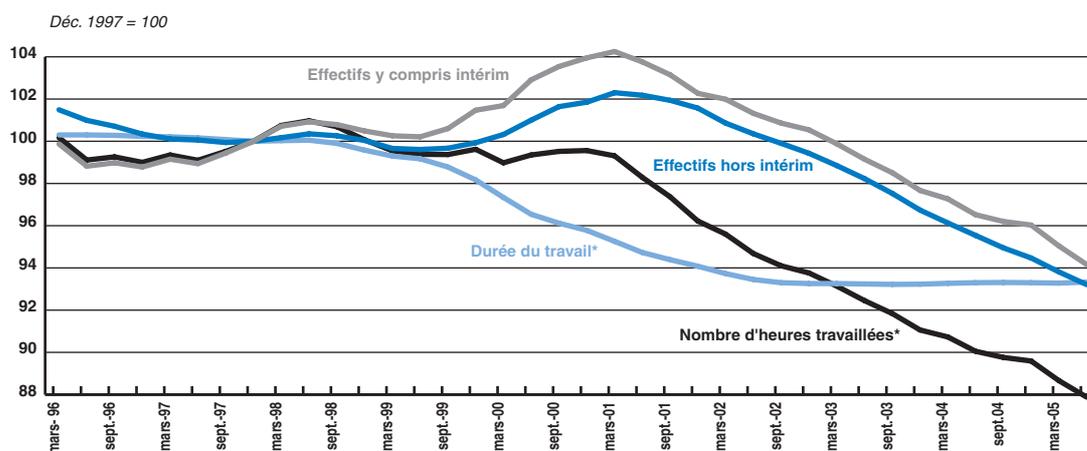
Source : Dares - enquête Acemo

T2 - Proportion de salariés à temps partiel en juin, par secteur de l'industrie

Secteurs	2005	2004	2003	2002	2001
IAA	7,4	6,6	7,1	6,2	6,3
Biens de consommation	7,7	7,5	6,6	6,3	6,6
Automobile	2,3	2,3	2,3	2,4	2,5
Biens d'équipement	4,3	4,3	4,2	4,1	4,1
Biens intermédiaires	4,5	4,4	4,4	4,5	4,2
Énergie	15,1	17,4	17,3	17,2	16,4
Industrie	5,9	5,8	5,7	5,6	5,5

Source : Dares - enquête Acemo

G1 - Effectifs, durée du travail et nombre d'heures travaillées dans l'industrie



Sources : Insee et Dares

* la durée du travail est calculée par l'Insee à partir des durées conventionnelles des enquêtes Acemo et très petites entreprises de la Dares.

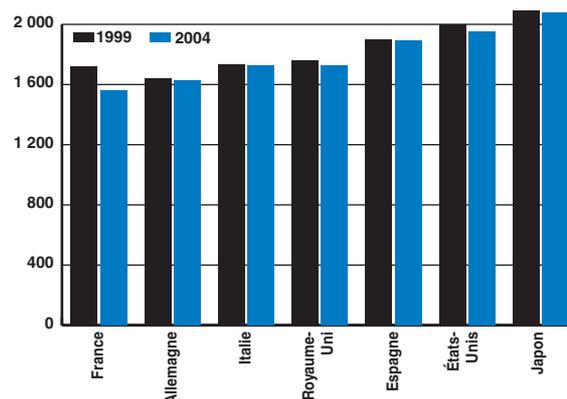
T3 - Durée hebdomadaire habituelle du travail déclarée des salariés à temps complet de l'industrie manufacturière

En heures	2004	2003	2002	2001	1997
UE à 25	40,4	40,2	40,2	40,3	-
UE à 15	40,2	40,0	39,9	40,0	40,5
France	38,5	38,4*	37,4	37,8	39,9
Allemagne	39,0	38,8	39,0	39,0	39,0
Italie	40,9	40,5	40,3	40,3	40,2
Royaume-Uni	43,1	43,2	43,3	43,6	44,3
Espagne	40,8	40,7	40,8	40,9	40,9
Pologne	42,2	42,2	42,5	42,4	-
République tchèque	40,4	40,6	40,5	40,5	42,4
Slovaquie	40,1	40,0	40,0	41,1	41,4

Source : Eurostat - enquête force de travail

* Rupture de série : Eurostat publie désormais la durée du travail de l'enquête emploi en continu (stable en 2003). Celle-ci mesure de façon plus précise que l'enquête annuelle la durée du travail. La durée hebdomadaire habituelle du travail y est notamment distinguée. Dans l'ancienne enquête, en revanche, la durée théorique hebdomadaire et la durée effective moyenne n'étaient pas explicitement distinguées et les enquêtés déclaraient l'une ou l'autre selon le cas. La durée habituelle moyenne mesurée se situait donc entre les deux.

G2 - Nombre moyen d'heures travaillées par personne à temps complet et par an dans l'ensemble de l'économie



Sources : OCDE, calculs SESSI

Actualisation 2004 à partir d'évolutions de données publiées par l'OCDE et, pour la France, calculs à partir des données OCDE et Insee

La formation des salariés

Les jeunes plus formés que leurs aînés, en France davantage qu'en Europe

En France comme dans la moyenne des pays européens, la proportion de personnes ayant au moins le niveau du second cycle de l'enseignement secondaire est plus élevée chez les plus jeunes. En 2004, en France, 79,8 % des personnes âgées entre 20 et 24 ans avaient au moins ce niveau, contre 65,1 % des 25-64 ans. La progression du niveau de formation est plus nette en France qu'en Europe. Ainsi, dans l'UE à 25, les parts étaient respectivement de 76,7 % et 68 %, trois points de plus que dans l'UE à 15. En outre, l'Allemagne fait exception avec une hiérarchie inverse de ces parts (72,8 % et 83,9 %).

En France, les nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et ingénierie (y compris la production industrielle et la construction) sont deux fois plus nombreux que dans la moyenne de l'UE à 25 : en 2003, pour 1 000 jeunes entre 20 et 29 ans, 22 ont un tel diplôme en France, contre 12 dans l'UE à 25 ; seul le Royaume-Uni fait quasiment aussi bien que la France.

Formation continue : baisse de l'effort financier des entreprises et de la participation des salariés en 2002

En 2004, 7,8 % de la population âgée entre 25 et 64 ans a déclaré avoir suivi un enseignement ou une formation, en rapport ou pas avec l'emploi actuel ou futur de la personne, au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Cette part est inférieure à celle de la moyenne de nos partenaires européens. Pour l'ensemble de l'Union européenne à 25, la proportion est de 9,9 %, mais elle atteint 10,6 % en n'incluant pas les dix nouveaux pays membres. Cependant, cette moyenne recouvre de forts écarts, avec des participations nettement plus élevées pour les pays du Nord et plus faibles pour ceux du Sud.

En 2002, en France, les dépenses des entreprises industrielles pour la formation professionnelle ont représenté 3 % de la masse salariale ; elles sont de nouveau en baisse après la pause enregistrée en 2001. La part des stagiaires dans l'industrie s'est élevée à 35,5 % ; elle est également en recul par rapport à l'année précédente. La durée moyenne des stages des salariés de l'industrie était de 29,9 heures, en repli elle aussi. En revanche, la dépense par stagiaire s'est accrue en 2002 : 2 342 euros, en moyenne, après 2 113 euros en 2001.

Les embauches dans l'industrie par contrat de formation en alternance encore en baisse en 2003

Les entrées en contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation dans l'industrie ont fortement diminué en 2003, après une baisse déjà marquée en 2002. La part de l'industrie dans l'ensemble des embauches de ce type a continué à reculer. En 2003, l'industrie représentait ainsi 13 % des 109 600 nouveaux contrats de qualification jeunes, 28 % des 40 700

nouveaux contrats d'adaptation et 11 % des 6 300 nouveaux contrats d'orientation, contre respectivement 14 %, 28 % et 12 % un an auparavant.

Validation des acquis de l'expérience : les entreprises utilisatrices satisfaites malgré la complexité du système

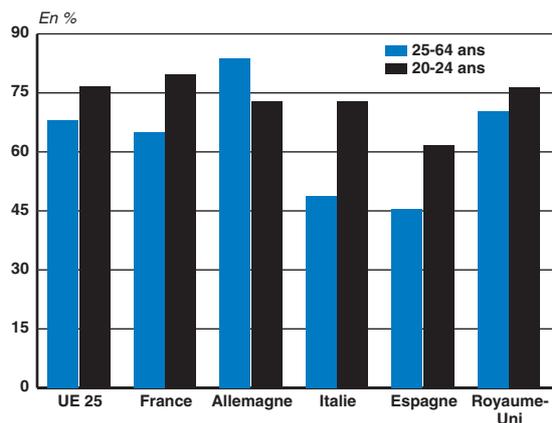
La loi du 17 janvier 2002 a ouvert aux salariés un droit individuel à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Une étude¹ récente commandée par la Direction générale des entreprises, réalisée d'octobre 2004 à mai 2005, au cours de laquelle des entreprises appartenant en majorité aux secteurs de l'industrie et des services aux entreprises ont été interrogées, a conduit aux conclusions suivantes :

- les entreprises sont satisfaites de la VAE malgré la complexité du système ;
- la VAE est adaptable au projet de l'entreprise ;
- une VAE réussie suppose un co-investissement entre l'entreprise et le salarié ;
- un accompagnement de l'entreprise en externe et des salariés en interne est indispensable ;
- les plus values de la VAE sont en termes humain, économique et organisationnel.

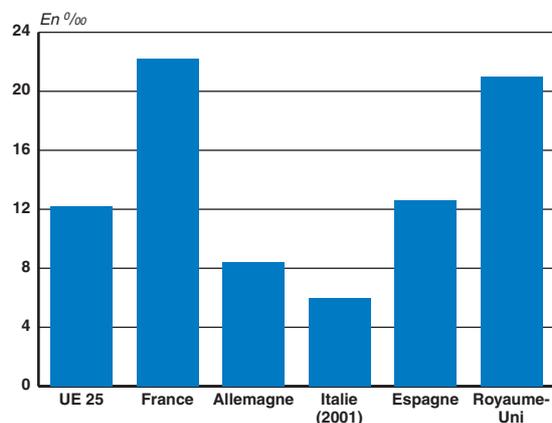
¹ Xavier Pette, Charlotte Devin (mai 2005) : « Gagner en compétences pour gagner en compétitivité. Étude sur les pratiques de VAE dans les entreprises industrielles et de services à l'industrie », Iota Management

G1 - Part de la population ayant au moins le niveau du second cycle de l'enseignement secondaire en 2004



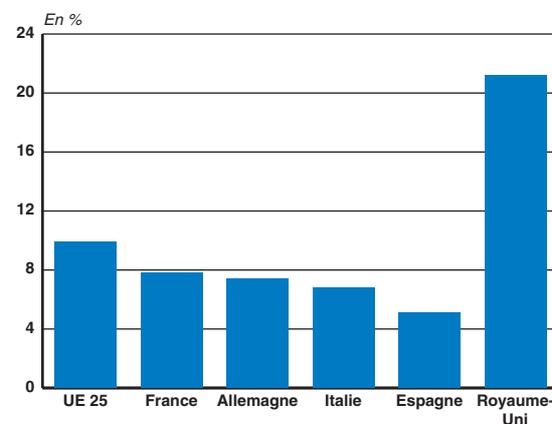
Source : Eurostat - Newcronos

G2 - Diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et en ingénierie pour 1 000 personnes de 20 à 29 ans en 2003



Source : Eurostat - Newcronos

G3 - Part de la population entre 25 et 64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation en 2004



Source : Eurostat - Newcronos

T1 - Évolution des principales données de la formation continue dans l'industrie

Année	Taux particip. fin.* (%)	Taux d'accès** (%)	Heures stage/salarié	Durée moy. stages (heures)
1999	3,2	37,9	13,4	35,4
2000	3,1	36,6	12,7	34,7
2001	3,1	38,2	12,6	33,0
2002	3,0	35,5	10,6	29,9

* Dépenses de formation déductibles / masse salariale

** Nombre de stagiaires / nombre de salariés

Source : Cereq - déclarations fiscales n° 24-83

T2 - Principales données de la formation continue par secteur industriel, en 2002

Secteurs	Taux particip. fin.* (%)	Taux d'accès** (%)	Heures stage/salarié	Durée moy. stages (heures)
Extraction produits énergétiques	3,9	38,0	10,5	27,5
Autres industries extractives	2,6	38,0	9,5	25,0
Indu. agricole et alim., tabac	2,5	33,1	7,7	23,1
Industrie textile	2,1	21,9	6,9	31,7
Habillement	2,7	15,6	4,0	25,8
Industrie cuir et chaussure	2,2	15,5	5,4	35,0
Travail du bois	1,9	17,6	4,4	25,2
Industrie du papier et carton	2,8	33,1	9,0	27,3
Édition et imprimerie	2,1	22,5	5,5	24,3
Raffinage et industrie nucléaire	4,4	42,7	13,6	31,9
Industrie chimique	3,8	50,2	14,7	29,4
Indus. caoutchouc et plastiques	3,0	34,3	11,7	34,0
Fabric. prod. minéraux non métal.	2,5	31,8	8,7	27,3
Métallurgie	3,2	41,7	12,6	30,3
Travail des métaux	2,1	22,6	5,8	25,7
Fabric. machines et équipements	2,7	32,6	9,1	27,8
Fabric. équip. électriq. et électron.	2,2	41,9	11,4	27,3
Fabric. machines et appar. électriq.	2,9	40,6	11,4	28,1
Fabric. équip. radio télévision	3,1	44,2	14,6	32,9
Fabr. instrum. méd., optiq., horlog.	2,9	36,8	11,3	30,8
Fabrication matériel transport	3,9	46,9	15,8	33,7
Fabric. autres matériels transport	3,4	52,7	20,7	39,2
Autres industries manufacturières	2,1	21,7	5,5	25,5
Récupération	1,6	13,2	2,8	21,4
Industrie manufacturière	2,9	35,0	10,6	30,3
Industrie	3,0	35,5	10,6	29,9
Tous secteurs	3,0	33,8	11,1	32,7

* Dépenses de formation déductibles / masse salariale

** Nombre de stagiaires / nombre de salariés

Source : Cereq - déclarations fiscales n° 24-83

Structure des salaires dans l'industrie manufacturière

Par secteur, les différences de salaires sont liées à la structure des emplois

En 2003, le salaire annuel net moyen dans l'industrie manufacturière s'élevait à 21,5 k€, contre 20,4 k€ dans l'ensemble des secteurs. Les rémunérations les plus élevées se situent dans les secteurs de la pharmacie, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire et de l'industrie des équipements électriques et électroniques, avec en moyenne plus de 25 k€ de salaire annuel net. Ces secteurs de moyenne ou haute technologie recrutent, en effet, parmi les catégories socioprofessionnelles les plus élevées (graphique 2).

Dans l'industrie automobile, pourtant à dominante ouvrière, les salaires atteignent aussi des montants élevés en raison de la forte qualification des salariés.

Des progressions avec l'âge très variables selon les secteurs

En 2003, si les salaires des jeunes (15-24 ans) sont plutôt homogènes selon les secteurs, des écarts apparaissent ensuite très rapidement avec l'âge. Ainsi, les salaires dans les secteurs exposés à la concurrence internationale (habillement, cuir, textile et des équipements de foyer) évoluent faiblement avec l'âge (graphique 1). Faiblement revalorisés en cours de carrière, les salaires culminent à 20 k€ annuels en 2003 pour les 55-64 ans alors qu'ils peuvent dépasser 30 k€ dans d'autres secteurs.

Un doublement du salaire en cours de carrière

L'essentiel de la progression salariale s'effectue entre 20 et 36 ans. Hors apprentis, les jeunes salariés de l'industrie touchent en moyenne 13,4 k€ de salaire annuel net, soit 8 % de plus que le Smic. Leurs rémunérations vont fortement augmenter pendant les vingt années suivantes, les salaires moyens annuels nets des 35-44 ans se situant à 22 k€. Ensuite, la hausse sera beaucoup plus modérée.

Parité hommes femmes : des inégalités qui s'accroissent avec l'âge

En 2003, les écarts de salaire entre hommes et femmes restent importants dans l'industrie manufacturière : en moyenne, les femmes touchent 22 % de moins que les hommes. Toutefois, l'écart s'est réduit de neuf points entre 1995 et 2003.

Si les différences de salaires hommes/femmes sont assez faibles chez les 15-25 ans, elles s'accroissent fortement avec l'âge : ainsi, les hommes de 55-64 ans touchent en moyenne 1,4 fois plus que leurs collègues féminins.

Par qualification, les écarts sont plus importants pour les ouvrières qualifiées et les employées des catégories supérieures.

Une progression plus marquée pour les bas salaires depuis 1995

Entre 1995 et 2003, les salaires dans l'industrie ont augmenté en moyenne de 20 %. L'industrie de l'automobile et celle des composants électroniques ont été les plus dynamiques, avec des hausses de 25 % environ. Ces hausses s'expliquent par une mutation des emplois du secteur, les effectifs des cadres supérieurs augmentant fortement au détriment des ouvriers.

Les classes d'âge, dans leur ensemble, ont bénéficié de la revalorisation des salaires. Seule la tranche des 45-54 ans semble en retrait, avec une hausse limitée à 12 % en huit ans.

Par qualification, la rémunération a le plus progressé pour les catégories les plus modestes, avec en particulier une hausse du traitement annuel net de 16 % pour les ouvriers non qualifiés. À l'inverse, les professions intermédiaires ont connu la hausse la plus modeste.

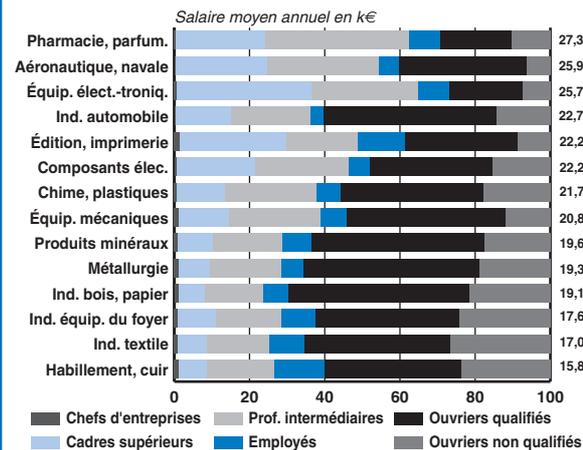
Les emplois dans l'industrie traversent actuellement un changement structurel profond, avec la baisse rapide de l'emploi ouvrier, en partie compensée par une hausse du nombre de cadres. En conséquence, le salaires moyen augmente plus vite que celui de chaque catégorie socioprofessionnelle prise indépendamment.

T1 - Salaire net horaire moyen dans l'industrie manufacturière selon la qualification, l'âge et le sexe en 2003

en euros	Hommes	Femmes	Écart en %
Selon la qualification			
Apprentis	4,2	4,5	6,7
Ouvriers non qualifiés	8,5	7,5	- 13,1
Ouvriers qualifiés	9,8	8,2	- 18,7
Employés	10,6	9,3	- 13,6
Prof. intermédiaires	13,3	12,0	- 10,2
Cadres supérieurs	23,5	19,9	- 18,1
Chefs d'entreprises	35,3	26,8	- 31,8
Selon l'âge			
15-24 ans	7,8	7,7	- 1,0
25-34 ans	11,1	10,3	- 7,1
35-44 ans	13,2	10,8	- 22,0
45-54 ans	14,3	10,6	- 33,9
55-64 ans	17,1	12,1	- 41,0
Ensemble	12,7	10,5	- 21,6

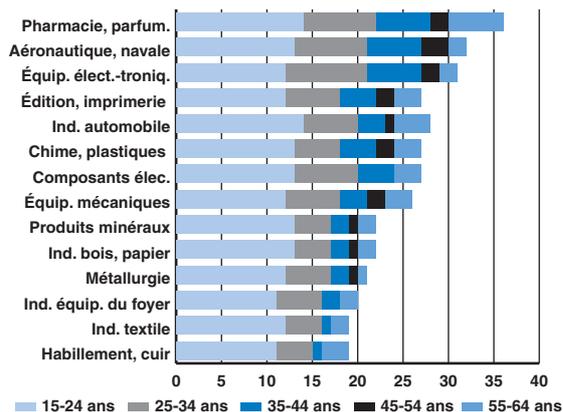
Champ : tous salariés y compris apprentis de l'industrie manufacturière
Source : Insee - DADS 2003

G2 - Structure des effectifs par secteur industriel (triés par salaire moyen annuel décroissant) en 2003



Source : Insee - DADS

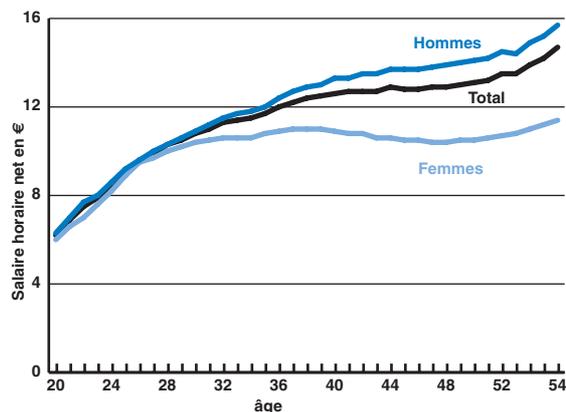
G1 - Salaire net annuel moyen selon l'âge et le secteur en k€ (triés par salaire des 55-64 ans décroissant) en 2003



Source : Insee - DADS 2003

Lecture : Dans le secteur de l'habillement-cuir, le salaire net moyen des 15-24 ans est de 11 k par an. Les 55-64 ans gagnent 18,7 k par an.

G3 - Salaire net horaire selon l'âge



Champs : tous salariés sauf apprentis
Source : Insee - DADS

T2 - Évolution du salaire net annuel moyen dans l'industrie manufacturière entre 1995 et 2003

En k€	1995	2000	2003	Évolution (%) 1995/2003
15-24 ans	11,1	12,2	13,4	21
25-34 ans	15,9	17,7	19,2	21
35-44 ans	18,5	20,6	22,2	20
45-54 ans	21,0	22,3	23,4	11
55-64 ans	22,1	25,6	26,4	19
Chefs d'entr. et cadres sup.	37,0	39,7	41,4	12
Prof. intermédiaires	21,2	22,2	22,8	8
Employés	14,5	15,7	16,0	11
Ouvriers qualifiés	14,9	16,1	16,9	13
Ouvriers non qualifiés	12,1	13,1	14,0	16
Ensemble	18,0	19,9	21,5	20

Champ : tous salariés sauf apprentis
Source : Insee - DADS

La mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie

La moitié des salariés de l'industrie restent au moins dix ans dans la même entreprise

En 2003, 52 % des salariés de l'industrie travaillaient depuis dix ans ou plus dans la même entreprise et un quart depuis au moins un an mais moins de cinq ans. Les embauches inférieures à un an ne concernaient que 8 % des salariés.

La part de ceux qui travaillent depuis au moins dix ans dans la même entreprise augmente naturellement avec l'âge ; cela devient l'ancienneté la plus fréquente dès 35-40 ans. Inversement, une ancienneté inférieure à un an concerne moins d'un salarié de l'industrie sur dix dès 30 ans. Tout en restant largement minoritaire, elle est plus fréquente chez les employés (12 %).

Rester dix ans ou plus dans la même entreprise est beaucoup plus répandu chez les non-diplômés et les non-bacheliers (environ 60 %) que chez les salariés ayant au moins le bac (environ 35 %). En revanche, ces derniers restent entre un an et moins de cinq ans dans la même entreprise plus souvent que la moyenne et les non-bacheliers moins souvent que la moyenne. Les diplômés sont également sur-représentés, mais dans une moindre mesure, chez les nouveaux embauchés (depuis moins d'un an).

Une durée moyenne de présence d'au moins dix ans dans la même entreprise concerne beaucoup plus les salariés des grandes entreprises (61 % pour celles ayant 200 salariés ou plus) que les petites (34 % des moins de 10 salariés). À l'inverse, les nouvelles embauches sont beaucoup plus fréquentes dans les petites entreprises (16 % des moins de 10 salariés) que dans les grandes (4 % des entreprises ayant 200 salariés ou plus).

L'ancienneté est élevée dans le secteur énergétique (dix ans ou plus pour 68 % des salariés) et faible dans les industries agroalimentaires (40 %). À l'inverse, les nouvelles embauches concernent d'abord l'industrie agroalimentaire, où la part des moins de 30 ans et la proportion de petites entreprises sont les plus fortes, et en dernier l'énergie, où les jeunes sont peu nombreux et les entreprises de grande taille. Le secteur automobile, où une très forte proportion de salariés travaillent dans des entreprises de 200 salariés ou plus (87 %), emploie également beaucoup de salariés à ancienneté élevée.

Un tiers d'entrées en moins dans les établissements industriels entre 2000 et 2004

Fin 2004, la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie reste beaucoup plus faible qu'au début des années 2000, période précédant la réduction continue des effectifs. Ainsi, le taux d'entrée (y compris les transferts entre établissements) n'atteignait plus que 20 %, en rythme annualisé, fin 2004, contre 29 % fin 2000 ; les taux de sortie (y compris transferts et fins de période d'essai) s'élevaient respectivement à 22 % et 26 %. Sur l'ensemble de l'année 2004, il y aurait eu

environ 710 000 entrées dans l'industrie, contre 1 050 000 en 2000, hors intérim.

Même si la mobilité est plus élevée dans les établissements de plus petite taille, sa baisse affecte les petits établissements comme les plus grands.

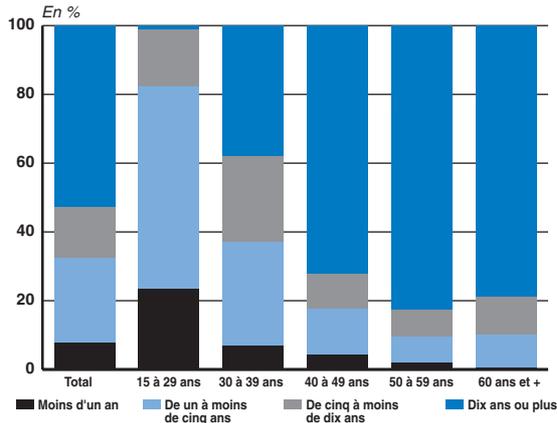
Fin 2004, 60 % des entrées dans un établissement industriel sous CDD et 60 % des sorties pour fin de CDD ou démission

Les recrutements sont majoritairement sous contrats à durée déterminée (CDD, y compris les contrats aidés). La part des CDD dans les entrées d'établissements industriels fluctue autour de 60 % depuis 2000. Elle est un peu plus faible pour les établissements de 10 à 49 salariés que pour ceux de plus grande taille.

Les sorties d'emploi sont naturellement d'abord dues à des fins de CDD (41 % au dernier trimestre 2004). Ce motif est légèrement plus répandu pour les établissements d'au moins 50 salariés que pour les plus petits.

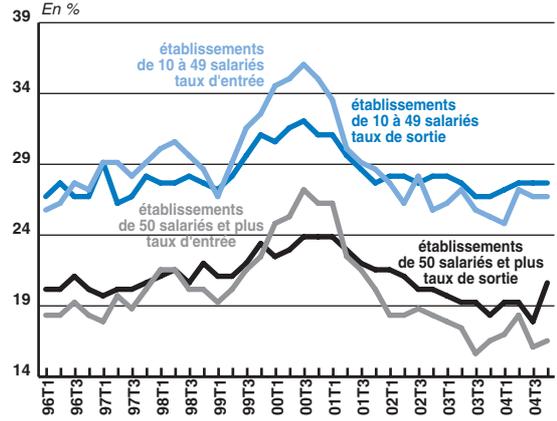
Les démissions sont la deuxième cause de sortie (17 % fin 2004). Elles sont deux fois plus fréquentes pour les établissements de 10 à 49 salariés que pour les plus grands.

G1 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon la classe d'âge en 2003



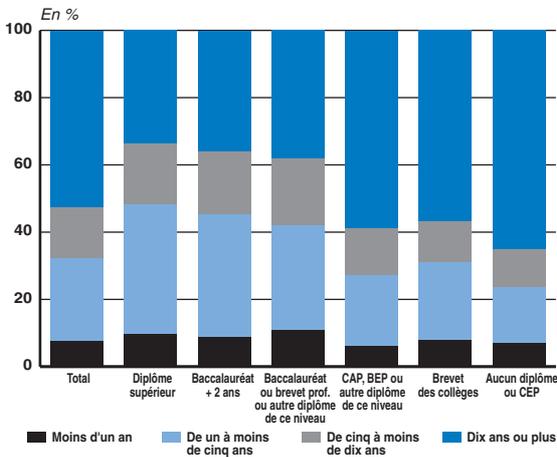
Source : Insee - enquête emploi

G4 - Rotation des effectifs
Taux annualisé CVS hors intérim, en %



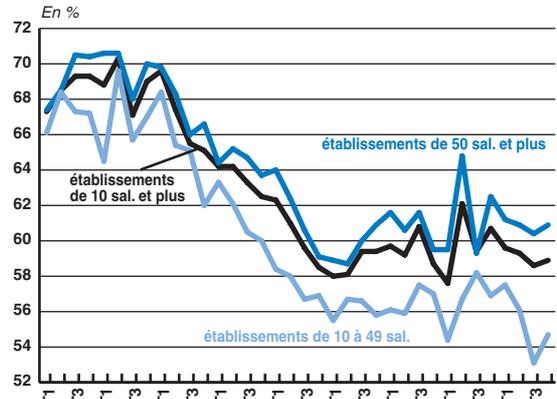
Source : Dares - DMMO, EMMO

G2 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon le niveau de diplôme en 2003



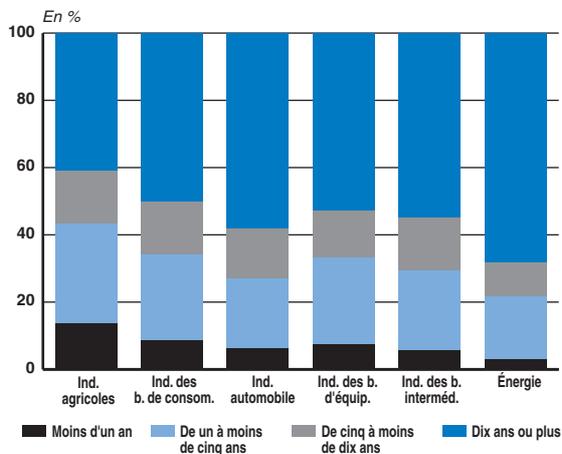
Source : Insee - enquête emploi

G5 - Part des contrats à durée déterminée dans les entrées dans un établissement industriel
Données CVS



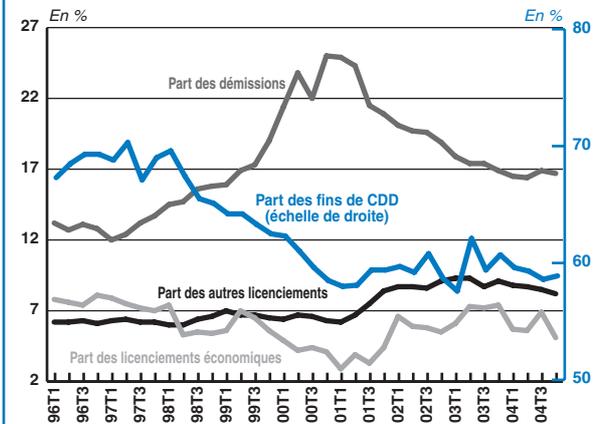
Source : Dares - DMMO, EMMO

G3 - Ancienneté dans les entreprises industrielles selon le secteur en 2003



Source : Insee - enquête emploi

G6 - Principaux motifs de sortie d'un établissement industriel
Données CVS



Champ : établissements industriels de 10 salariés et plus
Source : Dares - DMMO, EMMO

Productivité et coûts salariaux dans l'industrie manufacturière

Coûts salariaux horaires : la zone euro défavorisée par l'appréciation du change

Hors zone euro

La baisse du dollar depuis 2002 a conduit à un recul du coût salarial horaire américain en euros dans l'industrie manufacturière.

La baisse du yen, de la fin de l'année 2001 au printemps 2003, et la déflation rampante au Japon ont fortement comprimé les coûts salariaux horaires des ouvriers japonais en euros. Ces coûts se sont toutefois légèrement redressés depuis.

La baisse de la livre, de 2001 à la mi-2003, avait permis de limiter et même de contrecarrer en fin de période la hausse des coûts salariaux horaires britanniques en euros. Par la suite, l'impact du change s'inversant, les coûts se sont redressés.

En zone euro

Les coûts salariaux horaires français évoluent plus rapidement que les coûts allemands et italiens depuis 1998, dans un contexte de réduction de la durée du travail en France.

Les coûts salariaux horaires français sont un peu supérieurs à la moyenne européenne. L'Allemagne a les coûts les plus élevés, tandis que les pays du Sud ont des coûts nettement inférieurs.

Productivité horaire : sur moyenne période, les États-Unis ont des gains de productivité supérieurs aux autres pays

Sur la période 1995-2000 comme entre 2000 et 2003, la productivité horaire de l'industrie manufacturière augmente plus rapidement aux États-Unis que dans les autres pays. Depuis les années 2000, la croissance américaine est néanmoins moins vigoureuse qu'auparavant et les progrès de la productivité horaire ont accompagné une baisse de l'emploi. En 2003, seul le Japon a des gains de productivité supérieurs à ceux des États-Unis, la conjoncture y étant très favorable.

Début 2005, des gains très soutenus aux États-Unis...

Au premier trimestre 2005, la production manufacturière américaine a fortement augmenté (+ 4,6 % en glissement annuel) et les gains de productivité horaire, mesurés par le rapport entre la production et le nombre d'heures de travail (cf. note du tableau 3), ont été très marqués (+ 5,6 % en glissement annuel). La productivité et la production se sont nettement accélérées par rapport à l'année précédente. Elles ralentiraient toutefois au deuxième trimestre.

... et, dans une mesure un peu moindre, en France

En France, la valeur ajoutée en volume de l'industrie manufacturière a légèrement progressé, en glissement annuel, au premier trimestre 2005 (+ 0,8 %, contre - 1 % un an aupa-

rant) ; l'emploi direct a toutefois encore diminué et la productivité horaire hors intérim s'est redressée (+ 4,2 %, contre + 1,9 % au premier trimestre 2004). La prise en compte de l'intérim affecte peu ces évolutions (cf. encadré).

Coûts salariaux unitaires : léger recul en France début 2005

Les coûts salariaux par unité produite (rapport des coûts salariaux horaires à la productivité horaire) hors intérim ont baissé de 0,7 % dans l'industrie manufacturière française entre le premier trimestre 2004 et le premier trimestre 2005. Cette évolution est favorable à la compétitivité-coût de la France (cf. fiche 46)

L'impact de la prise en compte de l'intérim sur la productivité

À court terme, l'intérim permet d'amortir un choc de productivité provoqué par une rupture de croissance, comme ce fut le cas en 2001. Mais, au cours des dernières années, sa prise en compte a eu très peu d'impact sur l'évolution de la productivité par personne. Il a également peu d'effet à moyen terme.

L'ampleur du recours à l'intérim et sa gestion au cours des cycles économiques varient selon les pays. Cela limite, en principe, la validité des comparaisons de productivité, car on compare la productivité des heures de travail fournies par le seul emploi direct. Mais l'exemple de la France montre que les écarts ont peu d'effet sur les évolutions à moyen terme.

Les champs de l'industrie et de l'industrie manufacturière

L'industrie, définie au sens strict, intègre les industries agroalimentaires (IAA) et l'énergie, quelle que soit la source des données, nationale ou internationale. En revanche, l'industrie manufacturière diffère selon les instituts. Alors que les données internationales (issues de l'OCDE, du Bureau of Labor Statistics (BLS) ou d'Eurostat par exemple) intègrent les IAA mais pas l'énergie, les données nationales (issues de l'Insee) excluent l'énergie et les IAA.

T1 - Coûts salariaux horaires en euros dans l'industrie manufacturière *

	1996	2000	2004
États-Unis (ouvriers)	13,8	21,1	18,5
Japon (ouvriers)	16,2	23,7	17,6
Zone euro		23,5	26,7
Allemagne	27,4	28,5	31,2
France	22,4	24,0	27,8
Italie	17,8	20,6	23,4
Royaume-Uni	13,8	23,5	24,6
Espagne	15,0	15,1	18,4
Portugal		6,9	8,1

* pour les pays européens : industrie y compris IAA et hors énergie ; mais ensemble des entreprises pour les États-Unis et le Japon

Sources : Eurostat pour les pays européens ; BLS et actualisation Sessi pour les États-Unis et le Japon

T3 - Évolution de la productivité horaire du travail dans l'industrie manufacturière (moyenne annuelle, en %)

	1990-1995	1995-2000	2000-2003	2001-2002	2002-2003
États-Unis	3,7	5,7	6,9	10,2	9,7
Japon	3,3	4,1	4,3	2,3	11,0
France	4,0	4,5	3,5	4,8	1,9
Allemagne*	3,3	2,7	1,7	2,1	2,7
Italie	2,2	1,0	- 0,8	- 1,7	- 1,0
Royaume-Uni	3,3	2,6	3,7	2,1	5,6

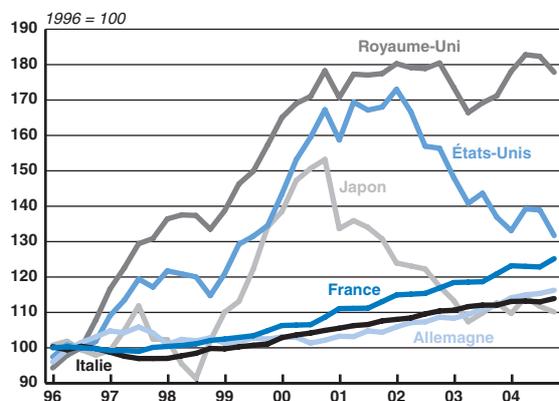
* Allemagne de l'Ouest avant 1991

Note : le BLS publie pour les États-Unis deux indicateurs de productivité calculés sur des bases différentes. L'un, utilisé pour les comparaisons internationales et donc dans ce tableau, s'appuie sur le concept de valeur ajoutée. L'autre, utilisé en conjonction, est basé sur un concept de production.

Champ : industrie y compris IAA et hors énergie

Source : BLS, février 2005

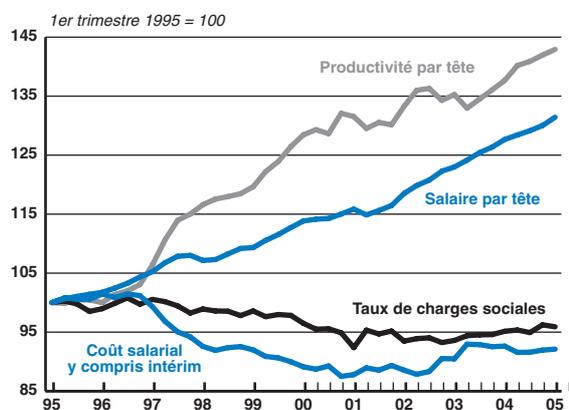
G1 - Évolution des coûts salariaux horaires en euros dans l'industrie manufacturière



Champ : industrie y compris IAA et hors énergie

Sources : Eurostat-Newcronos et actualisation Sessi pour les pays européens ; BLS et actualisation Sessi pour les États-Unis et le Japon

G2 - Le coût salarial unitaire et ses composantes dans l'industrie manufacturière française



Champ : industrie hors IAA et hors énergie

Sources : Insee - Comptes nationaux trimestriels base 2000, Dares et calculs Sessi

T2 - Évolution de la productivité du travail hors intérim dans l'industrie manufacturière en France (du 1^{er} trimestre n-1 au 1^{er} trimestre n, en %)

	2001	2002	2003	2004	2005
Valeur ajoutée en volume	5,2	- 1,6	- 0,4	- 1,0	0,8
Productivité par personne hors intérim	2,4	1,3	1,5	1,8	3,8
Réduction de la durée du travail	- 2,2	- 1,6	- 0,6	0,0	0,0
Correction temps partiel	0,1	- 0,1	0,1	0,1	0,0
Productivité horaire	4,8	3,0	2,2	1,9	3,9

Note : le passage de la productivité par personne à la productivité horaire peut faire apparaître des problèmes d'arrondis

Champ : industrie hors IAA et hors énergie

Source : Insee - Comptes nationaux base 2000

Valeur ajoutée et emploi dans l'industrie sur moyenne période

Baisse de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total

Entre 1990 et 2004, l'emploi a baissé dans l'industrie alors qu'il a très légèrement augmenté dans l'ensemble de l'économie : respectivement - 1,4 % et + 0,6 %, en moyenne, par an. En conséquence, la part de l'emploi industriel a continué de régresser, passant de 19,5 % en 1990 à 14,8 % en 2004.

Pourtant, la valeur ajoutée a crû, en volume, un peu plus rapidement dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie : + 2,3 % par an, en moyenne, depuis 1990, contre + 2 %. Les gains de productivité sont, en effet, plus élevés dans l'industrie (de l'ordre de 3,7 % par an depuis 1990). Ils entraînent des baisses de prix des produits industriels et font diminuer la part de la valeur ajoutée industrielle exprimée en valeur. La désindustrialisation est ainsi le reflet du dynamisme de la productivité industrielle dont les autres secteurs bénéficient grâce à la baisse relative des prix industriels.

Gains de productivité soutenus dans les biens d'équipement

Au cours de la période 1990-2004, les gains de productivité sont particulièrement soutenus dans les industries des biens d'équipement, de l'énergie et des biens de consommation. Dans les deux premiers de ces secteurs, la hausse de la productivité traduit une croissance de l'activité, avec des pertes d'emploi limitées. En revanche, les industries des biens de consommation enregistrent une croissance modérée de l'activité et de fortes réductions d'emploi.

Les progrès de productivité sont un peu moins importants dans l'automobile et les biens intermédiaires. Les baisses annuelles d'emploi y sont limitées.

Dans l'agroalimentaire, la productivité baisse très légèrement sur la période, avec une activité stagnante.

Forte hausse de la productivité pour les équipements électriques et électroniques

Dans les industries des biens d'équipement, les équipements électriques et électroniques bénéficient de gains de productivité très importants, avec une vive croissance de la valeur ajoutée et peu de pertes d'emploi. La hausse de la productivité est moins prononcée dans les biens d'équipements mécaniques : la croissance y est beaucoup plus modérée et le recul de l'emploi un peu plus marqué. Dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire, la productivité baisse très faiblement sur la période ; l'activité, chaotique, y est en net repli depuis le début de la décennie ; l'emploi baisse tendanciellement.

Au sein des industries des biens de consommation, la pharmacie-parfumerie-produits d'entretien dégage des gains de productivité soutenus : l'activité est dynamique et les baisses d'emploi limitées. Dans les industries des équipements du foyer, la hausse de la productivité est un peu moins importante ;

l'activité augmente modérément et le repli de l'emploi y est un peu plus marqué. L'habillement-cuir dégage également des gains de productivité mais l'activité y est orientée à la baisse et les effectifs diminuent fortement et continûment. Enfin, dans l'édition-imprimerie-reproduction, les progrès de productivité sont limités ; la valeur ajoutée suit une tendance à la hausse depuis dix ans après avoir fortement reculé au début des années quatre-vingt-dix ; le mouvement de baisse de l'emploi s'est amplifié depuis le début de la décennie.

Gains beaucoup plus limités pour la métallurgie et transformation des métaux

Dans les industries des biens intermédiaires, les composants électriques et électroniques dégagent de forts gains de productivité ; la croissance de la valeur ajoutée y est vive.

Les gains de productivité sont assez proches dans les industries du textile, du bois-papier et de la chimie-caoutchouc-plastiques, mais les contextes diffèrent. Dans le textile, l'activité baisse et l'emploi recule de façon continue et marquée. Dans les industries du bois et du papier, la valeur ajoutée suit une tendance à la hausse et les pertes d'emploi y sont moins nombreuses. Dans la chimie-caoutchouc-plastiques, les baisses d'effectifs sont très limitées.

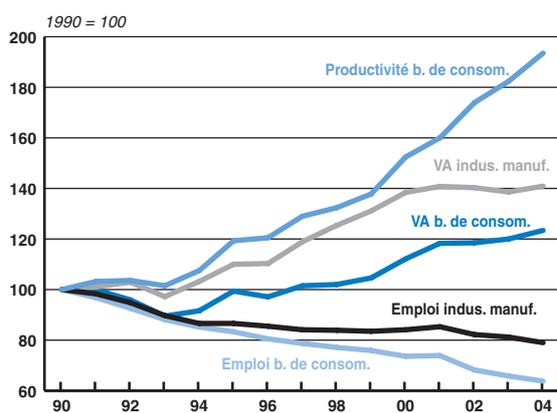
Les progrès de productivité sont nettement plus modérés dans les autres branches des biens intermédiaires. Les branches où ils sont les plus faibles sont la métallurgie-transformation des métaux et les industries des produits minéraux, peu dynamiques ; les effectifs sont tendanciellement en baisse dans les industries des produits minéraux.

T1 - Évolution relative de l'industrie dans l'économie

		Évolution moyenne par an en %					Poids relatif (en %)		
		1980 à 1985	1985 à 1990	1990 à 1995	1995 à 2000	2000 à 2004	1980	1990	2004
Industrie	Emploi	n.d.	n.d.	-2,5	-0,4	-1,1	n.d.	19,5	14,8
	Valeur ajoutée en volume	1,1	2,2	1,9	3,8	1,0	18,2	16,6	17,3
	Valeur ajoutée en valeur	10,0	3,4	1,5	2,6	0,5	24,9	20,4	15,8
Industrie manufacturière*	Emploi	n.d.	n.d.	-2,8	-0,6	-1,6	n.d.	16,1	11,7
	Valeur ajoutée en volume	2,3	2,5	1,9	4,7	0,4	12,4	12,2	13,1
	Valeur ajoutée en valeur	9,4	4,4	1,1	3,1	-0,1	18,7	15,7	11,9
Ensemble de l'économie	Emploi	n.d.	n.d.	-0,1	1,4	0,6	100	100	100
	Valeur ajoutée en volume	2,2	3,0	1,4	2,9	1,5	100	100	100
	Valeur ajoutée en valeur	11,1	6,6	3,0	3,9	3,4	100	100	100

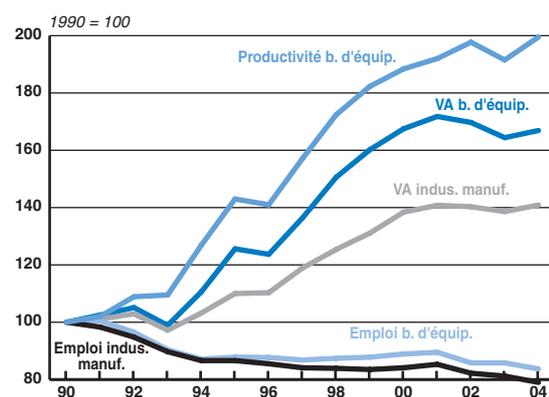
* industrie hors IAA et hors énergie
Source : Insee - Comptes nationaux base 2000

G1 - Valeur ajoutée en volume et emploi dans les industries de biens de consommation



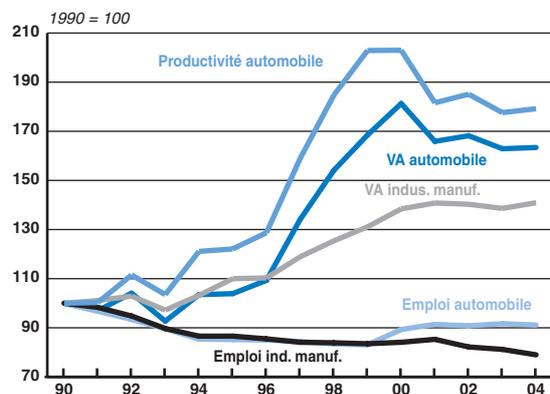
Source : Insee - Comptes nationaux base 2000

G3 - Valeur ajoutée en volume et emploi dans les industries des biens d'équipement



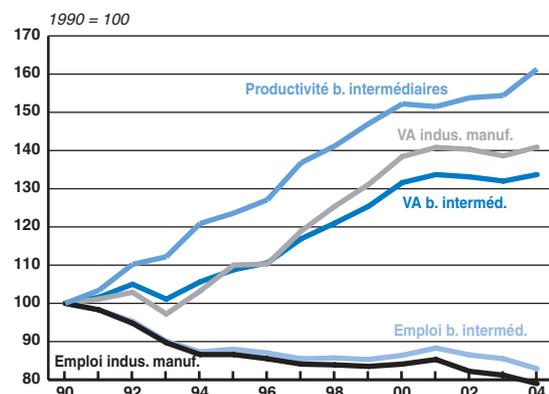
Source : Insee - Comptes nationaux base 2000

G2 - Valeur ajoutée en volume et emploi dans l'industrie automobile



Source : Insee - Comptes nationaux base 2000

G4 - Valeur ajoutée en volume et emploi dans les industries des biens intermédiaires



Source : Insee - Comptes nationaux base 2000

Les échanges mondiaux

Essor des échanges mondiaux en 2004

En hausse de 5 % en 2004, l'activité mondiale, particulièrement dynamique, progresse à l'un de ses rythmes les plus élevés des quinze dernières années. Sa vigueur s'accompagne d'un bond des échanges. Selon l'OMC, ceux-ci se seraient accrus de 9 % en volume en 2004, stimulés par le dynamisme économique de l'Asie, mais aussi par l'amélioration de la conjoncture en Amérique du Sud, en Afrique et dans les pays de la CEI. La hausse des volumes, conjuguée à celle des prix, particulièrement élevée pour l'énergie et les métaux, et le repli du cours du dollar se traduisent par une progression de 21 % des échanges mondiaux exprimés en dollars.

Toutefois, la très forte hausse des cours des matières premières et de certains produits intermédiaires a fini par peser sur l'activité économique mondiale, qui s'est progressivement infléchie à partir du second semestre 2004. Un ralentissement de la croissance du commerce mondial s'en est suivi. En 2005, la hausse des échanges mondiaux devrait revenir à 7 % en volume, pour une croissance de l'activité mondiale évaluée à un peu plus de 4 %.

Les pays en développement s'affirment

Les pays en développement ont accru leur part dans les échanges mondiaux en 2004. En valeur, elle franchit pour la première fois le seuil des 30 %, ce qui reste peu toutefois par rapport à leur importance dans la population (85 %) ou le PNB mondial (44 %). La hausse des prix du pétrole et des produits de base a été favorable aux pays pour lesquels ces produits représentent une part importante des exportations (Afrique, Moyen-Orient...). En Afrique, les exportations ont globalement augmenté de 30 % en dollars en 2004, ce qui ne s'était pas produit depuis vingt-cinq ans. En Amérique du Sud, les échanges, stimulés par la reprise de l'activité économique, rebondissent en 2004. C'est particulièrement vrai pour les importations, en hausse de 50 % en volume au Venezuela et en Argentine et de 20 % au Brésil et au Chili.

Croissance des échanges avec l'Asie

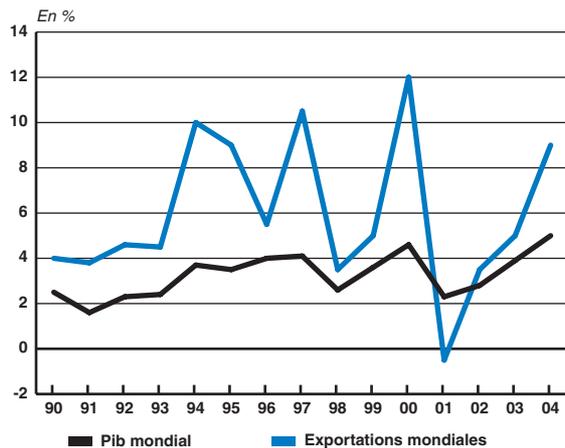
Déjà forte en 2003, la croissance des échanges des pays asiatiques s'est accrue en 2004 (+ 25% en dollars), s'appuyant davantage sur la hausse des volumes échangés (+ 14 %) que sur celle des prix. Les échanges des pays asiatiques ont été soutenus par la demande des États-Unis et par la reprise des échanges de produits électroniques. Ces derniers représentent une part importante des échanges au niveau régional en raison de la répartition par pays de leur processus de production. Devenue troisième exportateur mondial devant le Japon, la Chine a encore accru en 2004 sa part du marché mondial des produits manufacturés, pour en détenir près de 8,5 %, du fait de l'envolée de ses exportations (+ 35 % en dollars).

Amérique du Nord et Union européenne : échanges moins dynamiques qu'ailleurs

Amorcée en 2003, la reprise des exportations de l'Amérique du Nord s'est accélérée en 2004, pour atteindre 7,5 % en volume. Le repli du dollar et la poussée de la demande en Amérique du Sud et en Asie, zones où les États-Unis détiennent des parts de marché importantes, ont contribué à cette évolution. Les importations (+ 10 % en volume) ont bénéficié du dynamisme de la demande intérieure, ce qui a contribué à accroître le déficit commercial des États-Unis, qui atteint 5,5 points de Pib en 2004.

Contribuant à concurrence de 40 % aux échanges mondiaux, l'Union européenne à 25 enregistre également une reprise de ses échanges en 2004, mais plus limitée qu'ailleurs. En hausse d'un peu plus de 6 % en volume, ses échanges bénéficient de l'apport des nouveaux États membres. Forte dans la partie orientale de l'Union, la croissance des échanges l'est un peu moins dans sa partie centrale (Allemagne, Benelux, Autriche...) et reste nettement en deçà de l'expansion moyenne à sa frontière occidentale (France, Espagne, Royaume-Uni...). Cette gradation s'expliquerait pour partie par le processus d'intégration des nouveaux États membres et son impact sur les pays frontaliers.

G1 - Croissance mondiale du Pib et des exportations de marchandises en volume



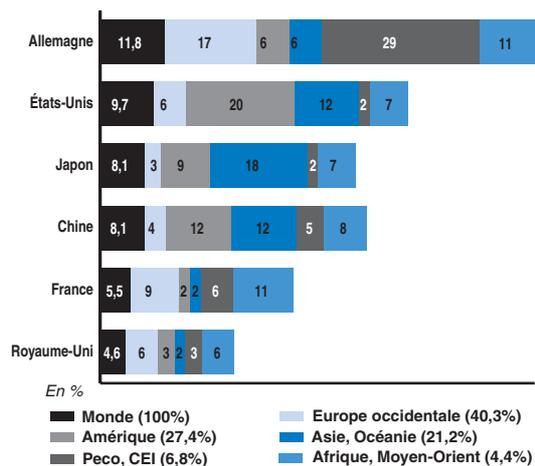
Sources : OMC, Banque mondiale, calculs Rexecode

T2 - Parts de marché par secteur des principaux pays exportateurs de produits manufacturés en 2003

	Allem. en %	États-Unis en %	Japon en %	Chine en %	France en %	Roy-Uni en %	Monde en G€
Textiles	5,2	3,4	1,4	21,4	3,6	2,0	479
Bois, papier	9,8	8,7	3,4	13,7	4,5	3,8	432
Chimie	12,0	10,9	5,2	3,8	7,3	6,0	1 017
Sidérurgie	8,9	3,9	8,9	2,2	5,7	3,1	209
Non ferreux	8,4	5,9	3,1	2,8	3,1	3,3	156
Prod. mécan.	15,2	14,5	9,4	3,9	6,8	6,1	937
Véhicules	19,8	8,6	14,5	1,1	7,6	4,0	695
Prod. élect.	12,7	8,1	9,0	13,2	4,9	3,7	369
Prod. électron.	7,6	10,4	10,3	11,8	3,0	4,4	1 097
Prod. manif.	11,8	9,7	8,1	8,1	5,5	4,6	5 390

Sources : Cepii (base Chelem) et calculs Sessi

G2 - Parts de marché par zone des principaux pays exportateurs de produits manufacturés (2003)



Sources : Cepii (base Chelem) et calculs Sessi

Champ : produits manufacturés hors agroalimentaire

Clé de lecture : la part de l'Allemagne dans les importations de l'Europe occidentale s'élève à 17 %. Les importations de l'Europe occidentale représentent 40,3 % des importations mondiales

T1 - Croissance du commerce mondial de 1990 à 2004

	1990-2000*	2001	2002	2003	2004
Pib mondial, en volume (1)					
variation (%)	3,2	2,3	2,8	3,9	5,0
Exportations (toutes marchandises)					
variation en valeur (%)	6,1	-3,1	3,1	18,3	21,0
variation en volume** (%)	5,0	-0,5	3,5	5,0	9,0
valeur (G\$ US)		5 859	6 040	7 149	8 650
Exportations (produits manufacturés)					
variation en valeur (%)	6,5	-3,8	4,8	16,8	
variation en volume** (%)	5,3	-0,7	3,8	8,4	
valeur (G\$ US)		4 404	4 615	5 390	
Exportations (produits énergétiques)					
variation en valeur (%)	6,0	-6,7	-2,5	27,6	
variation en volume** (%)	4,8	-3,6	-3,4	18,4	
valeur (G\$ US)		624	608	776	

(1) Banque mondiale, calculs Rexecode (Pib dollars ppa 1999)

* Taux de croissance annuel (taux composé)

** Valeur déflatée par l'indice base 1980

Sources : Banque mondiale, Chelem, calculs Rexecode et Sessi

T3 - La croissance mondiale en 2004

Pays (poids du Pib en PPA)	Population		Pib/tête		Croissance du Pib			
	en M hab	Var. %	en \$ PPA	Var. %	1990-2004	2003	2004	2005
Monde (100 %)	6 344	1,2	7,6	3,8	3,4	3,9	5,0	4,3
Triade								
États-Unis (21)	294	0,8	36	3,5	3,4	3,0	4,4	3,7
Japon (6,5)	128	0,1	26	2,8	1,5	1,4	2,9	2,3
Zone euro (16)	308	0,2	25	1,7	2,0	0,8	1,8	1,3
Allemagne (4)	83	0,0	26	ns	1,5	-0,2	1,1	1,0
France (3)	62	0,5	25	ns	1,7	0,9	2,0	1,5
Italie (3)	57	0,0	26	ns	1,5	0,4	1,0	0,0
Espagne (2)	41	0,0	21	ns	2,8	2,9	3,1	3,4
Reste Europe								
Roy.-Uni (3)	59	0,0	27	3,1	2,7	2,5	3,2	1,9
Peco (2,3)	100	-0,5	11	6,2	2,6	3,7	5,7	
Russie (2,5)	143	-0,5	9	7,4	-1,8	7,3	7,1	5,8
Asie hors Japon								
Chine (13)	1 314	0,7	5,1	8,5	9,5	9,5	9,5	9,1
Inde (6)	1 082	1,6	2,8	5,1	6,1	8,5	6,9	7,0
Reste du monde								
Moy.-Orient (2)	120	2,0	7,8	3,0	3,7	5,9	4,8	5,5
Brésil (2,5)	181	1,2	7,3	3,6	1,3	0,5	5,2	3,5
Mexique (2)	105	1,8	8,8	2,5	1,3	1,4	4,4	3,3
Pays pauvres de plus de 100 millions d'habitants								
Indonésie (1,5)	223	1,3	3,3	2,8	4,4	4,9	5,1	4,5
Pakistan (0,6)	157	2,3	2,0	5,4	4,8	6,0	7,6	
Bengale (0,5)	150	2,0	1,6	4,8	6,0	5,2	6,5	
Nigeria (0,2)	127	2,4	1,0	0,8	1,7	10,7	3,3	

Le chiffre entre parenthèses représente le poids d'un pays dans le Pib mondial, exprimé en PPA

Sources : Banque mondiale, DGTPPE, Rexecode, organismes internationaux

Échanges industriels de la France par produit

Un positionnement sectoriel encore favorable, mais moins que par le passé

La spécialisation sectorielle de la France se situe dans les produits de haute et moyenne technologies (aéronautique, automobile), les produits haut de gamme (cosmétiques, articles de mode) et les produits agroalimentaires. Le positionnement sectoriel de la France à l'exportation demeure globalement porteur. Près de 40 % des exportations françaises proviennent des secteurs dans lesquels la France détient des avantages comparatifs et qui sont en progression dans le commerce mondial, tels les produits pharmaceutiques, l'aéronautique, les équipements de télécommunications, l'automobile.

Toutefois, si le positionnement sectoriel de la France à l'exportation demeure favorable, il l'est moins que par le passé. Hormis l'aéronautique, l'automobile et les produits pharmaceutiques, l'avantage de la France s'est globalement érodé pour certains produits dynamiques. C'est plus particulièrement le cas du matériel informatique, de l'électronique grand public et des composants électroniques, dont les ventes françaises à l'exportation ont reculé respectivement de 33 %, 24 % et 23 % en valeur entre 1998 et 2003 alors qu'elles enregistraient des taux de croissance élevés au niveau mondial.

Cet affaiblissement des positions françaises sur des produits pour lesquels la demande mondiale est forte résulte aussi en partie d'une présence insuffisante sur les marchés asiatiques et d'Amérique du Nord. Plus de la moitié de la croissance des quinze produits les plus performants dans les échanges mondiaux a été assurée par ces deux régions entre 1998 et 2003.

TIC : nouvelle dégradation du solde dans un contexte de reprise des échanges

Après trois années de baisse, les échanges de produits des technologies de l'information et de la communication repartent à la hausse en 2004, s'appuyant sur la reprise du secteur à l'échelle mondiale. Encore modérée, la reprise des échanges (exportations : + 4,6 % ; importations : + 8,4 %) est toutefois loin d'effacer les reculs des années antérieures. Le déficit se creuse de 1,9 milliard par rapport à 2003, pour atteindre 7,7 milliards d'euros. Sous la poussée des importations de produits de l'informatique et de l'audio-vidéo, le déficit avec la Chine s'accroît de 1,5 milliard d'euros, pour s'élever à 5,3 milliards d'euros, soit autant que le cumul des déficits enregistrés avec le Japon (3,3 milliards d'euros) et les États-Unis (2,1 milliards d'euros).

Rebond des échanges de biens intermédiaires

La demande industrielle mondiale a fait preuve d'une vigueur exceptionnelle en 2004, occasionnant des tensions sur les cours des matières premières industrielles. Révélateurs de la demande interindustrielle, les échanges de biens intermédiaires se sont amplifiés. Les exportations françaises se sont ainsi accrues de 6,1 % en valeur et les importations de 7,7 %. Les échanges de produits sidérurgiques enregistrent de fortes hausses en quantité (importations : + 10 % ; exportations : + 7,5 %), amplifiées en valeur par la flambée des prix (importations : + 30 % ; exportations : + 16 %).

Biens de consommation : le déficit se creuse

Le déficit des échanges de biens de consommation s'accroît d'un milliard d'euros, pour atteindre 7,7 milliards d'euros en 2004. Le déficit du secteur habillement-cuir se stabilise à 7,2 milliards d'euros. La progression des exportations d'articles en cuir et de chaussures compense celle des importations d'habillement-cuir. Par contre, sous la poussée des importations, les déficits des échanges de produits bruns et de meubles se creusent, respectivement de 0,5 et 0,3 milliard d'euros.

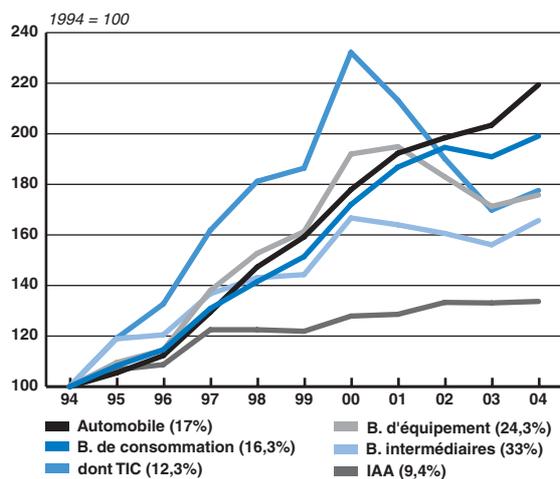
Biens d'équipement : hausse des importations

La reprise de l'investissement des entreprises françaises en 2004 entraîne la hausse des importations (+ 7 %), d'équipements électriques et électroniques en particulier. En revanche, malgré la vigueur de la demande mondiale, les exportations augmentent peu (+ 2,7 %).

Excédent record pour l'automobile en 2004

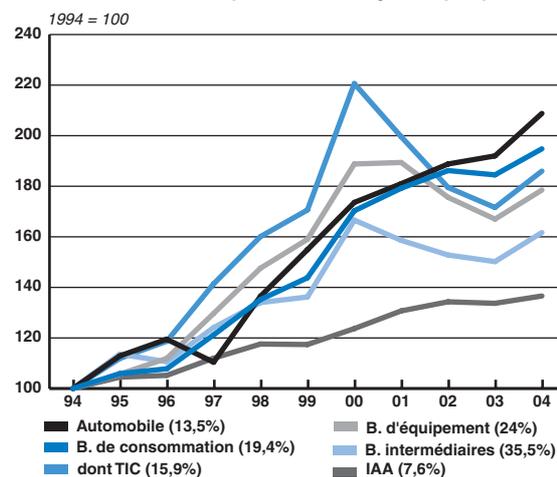
Le secteur automobile demeure le principal contributeur de l'excédent des échanges industriels français. En 2004, dans un contexte de forte progression des échanges, l'excédent automobile atteint 12,2 milliards d'euros. Particulièrement dynamiques, les exportations de véhicules augmentent de 11 %. La présence des constructeurs français se renforce en dehors de l'Union européenne, en particulier au Proche et Moyen-Orient et en Asie.

G1 - Évolution des exportations françaises par produit



Source : Douanes (juin 2005)

G2 - Évolution des importations françaises par produit



Source : Douanes (juin 2005)

Note : entre () le poids en 2004 de ces produits dans les exportations de biens

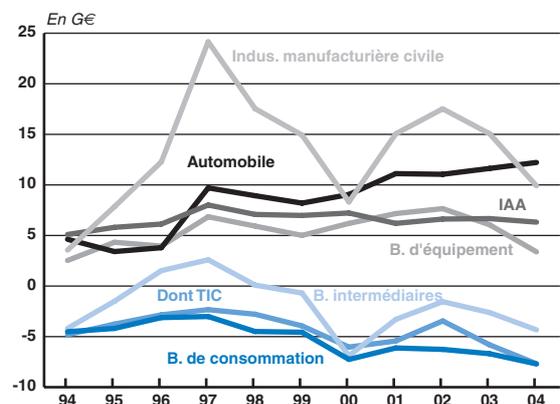
Note : entre () le poids en 2004 de ces produits dans les importations de biens

T1 - Commerce extérieur de la France (CAF-FAB)

	Export	2004 Import en milliards d'euros	Solde	Évolution 04/03	
				Export en %	Import en %
Industrie agroalimentaire	29,4	23,0	6,3	0,5	2,2
Biens de consommation	50,9	58,6	-7,7	4,3	5,6
Habillement, cuir	9,3	16,5	-7,2	3,7	2,1
Édition, imprimerie, reproduction	1,9	2,1	-0,2	-0,3	2,0
Pharmacie, parfumerie et entretien	26,4	17,6	8,8	4,8	6,8
Industries des équipements du foyer	13,2	22,3	-9,1	4,4	7,7
Industrie automobile	53,1	40,9	12,2	7,9	8,8
Biens d'équipement	75,9	72,5	3,4	2,7	6,9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	23,7	14,2	9,5	-0,6	5,8
Équipements mécaniques	28,2	27,7	0,5	4,0	6,3
Équipements électriques et électroniques	24,0	30,6	-6,6	4,5	7,9
Biens intermédiaires	102,9	107,2	-4,3	6,1	7,7
Produits minéraux	5,6	6,9	-1,3	2,5	5,2
Produits textiles	6,4	7,8	-1,4	-5,9	-1,4
Produits en bois, papier ou carton	8,3	11,3	-3,0	1,3	0,7
Chimie, caoutchouc et plastiques	39,8	38,8	1,0	6,4	4,5
Métaux et produits métalliques	24,9	26,4	-1,5	12,5	20,4
Composants électriques et électroniques	17,9	16,1	1,8	5,5	8,2
Industrie manufacturière (hors IAA)	282,7	279,1	3,6	5,2	7,2
Agriculture	10,3	8,6	1,7	-2,2	-1,8
Énergie	10,5	39,1	-28,6	9,4	20,7
Divers	1,4	1,6	-0,2	-4,0	-5,0
Total CAF-FAB hors mat. militaire	334,2	351,4	-17,2	4,6	7,9

Source : Douanes (juin 2005)

G3 - Soldes des échanges français de produits industriels



Source : Douane (juin 2005)

Échanges industriels de la France par zone géographique

Un positionnement géographique insuffisamment axé sur les zones dynamiques

Comparé à la répartition géographique de la demande mondiale, le positionnement de la France à l'exportation est déséquilibré. L'Europe occidentale, le Proche et Moyen-Orient et l'Afrique absorbent près de 80 % des échanges industriels français alors qu'ils ne représentent que la moitié des échanges industriels mondiaux. Au contraire, l'Asie et l'Amérique ne contribuent qu'à concurrence de 20 % aux échanges français alors qu'elles représentent près de la moitié du commerce mondial.

Si la régionalisation des échanges n'est pas un phénomène spécifique à la France, l'inadéquation de la structure géographique de ses exportations à la dynamique de la demande mondiale exerce un impact défavorable sur les échanges. Les zones où la présence française est forte ont compté parmi les moins dynamiques au cours des deux dernières décennies, et celles où sa présence est faible ont affiché les meilleurs taux de croissance. Malgré une réorientation des exportations vers les zones les plus dynamiques ces dernières années, le bas niveau des parts de marché françaises dans ces zones à fort potentiel a un impact négatif sur l'évolution des exportations de la France.

Europe : reprise des échanges et déficit accru avec l'Allemagne

Dans un contexte de reprise des échanges, le solde commercial français avec l'Europe devient déficitaire de 3 milliards d'euros en 2004, après dix années d'excédents. Le solde des produits manufacturés (11 milliards d'euros) se replie de 2,1 milliards d'euros et devient insuffisant pour compenser le déficit énergétique (16,8 milliards d'euros), en hausse de 4,3 milliards, surtout avec la Norvège et la Russie.

Avec l'Union européenne à 25, les échanges de produits manufacturés se redressent en 2004 (exportations : + 4,6 % ; importations : + 5,9 %), et le solde diminue de 2,1 milliards d'euros, pour retomber à 4,8 milliards. Ce repli a pour origine la zone euro, avec laquelle le déficit manufacturier passe de 5,9 milliards d'euros en 2003 à 7,7 milliards d'euros en 2004. À lui seul, le déficit avec l'Allemagne (11,4 milliards d'euros) se creuse de 1,5 milliard en 2004.

Avec les dix nouveaux États membres, le solde manufacturier français demeure stable en 2004 (2,4 milliards d'euros).

Asie : hausse des flux et du déficit

La dynamique asiatique se reflète dans nos échanges de produits industriels avec cette zone, de nouveau en forte hausse en 2004, en premier lieu avec la Chine et l'Inde. Les exportations augmentent de 11 % en valeur et les importations de 12 %. Toutefois, notre part de marché continue de s'infléchir, en particulier en Chine. Le déficit avec l'Asie, largement

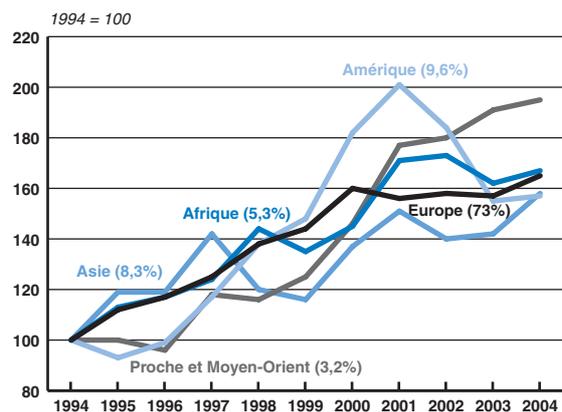
imputable aux biens de consommation, se creuse de 2 milliards d'euros en 2004, pour atteindre 18,5 milliards d'euros. La Chine, avec laquelle le solde se dégrade d'année en année, représente près de 60 % du déficit industriel de la France en Asie.

Amérique : les échanges se redressent

Malgré le nouveau repli du dollar, les échanges en valeur avec les États-Unis exprimés en euros se redressent en 2004, après deux années de baisse. Les exportations, stimulées par les ventes du secteur pharmaceutique, progressent de 5,5 %. Les importations s'accroissent aussi de 5,5 %, sous la poussée des achats de produits de l'aéronautique.

Les flux avec l'Amérique du Sud rebondissent en 2004. Après s'être effondrées, les exportations vers le Brésil et l'Argentine augmentent vigoureusement, portées par la reprise économique dans ces pays. Par contre, le déficit avec l'Amérique du Sud (0,7 milliard d'euros) s'accroît de 0,4 milliard d'euros en raison de la flambée des cours du cuivre, importé du Chili.

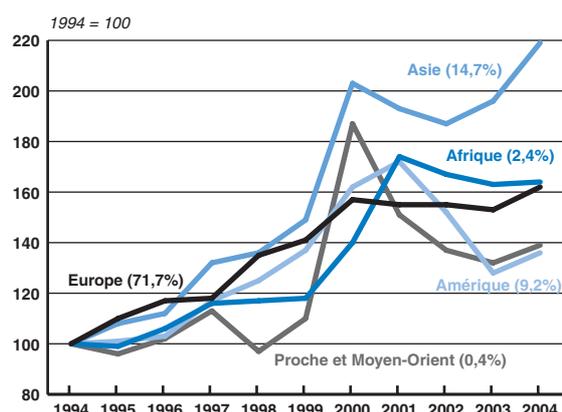
G1 - Exportations françaises de produits manufacturés (CAF) par zone géographique



Source : Douanes (juin 2005)

Note : entre () le poids en 2004 de la zone dans les exportations manufacturières françaises, y compris les IAA

G2 - Importations françaises de produits manufacturés (FAB) par zone géographique



Source : Douanes (juin 2005)

Note : entre () le poids en 2004 de la zone dans les importations manufacturières françaises, y compris les IAA

T1 - Poids des importations et des exportations dans le PIB en 2004

en % du PIB	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Importations de biens	21,2	26,6	20,9	21,4	13,0	9,7
dont biens manufacturés*	16,9	21,6	16,0	17,9	10,4	6,0
Exportations de biens	20,2	33,7	20,8	16,4	7,0	12,1
dont biens manufacturés*	17,0	31,2	18,7	14,1	6,1	11,8
Degré d'ouverture**	41,4	60,3	41,7	37,8	20,0	21,8
PIB (en G\$)	2 047	2 741	1 678	2 124	11 680	4 666

* Classes 5 à 9 de la CTCl rev 3 ; la CTCl donne les importations CAF et les exportations FAB

** Degré d'ouverture : (Importations + Exportations) / Pib

Source : OCDE

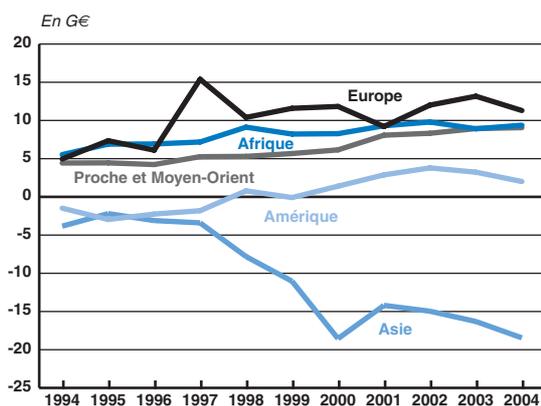
T2 - Échanges de produits manufacturés de la France avec ses principaux partenaires

	Valeurs en G			Taux de couverture 2004 (en %)
	Export	Import	Solde	
Union européenne à 25	206,6	201,2	5,4	102,7
Allemagne	47,8	59,2	-11,4	80,7
Italie	27,9	30,4	-2,5	91,8
Espagne	31,5	23,8	7,7	132,4
OCDE hors UE	49,3	49,7	-0,4	99,2
États-Unis	21,7	21,4	0,3	101,4
Japon	5,1	10,7	-5,6	47,7
Pays hors OCDE	56,2	51,5	4,7	109,1
Chine	5,2	16,3	-11,1	31,9
Russie	3,1	0,8	2,2	387,5
Monde	312,1	302,4	9,7	103,2

Champ : produits manufacturés, y compris les IAA

Source : Douanes (juin 2005)

G3 - Soldes des produits manufacturés français par zone géographique



Champ : produits manufacturés, y compris les IAA

Source : Douanes (juin 2005)

Performances comparées des exportations de produits manufacturés françaises et allemandes

Deux fois plus élevées, les exportations allemandes progressent plus vite depuis 2000

Les exportations françaises de produits manufacturés se sont élevées à 341 milliards de dollars en 2003, soit environ la moitié (51 %) des ventes allemandes à l'étranger la même année. Ce rapport, proche de celui constaté en 1990 (53 %), est en retrait par rapport à 2000 (58 %). Après avoir crû de 1,5 % annuellement de 1991 à 1996 puis s'être stabilisé, le rapport entre les exportations françaises et allemandes s'est dégradé sur la période 2001-2003 de près de 4 % l'an en moyenne. Les pertes de parts de marché relatives de la France par rapport à l'Allemagne qui en ont résulté vont au-delà d'un simple rattrapage par l'Allemagne.

Les performances de l'Allemagne se reflètent dans le niveau record de son solde manufacturier (168 milliards de dollars en 2003), alors que l'excédent français recule.

Un positionnement en faveur de l'Allemagne dans les Peco et en Asie

Les Peco et l'Asie ont, de loin, affiché ces dernières années les taux de croissance les plus élevés dans le monde en termes d'importation de produits manufacturés. En 2003, ces deux zones ont reçu près du quart des exportations manufacturières allemandes en valeur et seulement 13 % des françaises. Cet écart de spécialisation géographique a été favorable aux exportations allemandes, qui, davantage que les françaises, ont bénéficié de l'effet d'entraînement de ces zones. Les parts de marché gagnées par l'Allemagne en Asie depuis 2000 ont accentué l'avantage de ce pays, celles de la France y demeurant stables. La performance des exportations allemandes serait liée à l'importance des investissements réalisés par l'Allemagne dans les Peco et en Asie ainsi qu'à la présence dans ce pays d'un nombre proportionnellement plus élevé qu'en France d'entreprises de taille intermédiaire, plus aptes que les petites entreprises à la conquête des marchés dans les pays émergents.

Ailleurs, la dynamique propre aux exportations allemandes a creusé l'écart de performance avec la France depuis 2000. Il en est ainsi en Amérique du Nord, mais aussi en Afrique et au Proche et Moyen-Orient, zones à plus forte implantation française.

L'Allemagne prend des parts de marché dans la zone euro

L'Allemagne améliore aussi depuis 2000 ses parts de marché manufacturières dans tous les pays de la zone euro, hormis l'Italie. Celles de la France fléchissent partout, sauf en Finlande. Au total, la part de marché de l'Allemagne en zone euro (14,6 % en 2003) progresse de 0,8 point depuis 2000, celle de la France (9,1 % en 2003) cède 0,4 point. Parallèlement, l'excédent manufacturier allemand croît de moitié entre 2000

et 2003, le déficit français se creusant dans les mêmes proportions.

Par rapport aux exportations de l'Allemagne, l'évolution des exportations françaises en zone euro a été ralentie par la faible progression de la demande intérieure allemande, comparée à celle de la France. De plus, l'important effort d'investissement des entreprises allemandes dans les Peco a généré une forte hausse des flux d'échanges entre l'Allemagne et ces pays, en particulier au niveau des importations allemandes. Entre 2000 et 2003, la part de marché des Peco en Allemagne est passée de 13,5 % à 18,5 %, affaiblissant la position des autres pays, dont celle de la France, tombée de 9,9 % à 9,4 %. En revanche, l'Allemagne est parvenue à augmenter sa part de marché en France depuis 2000, la pression des Peco (4,2 % de part de marché en 2003) y étant plus limitée.

Tandis que l'excédent manufacturier de la France avec les Peco s'améliore depuis 2000, celui de l'Allemagne se dégrade et fait place à un déficit en 2003. Mais l'une des raisons de l'amélioration de la compétitivité des produits allemands en zone euro pourrait résulter de la forte hausse des importations de ce pays avec les Peco.

La France perd des parts de marché mondial dans les biens d'équipement

Face à une demande mondiale de biens d'équipement en hausse de 9 % en valeur entre 2000 et 2003, la progression des exportations françaises se limite à 6 %, celle des exportations allemandes atteint 30 %.

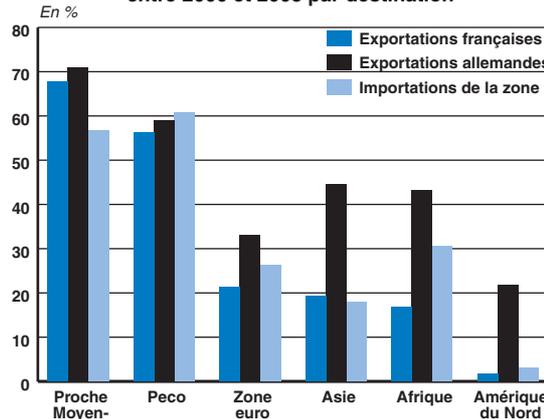
Les biens d'équipement contribuent pour plus de 40 % dans l'écart entre les hausses des exportations manufacturières des deux pays entre 2000 et 2003. La hausse des exportations allemandes de biens d'équipement s'appuie sur une implantation forte de l'Allemagne dans les régions où la demande pour ce type de biens est la plus dynamique (Peco, Chine...). Face à une demande mondiale atone en 2000-2003, la construction aéronautique, qui représentait plus de 20 % des exportations françaises de biens d'équipement en 2000, contre 6 % des allemandes, a également contribué à l'affaiblissement de la position française, en particulier en Amérique du Nord. Mais le moindre allant des exportations françaises se manifeste aussi au niveau des secteurs à fort contenu technologique (matériel informatique, de télécommunication, et machines spécialisées).

T1 - Évolution des échanges mondiaux de produits manufacturés de la France et de l'Allemagne

	France			Allemagne		
	Exports (G \$)	Imports (G \$)	Solde (G \$)	Exports (G \$)	Imports (G \$)	Solde (G \$)
1990	202	203	-1	380	292	88
1995	267	250	17	476	398	78
2000	285	278	7	491	396	95
2001	272	270	2	516	398	118
2002	286	281	5	556	410	146
2003	341	333	8	667	499	168
évol. annuelle	%	%		%	%	
2000/1990	3,5	3,2		2,6	3,1	
évol. annuelle						
2003/2000	6,2	6,2		10,9	8,0	

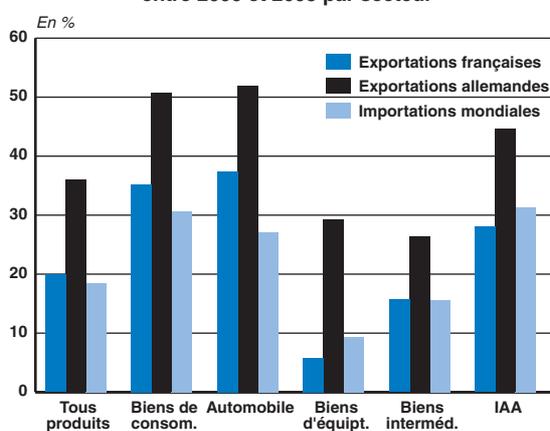
Champ : industrie manufacturière, y compris IAA
Source : Cepii, base Chelem (les données y sont exprimées en dollars)

G1 - Évolution des exportations (en dollars) de produits manufacturés de la France et de l'Allemagne entre 2000 et 2003 par destination



Champ : industrie manufacturière, y compris IAA
Source : Cepii, base Chelem (les données y sont exprimées en dollars)

G2 - Évolution des exportations (en dollars) de produits manufacturés de la France et de l'Allemagne entre 2000 et 2003 par secteur



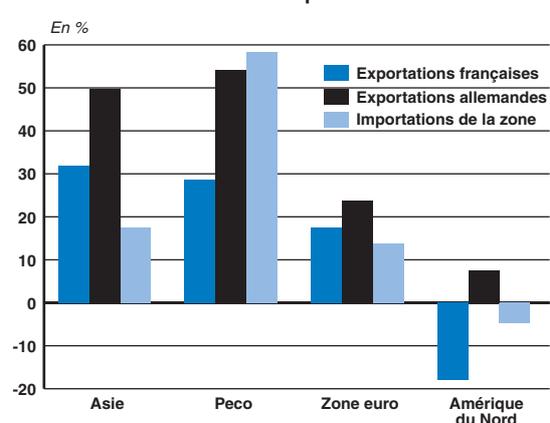
Source : Cepii, base Chelem (les données y sont exprimées en dollars)

T2 - Évolution des parts de marché de produits manufacturés de la France et de l'Allemagne par zone

en %	France		Allemagne	
	2000	2003	2000	2003
Zone euro	9,5	9,1	13,8	14,6
Amérique du Nord	2,3	2,3	4,7	5,5
Asie	2,1	2,1	4,1	5,1
Peco	5,9	5,7	30,1	29,7
Proche et Moyen-Orient	6,4	6,9	8,3	9,1
Afrique	15,9	14,2	8,4	9,2

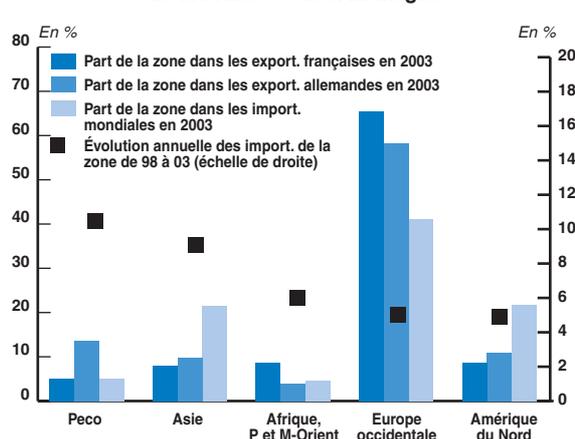
Champ : industrie manufacturière, y compris IAA
Source : Cepii, base de données Chelem

G3 - Évolution des exportations (en dollars) de biens d'équipement de la France et de l'Allemagne entre 2000 et 2003 par destination



Source : Cepii, base Chelem (les données y sont exprimées en dollars)

G4 - Positionnement géographique en 2003 des exportations de la France et de l'Allemagne



Champ : industrie manufacturière y compris IAA
Source : Cepii, base Chelem (les données y sont exprimées en dollars)

Échanges industriels avec les nouveaux États membres de l'UE

Des échanges en hausse rapide, mais qui demeurent encore modestes

Partant de bas, les échanges industriels de la France avec les nouveaux États membres (Nem) ont progressé extrêmement vite au cours de la dernière décennie. Depuis 1996, ils ont quasiment triplé en valeur, pour atteindre 11,7 milliards d'euros à l'exportation et 9,4 milliards à l'importation en 2004. Si la croissance des échanges industriels avec les Nem s'est infléchie depuis 2000, ceux-ci n'en demeurent pas moins porteurs. En 2004, le taux de croissance des échanges industriels en valeur de la France avec les Nem (8 %) demeure supérieur de deux points à la hausse des échanges au niveau mondial.

Alimenté par les excédents des secteurs de l'automobile et des biens intermédiaires (produits chimiques et composants électroniques), le solde des échanges industriels français avec les Nem se maintient au-dessus de deux milliards d'euros par an depuis 1997.

Des parts de marché en hausse

Les échanges avec les Nem restent encore modestes. En 2004, année de leur entrée dans l'Union, seulement 3,8 % des exportations industrielles françaises leur étaient destinées et 3,1 % des importations en provenaient. Toutefois, contrairement à celles de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni, la part de marché industriel de la France tend à s'y développer depuis dix ans, beaucoup moins rapidement néanmoins que celle de la Chine.

Les échanges se concentrent sur trois pays : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. En 2004, ces pays ont représenté près des trois quarts des échanges industriels français avec les Nem. Plus vaste marché de la zone, la Pologne se détache nettement : 32 % des importations et 36 % des exportations industrielles françaises se font avec ce pays, qui reçoit également la majeure partie de l'investissement direct français sur la zone (près de 60 % du stock d'investissements directs français se situe en Pologne en 2003). Conséquence directe, la part de marché industriel de la France en Pologne s'est renforcée, passant de 5,1 % en 1995 à 7,7 % en 2003, une performance supérieure à celle réalisée avec l'ensemble des Nem, où la part de marché de la France passe de 5,1 % à 6,3 % au cours de la période.

La République tchèque et la Hongrie représentent chacune près de 20 % des échanges industriels français avec les nouveaux pays adhérents en 2004. La France améliore aussi ses parts de marché dans ces deux pays, où elles atteignent respectivement 5,2 % et 5,6 % en 2003.

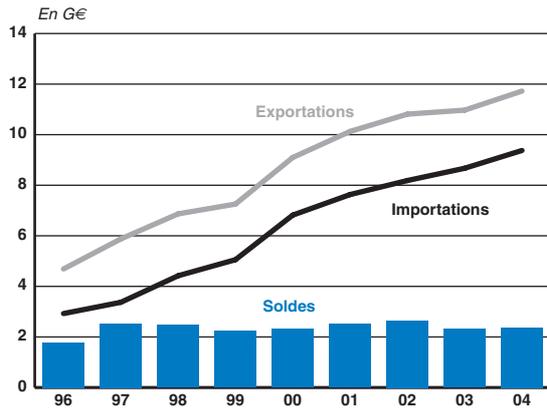
Prédominance des biens intermédiaires

La part des biens intermédiaires dans les exportations industrielles françaises aux Nem est passée de 31 % en 1993 à 41,2 % en 2004 et de 30 % à 37,6 % dans les importations. Les produits électroniques et électriques et les produits chi-

miques sont les principaux bénéficiaires de cette évolution. Le développement de réseaux de production paneuropéens a eu un impact important sur les échanges bilatéraux, notamment avec la montée en puissance des flux intragroupe. Les technologies de l'information et de la communication, et plus encore l'automobile, illustrent ce processus. Les constructeurs automobiles européens, dont les constructeurs français, spécialisent leurs unités d'Europe de l'Est dans la fabrication des petits modèles, qui correspondent mieux au pouvoir d'achat local. Ils y bénéficient de coûts de production réduits, ce qui leur permet de desservir l'ensemble des pays de l'Union européenne. Les produits de l'automobile se sont ainsi rapidement imposés comme le premier poste d'échanges entre la France et les Nem.

Après un essor rapide, les échanges de biens de consommation entre la France et les Nem supportent une pression concurrentielle de plus en plus intense de la part des pays émergents extra-européens, notamment la Chine. En repli depuis 2002, les importations en provenance des Nem sont, tous produits confondus, plus touchées que les exportations, en particulier pour les produits de l'habillement-cuir et de l'audiovisuel.

G1 - Évolution des échanges industriels français avec les nouveaux États membres de 1996 à 2004



Champ : produits manufacturés, y compris les IAA
Source : Douanes (juillet 2005)

T1 - Composition sectorielle des échanges industriels de la France avec les nouveaux États membres en 2004

	Exportations (en %)	Importations (en %)	Solde (en M€)	Taux de couverture (en %)
Agroalimentaire	3,3	4,0	18	104,8
Biens de consommation	14,7	22,3	-361	82,7
Industrie automobile	22,7	15,7	1 198	181,6
Biens d'équipement	18,0	20,4	200	110,5
Biens intermédiaires	41,2	37,6	1 315	137,4
Total industriel (M€)	100,0	100,0	2 371	125,3

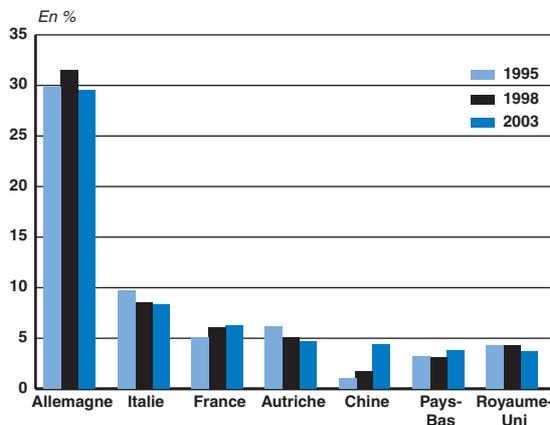
Source : Douanes (juillet 2005)

T2 - Échanges industriels de la France avec les nouveaux États membres en 2004

	Exportations (en M€)	Importations (en M€)	Solde (en M€)	Taux de couverture (en %)	Part dans les exportations françaises vers la zone (en %)	Part dans les importations françaises venant de la zone (en %)
Pologne	4 195	2 989	1 206	140	35,8	31,9
République tchèque	2 259	2 044	216	111	19,3	21,8
Hongrie	2 008	2 113	-105	95	17,1	22,6
Slovénie	1 129	726	403	156	9,6	7,8
Malte	641	294	347	218	5,5	3,1
Slovaquie	638	643	-5	99	5,4	6,9
Lituanie	301	405	-105	74	2,6	4,3
Chypre	272	11	261	2 441	2,3	0,1
Estonie	164	82	82	201	1,4	0,9
Lettonie	122	52	70	234	1,0	0,6
Total	11 730	9 359	2 371	125	100	100

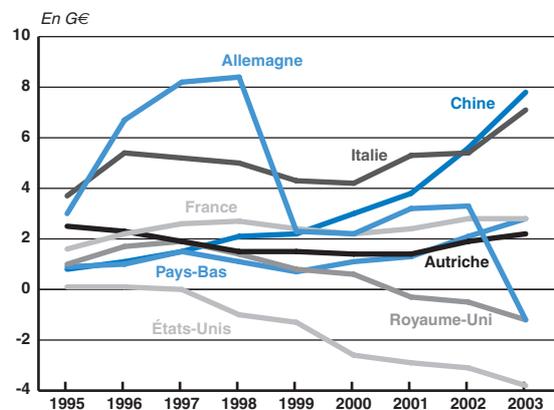
Champ : produits manufacturés y compris les IAA
Source : Douanes (juillet 2005)

G2 - Évolution des parts de marché industriel des principaux pays fournisseurs dans les importations des Nem



Champ : produits manufacturés, y compris les IAA
Source : Cepii (base de données Chelem)

G3 - Évolution des soldes industriels avec les Nem de leurs principaux partenaires commerciaux



Champ : industrie manufacturière y compris IAA
Source : Cepii (base de données Chelem)

Les parts de marché de la France

Nouveau tassement en 2004

La part de la France dans les exportations mondiales de biens en valeur s'est établie à 4,9 % en 2004, contre 5,2 % en 2003 et 5,8 % en 1998, selon l'OMC. La plupart des grands pays industrialisés, hormis l'Allemagne, enregistrent aussi un tassement de leur part du marché mondial ces dernières années. La montée en puissance des pays en développement dans les échanges mondiaux contribue à cette évolution. Ainsi, la part de la Chine dans les exportations de biens exprimées en valeur est passée de 4,2 % à plus de 8 % entre 1998 et 2004.

Mais les parts de marché de la France se replient également par rapport aux pays développés. La part de marché en valeur de la France rapportée à celle des pays de l'OCDE pour les biens et services passe de 7,4 % en 2003 à 7,3 % en 2004, venant de 7,8 % en 1998. En volume, la part de marché relative de la France s'établit à 7,3 % en 2004, contre 7,6 % en 2003. La forte appréciation de l'euro depuis trois ans constitue un frein aux exportations. Entre 2001 et 2004, la part de marché de l'ensemble de la zone euro, qui baisse de 48,5 % à 47,3 %, s'est toutefois moins dégradée que celle de la France, passée de 8 % à 7,3 %.

En dépit de faiblesses dans les hautes technologies, la France conserve des atouts

Le positionnement sectoriel de la France demeure encore globalement porteur. Près de 55 % des exportations françaises sont composées de biens qui ont enregistré au cours des deux dernières décennies une forte croissance dans les échanges mondiaux, alors que les biens en régression dans les échanges mondiaux comptent pour 19 % des ventes françaises.

Toutefois, l'avantage de la France s'est globalement érodé dans la catégorie des produits de haute technologie et à fort potentiel de croissance, hormis les produits aéronautiques et pharmaceutiques. Au cours de la période 1998-2003, les exportations françaises de produits de haute technologie ont progressé de 13 % en valeur, mais la demande mondiale s'accroissait de 40 % dans le même temps. En 2003, les produits de haute technologie représentaient 24 % des ventes de produits manufacturés françaises. Ce rapport situe la France en retrait par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni (35 %) ou au Japon (27 %), mais devant l'Allemagne (19 %). En augmentant de plus de 60 % ses exportations de produits de haute technologie entre 1998 et 2003, l'Allemagne a toutefois réduit l'écart avec la France.

Repli de la part de marché française pour les biens d'équipement

Passée de 6 % à 5,2 % entre 1998 et 2003, la part de marché mondiale française en valeur pour les biens d'équipement est inférieure à celle de l'ensemble du secteur manufacturier

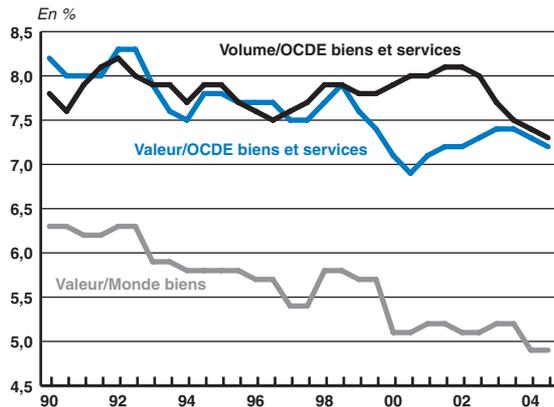
(5,5 % en 2003). De plus, elle a davantage reculé que cette dernière au cours de la période 1998-2003.

La concurrence des pays en développement est plus limitée sur les biens d'équipement que sur les autres produits manufacturés, dont les biens de consommation. Par contre, ces pays sont fortement demandeurs de biens d'équipement, en particulier ceux des zones de croissance, telles l'Asie émergente et les pays d'Europe centrale et orientale. La structure géographique des exportations françaises, trop centrée sur les pays à faible croissance (UE à 15, Afrique), joue de ce fait négativement sur l'évolution de la part de marché mondiale française des biens d'équipement. D'autres grands pays industrialisés, qui ont davantage axé leurs efforts sur les zones à forte croissance et porteuses pour les biens d'équipement, ont pu améliorer leur part de marché. Ainsi, l'Allemagne, qui a acquis de fortes positions sur les marchés des Peco et en Chine, a porté sa part des exportations mondiales de biens d'équipement de 11,2 % en 1998 à 11,8 % en 2003.

Parts de marché à l'exportation

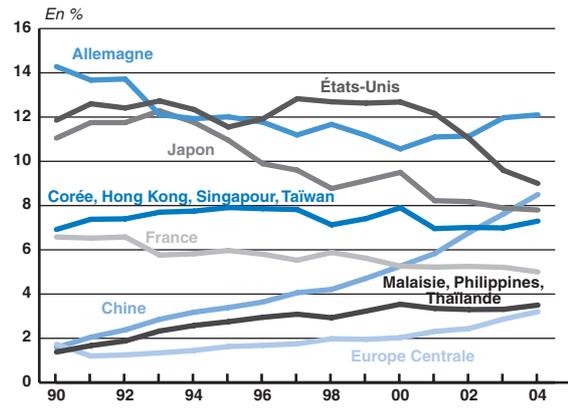
Les parts de marché totales de la France mesurent le poids des exportations françaises dans les exportations mondiales. Les parts de marché relatives par rapport aux 24 pays de l'OCDE mesurent le poids des exportations de l'industrie manufacturière de la France dans celle des 24 pays de l'OCDE. Elles comparent donc la performance à l'exportation de la France par rapport à ce groupe de pays (États-Unis, Canada, Mexique, Japon, Corée, Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Autriche, Suède, Finlande, Danemark, Grèce, Norvège, Suisse, Turquie, Australie, Nouvelle-Zélande).

G1 - Parts de marché de la France



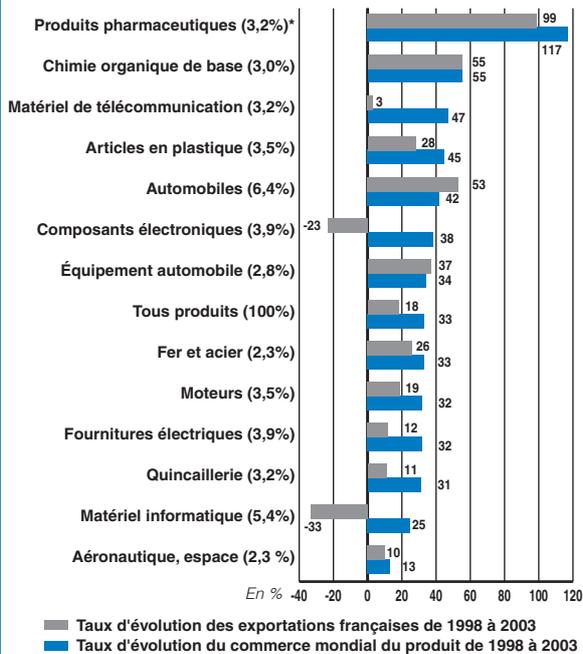
Sources : DGTPE, OCDE, OMC

G2 - Parts de marché manufacturier mondial



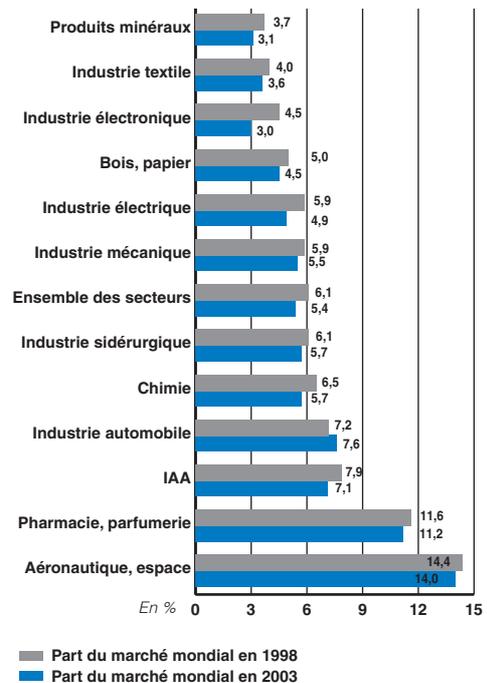
Champ : produits manufacturés hors IAA ; en valeur dollar
Sources : Cepii (base Chelem), calculs Sessi

G3 - Évolution 1998-2003 du commerce mondial et des exportations françaises pour les 13 principaux produits échangés dans le monde (valeur dollar)



* Part dans le commerce mondial tous produits (66 au total) en 2003
Sources : Cepii (base Chelem), calculs Sessi

G4 - Évolution 1998-2003 de la part française par secteur manufacturier sur le marché mondial



Sources : Cepii (base Chelem), calculs Sessi

T1 - Performances du commerce extérieur français de produits manufacturés

en %	1995	2000	2001	2002	2003	2004
Solde des produits manufacturés (1) (milliards d'euros)	2,9	2,9	11,5	13,8	10,4	6,0
Taux de couverture (exportations/importations) (1)	101,6	101,0	104,2	105,1	103,9	102,1
Taux de pénétration (importations/demande intérieure) (1)	36,3	42,3	43,6	43,5	43,1	44,8
Taux d'exportation (exportations/CAHT) (1)	37,3	45,1	45,0	45,8	44,8	45,8
Parts de marché / 24 OCDE en volume (2)	7,8	7,9	8,1	8,0	7,6	7,3
Parts de marché / 24 OCDE en valeur (2)	7,8	7,0	7,2	7,3	7,4	7,3
Parts de marché / zone euro en volume (2)	16,8	16,9	16,8	16,8	16,3	15,9
Parts de marché / zone euro en valeur (2)	16,8	16,6	16,1	15,9	15,5	15,2

Champ : (1) ensemble des biens manufacturés hors agroalimentaire ; (2) ensemble des biens et services
Sources : (1) Insee comptabilité nationale ; (2) DGTPE

Échanges France-Chine

La Chine, atelier des pays asiatiques

L'intégration croissante de la Chine en tant qu'assembleur final dans le processus de production en Asie influe beaucoup sur la distribution des exportations des pays asiatiques en Europe, et en particulier en France. Depuis 2000, nos importations en provenance de Chine ont augmenté de plus de six milliards d'euros. Parallèlement, nos importations baissaient de 1,6 milliard d'euros avec les autres pays d'Asie, principalement les pays industrialisés ayant délocalisé en Chine l'assemblage de certaines de leurs fabrications, dont l'électronique. Nos importations en provenance de Chine se substituent ainsi en partie à celles d'autres pays asiatiques. En 2004, les importations de Chine représentent désormais 36 % de nos importations asiatiques. Elles n'en constituaient que le quart en 2000.

Largement déficitaires, les échanges de la France avec la Chine sont constitués en quasi-totalité de produits industriels. La France exporte essentiellement des biens d'équipement et intermédiaires. Elle importe surtout des biens de consommation, intensifs en main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée, mais aussi de plus en plus de biens d'équipement.

Des échanges actifs en 2004

Après un net rebond en 2003, les échanges France-Chine ont poursuivi sur leur lancée en 2004. Les exportations françaises ont augmenté de 15 %, les importations de 22 %. Si la croissance de nos exportations en Chine demeure soutenue, elle reste inférieure à la hausse de la demande chinoise (+ 36 %). La spécialisation sectorielle de notre offre, relativement défavorable, et une nouvelle hausse de 10 % de l'euro en 2004 ont pesé sur notre part de marché qui retombe à 1,35 %, en repli de 0,15 point.

Notre déficit bilatéral s'accroît de 2,3 milliards d'euros, pour atteindre 11,3 milliards d'euros, dont 11,1 milliards pour les produits manufacturés. La Chine devient en 2004 la principale source de notre déficit extérieur, devant l'Allemagne.

Au septième rang de nos principaux fournisseurs (huitième en 2003), la Chine se situe au dixième rang de nos clients, comme en 2003.

La hausse des échanges avec la Chine ne faiblit pas en 2005. Au terme du premier semestre, les importations augmentent de 24 % en valeur par rapport à la période correspondante de 2004, sous l'effet de la forte progression des achats de textile-habillement et de produits liés aux télécommunications. Stimulées par l'aéronautique, les exportations progressent de 23 %.

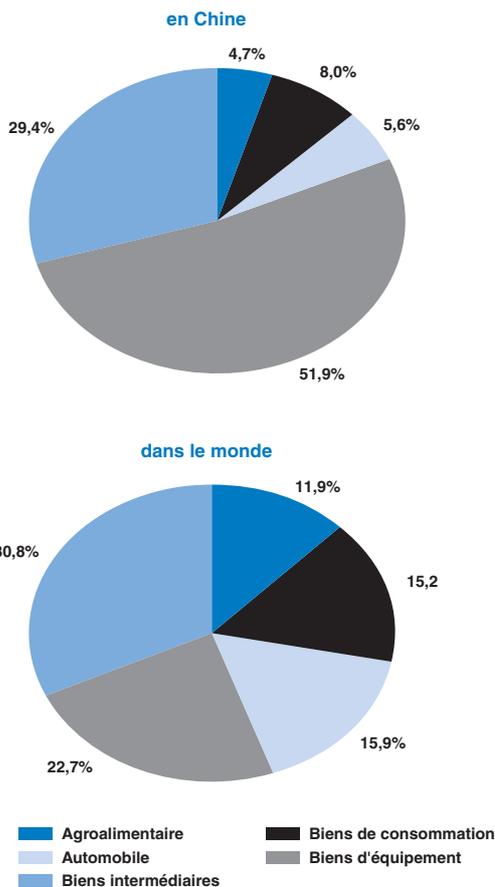
Montée en puissance des échanges de biens d'équipement

Les biens d'équipement constituent plus de la moitié des exportations françaises vers la Chine, les biens intermédiaires près de 30 %. Une telle configuration, atypique au regard de nos ventes mondiales, est liée à l'essor fulgurant des investissements productifs en Chine. Les exportations de biens d'équipement progressent d'un quart en 2004, sous la poussée des ventes du secteur aéronautique, mais aussi des équipements mécaniques, des machines et des matériels de

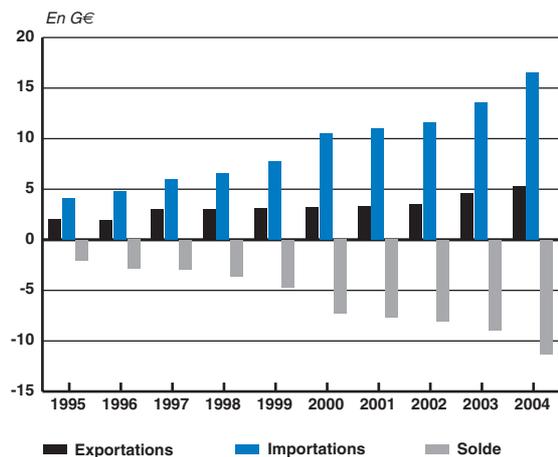
mesure et de contrôle. Ces bonnes orientations sectorielles se confirment au premier semestre 2005, favorable également aux exportations de produits de l'automobile, aux composants électroniques et à la chimie organique.

Si les biens de consommation occupent toujours une place importante dans nos importations en provenance de Chine, les biens d'équipement montent en puissance. En 2004, les importations de biens d'équipement, en hausse de 43 %, représentent désormais plus de 30 % du total importé de Chine. Ce pays accroît ses parts de marché en France, en particulier pour les machines, la bureautique et surtout les équipements audiovisuels. Cette évolution atteste une certaine montée en gamme des productions chinoises, liée en partie à la réallocation des ressources entre pays asiatiques. En 2004, la Chine contribue ainsi à près de la moitié de nos importations de bureautique en provenance d'Asie, à 40 % de celles d'équipements audiovisuels, mais aussi à 38 % de celles de machines-outils. Toutefois, la croissance des importations de biens d'équipement tend à se réduire au premier semestre 2005, tout en demeurant soutenue (+ 20 %).

G1 - Structure sectorielle des exportations françaises en 2004



G2 - Échanges commerciaux France-Chine



T1 - Les échanges France-Chine par secteur d'activité

Données brutes, hors matériel militaire, en millions d'euros

	Exports	2004		Évolution 04/03 (en %)	
		Imports	Solde	Exports	Imports
Agriculture	97	63	34	13,2	8,8
Industries agroalimentaires	151	176	-25	36,0	0,9
Biens de consommation	420	7 430	-7 010	-15,3	13,9
Habillement, cuir	27	2 967	-2 940	14,6	10,1
Édition, imprimerie, reproduction	4	63	-59	-4,8	24,3
Pharmacie, parfumerie et entretien	170	175	-5	28,3	-19,4
Industries des équipements du foyer	220	4 225	-4 006	-34,7	18,3
Automobile	294	54	240	14,3	31,2
Biens d'équipement	2 742	5 173	-2 431	24,6	36,9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 205	155	1 050	22,3	60,4
Industries des équipements mécaniques	997	729	268	24,9	60,2
Industries des équipements électriques et électroniques	540	4 289	-3 749	29,2	32,9
Biens intermédiaires	1 553	3 480	-1 926	9,1	24,5
Industries des produits minéraux	65	195	-130	8,7	32,2
Industrie textile	84	577	-493	-6,8	18,3
Industries du bois et du papier	76	192	-116	10,4	19,4
Chimie, caoutchouc et plastiques	433	825	-392	18,5	15,8
Métallurgie et transformation des métaux	313	683	-371	16,7	31,6
Industries des composants électriques et électroniques	583	1 007	-424	1,9	31,2
Industrie manufacturière hors énergie	5 160	16 312	-11 152	14,9	22,5
Énergie	8	164	-156	-52,7	24,0
Divers	16	14	2	100,7	-37,9
Total des échanges	5 281	16 556	-11 275	14,8	22,3

Source : Douanes (données CAF-FAB - juin 2005)

Parts de marché : l'impact des importations de Chine

Une part grandissante de la Chine dans les importations françaises de produits manufacturés

Au premier semestre 2002, les importations françaises de produits manufacturés en provenance de Chine s'élevaient à 5,2 milliards d'euros. Au premier semestre 2005, elles franchissaient le cap des 9 milliards d'euros, soit une hausse de 75 % entre ces deux périodes. Cette forte croissance en valeur est d'autant plus significative qu'elle s'est réalisée dans une période de forte appréciation de l'euro par rapport au dollar et au yuan chinois - arrimé au dollar -, et repose de ce fait sur une hausse des quantités importées encore plus vive.

En progressant de 3,9 milliards d'euros au premier semestre 2005 par rapport au même semestre 2002, les importations françaises de produits manufacturés en provenance de Chine ont assuré à elles seules le tiers de la hausse des importations françaises entre ces deux périodes. Cette poussée s'est réalisée surtout au détriment des pays développés dont la part dans les importations françaises a baissé de trois points sur la période, pour s'établir à 80 % au premier semestre 2005. Elle a eu un impact apparemment plus mesuré sur les importations françaises en provenance des pays émergents (hors Chine) dont la part a légèrement progressé sur la période. Toutefois, la Chine assure début 2005 près du tiers des achats français de biens manufacturés aux pays émergents, contre seulement 23 % au premier semestre 2002.

Les biens d'équipement en flèche

Le développement des importations françaises de biens manufacturés en provenance de Chine porte sur un nombre limité de produits. Les biens de consommation (habillement-cuir, audio-vidéo, électroménager, optique-photos...) en constituent un pilier essentiel. Dans ces secteurs, la part des importations provenant de Chine augmente rapidement, au détriment de celles des autres pays émergents (habillement-cuir) ou des pays développés (équipements du foyer).

C'est toutefois dans le domaine des biens d'équipement que la percée, plus récente, des importations provenant de Chine est la plus spectaculaire. Comparativement au premier semestre 2002, la hausse des importations françaises de biens d'équipement atteint un milliard d'euros (+ 3 %) au premier semestre 2005. Avec la Chine seule, elle se chiffre à 1,6 milliard d'euros (+ 135 %). Les importations en provenance de ce pays se sont partiellement substituées au cours de la période à celles des pays industrialisés pour les équipements informatiques (Chine : + 0,8 milliard d'euros ; pays développés : - 1,4 milliard d'euros), et ont rapidement progressé en matière d'équipements pour l'émission et la transmission du son et de l'image (Chine : + 0,4 milliard d'euros ; pays développés : + 0,2 milliard d'euros).

La percée des importations de Chine pèse en premier lieu sur les autres pays fournisseurs de la France

Au premier semestre 2005, la Chine occupe une part appréciable (supérieure à 3 %) et croissante de la demande intérieure française dans cinq secteurs manufacturiers. En valeur, le développement des positions chinoises et de leurs parts de marché depuis 2002 se serait plutôt effectué au détriment des fournisseurs extérieurs de la France que de la production nationale.

Dans l'habillement-cuir, la spécialisation de la Chine dans la production de grandes séries de bas de gamme s'effectuerait surtout au détriment des pays émergents d'Asie du Sud-Est et d'Afrique du Nord. La production française s'est désormais recentrée sur le moyen-haut de gamme, et sa part dans le marché intérieur se maintient en valeur à 64 % sur la période.

Dans le textile, la progression de la part de marché de la Chine se ferait plutôt aux dépens des pays de la zone euro (Italie, Espagne..).

Dans les équipements électriques et électroniques (machines de bureaux et informatiques...), elle s'effectuerait surtout au détriment des positions détenues par l'Amérique du Nord et les pays d'Asie du Sud-Est. L'implantation par les groupes internationaux japonais, coréens et américains d'usines d'assemblage en Chine se traduirait par une redistribution de leurs exportations à l'avantage de la Chine. Dans les secteurs de l'équipement du foyer et des composants, la production nationale cède par contre des parts de marché aux importations de Chine.

En valeur, les exportations de l'Amérique du Nord apparaissent les plus vulnérables à l'offensive chinoise

L'Amérique du Nord enregistre un vif repli de ses exportations en France dans les secteurs confrontés à la pression chinoise. Dans les secteurs de haute technologie (composants, équipements électriques et électroniques), les exportations de l'Amérique du Nord diminuent d'un tiers en valeur entre les premiers semestres 2002 et 2005. Les pays d'Asie du Nord et du Sud-Est enregistrent aussi un recul non négligeable de leurs exportations en France dans la plupart des secteurs investis par la Chine.

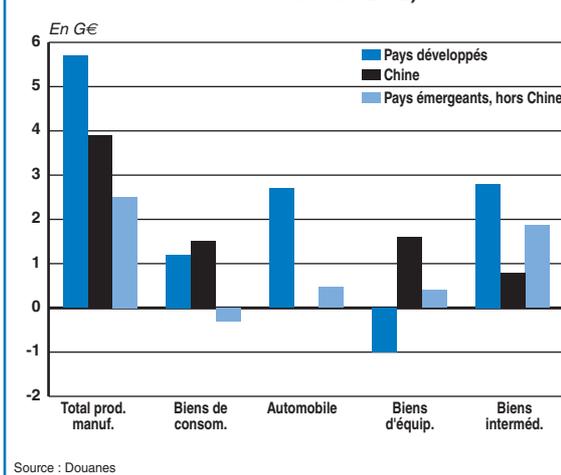
T1 - Parts de marché de la Chine, des autres pays émergents et des pays développés dans les importations françaises de biens manufacturés (1^{er} semestre 2005 comparé au 1^{er} semestre 2002)

	Chine		Autres pays émergents		Pays développés	
	1 ^{er} s 05 (%)	Écart 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02	1 ^{er} s 05 (%)	Écart 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02	1 ^{er} s 05 (%)	Écart 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02
Habillement, cuir	21,4	+ 7,1	43,0	- 5,1	35,6	- 2,0
Équip. du foyer	19,8	+ 6,1	19,2	- 0,9	61,0	- 5,2
Équip. électroniques	14,7	+ 8,2	11,5	+ 0,6	73,8	- 8,8
Textile	11,9	+ 5,9	27,0	+ 0,9	61,1	- 6,8
Tous secteurs	6,2	+ 2,3	13,3	+ 0,7	80,5	- 3,0
Composants	5,7	+ 1,8	23,7	+ 4,8	70,6	- 6,6
Métallurgie	2,9	+ 0,9	13,1	+ 0,5	84,0	- 1,4
Édition, imprimerie	2,9	+ 0,7	4,1	+ 0,7	93,0	- 1,4
Équip. mécaniques	2,9	+ 1,5	7,2	+ 2,0	89,9	- 3,5
Chimie, plastiques	2,4	+ 0,5	11,2	+ 2,8	86,4	- 3,3
Bois, papier	2,0	+ 0,7	13,4	+ 2,4	84,6	- 3,1
Aéronautique, nav...	1,7	+ 1,1	3,2	- 0,7	95,1	- 0,4
Pharmacie, parfum.	1,1	+ 0,1	1,6	+ 0,1	97,3	- 0,2
Automobile	0,2	+ 0,1	8,1	+ 1,1	91,7	- 1,2

Clé de lecture : au 1^{er} semestre 2005, la part de la Chine dans les importations françaises tous secteurs s'élevait à 6,2 %, soit une hausse de 2,3 points par rapport au 1^{er} semestre 2002

Sources : Douanes, Insee, calculs Sessi

G1 - Importations françaises de biens manufacturés par provenance et secteur (écart entre le 1^{er} semestre 2005 et le 1^{er} semestre 2002)



T2 - Parts des importations et de la production nationale dans la demande intérieure française

En %	Part détenue par les importations de Chine		Part détenue par les importations, hors celles de Chine		Part détenue par la production française	
	1 ^{er} s 2002	1 ^{er} s 2005	1 ^{er} s 2002	1 ^{er} s 2005	1 ^{er} s 2002	1 ^{er} s 2005
Habillement, cuir	5,1	7,6	30,3	27,9	64,6	64,5
Équipements électriques et électroniques	3,1	6,7	44,4	40,5	52,6	52,8
Équipements du foyer	4,1	6,3	25,6	25,4	70,3	68,3
Textile	2,6	5,0	41,1	38,5	56,3	56,5
Composants électriques et électroniques	2,3	3,4	57,7	57,6	40,0	39,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	1,2	1,5	62,7	62,0	36,1	36,5
Produits minéraux	1,2	1,4	33,8	32,0	65,0	66,6
Métallurgie, transformation des métaux	0,8	1,3	40,3	44,8	58,9	53,9
Biens d'équipements mécaniques	0,5	1,0	36,1	34,1	63,4	64,9
Bois, papier	0,6	0,8	42,8	40,3	56,6	58,8
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,2	0,6	38,0	33,8	61,7	65,7
Pharmacie, parfumerie et entretien	0,3	0,3	26,8	27,9	73,0	71,8
Édition, imprimerie, reproduction	0,1	0,2	5,8	6,1	94,1	93,8
Automobile	0,0	0,1	26,1	27,4	73,9	72,6

Sources : Douanes, Insee, calculs Sessi

T3 - Importations de Chine et d'autres provenances dans les secteurs manufacturiers français les plus sensibles aux importations d'origine chinoise

Millions d'euros	Habillement, cuir		Équip. électroniques		Textile		Composants		Équip. du foyer (audio-vidéo, électroménager...)	
	Imports. 1 ^{er} s 05	Évolution 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02	Imports. 1 ^{er} s 05	Évolution 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02	Imports. 1 ^{er} s 05	Évolution 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02	Imports. 1 ^{er} s 05	Évolution 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02	Imports. 1 ^{er} s 05	Évolution 1 ^{er} s 05/1 ^{er} s 02
Monde	8 609	+ 189	15 098	+ 316	3 794	- 338	8 267	+ 283	11 194	+ 1 022
<i>dont</i>										
Chine	1 840	+ 636	2 213	+ 1 227	448	+ 200	473	+ 164	2 217	+ 826
Asie du Nord (hors Chine)	126	- 103	1 977	+ 163	107	- 68	763	- 27	1 009	- 85
Asie du Sud-Est	575	- 162	554	- 393	87	- 33	619	0	546	+ 10
Amérique du Nord	34	- 1	1 830	- 967	35	- 17	668	- 270	327	- 130
Europe occidentale	3 206	+ 45	7 080	- 123	2 354	- 382	4 366	- 22	5 615	+ 307
Peco	584	- 30	768	+ 466	185	+ 9	590	+ 217	935	- 7
Afrique du Nord	1 118	- 229	112	+ 51	149	- 38	523	+ 193	84	+ 12
Autres provenances	1 126	+ 33	564	- 108	429	- 9	265	+ 28	461	+ 89

Sources : Douanes, calculs Sessi

Importations provenant des pays émergents et délocalisations

Pays émergents : une part croissante des importations totales

Conséquence de leur développement, les pays émergents ont des exportations de produits manufacturés adressées à la France en très forte croissance. De 1993 à 2004, la valeur des importations en provenance des pays émergents a été multipliée par trois, contre deux seulement dans l'ensemble.

Suite à la hausse du cours de l'euro, la valeur des importations a globalement stagné entre 2000 et 2004, mais avec de grandes différences par zones. Les importations en provenance des pays émergents ont crû de 19 % ; à l'opposé, celles des pays développés ont reculé de 1,5 %.

Les importations industrielles directes en provenance des zones émergentes avoisinent actuellement les vingt milliards d'euros. Plus du tiers résulteraient d'échanges intragroupe, le reste étant constitué essentiellement par la sous-traitance industrielle. En 2003, le montant de l'ensemble de ces importations industrielles directes correspond à 2,5 % de la production.

Le poids des pays émergents dans les importations directes des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus est passé de 9,4 % en 1993 à 17 % en 2004. À l'aune d'une telle mesure, l'impact des délocalisations entre 1993 et 2003 aurait quasiment doublé en 10 ans.

Importations industrielles directes : un majorant des délocalisations

Les importations de biens manufacturés réalisées directement par les entreprises manufacturières françaises en provenance des pays émergents permettent d'évaluer l'impact des délocalisations (cf. encadré). Elles représentaient 37 % des importations totales en provenance des zones émergentes en 1993. Leur part s'est progressivement accrue pour atteindre près de 45 % en 2000, avant de se réduire graduellement à 36 % en 2004.

Ces dernières années, avec la montée en puissance de la Chine sur le plan mondial, la croissance des importations effectuées par les entreprises commerciales depuis les pays émergents a été nettement plus rapide que celle des importations par les entreprises industrielles. Ce qui pourrait suggérer une décélération des délocalisations sur les quatre dernières années.

Peco : une zone en plein essor, Asie : la nouvelle puissance commerciale

Depuis 1993, l'Asie (hors Japon), les Peco et le Maghreb sont les trois zones qui augmentent le plus leurs exportations industrielles vers la France. Ces régions n'ont cependant pas toutes évolué de la même manière.

La montée en puissance des importations en provenance des Peco (Pologne, République tchèque et Roumanie) est la plus spectaculaire. Elles ont été multipliées par 5,5 depuis 1993, contre 2,5 pour les importations du Maghreb ou d'Asie

sur la même période. Les Peco représentent désormais 30 % des importations directes des entreprises industrielles françaises provenant des pays émergents, contre 15 % en 1993.

L'Asie reste la zone la plus importante. Même si son poids relatif dans l'ensemble des importations industrielles fléchit depuis 2000, il représente plus de 40 % des importations françaises en provenance des pays émergents. De plus, la Chine se substitue progressivement aux autres pays d'Asie, en tant que fournisseur.

Les secteurs Tic : les délocalisations s'amplifient...

Les importations des entreprises industrielles provenant des pays émergents sont ciblées sur quelques secteurs très intensifs en main-d'œuvre, et particulièrement l'habillement-cuir. Avec 60 % des importations de ce secteur, elles en représentent plus de 21 % de la production.

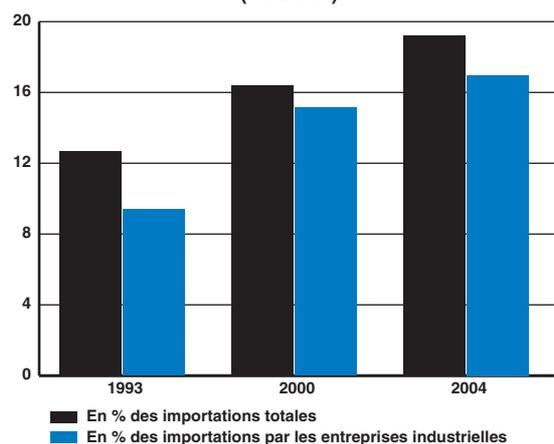
Si, dans certains secteurs, ce flux en provenance des pays émergents est relativement ancien (habillement-cuir, textile et dans une moindre mesure métallurgie) pour les Tic, cette concurrence s'est intensifiée ces dernières années. De 1993 à 2003, la part des pays émergents dans les importations de produits d'équipement du foyer est passée de 18 % à 39 %. Les équipements électriques et électroniques (+13 points) et les composants (+15 points) ont également été touchés. Le poids de ces importations dans la production du secteur reste en revanche modéré.

Comment appréhender les délocalisations ?

Une « délocalisation » correspond en principe à un transfert d'activités d'un pays développé vers un pays émergent. L'entreprise de l'industrie ou des services réimporte ensuite les mêmes biens à moindre coût afin de servir la même clientèle. Ce transfert peut prendre la forme d'un investissement à l'étranger ou d'un accord de sous-traitance internationale. En pratique, on ne peut observer au niveau macroéconomique la concomitance de la suppression d'une activité et de son transfert à l'étranger. Les délocalisations sont donc difficiles à quantifier (voir dossier [Impact et mesure des délocalisations](#)).

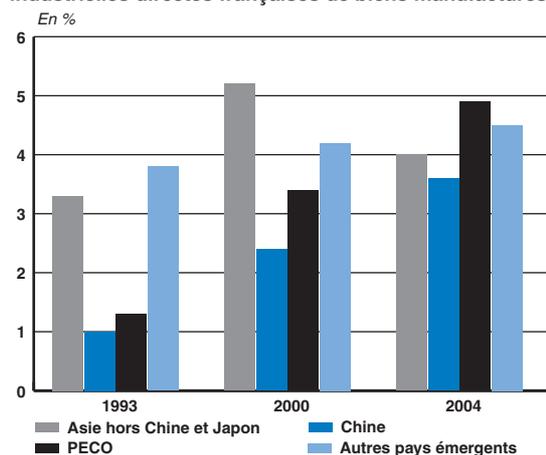
Les importations de biens manufacturés en provenance des pays émergents effectuées directement par les entreprises industrielles françaises peuvent servir de majorant pour mesurer l'impact des délocalisations. Une importation directe est une importation qui ne passe pas par une entreprise de commerce de gros. Ces importations incluent les flux générés par les délocalisations et la sous-traitance internationale. Mais leur étendue est plus large car ces flux ne résultent pas nécessairement de la suppression d'une activité sur le territoire national.

G1 - Part des importations provenant des pays émergents dans les importations de produits manufacturés (hors IAA)



Sources : Douanes, Insee, Sessi

G2 - Part des zones émergentes dans les importations industrielles directes françaises de biens manufacturés*



*champ : entreprises industrielles de 20 salariés et plus

Sources : Douanes, Sessi

T1 - Secteurs d'activité les plus concernés par les importations de produits manufacturés en provenance des pays émergents

Part des importations provenant des pays émergents dans :

En %	les importations industrielles du secteur		
	1993	2000	2003
C1 Habillement, cuir	45,6	51,7	57,9
C4 Équip. du foyer	18,2	25,2	39,0
E3 Équip. élect., électronique	10,4	26,6	23,8
F2 Textile	13,9	21,9	25,7
F4 Chime, caoutchouc, plastique	6,0	8,5	12,0
F5 Métallurgie	18,8	20,7	20,6
F6 Composants électroniques	11,5	25,6	26,3
Ensemble industrie manufacturière	9,4	15,1	15,8
En %	la production totale du secteur		
	1993	2000	2003
C1 Habillement, cuir	10,6	18,6	21,0
C4 Équip. du foyer	3,8	11,5	10,5
E3 Équip. élect., électronique	2,3	7,1	4,5
F2 Textile	2,7	4,9	6,0
F4 Chime, caoutchouc, plastique	1,1	2,4	3,6
F5 Métallurgie	2,9	3,5	2,8
F6 Composants électroniques	2,0	8,1	6,3
Ensemble industrie manufacturière	1,3	2,9	2,5

Champ : entreprises industrielles de 20 salariés et plus

Sources : Douanes, Sessi - EAE

T2 - Importations provenant des pays émergents des biens manufacturés par les entreprises industrielles

	en millions d'euros		
	2 000	2 004	Évolution 2000/2004 (%)
Asie hors Japon	9 867	8 650	-12
Chine	3 416	4 251	24
Singapour	1 736	1 139	-34
Corée du Sud	881	781	-11
Taiwan	1 019	616	-40
Malaisie	710	255	-64
Inde	340	413	21
Peco	4 398	5 653	29
Pologne	933	1 614	73
Hongrie	1 181	1 167	-1
République tchèque	652	970	49
Roumanie	525	805	53
Afrique du Nord	2 156	2 483	15
Tunisie	1 012	1 496	48
Maroc	1 061	884	-17
Amérique centrale et du Sud	1 988	1 736	-13
Chili	751	994	32
Brésil	729	448	-39
Autres	1 292	890	-31
Total	19 702	19 412	-1

* Champ : entreprises industrielles de 20 salariés et plus

Source : Douanes

Compétitivité-coût et compétitivité-prix

Évolution favorable des coûts salariaux unitaires français à long terme

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, les coûts salariaux par unité produite ont évolué plus modérément en France que dans les pays concurrents, y compris l'Allemagne. L'avantage est particulièrement net par rapport à l'Italie, où la productivité ne progresse pas.

Les coûts relatifs français : un avantage par rapport à l'Allemagne, qui s'inverse à court terme

Relativement aux coûts salariaux unitaires des partenaires de l'OCDE, et compte tenu de la structure des échanges à l'exportation et à l'importation, les coûts français ont diminué de 15 % entre 1995 et 2004, tandis que les coûts relatifs ne reculaient que de 4 % en Allemagne, qu'ils progressaient de 19 % en Espagne et de 40 % en Italie. Cependant, à plus court terme, cet avantage compétitif de la France s'est réduit ; il s'est même inversé par rapport à l'Allemagne. Ainsi, depuis 2001, les coûts relatifs français ont augmenté de 6 % et les coûts relatifs allemands de 2 % seulement.

Amélioration de la compétitivité-coût de la France...

Dans un contexte de change devenu plus favorable, la compétitivité-coût de la France vis-à-vis des 24 partenaires de l'OCDE s'est légèrement améliorée au premier semestre 2005 (+ 0,7 % en glissement annuel pour le secteur manufacturier, après - 0,1 % au second semestre 2004 et - 0,7 % au premier semestre 2004). Bien qu'elle se soit nettement dégradée au cours des années 2002 et 2003 avec la baisse du dollar, la compétitivité-coût des entreprises du secteur manufacturier français est structurellement favorable : au premier semestre 2005, elle est supérieure de 10 % à sa moyenne des vingt dernières années.

Par rapport aux seuls pays de la zone euro, la compétitivité-coût des entreprises manufacturières françaises ralentit un peu au premier semestre 2005 (+ 1 % en glissement annuel, après + 1,4 % au second semestre 2004 et + 1,5 % au premier semestre 2004). Par rapport à la moyenne des vingt dernières années, le gain de compétitivité-coût atteint 14 %.

... mais pas de sa compétitivité-prix

Au premier semestre 2005, la compétitivité-prix à l'exportation des biens et services continue de s'éroder vis-à-vis des 24 pays de l'OCDE mais la tendance s'infléchit (- 0,7 % en glissement annuel, après 1 % au second semestre 2004 et 2 % au premier semestre 2004).

La compétitivité-prix est stable vis-à-vis des partenaires de la zone euro depuis 2004.

Légère détente de l'effort relatif de marges à l'exportation

La période d'érosion de la compétitivité-coût vis-à-vis des 24 pays de l'OCDE, qui avait précédé le récent redressement, avait commencé au début de l'année 2001 et a correspondu à la forte hausse de l'euro face au dollar. Les entreprises françaises avaient alors accru, puis maintenu, leur effort relatif de marges. Au premier semestre 2005, selon la Direction générale du trésor et de la politique économique, la compétitivité-coût de l'ensemble de l'économie aurait évolué plus favorablement que la compétitivité-prix (biens et services), ce qui traduirait une certaine détente sur les efforts de marge faits à l'exportation par les entreprises françaises, comparés à ceux de leurs concurrents étrangers.

Baisse tendancielle de la compétitivité-prix à l'importation

La compétitivité-prix à l'importation, mesurée par le rapport des prix d'importation aux prix de production, baisse tendanciellement en raison de la spécialisation des produits. Toutefois, même lorsqu'on la corrige de cette tendance, la compétitivité-prix a nettement diminué depuis 2001.

Les indicateurs de compétitivité à l'exportation

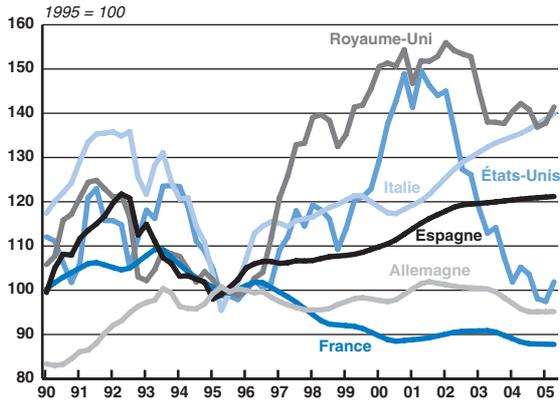
La compétitivité-coût (respectivement compétitivité-prix) est le rapport des coûts salariaux unitaires (respectivement des prix d'exportation) des partenaires sur ceux du pays considéré. Une hausse traduit une amélioration de la compétitivité.

Le poids donné à chacun des partenaires mesure la concurrence exercée par celui-ci sur chacun des marchés d'exportation de la France. Il prend en compte l'importance du marché pour la France (mesurée par son poids dans ses exportations) et la part détenue par le concurrent sur ce marché.

Ces éléments de comparaison sont restreints aux 24 pays de l'OCDE et ne prennent pas en compte la concurrence exercée par les pays hors OCDE, comme les Peco, ou encore les pays de l'Asie émergente. Leur concurrence s'exerce d'ailleurs bien davantage via le niveau du coût du travail qu'au travers de son évolution.

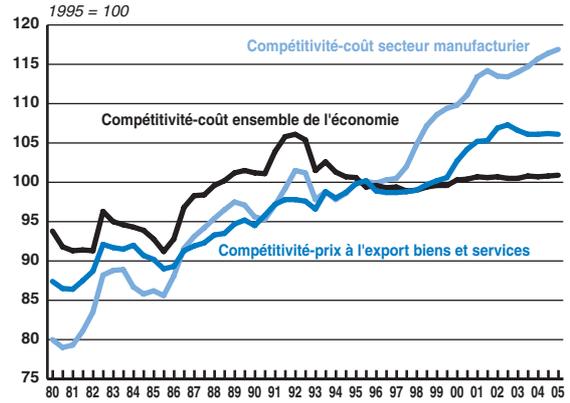
L'effort relatif de marge est le rapport de la compétitivité-prix sur la compétitivité-coût.

G1 - Les coûts salariaux unitaires en euros de la France et de ses principaux concurrents



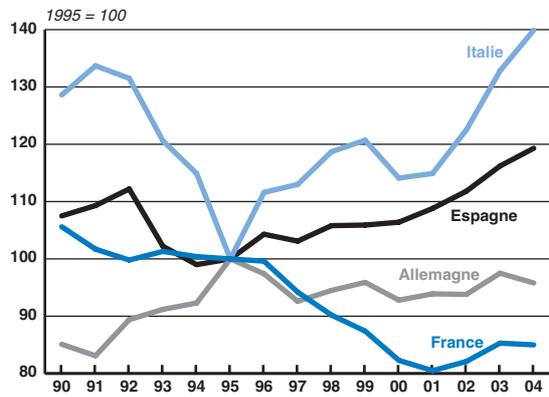
Champ : industrie manufacturière
Sources : OCDE - DGTPÉ, juillet 2005 - calculs Sessi

G4 - France : compétitivité-coût et prix à l'exportation par rapport à la zone euro



Source : OCDE - DGTPÉ, septembre 2005

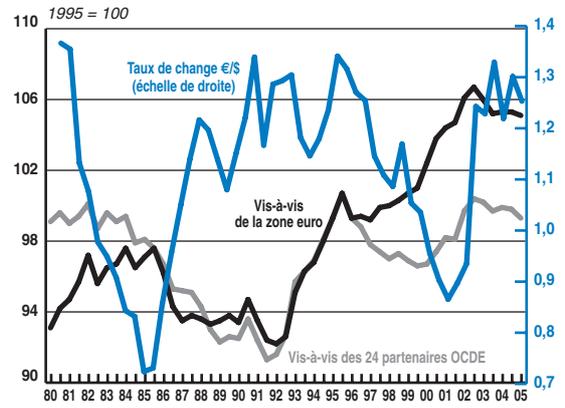
G2 - Les coûts salariaux unitaires relatifs dans l'industrie manufacturière exprimés en dollars



Source : OCDE juin 2005

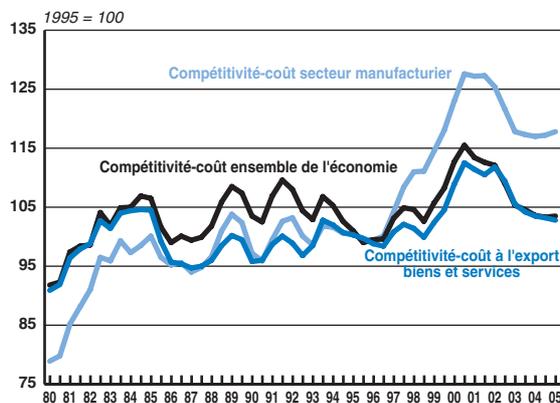
Note : Ces indices représentent la compétitivité pondérée des coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière, exprimés en dollars. Les poids de la compétitivité prennent en compte la structure de la concurrence sur les marchés d'exportation et d'importation de l'industrie manufacturière

G5 - France : efforts relatifs de marge à l'exportation* de l'économie



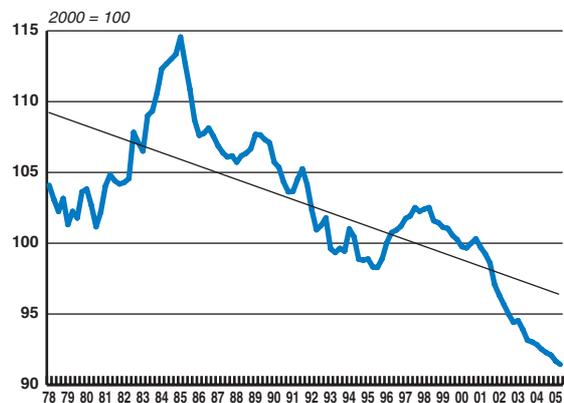
Source : OCDE - DGTPÉ septembre 2005, Eurostat pour le taux de change, calculs Sessi
* Compétitivité-prix / compétitivité-coût

G3 - France : compétitivité-coût et prix à l'exportation par rapport aux 24 pays de l'OCDE



Source : OCDE - DGTPÉ, juillet 2005

G6 - France : prix d'importation/prix de production de l'industrie manufacturière



Source : Insee - Comptes nationaux trimestriels base 2000

La compétitivité hors prix : qualité et image des produits français

La compétitivité hors prix recouvre des facteurs tels que la qualité, le contenu en innovation, l'ergonomie et le design des produits offerts mais également la notoriété de la marque et la performance des réseaux de distribution. Au-delà des prix, ces facteurs constituent désormais un critère déterminant au moment de l'achat. Une bonne image des produits constitue plus que jamais un atout déterminant face à la concurrence internationale rendue difficile par un euro fort.

Biens de consommation français : qualité et design en pointe...

S'agissant des aspects hors prix, les biens de consommation français gardent une très bonne image sur le marché européen, selon la nouvelle enquête image de fin 2004 du Centre d'observation économique (COE). Les biens de consommation français se positionnent juste derrière les biens allemands, au même niveau que les biens italiens. Ces trois pays se détachent nettement des autres pays étudiés. Parmi les différents aspects hors prix, les biens de consommation français possèdent une forte notoriété et restent toujours appréciés en ce qui concerne la qualité et le design, critères sur lesquels les produits français restent une référence.

... mais contenu en innovation en retrait

En revanche, le contenu en innovation technologique des biens de consommation français se trouve toujours en retrait, derrière celui des allemands, italiens et japonais. Plus inquiétant, ce critère est le seul sur lequel les biens français ont perdu en compétitivité par rapport aux biens allemands entre 1996 et 2004.

S'agissant des réseaux de distribution (efficacité des services, délais de livraison), les produits français se positionnent derrière les produits allemands, considérés comme la référence du marché sur ces aspects. Globalement les services autour des produits sont un peu moins appréciés que les critères intrinsèques aux produits tels que la qualité ou le design.

L'image prix des produits français étant jugée légèrement en dessous de la moyenne des pays, leur ratio qualité-prix est stable par rapport à 2002 mais nettement moins favorable que celui des produits allemands.

Très bonne position des produits d'hygiène-beauté et de l'agroalimentaire

Par secteur, les produits français obtiennent leurs meilleurs scores hors prix dans l'hygiène-beauté, notamment grâce à une très forte notoriété et un design attractif. Pour la première fois, ils devancent les produits allemands sur les aspects hors prix dans ce secteur et affichent le meilleur ratio qualité-prix.

C'est toujours dans le secteur de l'équipement du logement que les produits français sont les moins bien positionnés, la qualité et le contenu en innovation technologique leur faisant défaut.

Bonne position des biens intermédiaires et d'équipement

L'image hors prix des biens intermédiaires et des biens d'équipement français reste bonne, proche de celle des produits américains et japonais, derrière celle des produits allemands. Telle était la conclusion principale de l'enquête de fin 2003 du COE. Les biens intermédiaires et d'équipement occupent une part prédominante dans les exportations françaises. Parmi les différents aspects hors prix, les réseaux de distribution (efficacité des services et brièveté des délais de distribution) sont plus appréciés que les critères intrinsèques au produit tels que la qualité, l'ergonomie, le design ou le contenu en innovation technologique.

En termes de réseaux de distribution, l'image des produits français se situe juste derrière celle des produits allemands, référence en la matière. De plus, les enquêtes successives montrent que l'image des délais de livraison et des critères relatifs aux services était considérée comme un point faible il y a quelques années. L'image la moins favorable concerne ici également le contenu en innovation technologique.

Enquête COE sur l'image des produits industriels européens

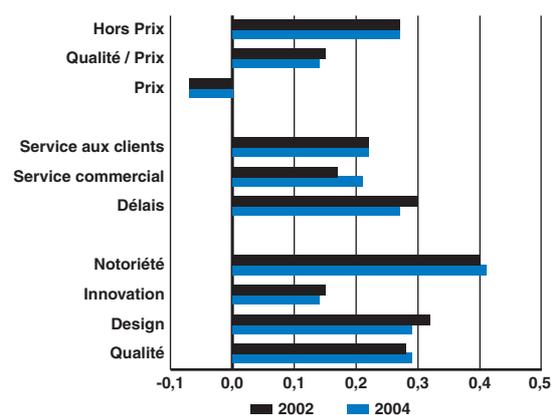
Depuis 1990, le COE mène chaque année une enquête auprès d'un échantillon de 480 importateurs européens pour comparer, en termes de prix et de critères hors prix, l'image des produits français avec celle des produits en provenance d'autres pays européens (Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Espagne), du Japon, des États-Unis, de l'Asie émergente et des pays d'Europe centrale et orientale.

L'enquête porte alternativement sur les biens de consommation (années paires) et les biens intermédiaires et d'équipement (années impaires).

Sur chacun des six marchés européens, les importateurs enquêtés évaluent si le produit, sous ses différents aspects, est mieux, aussi bien ou moins bien placé que l'ensemble des produits présents sur leur marché (y compris les biens nationaux).

Entre 1999 et 2003, les produits américains, japonais et d'Asie en développement ont été incorporés dans la comparaison. En 2003, l'enquête a été étendue aux pays d'Europe centrale et orientale, et en 2004 l'image des biens chinois a remplacé celle des biens belges.

G1 - Évolution de l'image des biens de consommation selon chacun des critères



Source : COE - enquête sur l'image des biens de consommation

T1 - Biens de consommation français : classement de la France selon le secteur et chacun des critères

	Hygiène-beauté	IAA	Habillement	Équipement du logement	Global
Qualité	1	1	4	5	2
Design	1	3	2	6	2
Innovation	3	5	4	5	4
Notoriété	1	1	3	4	2
Délais	2	3	3	2	2
Service commercial	1	4	3	2	2
Service client	1	3	3	3	3
Hors-prix	1	2	3	4	2
Prix	5	10	5	6	7
Qualité-prix	2	3	3	4	2

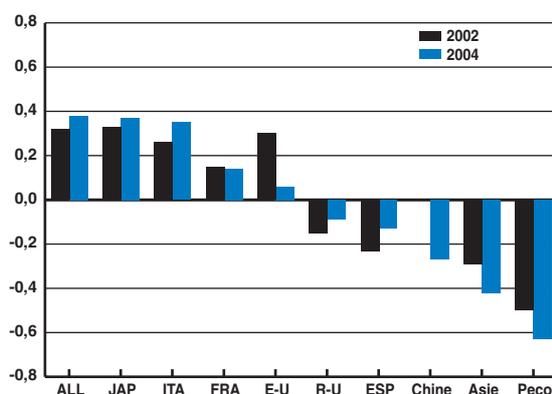
Source : COE - enquête compétitivité hors prix - 2004

T2 - Classement des pays pour le critère image hors prix

	Habillement	Équipement du logement	Hygiène-beauté	Agroalimentaire
Allemagne	1	1	2	1
France	3	4	1	2
Italie	2	2	3	4
Japon	4	5	4	6
Royaume-Uni	5	7	5	3
États-Unis	7	3	6	5
Espagne	6	6	7	7
Chine	8	8	8	9

Source : COE - enquête image 2004

G2 - Image par pays des biens de consommation concernant leur contenu en innovation (en 2002 et 2004)



Source : COE - enquête compétitivité hors prix

T3 - Biens intermédiaires et d'équipements français : synthèse des scores selon le secteur et chacun des critères

	Biens intermédiaires	Équipement mécanique	Équipement électrique	Total
Qualité	++	--	+	0
Design ergonomie	++	0	+	+
Innovation	+	0	0	0
Notoriété	+	0	++	+
Délais	++++	++	+	++
Service commercial	++++	+	-	+
Service client	++++	+++	++	+++
Service après-vente	++++	+++	+	+++
Hors-prix	+++	+	+	++
Prix	---	---	--	---
Qualité-prix	+	-	-	0

L'indice 0 correspond à la moyenne, les indices extrêmes sur l'ensemble des pays sont représentés par --- et ++++

La variable hors prix est une variable synthétique

Source : COE - enquête compétitivité hors prix - 2003

L'attractivité de la France

Des infrastructures favorables...

Le tableau de bord annuel de l'attractivité française classe généralement la France dans les quatre premiers, parmi les dix pays de référence pour les investissements et compétences attirés sur son territoire.

La France occupe une position favorable pour la qualité et la productivité de sa main-d'œuvre ainsi que pour l'efficacité et la densité de ses infrastructures de transport (autoroutes, TGV, aéroports) et de télécommunication. Selon l'Afii, elle se situe aussi en bonne place pour l'importance de son marché intérieur et pour l'évolution de ses coûts salariaux unitaires dans le secteur manufacturier. Malgré un niveau encore significatif pour l'effort global de recherche et de développement, la situation de la France se dégrade dans ce domaine. Le taux de croissance annuel moyen de ses dépenses de R & D est devenu inférieur à celui de l'Union européenne sur la période 1995-2001.

... mais un environnement fiscal et réglementaire encore pesant

Selon les enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprises, les points faibles de la France se situeraient d'abord au niveau des contraintes administratives liées à la législation du travail et sur le plan des prélèvements supportés par les entreprises. Rapportée au PIB, la part des prélèvements (impôts et charges) effectués sur les entreprises en France se situe parmi les plus élevées, et le taux d'imposition effectif moyen des entreprises, l'un des critères importants dans le choix d'une nouvelle implantation, y demeure peu attractif. Par ailleurs, la croissance relativement modérée de l'économie française ces dernières années et un positionnement insuffisant dans les secteurs de haute technologie desservent l'image de la France à l'étranger.

Des mesures pour renforcer l'attractivité

L'environnement réglementaire est le point faible souvent mis en avant par les enquêtes d'opinion sur l'attractivité française. Des mesures de simplification du droit et des procédures administratives (procédure de rescrit pour les cotisations sociales, simplification du dispositif de sanctions fiscales...) ont été mises en place dans le cadre des lois de simplification de 2003-2004. Parallèlement, d'autres simplifications ont été introduites par la loi sur l'initiative économique de 2003 dans le but de faciliter les créations d'entreprises. Des initiatives de nature à améliorer la perception des investisseurs étrangers sur l'environnement administratif des entreprises en France ont été prises. Dans son rapport « Doing Business in 2005 », la Banque mondiale classe désormais la France en bonne position sur le plan des facilités de création d'une nouvelle entreprise ; en revanche, l'image de la France reste peu porteuse dans le domaine des contraintes liées à la législation du travail.

La mise en place en 2005 de pôles de compétitivité*, en particulier des quinze pôles ayant vocation à une envergure mondiale, œuvre dans le sens d'un renforcement de l'attractivité du territoire. Le nouveau régime d'imposition institué en 2004 pour les salariés impatriés s'aligne sur les meilleures pratiques internationales et celui institué en faveur des groupes exerçant des activités de recherche et développement instaure un dispositif simplifié de taxation des centres de recherche. Ces mesures sont prises en vue d'attirer davantage en France les fonctions stratégiques, tels les centres de recherche et quartiers généraux des groupes internationaux.

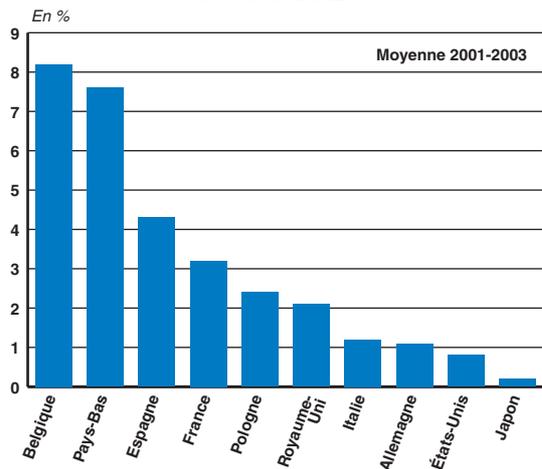
* combinaison, sur un territoire donné, d'entreprises, centres de formation et unités de recherche engagés dans une démarche commune autour de projets innovants et disposant de la masse critique pour une visibilité internationale.

Le tableau de bord de l'attractivité française

Instrument d'appréciation de l'attractivité française, le tableau de bord annuel de l'attractivité, conçu en 2004 par l'Agence française pour les investissements internationaux, a pour mission d'éclairer les pouvoirs publics dans le pilotage de la politique en faveur de l'attractivité.

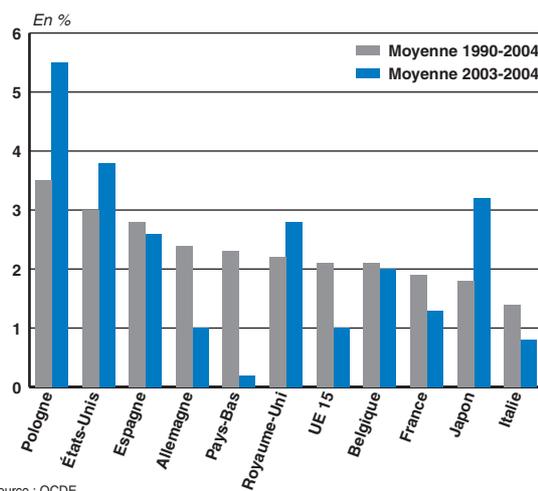
Constitué de dix indicateurs quantifiant les investissements et talents attirés en France et de vingt déterminants des localisations, il mesure les points forts et faibles du pays et compare sa performance à celles de neuf pays (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Japon, Belgique, Italie, Pologne).

G1 - Flux d'investissements étrangers reçus par les pays en % de leur PIB



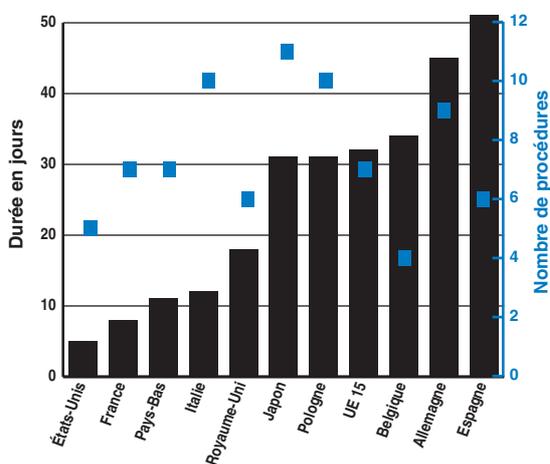
Source : OCDE

G2 - Taux de croissance annuel moyen du PIB



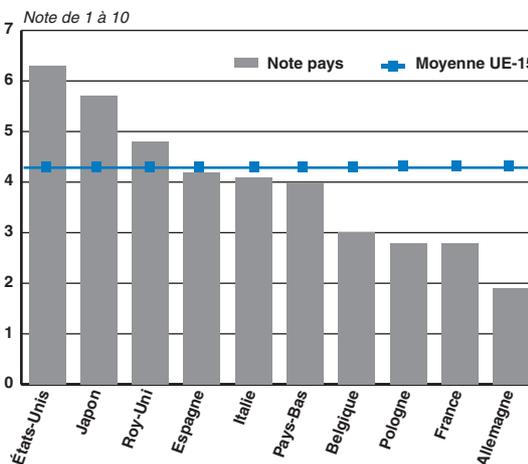
Source : OCDE

G3 - Facilité de création d'une nouvelle entreprise



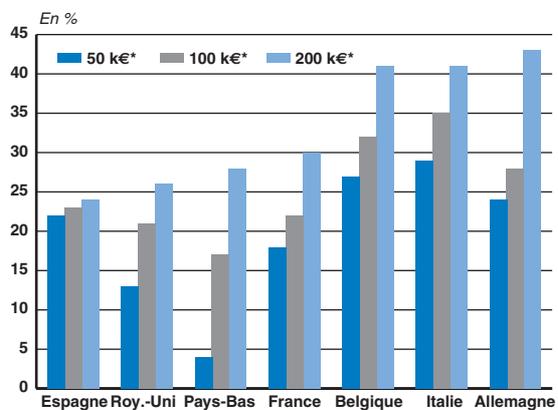
Source : Banque mondiale, Doing Business in 2005

G4 - Souplesse de la réglementation du travail



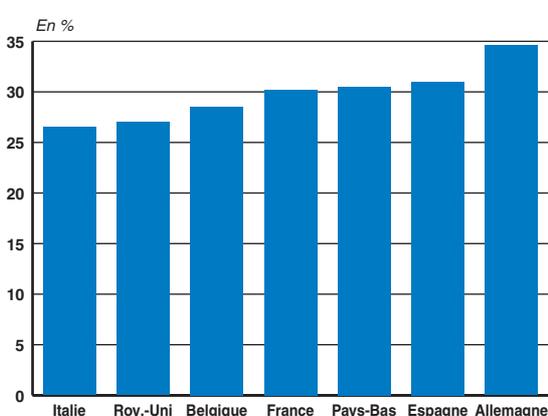
Source : enquête d'opinion IMD (WCY 2004)

G5 - Taux d'imposition effectif des impatriés (célibataire sans enfant, % du revenu brut 2004)



Source : OCDE, calculs DGTPÉ
* revenus bruts 2004

G6 - Taux d'imposition effectif moyen des entreprises en 2003 (y compris taxes locales)



Source : Commission européenne

Les investissements directs étrangers (Ide) en 2004

Un flux record d'Ide vers les pays en développement en 2004

Après trois années de recul, les flux d'investissements directs étrangers se redressent en 2004 (+ 3 %), pour s'établir à 648 milliards de dollars au niveau mondial, selon les données de la CnuCED.

Les pays en développement ont capté un flux record d'Ide en 2004 (233 milliards de dollars). La zone Asie-Pacifique en demeure la principale bénéficiaire, avec 148 milliards de dollars investis, dont 61 milliards en Chine.

Les Ide continuent de régresser globalement en 2004 dans les pays développés, les évolutions étant contrastées selon les destinations. Les pays qui offrent les meilleures perspectives de croissance enregistrent un rebond d'investissements étrangers. Avec 96 milliards de dollars de capitaux reçus, soit deux fois plus qu'en 2003, les États-Unis redeviennent la destination favorite des investisseurs internationaux, devant la Chine. Le Royaume-Uni affiche aussi une remontée des entrées de capitaux. Par contre, la zone euro enregistre un recul significatif des entrées d'Ide, en particulier en Allemagne et en France. Bénéficiant de bonnes prévisions de croissance, les pays d'Europe centrale et orientale, dont les nouveaux États membres, captent un flux record d'Ide en 2004 (36 milliards de dollars).

Nouveau repli des Ide en France

Pour la troisième année consécutive, les flux d'Ide en France et d'investissements directs français à l'étranger ont décliné de concert. Selon la Banque de France, le flux d'Ide en France s'établit à 19,6 milliards d'euros en 2004, soit moitié moins qu'en 2003 et près de trois fois moins qu'en 2001. Au sein des pays de l'OCDE, la part de la France en termes d'Ide retombe ainsi à 6 % en 2004, contre 8 % les années précédentes. Pour leur part, les flux d'investissements directs français à l'étranger en 2004 (38,5 milliards d'euros) se replient de 18 %.

Après avoir décliné, la part de l'industrie manufacturière dans le stock total d'Ide en France demeure relativement stable depuis 2001, autour de 19 %. L'Ide se concentre sur l'industrie chimique, qui détient près de 22 % du stock des investissements étrangers dans l'industrie manufacturière en 2004, loin devant l'automobile (9 %), en hausse, et l'agroalimentaire.

Investissements Greenfields* : la part des emplois préservés progresse d'année en année

Restée à l'écart de la reprise mondiale des Ide en 2004, la France enregistre toutefois une nouvelle progression des projets et des emplois enregistrés dans le cadre des investissements Greenfields.

Les deux tiers des emplois Greenfields annoncés en France proviennent d'extensions et d'implantations de sites nouveaux.

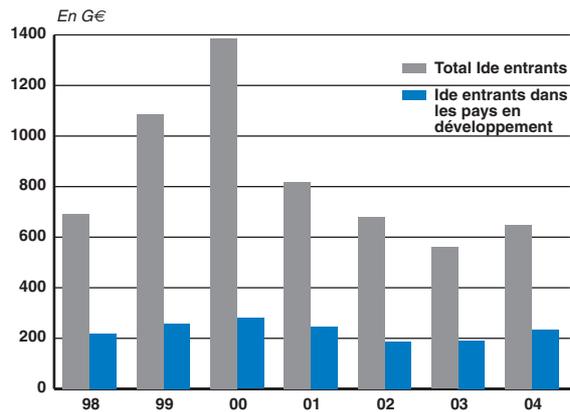
Cette part tend cependant à diminuer au profit de celle constituée par les emplois préservés dans le cadre de reprises d'entreprises en difficulté par des investisseurs étrangers, passée de 20 % en 2002, à 27 % en 2003 puis à 31 % en 2004.

Près de 45 % des emplois sauvegardés ou créés en France en 2004 dans le cadre d'investissements Greenfields le sont dans les activités manufacturières. L'automobile reste le secteur majeur de l'investissement étranger, mais ce sont les matériels électriques et électroniques qui enregistrent la plus forte poussée de créations d'emplois en 2004. Les États-Unis et l'Allemagne demeurent de loin les premiers pays d'origine des investissements Greenfields, mais ceux provenant de Chine émergent en 2004, générant 820 emplois.

La France demeure, en 2004, la première destination en Europe pour les implantations industrielles étrangères (17 %), devant le Royaume-Uni (12 %). Toutefois, les pays d'Europe centrale et orientale (Russie comprise) captent une part croissante des investissements. En 2004, ils ont accueilli 35 % des implantations industrielles et logistiques en Europe, contre 26 % en 2003.

* Investissements productifs dans le secteur industriel ou tertiaire, relatifs aux créations de sites (avec recrutement de dix salariés minimum), à leurs extensions, aux reprises d'entreprises en procédure de dépôt de bilan ou de redressement judiciaire, et aux reprises extension.

G1 - Investissements directs étrangers dans le monde



Source : Cnucead, World Investment Report 2004

T1 - Flux d'investissements directs entre la France et l'étranger

en G€	2001	2002	2003	2004
Investissements directs	-40,6	-1,5	-9,4	-18,9
français à l'étranger	-97	-53,6	-47,1	-38,5
<i>dont hors zone euro</i>	-53,2	-35,6	-27,3	
- capital social	-60,9	-41,4	-11,8	-22,8
- bénéfices réinvestis	-0,4	9,6	-1,7	-3,9
- autres opérations	-35,6	-20,9	-33,6	-11,8
Étrangers en France	56,4	52,1	37,7	19,6
<i>dont hors zone euro</i>	24	30,2	17,8	
- capital social	23,1	36,0	15,1	4,5
- bénéfices réinvestis	-2,8	-4,8	-1,9	1,1
- autres opérations	36,2	20,9	24,5	14,0

Note : un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

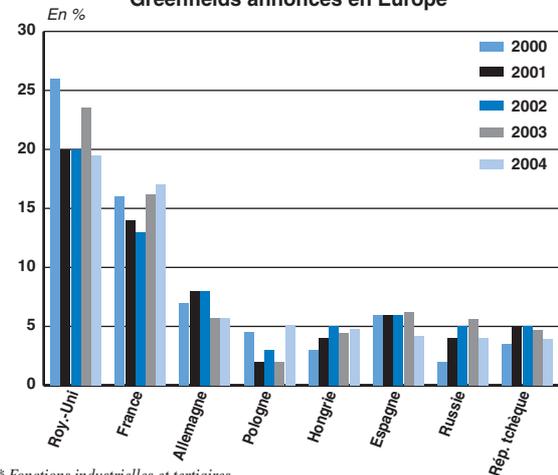
Source : Banque de France (mai 2005)

T2 - Évolution des stocks d'investissements directs entre la France et l'étranger

en G€	2001	2002	2003	2004
Investissements directs	- 242	- 190	-158	- 168
français à l'étranger	- 577	- 559	- 570	- 600
<i>dont industrie manufacturière</i>	- 102	- 98	- 91	- 102
- industrie automobile	- 18,0	- 18,1	- 20,4	- 20,8
- industrie chimique	- 17,4	- 17,0	- 15,1	- 19,2
Part de l'industrie manufacturière (%)	17,6	17,5	16,0	17,0
étrangers en France	335	369	412	432
<i>dont industrie manufacturière</i>	63	71	79	83
- industrie chimique	14,3	18,0	19,2	18,6
- industrie automobile	4,7	6,2	6,7	7,7
Part de l'industrie manufacturière (%)	18,8	19,3	19,2	19,2

Source : Banque de France (mai 2005)

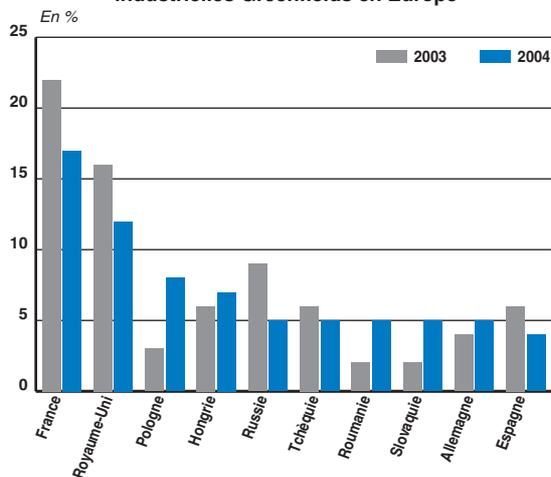
G2 - Parts des différents pays dans les projets* Greenfields annoncés en Europe



* Fonctions industrielles et tertiaires

Source : Ernst and Young, European Investment Monitor 2005

G3 - Parts des pays dans les projets d'implantations industrielles Greenfields en Europe



Source : Ernst and Young, European Investment Monitor 2005

T3 - Pays d'origine des investissements Greenfields entrant en France (en nombre d'emplois*)

	2002	en %	2003	en %	2004	en %
États-Unis	5 861	25,6	6 570	24,0	8 248	24,0
Allemagne	2 876	12,6	5 108	18,7	4 814	18,7
Suède	751	3,3	530	1,9	4 015	1,9
Royaume-Uni	2 260	9,9	1 750	6,4	1 795	6,4
Japon	1 129	4,9	1 410	5,2	1 597	5,2
Canada	880	3,8	683	2,5	1 300	2,5
Espagne	463	2,0	373	1,4	1 282	1,4
Italie	2 443	10,7	2 745	10,0	1 085	10,0
Belgique	1 218	5,3	1 444	5,3	1 029	5,3
Autres	4 980	21,8	6 722	24,6	4 413	24,6
Total	22 861	100,0	27 335	100,0	29 578	100,0

* Fonctions industrielles et tertiaires

Source : Afii 2005

L'implantation étrangère en France

L'implantation étrangère en France est constituée par l'ensemble des entreprises de l'industrie française qui appartiennent à des groupes étrangers.

Une importante présence des groupes étrangers dans l'industrie

Début janvier 2003, plus d'une entreprise industrielle sur sept (de 20 salariés et plus) était sous contrôle étranger. Les filiales de groupes étrangers implantées en France emploient 33 % de la main-d'œuvre industrielle et contribuent pour plus de 37 % aux ventes et à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. Elles concentrent 42 % des exportations de l'industrie.

Les filiales de groupes étrangers sont très minoritaires dans les petites entreprises, mais sont davantage présentes dans les entreprises moyennes, en particulier dans celles de 500 à 2 000 personnes, où elles emploient plus de la moitié des effectifs.

À l'inverse, seulement le tiers des salariés des très grandes entreprises (plus de 2 000 salariés) travaillent pour le compte d'un groupe étranger. Ces très grandes entreprises sont en effet souvent sous le contrôle des grands groupes français.

Les États-Unis sont le principal pays implanté dans l'industrie française

La répartition des entreprises selon le pays d'origine des capitaux n'évolue que très lentement au fil du temps. Les principaux pays ayant investi en France sont les États-Unis (28 % des effectifs contrôlés par l'étranger), l'Allemagne (15 %), la Belgique et le Luxembourg (12 %), les Pays-Bas (10 %) et le Royaume-Uni (7 %).

La constitution des groupes EADS en 2000 et Arcelor en 2001, dont les sièges sociaux sont domiciliés respectivement aux Pays-Bas et au Luxembourg, a contribué à l'augmentation du poids de l'implantation étrangère dans l'industrie française.

Une localisation sectorielle ciblée

Les investisseurs étrangers s'implantent le plus souvent dans les secteurs de moyenne ou haute technologie qui sont les points forts de leur pays d'origine : haute technologie pour les États-Unis, moyenne technologie (mécanique par exemple) pour l'Allemagne. En termes d'emplois, l'implantation étrangère en France est surtout présente dans les équipements mécaniques (152 000 emplois), la chimie (143 000) et la métallurgie (124 000). Le poids des filiales étrangères dans l'emploi est particulièrement important dans la pharmacie et dans le bois et papier (44 %), dans les équipements mécaniques, les composants électriques et électroniques (39,5 %) et la chimie (38 %).

Un poids régional parfois important

L'implantation étrangère représente parfois une part importante dans l'emploi régional.

Ainsi, dans le grand quart nord-est de la France, la part de l'emploi industriel contrôlé par l'étranger est plus élevée qu'ailleurs. Des effets de proximité sont perceptibles en Alsace et en Lorraine, avec une forte présence de capitaux allemands.

La nationalité d'un groupe : un concept conventionnel

La nationalité d'un groupe est celle du pays où est localisée la « tête de groupe », c'est-à-dire la société qui contrôle plus de 50 % du capital social de chacune des filiales. Cette définition ne reflète pas nécessairement la réalité du contrôle au sein d'un groupe :

- la création d'une société holding dans un pays étranger, pour des raisons fiscales par exemple, peut conduire à considérer comme étranger un groupe où la France joue un rôle prédominant (Arcelor au Luxembourg...);
- une entreprise détenue par plusieurs actionnaires minoritaires est considérée comme indépendante, même si, dans les faits, la somme des participations dépasse les 50 %;
- dans certains groupes plurinationaux, le choix d'une nationalité n'a pas toujours grand sens. C'est le cas, par exemple dans les « joint-ventures » ou dans certains groupes européens ou mondiaux (par exemple dans EADS où, par construction, un équilibre de l'influence de chaque pays associé a été recherché).

T1 - Répartition par secteur des entreprises sous contrôle étranger au 1^{er} janvier 2003

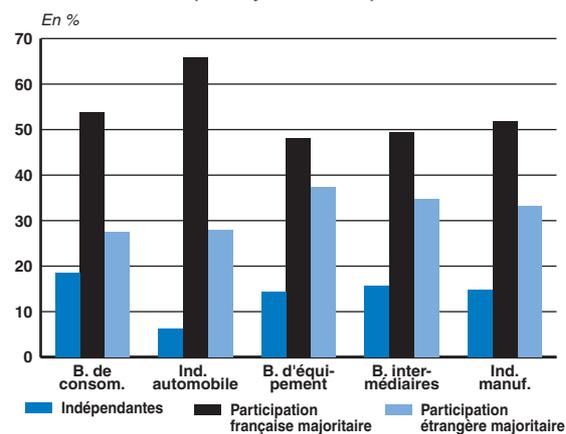
entreprises de 20 salariés et plus

Activité	Nombre	Effectif		CAHT		VAHT		Exportations	
		en milliers	en % du secteur	en M€	en % du secteur	en M€	en % du secteur	en M€	en % du secteur
Biens de consommation	533	163	27,6	50 353	38,1	12 827	34,3	15 066	42,2
Habillement, cuir	58	11	10,6	2 003	13,6	507	11,8	926	19,1
Édition, imprimerie, reproduction	152	22	15,3	6 001	23,0	2 162	23,1	700	37,6
Pharmacie, parfumerie et entretien	172	72	44,3	28 648	46,5	7 777	47,1	8 599	43,6
Industries des équipements du foyer	151	57	32,3	13 700	46,1	2 382	33,0	4 840	52,3
Industrie automobile	136	88	28,0	20 600	19,6	4 764	23,6	10 076	18,2
Biens d'équipement	894	273	37,4	60 783	44,8	17 483	41,8	31 508	51,5
Construction navale, aéronautique, ferroviaire	46	42	33,5	10 030	37,5	3 526	39,0	6 385	41,3
Industries des équipements mécaniques	619	152	39,5	28 844	48,4	8 387	45,1	14 123	64,5
Équipements électriques et électroniques	229	78	36,1	21 910	44,3	5 571	39,4	10 999	46,2
Biens intermédiaires	1 730	472	34,8	103 879	43,4	28 103	40,4	41 329	49,5
Industries des produits minéraux	185	44	28,8	9 186	35,5	3 168	32,8	2 015	37,4
Industrie textile	114	19	19,6	3 044	22,5	863	22,7	1 248	25,1
Industries du bois et du papier	241	62	44,2	14 411	55,5	3 843	51,8	5 218	72,1
Chimie, caoutchouc, plastiques	569	143	38,1	37 345	46,1	9 303	43,5	16 320	53,3
Métallurgie et transformation des métaux	437	124	31,9	24 889	41,3	6 420	36,5	8 230	43,0
Composants électriques et électroniques	184	80	39,4	15 004	45,5	4 506	46,3	8 299	51,1
Total	3 293	995	33,3	235 615	38,5	63 178	37,4	97 979	41,6

Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus

Sources : Insee - Lifi - Diane, Sessi - EAE

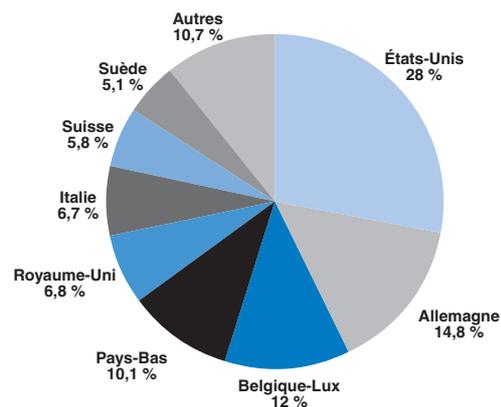
G1 - Effectif sous contrôle étranger par secteur (au 1^{er} janvier 2003)



Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE

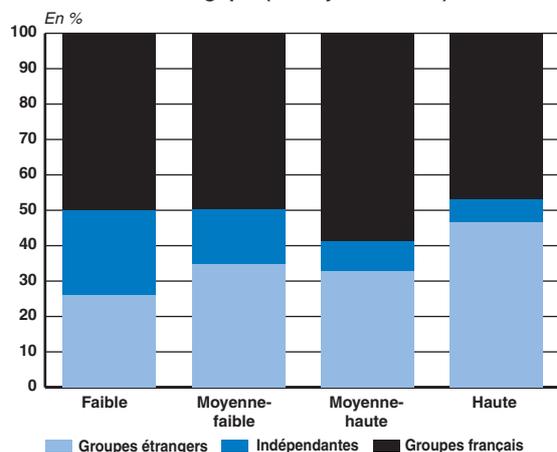
G2 - Effectif sous contrôle étranger selon le pays investisseur (au 1^{er} janvier 2003)



Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus

Sources : Insee - Lifi - Diane, Sessi - EAE

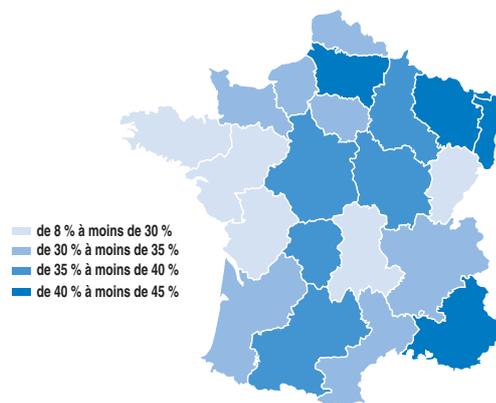
G3 - Effectif sous contrôle étranger selon l'intensité technologique (au 1^{er} janvier 2003)



Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE

G4 - Effectif sous contrôle étranger dans les régions au 1^{er} janvier 2003



Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE

Les délais de paiement et le solde du crédit interentreprises

Délais clients : nouveau recul en 2003

Exprimés en nombre de jours de chiffre d'affaires toutes taxes comprises, les délais clients dans l'industrie ont baissé, passant en moyenne de 72,6 jours en 2002 à 72 jours en 2003, cette baisse concernant toutes les tailles d'entreprises. Ils restent sensiblement plus élevés dans les industries des biens d'équipement, ainsi que dans les industries des biens intermédiaires. Ils sont plus faibles, en revanche, dans l'industrie agroalimentaire, et proches de la moyenne dans les industries des biens de consommation ainsi que dans l'industrie automobile. Dans cette dernière, les délais clients ont augmenté de 0,7 jour, alors qu'ils ont sensiblement baissé dans l'industrie agroalimentaire (- 1,3 jour) et dans l'industrie des biens de consommation (- 1,2 jour). Ils sont restés stables dans les autres secteurs des entreprises industrielles.

Délais fournisseurs : la baisse se confirme

Exprimés en jours d'achats toutes taxes comprises, les délais fournisseurs ont également diminué dans les entreprises industrielles, passant en moyenne de 74,3 jours en 2002 à 72,5 jours en 2003. Toutes les tailles d'entreprises sont concernées. On peut relever néanmoins le niveau sensiblement plus élevé de ces délais fournisseurs dans les entreprises de plus de 2 000 salariés (77,8 jours d'achats). S'agissant des secteurs, les délais fournisseurs sont sensiblement plus bas dans l'industrie agroalimentaire ; ils sont en net repli dans l'industrie des biens de consommation (-3,4 jours) et, dans une moindre mesure, dans l'industrie des biens d'équipement (-1,5 jour) et des biens intermédiaires (-1,6 jour). Seule l'industrie automobile affiche une légère augmentation.

Solde du crédit interentreprises : la reprise se poursuit

Exprimé en jours de chiffre d'affaires hors taxes, le solde du crédit interentreprises des firmes industrielles s'est de nouveau accru en 2003, atteignant en moyenne 26 jours, soit un niveau voisin de celui de 1999. Cette augmentation s'observe pour toutes les tailles d'entreprises industrielles mais elle est particulièrement nette dans les entreprises de plus de 2 000 salariés (15,5 jours en 2003, contre 12,9 jours en 2002).

Le solde du crédit interentreprises est plus élevé dans les très petites entreprises de moins de 20 salariés et dans les PME de 20 à 500 salariés. En outre, il varie beaucoup d'un secteur à l'autre. Il est élevé et en augmentation (+ 1,3 jour) dans les industries de biens d'équipement alors qu'il est très faible dans l'industrie agroalimentaire.

Une comparaison avec les autres pays européens à partir de la base Bach (banque de données sur les comptes harmonisés) montre que le solde du crédit interentreprises, exprimé en pourcentage du total de bilans, tend à converger dans la plu-

part des pays européens, traduisant une certaine homogénéisation des besoins de financement nets, alors même que les délais de règlement sont très différents d'un pays à l'autre (élevés en Espagne et en France, faibles en Allemagne).

Méthodologie

Le ratio « délais clients » rapporte les créances clients (effets escomptés non échus inclus) au chiffre d'affaires TTC, (multiplié par 360, pour être exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires).

Le ratio « délais fournisseurs » rapporte les dettes fournisseurs aux achats et autres charges externes TTC (multiplié par 360).

Le solde du crédit interentreprises correspond au solde exprimé en jours de chiffre d'affaires des créances clients de l'entreprise et de ses dettes fournisseurs (ou, à la différence entre le ratio « délais clients » et le ratio « délais fournisseurs » corrigé du ratio achats / chiffre d'affaires). Il reflète la situation prêteuse ou emprunteuse de l'entreprise.

Moyennes de ratios individuels (ou moyennes non pondérées). Dans cette approche microéconomique, chaque entreprise a le même poids dans le calcul de la moyenne. Cela permet de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des observations individuelles.

Attention : le champ de la Banque de France inclut des entreprises de moins de 20 salariés, contrairement aux enquêtes statistiques du Sessi.

Rappelons aussi que ces données permettent de mesurer les délais effectifs évalués à partir des bilans annuels, et non pas les retards de paiement.

La base Bach

La banque de données sur les comptes harmonisés (Bach) est gérée depuis 1985 à la direction générale des Affaires économiques et financières (DGEcFin) de la Commission européenne. Elle reprend les comptes agrégés à différents niveaux sectoriels de plusieurs pays de la Communauté (Belgique, Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Danemark, Suède, Finlande) ainsi que du Japon et des États-Unis.

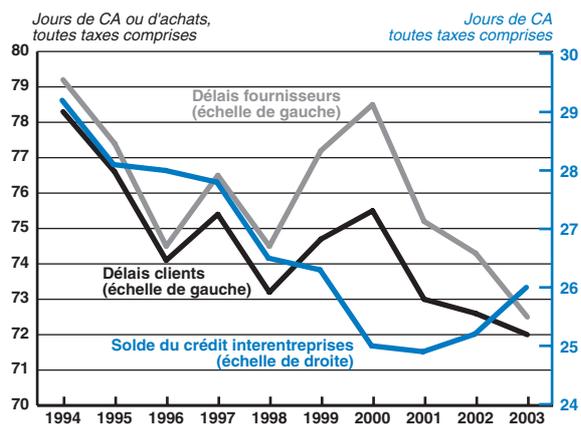
La population des entreprises est segmentée par secteur et par taille en fonction du chiffre d'affaires.

Tous les postes sont présentés sous une forme structurée, c'est-à-dire en pourcentage du total du bilan ou du chiffre d'affaires net.

Grâce aux travaux d'harmonisation effectués :

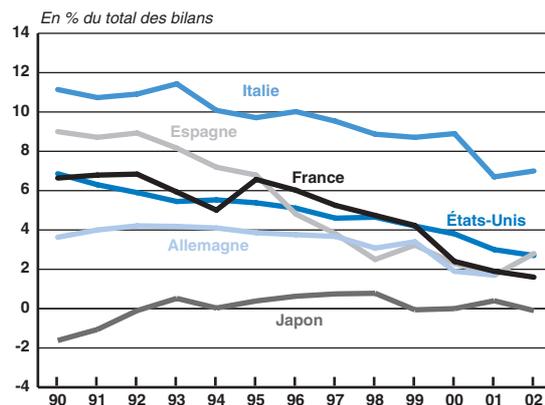
- les comparaisons en évolution sont réalisables ;
- les comparaisons en niveau sont plus délicates. Elles exigent, en tout état de cause, une bonne connaissance *a priori* de l'environnement comptable et financier de chaque pays.

G1 - Les délais de paiement - Industrie



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

G2 - Solde du crédit interentreprises (créances clients - dettes fournisseurs) - Industrie Comparaisons internationales



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises - Base Bach

T1 - Délais clients en jours de chiffre d'affaires, taxes comprises

	2002	2003	Variation
Industries agricoles et alimentaires	44,8	43,5	- 1,3
Industries des biens de consommation	71,8	70,6	- 1,2
Industrie automobile	68,7	69,4	0,7
Industries des biens d'équipement	82,4	82,3	- 0,1
Industries des biens intermédiaires	76,3	76,2	- 0,1
Très petites - moins de 20 salariés	71,1	70,7	- 0,4
Moyennes - de 20 à 500 salariés	74,0	73,3	- 0,7
Grandes - plus de 500 salariés	68,7	68,3	- 0,4
Ensemble de l'industrie	72,6	72,0	- 0,6

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

T3 - Crédit interentreprises en jours de chiffre d'affaires, taxes comprises

	2002	2003	Variation
Industries agricoles et alimentaires	4,0	3,5	- 0,5
Industries des biens de consommation	24,7	26,0	1,3
Industrie automobile	15,2	15,4	0,2
Industries des biens d'équipement	32,9	34,2	1,3
Industries des biens intermédiaires	28,1	28,9	0,8
Très petites - moins de 20 salariés	24,2	25,1	0,9
Moyennes - de 20 à 500 salariés	26,4	27,0	0,6
Grandes - plus de 500 salariés	16,8	17,5	0,7
Ensemble de l'industrie	25,2	26,0	0,8

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

T2 - Délais fournisseurs en jours d'achats, taxes comprises

	2002	2003	Variation
Industries agricoles et alimentaires	55,5	54,9	- 0,6
Industries des biens de consommation	74,4	71,0	- 3,4
Industrie automobile	77,1	77,5	0,4
Industries des biens d'équipement	79,7	78,2	- 1,5
Industries des biens intermédiaires	77,3	75,7	- 1,6
Très petites - moins de 20 salariés	73,0	71,3	- 1,7
Moyennes - de 20 à 500 salariés	75,4	73,5	- 1,9
Grandes - plus de 500 salariés	73,7	73,2	- 0,5
Ensemble de l'industrie	74,3	72,5	- 1,8

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Évolution du risque des entreprises industrielles en 2003 et 2004 selon le score et la cotation

Le score et la cotation de la Banque de France sont utilisés pour évaluer le risque de crédit. Ils sont élaborés par des méthodes différentes à partir d'informations communes (les bilans et les événements judiciaires), auxquelles s'ajoutent pour la cotation des renseignements complémentaires (risques, impayés, dirigeants, associés). Ces instruments visent deux objectifs : le diagnostic individuel et l'analyse de portefeuille.

Moindre vulnérabilité des entreprises industrielles...

Le degré de vulnérabilité d'une entreprise est mesuré par la méthode des scores (cf. Méthodologie). Les entreprises de l'industrie se répartissent entre les 10 classes de risque définies par le score industrie (BDFI2). Pour les besoins d'analyse synthétique, ces classes ont été regroupées deux par deux (cf. tableau 1).

La variation dans la répartition des entreprises par classe de risque fournit un éclairage sur l'évolution du risque de défaillance à l'horizon de trois ans. Le pourcentage d'entreprises classées dans la zone favorable a progressé régulièrement de 1997 à 2001, puis s'est stabilisé autour de 71,1 % en 2003. Dans le même temps, la proportion des entreprises en zone neutre n'a cessé de se réduire, de 15,3 % en 1997 à 11,7 % en 2003. Le poids des entreprises appartenant aux classes risquées a diminué jusqu'en 2001, pour atteindre 15,9 %. Cette évolution s'est inversée en 2002 en raison de la progression des entreprises très risquées, qui représentaient 4,7 % des entreprises en 2001 et 5,6 % en 2002. Alors que la part de ces entreprises « très risquées » semble s'être stabilisée en 2003 à 5,5 %, la part des entreprises « risquées » a continué de s'accroître, passant de 11,3 % à 11,7 %.

... accompagnée par un léger recul du nombre d'entreprises industrielles défaillantes

Le nombre de défaillances recensées sur l'ensemble des entreprises industrielles, y compris les affaires personnelles (cf. graphique 1), confirme le diagnostic porté par le score. En effet, la diminution régulière du nombre d'entreprises défaillantes observée depuis 1993 s'est interrompue en 2001 et 2002. L'augmentation des défaillances de 10,7 % en 2002 et de 5,5 % en 2003 illustre les difficultés rencontrées par certaines entreprises de l'industrie manufacturière. L'amélioration de l'environnement économique en 2004, malgré des facteurs d'incertitude liés notamment au renchérissement du coût des matières premières, a permis une légère baisse du nombre des défaillances dans le secteur de l'industrie, celui-ci restant très proche du niveau atteint en 2002.

Cotation : des évolutions un peu moins favorables pour les entreprises industrielles

La mise en place de la nouvelle échelle de cotation reflète de façon plus précise la situation financière des entreprises (cf. Méthodologie). Elle a été appliquée rétrospectivement aux cinq dernières années (cf. tableau 2).

Sur cette période, on constate une réduction progressive de la part des entreprises les mieux cotées, due notamment à une plus grande sélectivité des règles d'attribution des cotes 3. La part des entreprises les mieux cotées (de 3 ++ à 3), c'est-à-dire celles dont la capacité à honorer leurs engagements financiers est estimée forte, s'était toutefois un peu accrue en 2003, passant de 34,6 % à 34,8 %. Elle a de nouveau baissé en 2004, revenant à 32,5 %.

Les entreprises situées dans les classes 4 + et 4 bénéficient d'un jugement encore favorable mais plus nuancé : leur poids s'est étoffé (36,5 % en décembre 2004), retrouvant le niveau de décembre 2002.

La proportion des entreprises dont la capacité à honorer leurs engagements financiers est jugée très faible ou dont la situation est menacée, voire compromise, se situe aux alentours de 4,9 %. Elle s'est accrue, après avoir fléchi en 2002 et 2003.

T1 - Répartition selon le score dans les classes de risque - Industrie manufacturière

En% des entreprises	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Très risquée (1+ 2)	6,1	5,3	5,1	4,7	4,7	5,6	5,5
Risquée (3 + 4)	14,7	13,4	12,1	11,4	11,2	11,3	11,7
Total risquée	20,8	18,7	17,2	16,1	15,9	16,9	17,2
Neutre (5 + 6)	15,3	14,7	14,2	13,7	12,8	12,2	11,7
Favorable (7 + 8)	38,4	39,4	40,1	40,7	40,2	38,9	38,5
Très favorable (9+10)	25,5	27,2	28,5	29,5	31,1	32,0	32,6
Total favorable	63,9	66,6	68,6	70,2	71,3	70,9	71,1
TOTAL	100,0						

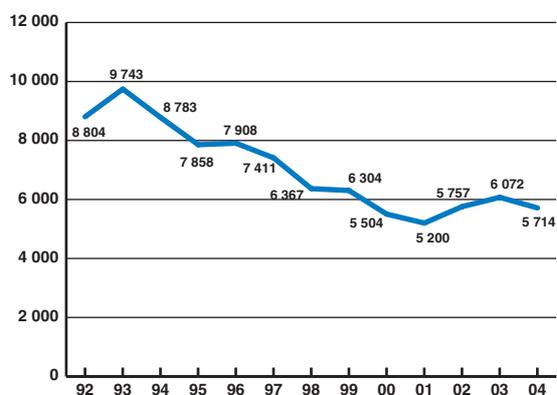
Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

T2 - Répartition des entreprises selon la cotation - Industrie manufacturière

En % des entreprises	déc. 2000	déc. 2001	déc. 2002	déc. 2003	déc. 2004
3++	7,5	7,6	7,5	7,8	6,2
3+	15,2	14,3	14,3	14,9	12,7
3	19,1	15,4	12,8	12,1	13,6
Total 3	41,8	37,3	34,6	34,8	32,5
4+	18,4	21,8	24,1	22,8	21,9
4	13,1	12,4	12,4	13,2	14,6
Total 4	31,5	34,2	36,5	36,0	36,5
5+	13,3	14,7	14,9	14,7	12,7
5	8,3	8,7	9,6	10,5	13,4
Total 5	21,6	23,4	24,5	25,2	26,1
6	4,1	4,1	3,7	3,2	4,1
8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5
9	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Total > 5	5,1	5,1	4,4	4,0	4,9

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

G1- Nombre de défaillances dans l'industrie manufacturière



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises

Méthodologie : la mesure du degré de vulnérabilité (méthode des scores)

Le score est fondé sur l'examen statistique, sur plusieurs années, des ratios économiques et financiers des entreprises défaillantes. Les clignotants les plus significatifs des causes de défaillance sont donc identifiés et combinés linéairement, afin d'anticiper le risque à un horizon de trois ans. L'intensité du risque est évaluée par la probabilité de défaillance associée à la valeur du score. Le score d'une entreprise est calculé au titre d'un exercice donné.

Le score « BDFI2 » s'applique aux sociétés du secteur industriel, et il associe, à chacune des 10 classes de risque, une probabilité de défaillance. Ces classes peuvent être regroupées deux par deux.

Classe de risque (de la plus risquée à la plus favorable) et probabilité de défaillance à 3 ans (en %)

Probabilité de défaillance (%)	Classe de risque				
	1 + 2	3 + 4	5 + 6	7 + 8	9+10
	40,1	20,9	10,2	3,3	0,6

Méthodologie : la cotation

La cotation traduit l'appréciation de la Banque de France sur la capacité d'une entreprise à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de trois ans.

Attribuée par un analyste, elle constitue la synthèse d'informations comptables (comptes sociaux et consolidés) et financières (engagements bancaires, incidents de paiement sur effets) mais aussi qualitatives (en particulier des informations relatives à l'environnement de l'entreprise : liens économiques et financiers avec d'autres entreprises, antécédents des dirigeants...). Actualisée au moins une fois par an lors de l'analyse des documents comptables, elle peut être réexaminée à tout moment dès lors qu'un nouvel élément significatif intervient.

L'attribution d'une cotation obéit à plusieurs finalités : déterminer l'éligibilité des prêts bancaires au refinancement auprès du SEBC, offrir aux banques un outil d'aide à la décision et de monitoring de leur portefeuille, fournir au superviseur bancaire un outil de surveillance de la qualité du crédit, informer les entreprises sur l'état de leur situation financière.

Selon la cote de crédit, la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée :

- 3 ++ excellente**
- 3 + très forte**
- 3 forte**
- 4 + assez forte**
- 4 acceptable**
- 5 + assez faible**
- 5 faible**
- 6 très faible**
- 8 menacée**
- 9 compromise**
- P en procédure judiciaire** (redressement ou en liquidation).